TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10347 30 PAGES DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 7 - LUNDI 8 MAI 1978

Les entreprises de travaux publics lancent un cri d'alarme

LIRE PAGE 30



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 20 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Les silences africains de l'Élysée

Insensiblement, mais sûrement, la France a accru depuis plusieurs mois ses interventions militaires en Afrique. La Mauritanie et le Tchad sont aujourd'hui le théâtre de combats auxquels, à des degrés divers, participent des militaires français, qu'ils appartiennent à l'infanterie ou à l'aviation, qu'on les dise ou non chargés d'une mission d'assistance, qu'on les prétende ou non responsables de la sécurité des civils français résidant dans ces pays.

Cette intervention française croissante n'a pas fait, jusqu'à présent, de nombreuses victimes parmi l'armée française. Mais en ira-t-il toujours ainsi, en particulier au Tchad, où la situation politique et militaire apparaît extrêmement fragile et dont l'existence même, en tant que entité nationale, est de plus en plus contestée ?

Ces faits, que le gouvernement français tente de masquer, soulèvent au moins une question de principe, toutes considérations de morale et d'opportunité politique mises à part : en vertu de quel droit le président de la République — puisqu'il veut apparaître comme seul responsable en la matière — engage-t-il la France dans de graves conflits sans en référer à l'opinion publique et à ses représentants, les parlementaires ?

A l'Elysée, où sont prises toutes les décisions — et ce n'est pas M. de Guiringaud qui nous démentira, — on se borne à faire remarquer que les interventions d'aujourd'hui au Tchad et en Mauritanie, tout comme celles d'hier au Zaïre, sont parfaitement constitutionnelles : elles ont lieu en vertu d'accords militaires de coopération et d'assistance conclus avec les capitales intéressées et ratifiés en leur temps par le législatif. Comment ne pas répondre favorablement aux demandes d'aide formulées par des gouvernements amis ?

L'argumentation semble parfaite, encore qu'on n'ait connaissance d'aucun accord de défense avec la Mauritanie, mais est-elle bien exacte ? N'y a-t-il pas hypocrisie et — plus grave peut-être — maladresse à cacher à un peuple ce que l'on *fait* en son nom ? A maquiller une réalité dont on finira bien un jour par prendre toute la mesure ? A ignorer un Parlement qui a trop pris l'habitude, il est vrai, de se contenter d'explications formelles ?

En accentuant le caractère secret des interventions dont il prend la responsabilité, M. Giscard d'Estaing leur donne, qu'il le veuille ou non, un aspect « honteux » non avouable. Sa politique ne risque-t-elle pas, alors, de perdre de la crédibilité ? Comment penser qu'elle puisse être favorable aux intérêts de la France puisqu'on éprouve le besoin de la cacher aux Français ?

Ces silences obstinés sont regrettables à plus d'un titre. Qu'il s'agisse de l'affaire du Sahara occidental — qui conditionne dans une large mesure l'avenir des relations franco-algériennes — ou de la situation tchadienne, tous les torts ne sont pas du même côté. On peut légitimement s'interroger sur la « stratégie » de Tripoli et d'Alger et se demander si les forces les plus dynamiques du nord de l'Afrique ne cherchent pas à étendre vers le sud leur zone d'influence. Le Niger, lui aussi à la limite du monde noir et musulman, ne risque-t-il pas de connaître les mêmes troubles que le Tchad ? Autant d'éléments qui exigeraient que la France définisse dans la clarté une ligne d'action et ne se contente plus d'une politique de « coups de main », quitte à passer finalement pour le « vilain » de l'Afrique.

L'O.L.P. face à Israël

Le représentant de M. Arafat à l'ONU affirme que l'existence de l'État juif « est un fait »

Le représentant de l'O.L.P. auprès des Nations unies, M. Zehdi Terzi, *a reconnu publiquement, vendredi 5 mai, au cours d'un entretien avec des* journalistes, l'existence de l'Etat d'Israël qui, a-t-il dit, « *est un fait et ne dépend pas de nous. Israël est là* ».

Evoquant les déclarations de M. Arafat, qui avait affirmé le 1er mai au *New York Times* que la « *seule solution possible* » au conflit du Proche-Orient était la « *coexistence d'Israël et d'un Etat palestinien sous la garantie conjointe de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis* », M. Terzi a ajouté : « *Lorsque notre Etat existera et qu'une Assemblée constituante palestinienne sera créée, de nouvelles conditions existeront. Il sera alors possible de tendre la main à nos voisins et de mettre au point de nouvelles relations. Il reviendra alors à notre Assemblée constituante de reconnaître officiellement les frontières d'Israël.* »

Interrogé sur les frontières futures d'un Etat palestinien, M. Terzi a déclaré : « *Nous constatons qu'un Etat a été établi dans une partie de la Palestine. Notre objectif n'est pas d'établir notre Etat sur l'ensemble du territoire de la Palestine.* »

A Varsovie, d'autre part, on se demande si la Pologne songe à renouer ses relations avec Israël rompues en 1967. Sans prendre d'engagement précis, M. Gierek a laissé entendre que tel était son désir. D'une façon générale, le premier secrétaire du Parti ouvrier unifié polonais se montre résolu à reprendre le dialogue avec le monde juif que les violentes campagnes « antisionistes » de la fin des années 60 à Varsovie avaient rompu.

Varsovie pourrait renouer avec Jérusalem

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — La Pologne semble désireuse d'améliorer, voire de normaliser, ses relations avec Israël et, d'une façon plus générale, avec le monde juif. Telle est la conclusion à tirer, certes encore avec prudence, d'une série de faits qui se sont déroulés ces derniers jours à Varsovie.

Le signe le plus récent et le plus évident qu'une évolution est actuellement en cours, dans les milieux dirigeants polonais à l'égard des juifs et d'Israël, a été fourni par une déclaration de M. Edward Gierek, le premier secrétaire du parti ouvrier unifié, reproduite dans la presse le mercredi 3 mai.

Interrogé quelques jours auparavant, au cours d'une des rencontres qu'il a pris l'habitude d'avoir depuis plusieurs années avec les journalistes polonais, sur l'éventualité d'une reprise des relations diplomatiques avec Israël interrompues depuis 1967, M. Gierek n'a pas exclu une telle possibilité. Il a déclaré : « *Rien n'est jamais décidé une fois pour toutes. La Pologne a eu, dans le passé, des relations diplomatiques avec Israël et a été de ceux qui ont aidé à la création de cet Etat. Il n'est pas exclu que ces relations soient renouées dans l'avenir.* »

Un destin commun

Rompant avec le style « antisioniste », volontiers à l'honneur dans le vocabulaire politique polonais, M. Gierek a ajouté : « *Nous n'avons jamais eu, dans le passé, une attitude hostile envers la nation israélienne. Nous avons toujours été et nous sommes d'avis que la nation israélienne, les juifs, comme tout autre peuple, ont le droit d'avoir un Etat indépendant et que ce droit devrait être garanti par des accords internationaux. Ce qui illustre le mieux nos relations avec la nation israélienne et les juifs, c'est notre attitude envers l'histoire et toutes nos expériences communes. Cette histoire ne devrait jamais être oubliée dans notre pays. Il est indispensable de créer des conditions qui puissent faciliter un rapprochement dans l'avenir et une normalisation des relations entre nos Etats et nos peuples. Quand cela se produira-t-il ? La réponse à cette question ne dépend pas seulement de nous.* »

Beaucoup plus que la réaffirmation du droit d'Israël à une existence reconnue, ce qui frappe dans ces propos c'est l'insistance mise par le premier secrétaire, d'une part à marquer la communauté de destin des juifs et des Polonais et, d'autre part, à souhaiter une réconciliation entre ces deux peuples.

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Roulette russe

Ce qu'il y a de remarquable dans la situation militaire actuelle, c'est que la France, qui n'est en guerre avec personne, a des troupes engagées sur trois fronts — sans parler du front diplomatique.

C'est sans doute cela qu'on appelle une stratégie tous azimuts. C'est un jeu qui n'est pas sans parenté avec la fameuse roulette russe, où, comme aurait dit le baron de Coubertin, l'essentiel est sans doute de participer, mais surtout de ne jamais tomber sur le numéro gagnant.

ROBERT ESCARPIT.

Le sort de M. Aldo Moro

Le gouvernement italien a refusé jusqu'au bout d'entrer dans le jeu des Brigades rouges

On s'interrogeait encore, samedi 6 mai en fin de matinée, sur le sort de M. Aldo Moro. La veille, les Brigades rouges avaient publié un communiqué ambigu, affirmant qu'elles procédaient à l' « exécution » du président de la démocratie chrétienne, sans indiquer la date de cet assassinat. L'affaire est « arrivée à sa conclusion », déclaraient les ravisseurs, qui, selon la technique habituelle, avaient diffusé leur « communiqué n° 9 », simultanément à Gênes, Milan, Rome et Turin.

La plupart des partis politiques les ont pris au mot, s'attendant à découvrir le cadavre de M. Moro pendant le week-end. Vendredi soir, à la suite de renseignements anonymes, la police a déclenché une vaste opération de recherches dans la région de Terracina, une localité balnéaire située au sud de Rome où la famille de M. Moro possède une résidence secondaire. Samedi matin, les recherches se sont étendues à Rome et à toute la province du Latium.

Des journaux italiens indiquent que Mme Moro aurait reçu vendredi soir une lettre d'adieu de son mari. La nouvelle n'est ni confirmée ni démentie par le secrétariat de l'homme d'Etat.

Le gouvernement italien était fermement décidé à ne pas engager de négociations et a refusé jusqu'au bout d'entrer dans le jeu des Brigades rouges. Vendredi soir, il a néanmoins autorisé Amnesty International à visiter les prisons dites spéciales, où sont enfermés les détenus les plus dangereux. Cette initiative a été jugée « étrange et non justifiée » par le parti communiste.

De notre correspondant

Rome. — Jusqu'au dernier moment — mais est-ce le dernier ? se demandait-on samedi matin, — les Brigades rouges auront tenu en haleine le monde politique. Leur « communiqué n° 9 » a provoqué autant de perplexité que d'émotion. Son authenticité ne faisait guère de doute : avec le temps, on a appris à connaître du premier coup d'œil la marque des ravisseurs. Mais que signifiait la dernière phrase ? « *Nous concluons donc la bataille commencée le 16 mars en exécutant la sentence à laquelle Aldo Moro a été condamné.* » On connaissait la « sentence ». On ne comprenait pas, en revanche, ce participe présent. Annonçait-il un crime déjà commis, un assassinat à venir ou encore un bluff ?

Vendredi soir, dès l'annonce du communiqué, une foule nombreuse s'était massée devant le siège de la D.C., place du Gesu.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 3.)

LA CRISE DE LA RÉPARATION NAVALE

M. Akram Ojjeh pourrait renflouer Terrin

Les pouvoirs publics et les responsables du groupe Terrin cherchent des solutions financières pour constituer rapidement une société d'exploitation. Environ 60 millions de francs sont nécessaires (dont 30 millions de francs de fonds propres).

A côté d'une participation des chantiers navals de La Ciotat contrôlés par les capitaux arabes (du Koweït, du Qatar et du Liban) et de la famille Terrin, il se confirme que des contacts ont été pris avec le groupe TAG, dont le propriétaire et président, M. Akram Ojjeh, est un homme d'affaires saoudien.

Un porte-parole officiel du groupe a déclaré que cette demande avait été accueillie « *de manière favorable* » par les responsables de TAG et qu'une éventuelle prise de participation était actuellement étudiée.

D'importants licenciements ?

D'autre part, à Marseille, le juge commissaire du règlement judiciaire de Terrin, M. Christian Daher et les trois syndics désignés par le tribunal de commerce de Marseille, ont annoncé, vendredi 5 mai, aux délégués du personnel du groupe, d'importants licenciements qui toucheraient de 750 à 820 personnes sur un total de 4 000 salariés. Le juge commissaire a également nommé de nouveaux directeurs à la tête des différentes branches du groupe Terrin.

Au terme d'une assemblée générale organisée ce samedi matin 6 mai dans une atmosphère tendue, le personnel a rejeté les propositions qui lui ont été faites.

Pendant ce temps, la situation du port continue de se dégrader.

(Lire nos informations page 27.)

L'Europe triste

par
RENÉ-VICTOR PILHES (*)

Si tous les hommes politiques, tous les écrivains, tous les évêques, tous les patrons, tous les sociologues, tous les économistes, et ce dans tous les pays, appellent de leurs vœux une puissance européenne, une confédération, une « troisième grande puissance », alors, comment expliquer l'ardeur et la profusion d'articles et de déclarations qui soutiennent l' « idée européenne » ? A qui s'adressent-ils ? En dehors de quelques esprits chagrins, de personnalités marginales, de nationalistes attardés, assurément à personne !

Les partisans de l'Europe que l'on paraît construire sous nos yeux, en ce dernier quart de siècle, n'ont absolument aucun adversaire à pourfendre ! Alors, pourquoi font-ils assaut d' « esprit européen » ? En juin 1979, les citoyens français éliront des députés à l'Assemblée européenne, fais la cause est entendue : l'Assemblée existe, les élections se feront. Les institutions européennes existent, le Marché commun existe, aucun parti ne les conteste, et le capitalisme industriel et bancaire, national ou multinational s'accommode et, le plus souvent, se réjouit de leur existence. Il s'apprête plutôt à les perfectionner. Comme on les comprend, tous ceux qui luttent en faveur de cette idée aussi moderne que généreuse, de ce projet digne de mobiliser l'énergie des jeunesses occidentales ! Mais, encore une fois, contre qui luttent-ils ? Le gouvernement prépare-t-il un référendum : pour ou contre l'Europe ? Pour ou contre une Assemblée européenne ? Pour ou contre des députés européens élus au suffrage universel ? Point qu'on sache. Tout cela est déjà prévu, décidé, ratifié, et ce sont simplement les traités qui fonctionnent. Par conséquent, que l'on soit pour ou contre l'Europe qui se profile est sans importance.

Cette Europe se fait, elle se fera, et l'on saisit mal, dans ces conditions, les raisons qui poussent ses innombrables fidèles à ferrailler soudain si bruyamment. Pourtant, ils doivent en avoir quelques-unes. On ne leur fera pas l'injure de tenter, en proclamant bien haut leur foi européenne, d'obtenir un bon numéro sur les listes de leurs partis respectifs. Il est vrai que les traitements et autres avantages des futurs députés sont plus qu'alléchants : affriolants !

(Lire la suite page 4.)

(*) Ecrivain, membre du P.S., président de l'Association pour une nouvelle politique étrangère.

DE BACH A PAGANINI

Salvatore Accardo le dompteur

Seul sur la scène toute une soirée (et même bientôt trois soirées), avec ce violon qui paraît plus petit, de n'être pas entouré de ses frères de l'orchestre ou du quatuor, ou au moins conforté par la masse rassurante du piano, Salvatore Accardo ne se présente nullement comme un batteur d'estrade, prestidigitateur ou équilibriste. L'ancien premier violon d'I Musici a le visage serein, les yeux paisibles d'un contemplatif derrière ses lunettes, et tisse avec un son ensoleillé et nuancé ces musiques hérissées de difficultés, qui s'enchevêtrent entre quatre cordes sous un archet et cinq doigts : les « Partitas » et « Sonates » de Bach et les vingt-quatre « Caprices » de Paganini (1).

Cette tranquillité d'une technique menée à sa perfection, cette transparence d'architectures fabuleuses, où l'oreille (on dirait presque l'œil) perçoit chaque note dans sa vérité et son ordre, ne doivent rien à un exhibitionnisme de la difficulté vaincue, travestie en facilité... Dans Bach surtout, Accardo apparaît au niveau même de l'œuvre et de la création. Il suit le « bach » (ruisseau) capricieux de l' « allemande » (« Partita en si bémol ») sans énerver son débit tranquille, jette la prodigieuse « courante » comme les rayons fulgurants d'un soleil qui vous aveugle et comble la rétine d'éclaboussements d'or en tous sens, déroule et soutient le fil ininterrompu de la « sarabande », cette monodie parfaite qui sourd des profondeurs.

Dans la « Sonate en la mineur », c'est la même beauté rigoureuse et cependant souple, chantée d'un cœur pur et sérieux dans le « grave », avec la « fugue » indomptable, marchant sans trêve au milieu des éclairs, qui s'efface devant cet « andante » sublime à deux voix, où le violon traduit la concentration de l'écriture par ce lent surgissement comme d'un profil qui peu à peu émerge du marbre sous l'intuition et le ciseau d'un sculpteur. Etonnant contraste avec l' « allegro » final, où, tout au contraire, le flot musical jaillit avec une surabondance canalisée par une écriture infaillible, pour être plus forte et impérieuse, resplendir d'un éclat inexpugnable.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 9.)

(1) Prochaines séances au Théâtre des Champs-Elysées, les 11 et 23 mai.

idées

TÉMOIGNAGES SUR LA GAUCHE

André Philip et la liberté d'expression à la S.F.I.O.

M. Loïc Philip, fils d'André Philip, nous écrit :

IL me paraît intéressant de rappeler que le débat qui se déroule actuellement sur la liberté d'expression à l'intérieur du parti communiste présente certaines analogies avec le débat qui s'est déroulé en 1956-1957 au sein de la S.F.I.O. sur cette même question.

A l'époque, André Philip, membre du comité directeur de la S.F.I.O., avait publié dans *le Monde* un article condamnant sévèrement le détournement de l'avion de Ben Bella, opération approuvée par le gouvernement socialiste de Guy Mollet. Le bureau du parti lui avait alors demandé des explications sur les raisons qui l'avaient amené à écrire cet article.

Dans une lettre datée du 12 décembre 1959 et adressée à tous les secrétaires fédéraux du parti S.F.I.O., mon père expliquait que le gouvernement appliquait en Algérie une politique différente de celle définie par le congrès du parti (réuni à Lille en juillet 1956) et il terminait par ces réflexions :

« Si j'aboutis à une conclusion pessimiste, ce n'est pas seulement à cause des erreurs commises dans la politique algérienne et la politique égyptienne ; c'est parce que ces erreurs me semblent être simplement les symptômes d'un mal plus profond qui ronge actuellement le parti et qui, inévitablement, sur d'autres problèmes, risque d'entraîner d'autres erreurs. (...) »

Et, dans une lettre destinée aux militants du parti, et publiée par *l'Express* du 25 janvier 1957, il dénonçait l'absence de toute véritable liberté d'expression à l'intérieur du parti.

Exclu pour indiscipline

« Si le parti doit être discipliné, écrivait-il, *il doit aussi être libre. Tant qu'une décision n'a pas été prise par un congrès, la discussion entre militants doit être totale. Celle-ci devrait être organisée dans le parti par l'existence permanente, grâce à un organe de grande diffusion, d'une tribune libre permettant à tous les militants de s'exprimer. Elle devrait se traduire, dès qu'un problème grave et imprévu se pose, par la convocation rapide d'un congrès extraordinaire, permettant aux militants, avant que l'irréparable ne soit accompli, de faire entendre leur voix.*

« Mais cela ne suffit pas. Tout militant a le droit d'exprimer sa pensée par tous les moyens honnêtes de diffusion. Le parti, en effet, n'est pas une société secrète ; ses militants sont adultes, capables de juger par eux-mêmes. Les divergences de pensée, jusqu'au moment où elles sont arbitrées par le congrès souverain, sont l'indice de la force et de la vie du parti. C'est leur existence même qui lui permet de rayonner, d'intéresser les masses extérieures, de faire leur éducation et d'obtenir progressivement leur adhésion.

» Si donc la discipline doit être totale dans l'action, la liberté doit être absolue dans la discussion. Elle l'a d'ailleurs toujours été jusqu'ici et, depuis trente-cinq ans que je suis dans le parti, nul n'a jamais mis en cause mon droit de dire et d'écrire ce que je pensais, que ce soit dans des cours, dans des livres, dans des articles de revues ou de journaux ; ou plutôt, ce droit a été mis en cause une seule fois, mais ce n'était pas à l'intérieur du parti : c'était par Pétain, et j'ai continué à l'exercer dans les journaux clandestins.

» Quelle est alors la situation présente ? A l'heure actuelle, il n'y a plus de libre discussion à l'intérieur du parti. Le comité directeur a refusé la création d'une tribune libre. Or, tous les journaux du parti sont actuellement aux mains du gouvernement. On dit que l'opposition est libre d'agir à l'intérieur du parti, mais on agite la menace de sanctions disciplinaires dès qu'elle cherche un moyen d'atteindre directement les militants, ce qui est rendu difficile par le fait que le secrétariat, seul, connaît le nom et l'adresse des secrétaires de section.

» Du fait de la symbiose existant actuellement entre le gouvernement et le parti, les thèses de la majorité disposent de la radio, de la télévision, des informations cinématographiques et de toute la presse réactionnaire, ce qui leur permet d'atteindre non seulement les militants, mais l'ensemble de l'opinion publique. En particulier, les journaux auxquels le comité directeur a interdit aux membres du parti de collaborer, en raison de leur hostilité notoire au socialisme, sont ceux qui approuvent aujourd'hui avec le plus de véhémence l'action avec lui-même en levant maintenant cette interdiction. Le conseil national s'est tenu à huis clos et les seules informations que l'on a obtenues à son sujet sont celles de la radio et de la presse officielle qui ont longuement développé les seuls arguments de la majorité. Face à cet immense appareil de coercition, force est bien à la minorité de recourir soit à la presse socialiste étrangère, soit aux rares journaux qui, en France, gardent encore leur indépendance. »

André Philip estimait que la politique algérienne de R. Lacoste et l'expédition militaire de Suez étaient contraires à la doctrine du socialisme. Ayant développé ces idées dans un ouvrage intitulé *le Socialisme trahi*, il devait être exclu du parti sur la base des motifs suivants :

« Considérant qu'André Philip n'ignore pas la nécessité de la discipline et de la cohésion des militants au sein du parti socialiste, démocratiquement organisé. Qu'il n'ignore pas davantage que la politique du parti, que sa tactique, que sa position en face des problèmes d'actualité sont librement déterminées dans ses assises fédérales et nationales et qu'elles sont, en définitive, l'expression de la majorité du parti.

» Considérant que si André Philip a le droit de ne pas approuver les décisions de la majorité, il n'en est pas moins tenu, comme conséquence de l'engagement qu'il a contracté en adhérant au parti, de respecter dans son action publique, c'est-à-dire en dehors des organisations socialistes, les décisions prises par les congrès et les conseils nationaux de son parti.

» Considérant qu'André Philip ne saurait se soustraire à cette règle élémentaire de discipline, au prétexte que ses critiques sont exprimées dans un livre ou qu'elles sont formulées verbalement, dans des réunions qualifiées de « privées », mais qui sont, comme chacun sait, très largement ouvertes, même aux adversaires du parti. » (Décision de la commission nationale des conflits du 23 janvier 1958.)

Les excès du centralisme bureaucratique ne sont pas propres au seul parti communiste.

Bouches cousues, bouches fermées, bouches ouvertes

par CLAUDE ROY

UN socialiste antistalinien, Yvon Bourdet, pose une question essentielle : quelles sont *« les raisons,* demande-t-il, *qui ont permis à des militants intelligents et informés de rester au P.C., de continuer à participer au fonctionnement d'un système politique dont ils n'ignoraient pas le vice radical ? »*

A cette question fondamentale, je ne peux apporter que des éléments de réponse limités à une expérience personnelle de génération, celle qui est venue au P.C. pendant l'occupation ou dans un mouvement de révolte contre le nazisme et ces camps de la mort allemands, dont l'horreur n'a été surpassée que par les camps de la mort staliniens.

Pour ceux qui entrent comme moi au P.C. pendant la Résistance, le « centralisme » du parti de « type nouveau » imposé par Lénine et Staline à la France après le congrès de Tours paraît peu sensible. Ce que Rosa Luxembourg annonçait déjà dès 1904 ne semble pas s'accomplir sous nos yeux, c'est-à-dire *« la subordination aveugle jusque dans le moindre détail vis-à-vis du centre, qui seul pense, travaille et décide pour tous ».*

René Blech, mon « patron » de l'époque dans la clandestinité, était peut-être un stalinien de principes, mais il était d'abord celui qui nous répétait : *« Ne te demandes pas ce que le parti ferait à ta place. A la place où tu es, c'est toi le parti. Tu dois, si tu es coupé des camarades, réfléchir, décider et agir en communiste. »*

C'est avec la libération, quand le parti revient au grand jour, que reprend ce que Staline avait souhaité en 1924, *« le processus de cristallisation définitive de véritables partis bolcheviques en Occident »,* et la formation méthodique d'une armée de mannequins prêts à marcher *perinde ac cadaver.*

Certes, parfois, devant ce qu'ils ont réalisé, les « grands dirigeants » sont saisis, fugitivement, de terreur. A la fin de sa vie, Lénine, paralysé, dicte les notes effrayées que Staline fera disparaître pendant quarante ans, ces notes testamentaires où il se demande qui « conduit » qui, des bureaucrates de l'appareil ou de la masse des militants : *« Qui des deux mène l'autre ? Je doute fort que ce soient les communistes. En vérité, ils ne mènent pas, ils sont menés. »* En 1930, Thorez a de brèves inquiétudes devant le fonctionnement de ce « parti de type nouveau » qu'il est en train de « forger » : *« On ne cherche plus à convaincre les camarades : ils suffit de donner une directive sèche. J'allais écrire : un ordre. »* Il exhortera les bouches à « s'ouvrir », les « mannequins » à redevenir des hommes. Mais quand les bouches s'ouvriront trop, et que les « hommes » seront trop peu mannequins, et humains à l'excès, on sait comment il fermera les unes, éliminera les autres.

Yvon Bourdet demande, à juste titre, pourquoi, par exemple, dans ces conditions Edgar Morin est resté dix ans au parti, Pierre Daix trente-cinq ans, Charles Tillon quarante-sept ans. L'énumération pourrait continuer pendant des pages, des membres qui ont passé des années dans le « parti-passoire », ont ouvert les yeux lentement, ont ouvert la bouche trop tard, et parfois jamais. Les usines et le Collège de France, les ateliers et l'Ecole des hautes études, les bureaux et la littérature, les fermes et les laboratoires, les magasins et les palmarès des prix Nobel sont peuplés de cette immense armée des ex-communistes, dix fois plus nombreuse que celle des militants qui se croient « actifs ».

Pour que ça change « de l'intérieur » ?

Georges Marchais affirmait hier que désormais *« il n'y aurait plus d'exclusions ».* On en serait heureux, si l'inclusion des arguments des esprits critiques et des têtes bien faites remplaçait l'exclusion des mauvaises têtes et des empêcheurs de décider entre « dirigeants ». Je voudrais seulement verser au dossier de la question « Pourquoi êtes-vous, pourquoi sont-ils *restés* ? » un document à la fois dérisoire et instructif. Pourquoi rester ?

Une des réponses premières, quand on *savait* enfin comment « ça marchait » dans ce parti de mannequins sans voix et de dirigeants sans tête, c'est qu'on restait pour que ça change — « de l'intérieur », bien sûr. De 1948 à 1956, je suis (exemple entre mille) *resté*, avec ce qui ne pouvait être alors qu'une illusion : l'illusion qu'on pouvait se battre « à l'intérieur ». Je ferai grâce ici au lecteur des péripéties banales de ces combats douteux. Ils aboutirent à la fin de 1956 et au début de 1957 à ma sortie : probablement la huit cent millième d'un parti qui avait compté près d'un million de membres après la libération.

Six mois avant mon départ, j'avais reçu de Jacques Duclos une lettre de six pages sans interlignes dont je soumettrai simplement l'essentiel à la réflexion des communistes en 1978. Cette lettre résume mieux que tout commentaire trente ans de la « vie » morte d'un parti de muets ou de bâillonnés. Elle fut écrite par un des dirigeants du P.C.F. à l'époque où celui-ci avait entrepris, à la suite du XXe congrès et du rapport Khrouchtchev, la plus stupéfiante entreprise de camouflage historique jamais conduite dans la politique française depuis l'affaire Dreyfus.

Maurice Thorez avait conduit avec une main de fer l'opération d'étouffement des révélations sur les crimes de Staline. Le rapport était cyniquement désigné comme un texte « attribué à Khrouchtchev ». André Wurmser pouvait écrire paisiblement dans *l'Humanité* : *« Et le rapport, monsieur, le fameux rapport ? — Je ne connais d'autre rapport que le rapport d'exploitation entre le capital et le travail. »*

Pour faire taire la voix des suppliciés de Moscou et des déportés de la Kolyma, pour imposer le silence aux communistes français indignés et révoltés, la « direction » du parti mit en œuvre les procédés habituels de cloisonnement, élimination, censure, calomnies, et coups de gueule. C'est alors, près de six mois avant l'entrée des chars russes dans Budapest soulevé, que Jacques Duclos m'écrivait la lettre suivante. Comme dans la célèbre phrase de Gaston Leroux, elle me semble, en 1978, n'avoir rien perdu de son « éclat », ni de son « charme ».

La lettre de Jacques Duclos

Cher camarade,

J'ai pris connaissance de ta lettre du 4 juin adressée au secrétaire du parti.

Selon toi, précises-tu dès le début de ta lettre, deux points sont à éclairer : le problème du « culte de la personnalité » et celui de la « démocratie dans le parti ».

De telles préoccupations sont parfaitement compréhensibles, mais tu sembles ne pas tenir compte des progrès déjà très importants qui ont été réalisés dans le domaine du front unique.

En ce qui concerne les voies nouvelles du socialisme, on dirait que tu as oublié les idées exprimées il y a dix ans déjà, au nom de notre parti, par notre camarade Maurice Thorez dans son interview au Times.

Pour ce qui est des votes émis par notre groupe parlementaire en mars et en juin à propos des problèmes algériens (1), les faits ont montré qu'ils ont permis d'éviter non seulement un dangereux recul au front unique, mais ils ont au contraire créé des conditions favorables à de nouveaux rapprochements avec les travailleurs socialistes et facilité le développement de l'unité d'action de la classe ouvrière.

Je te rappelle sommairement ces faits de la toute dernière période car, de toute évidence, la réalité réduit à leurs véritables proportions ce que tu appelles « les conséquences déplorables », pour notre pays, des erreurs graves commises en U.R.S.S., erreurs qui, d'ailleurs, sont depuis trois ans en voie de correction.

Tu fais état de « la transformation d'un attachement naturel pour le premier pays à avoir établi le socialisme en attachement inconditionnel ».

Nous n'avons pas employé la formule « attachement inconditionnel » comme un mot d'ordre proposé aux masses populaires. Elle a pu être utilisée ici et là, à propos de l'attitude des communistes à l'égard de l'U.R.S.S., mais même dans ce cas elle ne convenait pas bien car elle n'exprime pas le caractère réel de notre attachement au pays qui a édifié le socialisme et qui s'est engagé dans la voie du passage au communisme.

Le deuxième problème que tu abordes est celui de la démocratie dans le parti.

Tu n'en nies pas les manifestations : convocations normales des congrès, sessions régulières du comité central, des organismes de direction, etc., mais tu prétends que c'est là une démocratie formelle.

Il n'est pas raisonnable de considérer que ce qui caractérise le formalisme de la démocratie bourgeoise pourrait s'appliquer à notre parti à la démocratie qui y règne. Je ne suis pas d'accord avec toi lorsque tu prétends donner comme caractéristique de la démocratie dans le parti les élections à main levée, qui constitueraient une « pure et simple cooptation ». Je ne partage pas ton point de vue pour la simple raison qu'il ne correspond pas à la réalité.

La réalité c'est que les commissions politiques élues par les conférences de sections et de fédérations examinent très sérieusement chaque candidature, après quoi chaque candidat est présenté individuellement à l'ensemble des délégués et soumis à l'élection. Ceux-ci ont alors toute possibilité de faire les remarques qu'ils jugent utiles dans l'intérêt du parti et de voter contre s'ils estiment devoir le faire.

La troisième question que tu poses en quelques lignes est la suivante : « L'Humanité informe-t-elle ses lecteurs en vue du prochain congrès comme ils devraient l'être ? » *Et à cette question tu réponds sans argumenter :* « Certainement non. »

Tu dois bien admettre qu'il n'y a aucune raison d'obliger le journal du comité central du parti à répandre des arguments qui n'ont rien de commun avec les principes du parti, ou parfois même des calomnies.

L'organe du comité central est fait pour armer les communistes dans leurs batailles idéologiques et politiques contre l'adversaire. C'est une fausse théorie que celle qui consiste à dire que le parti ne peut bien se battre contre l'adversaire que si son journal imprime les thèses de l'ennemi.

Un autre point encore est soulevé dans ta lettre. C'est celui du vote secret pour l'élection des organismes de direction.

Dans les conditions de notre pays, le vote secret pour l'élection des organismes de direction permettrait des manœuvres politiciennes visant à contrecarrer la volonté des adhérents, il irait à l'encontre du développement nécessaire de la critique et de l'autocritique ouvertes et franches dans le cadre des principes du parti.

Nous sommes en présence d'une série d'attaques convergentes visant à préconiser le reniement de notre comportement d'il y a trente-six ans, lorsque, répondant à l'appel de Lénine, l'avant-garde de la classe ouvrière de France constitua le parti communiste français.

Quand on regarde ce qui a été fait par ceux qui s'engagèrent dans cette voie et qu'on fait une comparaison avec ce qui a été fait par ceux qui nous combattent, il n'y a aucun doute à avoir : ce sont les communistes qui ont eu raison.

C'est pourquoi notre devoir est de renforcer notre parti, de veiller au respect des principes et de ne rien faire qui pourrait changer son caractère de parti ouvrier de type nouveau, de le défendre contre toutes les attaques dont il est l'objet.

Telles sont les remarques qui m'ont été suggérées par ta lettre au secrétariat du parti.

Reçois, cher camarade, mes fraternelles salutations communistes.

Jacques DUCLOS,
secrétaire du parti communiste français.

Le parti communiste français a-t-il depuis vingt-deux ans changé de disque ? La voix de ses maîtres a-t-elle changé de ton ? Il faudrait l'espérer, sans trop vite y croire.

(1) N.D.L.R. — En mars 1956, le groupe communiste vote le projet accordant au gouvernement Guy Mollet des pouvoirs spéciaux civils et militaires en Algérie ; en juin, s'abstient lors du vote de confiance sur la politique du gouvernement en Afrique du Nord.

Sans l'activité inlassable des militants...

M. R. Fidler, militant du P.C.F. depuis 1951, nous écrit au sujet des articles de Jean Elleinstein et Louis Althusser.

DIRE de nous que nous sommes des robots n'est pas seulement insultant et méprisant, c'est nier les réalités de la vie intérieure de notre parti. C'est prouver l'ignorance de nos discussions, de nos heurts parfois, en réunions de cellule (et pas seulement dans la période présente, mais de tout temps). Ces camarades vivent-ils réellement les activités multiples de leur cellule, de leur section, de leur fédération ? Ces camarades connaissent-ils la vie que mènent nos permanents (ceux-là que traite Althusser de membres de l' « appareil du parti », aux ordres et chargés d'appliquer les directives « d'en haut ») ? Savent-ils ce qu'ils ont subi, ces camarades, lorsqu'ils étaient militants à l'entreprise, connaissent-ils leur dévouement, leur intelligence, leur courage physique et moral ? Je dis : non, il l'ignorent. Ils choisissent un autre chemin, c'est leur droit, mais, de grâce, qu'ils ne se prennent pas pour des êtres infaillibles, pour des Karl Marx, des Lénine, des Dimitrov (ou même des Berlinguer ou des Carrillo). Dans chaque situation temporelle, dans chaque pays. les partis appliquent ce qu'ils pensent être le mieux pour ceux qui souffrent le plus, même s'il ne sont pas issus du prolétariat.

Ce n'est pas la position de ces deux contestataires, et surtout pas celle d'Althusser. Qu'il continue sur cette voie, qu'il se refuse à la modestie de la place qu'il doit avoir parmi nous, et il se retrouvera dans ce clan qui stimule les « nouveaux philosophes ». Dérision des mots, richesse de notre langue permettant aux plus anciennes vieilleries de s'appeler : nouveaux !

Oui, notre parti a tout fait pour que la gauche gagne les élections de mars dernier. Oui, tous nos militants ont toujours tout fait pour l'unité et particulièrement depuis 1972, où enfin nous pensions que la vieille social-démocratie française sortait de l'ornière et prenait résolument une direction permettant de battre le grand capital et ses valets. Qu'en a-t-il été depuis un an au P.S. et au M.R.G. ? Tergiversations, volte-face, ambiguïtés, rejets d'engagements pris, pénétration aux niveaux dirigeants d'individus suspects (Delors ? Pisani ? etc.), appui de vieux chevaux de retour : Mendès France.

Sans l'activité inlassable de nos militants, que serait le P.S. : un parti-croupion, un 6 % (Defferre), devant une droite toute-puissante où se retrouve près des faire-valoir beaux-causeurs, titrés universitairement, la grande finance, la grande truanderie et les services d'ordre fascistes.

Dans ma modeste section de Villiers-le-Bel, où nous avons tenu une réunion des militants de la localité avant le dernier C.C. (donc avant ces fameux « ordres d'en haut »), il s'est trouvé un camarade soutenant (avec encore plus de nuances) les thèses d'Elleinstein, et deux autres camarades s'interrogeant sur la nécessité de laisser s'exprimer les contestataires, et les autres bien sûr, dans les colonnes de *l'Huma*. Cela sur une quarantaine de présents (un tiers d'excusés et un tiers de personnes âgées ou en déplacement professionnel). Nous avons recontacté un par un ces absents pour connaître leur position : pas un seul n'a remis en cause la justesse de nos positions préélectorales. Mais cela dit : connaissez-vous un seul journal qui pourrait ouvrir ses colonnes à six cent trente mille lettres en un laps de temps assez court ? Car, après tout, la position de X..., O.S. dans une usine, vaut bien celle de Y..., brillant universitaire (cela pour prendre des cas extrêmes).

RÉPLIQUE A... GABRIEL MATZNEFF

A la lecture d'une chronique de M. Gabriel Matzneff (*le Monde* du 4 février) et aussi du dernier livre de Maurice Clavel, on s'interroge. Il ne suffit plus en effet d'accuser Lénine de tous les maux (et pourquoi pas, comme le fit M. Matzneff, de n'être qu'un mauvais écrivain, à la gloire imméritée, à côté d'un Trotski méconnu mais capable de lever l'Armée rouge par la force de ses seuls écrits !...)

Plus simplement (dans tous les sens du terme), Lénine c'est le MAL, et avec lui Hegel, Marx et quelques autres. Il faut un solide mépris des choses de ce monde — terrestre et occidental — pour absoudre l'ancien régime russe des misères de la paysannerie et des ouvriers au bénéfice d'un mysticisme populaire magnifié (car l'Eglise russe, propriétaire avant 1917 d'un bon tiers du sol russe, nous semble bien peu mystique) comme pour taire les tares du capitalisme pour dénoncer d'ici les tares du socialisme !

A invoquer ainsi le diable, quels exorcistes ne risque-t-on pas de rameuter ?

PATRICK ALLARD,
(Paris).

Le Monde

étranger

LE SORT DE M. MORO ET LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le gouvernement a refusé jusqu'au bout d'entrer dans le jeu des Brigades rouges

(Suite de la première page.)

Aux journalistes, le président des députés démocrates-chrétiens, M. Flaminio Piccoli, déclarait : « *Après une première lecture, ce document ne nous apparaît pas complètement conclusif.* » Il ajoutait une évidence : « *Depuis cinquante et un jours, la classe dirigeante vit un drame qu'elle n'avait jamais imaginé.* »

De formation catholique, habitués à privilégier les valeurs individuelles, les leaders du parti gouvernemental ont eu, en effet, du mal à choisir entre le sauvetage d'une vie humaine et la défense de la raison d'Etat. Les lettres de l'otage et l'intervention de sa famille ne pouvaient que les troubler davantage. Mais ils ont choisi la fermeté et s'y sont tenus avec une résignation croissante. En annonçant que l'Etat ne ferait un geste de clémence qu'après la libération de M. Moro, les démocrates chrétiens s'étaient résolus à ne plus revoir celui-ci. En fixant au... 18 mai le débat parlementaire réclamé d'urgence par l'extrême gauche et l'extrême droite, le gouvernement signifiait qu'il n'y avait plus grand-chose à débattre. Dans les milieux politiques, un désir non formulé était très répandu : que cette affaire se termine au plus vite, quel qu'en soit le prix, et qu'on s'occupe de l'avenir.

Le communiqué a mis fin à onze jours de silence. Jamais les terroristes ne s'étaient tus aussi longtemps depuis l'attentat. Discutaient-ils entre eux, comme pendant le rapt du juge Mario Sossi (printemps 1976), qui s'était conclu par la victoire des « colombes » sur les « faucons » ? Les ravisseurs de M. Moro observaient en tout cas de très près le débat entre les partis de la majorité. Et ils autorisaient — ou obligeaient — l'otage à y participer par ses lettres. Sans doute aussi étaient-ils en rapport, direct ou non, avec la famille Moro. Vendredi après-midi, n'a-t-on pas vu l'une des filles du président de la démocratie chrétienne quitter son domicile, prendre l'autobus, descendre à la station suivante, téléphoner d'une cabine téléphonique et rentrer chez elle..., toujours suivie par les journalistes qui bivouaquent depuis sept semaines devant le numéro 79 de la via Forte Trionfale !

Pendant ces onze jours on a assisté à une sorte de « naturalisation » des Brigades rouges. Au départ, tout le monde voulait voir dans l'attentat du 16 mars la « main de l'étranger ». Il est trop parfait, disait-on à Rome, pour avoir été commis par des Italiens. Vieux complexe d'infériorité, mêlé d'une pointe de réalisme. Puis, quand on a vu l'habileté avec laquelle les Brigades rouges s'inséraient dans le débat politique, l'impression a été exactement contraire : seuls des Italiens, a-t-on dit, peuvent faire un jeu aussi diabolique.

Le « communiqué n° 9 » commente d'ailleurs longuement la discussion qui occupait ces derniers jours les partis de la majorité. Il tourne en dérision l'initiative humanitaire des socialistes et rappelle l'unique solution possible : l'« échange des prisonniers. » Autrement dit, il n'y a pas de troisième voie entre la fermeté et la négociation. Le secrétaire général du P.S.I., M. Bettino Craxi est traité avec ironie. Les Brigades rouges veulent voir aussi dans le fait qu'il songeait, pour montrer sa bonne volonté, à l'« humanisation » de certaines prisons la preuve de l'existence de « camps de concentration ».

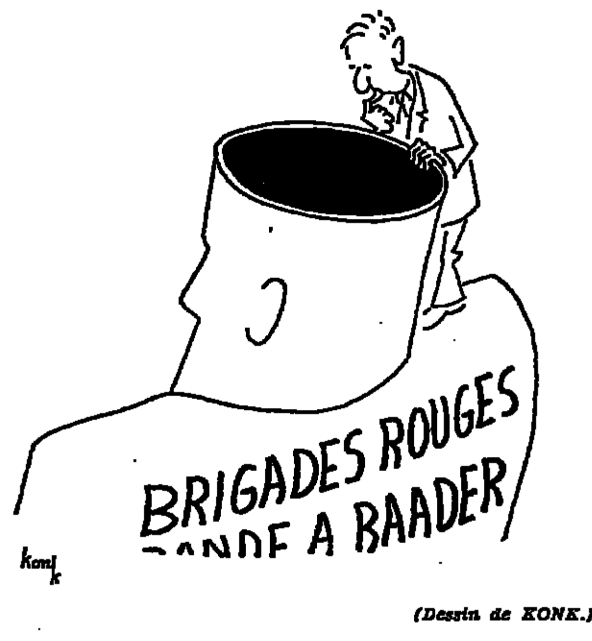
Cette affaire ne manquera pas d'avoir des répercussions au parti socialiste, que l'initiative de son secrétaire général a divisé. M. Craxi est maintenant critiqué de toutes parts : par les Brigades rouges, qui le ridiculisent ; par les communistes, qui ne lui pardonnent pas d'avoir ébranlé le « front de la fermeté » ; par la démocratie chrétienne, qui lui a résisté tant qu'elle a pu ; et par les milieux anti-communistes. Ceux-ci jugeaient très intéressante une initiative politique pouvant diviser la majorité parlementaire et isoler le P.C.I. en attendant de le rejeter dans l'opposition. Mais pas au prix de l'affaiblissement de l'Etat. Il est significatif que, dans un message au gouvernement italien, le ministre ouest-allemand de la justice ait plaidé le 4 mai pour la fermeté, malgré toute l'estime que les sociaux-démocrates portent à M. Craxi.

En fait, les Brigades rouges ont attendu que l'initiative socialiste soit pratiquement rejetée pour réapparaître sur la scène. Leur communiqué n° 9 ne fournit aucune preuve que M. Moro était encore vivant vendredi 5 mai ; il ne contient pas d'ultimatum et semble clore l'affaire en en traçant le bilan.

Les terroristes parlent à plusieurs reprises de la « D.C. et de ses complices ». Pour eux, MM. Berlinguer et Lama, secrétaires généraux du P.C.I. et de la C.G.I.L., sont les chiens de garde de la bourgeoisie. Ils soulignent avec ironie que cinquante jours de recherches policières et de mobilisation politico-syndicale n'ont pas fait avancer l'enquête d'un pouce. C'est une constatation qu'ont déjà faite tous les Italiens en se demandant si l'efficacité de la police est seule en cause.

En post-scriptum, les Brigades rouges affirment que les résultats de l'interrogatoire d'Aldo Moro et les informations en leur possession seront rendus publics. Elles l'avaient déjà dit le 15 avril dans un précédent communiqué, précisant toutefois que ces informations n'avaient rien de spectaculaire. Les terroristes rappellent aussi que l'enlèvement du président de la D.C. n'est qu'une bataille parmi d'autres. On s'en aperçoit tous les jours ou presque, avec des attentats « tous azimuts ». Plus personne — ministre ou chef du personnel, journaliste ou gardien de prison — ne devrait se sentir en sécurité. Tout un pays ne peut vivre cependant sous escortes. On a d'ailleurs vu le 16 mars à quoi celles-ci servaient.

ROBERT SOLÉ.



(Dessin de KONK.)

UN APPEL DE M. ARAFAT AUX RAVISSEURS

Beyrouth *(A.F.P.)*. — M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P., a lancé vendredi soir 5 mai à Beyrouth un pressant appel aux Brigades rouges pour qu'elles libèrent M. Aldo Moro.

Dans un message publié par l'agence palestinienne d'information Wafa, M. Arafat déclare : « *Au nom du peuple et des révolutionnaires palestiniens ainsi qu'en mon nom personnel, nous demandons instamment aux ravisseurs de M. Aldo Moro de le libérer afin que soient préservées l'unité du peuple d'Italie et la démocratie dans ce pays.* »

Le chef de l'O.L.P. demande aussi aux Brigades rouges de libérer le président de la démocratie chrétienne italienne « *afin que les ennemis de la liberté et de la paix n'exploitent pas sa détention* ».

LE COMMUNIQUÉ N° 9

« Nous concluons la bataille engagée le 16 mars »

Dans le communiqué numéro 9 diffusé vendredi soir 5 mai et adressé « *à toutes les organisations communistes combattantes au mouvement révolutionnaire, à tous les prolétariats* », les Brigades rouges déclarent :

« *La bataille commencée le 16 mars avec la capture d'Aldo Moro est arrivée à son terme.*

» *Après l'interrogatoire et le procès populaire auxquels il a été soumis, le président du parti démocrate-chrétien a été condamné à mort.*

» *Nous avions donné à ses laquais de la démocratie chrétienne, au gouvernement et aux complices qui les soutiennent la seule possibilité praticable, concrète et réelle.*

» *Pour la libération d'Aldo Moro, l'un des responsables de ces trente ans de sinistre régime démocrate-chrétien, la libération de treize communistes combattants emprisonnés dans les camps de l'Etat impérialiste.*

» *En ces cinquante et un jours, la réponse de la démocratie-chrétienne, de son gouvernement et des complices qui les soutiennent a été donnée très clairement et, plus qu'avec des mots et des déclarations officielles, elle l'a été par des faits, par la violence contre-révolutionnaire que la clique au service de l'impérialisme a déclenchée contre le mouvement prolétaire.*

» *La réponse de la D.C. est contenue dans les raids effectués dans les quartiers prolétaires, qui rappellent, sans beaucoup d'efforts, le style des S.S. nazis qui n'a pas encore été oublié (...), et dans les arrestations de centaines de militants communistes.*

» *L'Etat des multinationales a montré son vrai visage sous le masque ridicule de la démocratie formelle.*

» *En ces cinquante et un jours, la D.C. et son gouvernement n'ont pas réussi à cacher, même avec tous les moyens de contre-guérilla psychologique à leur disposition, la véritable signification de la capture, du jugement et de la condamnation du président de la D.C., Aldo Moro.*

Nous n'avons plus rien à dire

» *La victoire du mouvement révolutionnaire est une défaite cinglante pour les forces impérialistes.*

» *Quant à notre proposition d'un échange de prisonniers politiques pour qu'il puisse être sursis à la condamnation et qu'Aldo Moro puisse être relâché, nous devons noter le net refus de la D.C., de son gouvernement et des complices qui la soutiennent et leur répugnance à être dans cette affaire quoi que ce soit d'autre que ce qu'ils se sont jusqu'alors révélés : des assassins obtus, féroces, au service de la bourgeoisie impérialiste.*

» *Il nous faut juste ajouter une réponse à la volonté « apparente » du parti socialiste : qu'il soit dit clairement que le beau parler de son secrétaire, Craxi, n'est qu'un spectacle, car il ne s'attaque pas au vrai problème : l'échange de prisonniers politiques. (...).*

» *Nous n'avons plus rien à dire à la D.C., à son gouvernement et aux complices qui les soutiennent. Le seul langage que les serviteurs de l'impérialisme comprennent est celui des armes, et c'est celui que le prolétariat apprend maintenant à parler.*

» *Nous concluons donc la bataille engagée le 16 mars en exécutant la sentence à laquelle Aldo Moro a été condamné.*

» *Attaquez l'Etat impérialiste des multinationales.*

» *Attaquez, pour liquider et disperser la D.C., l'axe de soutien de la contre-révolution impérialiste.*

» *Rassemblez le mouvement révolutionnaire en édifiant le parti communiste combattant.* »

« P.S. — *Les conclusions de l'interrogatoire d'Aldo Moro, les informations en notre possession et un résumé politico-militaire de la bataille qui s'achève ici seront transmis au mouvement révolutionnaire par les moyens de la propagande clandestine.* »

Libres opinions

Pour une « Communauté européenne de sécurité »

par ALFRED COSTE-FLORET (*)

LE 6 décembre 1951, rapportant à l'Assemblée nationale, au nom de sa commission des affaires étrangères, le premier traité européen qui instituait une Communauté européenne du charbon et de l'acier, j'affirmais : « *L'Europe ne peut se faire tout d'un coup Elle ne peut se réaliser que par étapes et en partant de solidarités de fait.* »

Après l'échec de la Communauté européenne de défense, le 30 août 1954, l'Europe a repris sa marche en avant : les traités instituant une Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) et une Communauté économique européenne (C.E.E.) ont été signés le 25 mars 1957 et ratifiés par la France. Ensuite est survenue une longue pause.

Qui ne voit, qui ne sent qu'il est nécessaire aujourd'hui pour progresser d'aborder une nouvelle étape.

Comme hier, celle-ci ne peut être accomplie qu'« en partant de solidarités de fait ».

Le moment paraît venu de proposer l'institution d'une « Communauté européenne de sécurité ».

Le monde et l'Europe où nous vivons sont la proie de la violence. Le terrorisme tend à déborder les frontières nationales. Nous voyons éclore sous nos yeux un terrorisme international. Les hommes de notre temps assistent, impuissants, à la résurrection des bandes du Moyen-Age, celles-ci, c'est la rançon du progrès et du modernisme, étant de nos jours internationalement organisées. Le patron des patrons allemands, Schleyer, a été enlevé en Allemagne, mais son corps a été retrouvé en France. Albert Spaggiari a réalisé à Nice le « casse » du siècle, puis s'est enfui en Italie pour aller embarquer vers l'Amérique du Sud. La bande qui a enlevé à Paris M. Revelli-Beaumont a ensuite trouvé refuge en Espagne. Les Brigades rouges qui ont enlevé Aldo Moro sont, nous dit la presse italienne, en étroite relation avec les Allemands de la bande à Baader.

Devant cette violence et ce terrorisme, la sécurité des personnes et des biens n'est plus assurée. S'il existe une solidarité de fait entre les Européens, la première est aujourd'hui ce sentiment que nous devons tous, solidairement, construire une organisation efficace pour lutter contre le terrorisme qui ravage nos pays.

Sur cette base solide, sur la solidarité qui nous unit dans une même condamnation du terrorisme, il faut construire une « Communauté européenne de sécurité ». Celle-ci implique une autorité européenne commune ayant mission limitée, mais précise, de lutter contre le terrorisme, afin de préserver la sécurité des personnes et des biens. Cette autorité européenne aurait, en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, compétence et pouvoir de décision en matière de justice, de police et d'information.

En ce qui concerne la justice, le président de la République française a pris l'heureuse initiative de proposer la définition d'un « espace judiciaire européen ». Cette proposition doit être menée à bien et développée.

Il faut qu'à l'échelon suprême existe un « parquet européen » pouvant, après saisine par une autorité nationale, donner des instructions pour la poursuite des terroristes dans tous les pays appartenant à la « Communauté européenne de sécurité ». Il est également nécessaire d'harmoniser à l'intérieur de la Communauté, et d'unifier, les législations pénales réprimant les enlèvements ou exécutions d'otages et les crimes accomplis sur l'ordre des bandes terroristes, et d'instituer une Cour internationale pour les juger.

En matière de police, Interpol ne suffit plus. Il faut dépasser l'étape de la coordination des polices nationales pour arriver à l'étape communautaire des polices. Le « parquet européen », saisi par une autorité nationale, pourrait être chargé des instructions à donner dans ce domaine aux polices des différents pays.

Il faut enfin que soient contrôlées à l'échelon européen les informations données sur les crimes commis par telle ou telle bande. L'écho donné par les mass media au terrorisme est souvent excessif et lourd de conséquences regrettables. Un contrôle exercé par une autorité européenne est indispensable.

L'affaire Aldo Moro démontre cette nécessité. Le but premier des Brigades rouges est d'évidence de « déstabiliser » l'Etat. Pour cela, il est indispensable que dans le monde entier les mass media parlent d'elles. A entendre M. Kurt Waldheim, ce but a été atteint.

Les hommes et les femmes d'Europe se sentent aujourd'hui solidaires pour préserver la sécurité des personnes et des biens menacée par les bandes terroristes. Traduire cette solidarité de fait dans d'efficaces institutions, tel est le devoir des gouvernements et des hommes politiques.

Les démocrates-chrétiens proposent que très vite soit mis sur le chantier le traité instituant une « Communauté européenne de sécurité ».

Celle-ci sera la réponse efficace des démocrates européens pour mettre fin à l'état de fait insupportable qui crée la subversion, la violence et l'insécurité.

(*) Conseiller d'Etat, ancien député, ancien procureur au procès de Nuremberg, président du Mouvement Démocratie-Chrétienne française.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● L'IRAN, « *répondant à la demande du gouvernement afghan, a fait savoir qu'il poursuivrait les relations déjà existantes* » avec ce pays, indique un communiqué officiel publié samedi 6 mai à Téhéran. De son côté, le Pakistan a fait savoir, vendredi, qu'il reconnaissait le gouvernement formé après le coup d'Etat à Kaboul. — *(A.F.P., Reuter.)*

Chili

● LE GOUVERNEMENT a annulé vendredi 5 mai l'arrêté d'expulsion pris contre un certain nombre de ressortissants étrangers, notamment une religieuse française, à la suite de la manifestation du 1er mai. — *(Reuter.)*

États-Unis

● M. FUKUDA, premier ministre japonais, a quitté, vendredi 5 mai, New-York pour Tokyo, au terme de sa visite officielle de quatre jours aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● LES SOLDES DES MILITAIRES britanniques des trois armes seront augmentées de 14 %, quel que soit le grade, a annoncé, mardi 28 avril aux Communes, le premier ministre, M. Callaghan a indiqué en outre que, dans un délai de deux ans, les soldes progresseraient au total de 32 % pour parvenir à un niveau équivalent à celui des traitements des fonctionnaires.

Ces derniers mois, divers rapports ont fait état de démissions massives dans l'armée dues, pour l'essentiel, à des raisons économiques, *(le Monde du 22 avril)*. — *(A.F.P., Reuter.)*

Portugal

● LE ROI JUAN CARLOS et le président de la République portugaise, le général Eanes, ont échangé vendredi 5 mai à Guimaraes, dans le nord du Portugal, les instruments de ratification du traité d'amitié et de coopération entre l'Espagne et le Portugal qui remplace le Pacte ibérique signé à la fin de la guerre civile espagnole par Franco et Salazar. — *(A.F.P., Reuter.)*

Sénégal

● LE SENEGAL ET LA GUINEE ont décidé de rétablir, à compter du 8 mai, leurs relations diplomatiques, a indiqué, vendredi 5 mai, le communiqué final des entretiens ministériels guinéo-sénégalais à Dakar. Cette mesure fait suite à la réconciliation intervenue entre les deux pays, le 18 mars, au « sommet » de Monrovia (*le Monde* du 21 mars). Les relations avaient été rompues par le Sénégal le 18 septembre 1973. — *(A.F.P.)*

Seychelles

● LE GOUVERNEMENT a décidé, vendredi 5 mai, d'utiliser les pouvoirs spéciaux « *afin de préserver l'ordre public* », après l'annonce, le 29 avril, de la découverte d'un complot contre le président France-Albert René. — *(Reuter.)*

Tunisie

● Me MICHEL ZAVRIAN, avocat à la cour de Paris, mandaté par la Fédération internationale des droits de l'homme pour enquêter sur la situation des syndicalistes emprisonnés en Tunisie (*le Monde* du 4 mai), a été expulsé vendredi 5 mai de Tunis par des policiers qui l'ont interpellé à son hôtel, ont confisqué sa documentation et l'ont reconduit à l'aéroport pour prendre un avion pour Paris.

EUROPE

Espagne

La future loi sur l'action syndicale dans l'entreprise sera moins libérale que prévu

Le projet de loi sur l'action syndicale dans l'entreprise a été approuvé jeudi 4 mai par la commisison ad hoc des Cortès (Parlement) par vingt voix (Union du centre démocratique, Alliance populaire, minorité catalane) contre quinze (socialistes et communistes). Les Cortès ayant jusqu'ici suivi les décisions des commissions, ce texte aura bientôt force de loi, quand il aura été voté par les députés en séance plénière. Il est nettement en retrait, sur le plan de la démocratisation dans la vie des entreprises espagnoles, par rapport aux projets initiaux.

De notre correspondant

Madrid. — Le patronat espagnol peut se sentir soulagé. Plusieurs de ses dirigeants avaient crié au danger de « *révolution* » et de « *collectivisme* » si était adopté un projet de loi sur l'action syndicale dans l'entreprise, auquel les partis de gauche avaient imprimé un caractère nettement progressiste. Soumis à la discussion parlementaire, le projet vient d'être débarrassé de ses aspects polémiques. Il n'instituait certes pas le collectivisme, mais ouvrait la possibilité pour les représentants des travailleurs d'exercer un droit de contrôle et même de codécision au sein de l'entreprise. L'offensive des milieux d'affaires, qui a duré plusieurs semaines, a souvent été jugée excessive, voire alarmiste, y compris par le gouvernement. Elle a produit en tout cas son effet.

Le projet controversé accordait aux comités d'entreprise de nombreux pouvoirs : le patron devait obtenir son accord pour organiser les normes et les temps de travail, et, s'il passait outre, ses décisions étaient frappées de nullité. Il devait accepter de payer des experts désignés par les représentants des salariés pour débattre avec ces derniers de ses programmes de production et d'investissement, de ses projets de fusion ou de restructuration du personnel. La répartition des postes de travail était placée sous le contrôle des comités, qui pouvaient s'y opposer en cas d'infraction aux normes. Enfin, le chef d'entreprise ne pouvait procéder à des licenciements de caractère disciplinaire sans l'avis des délégués du personnel.

« *Nous avons affaire à l'attaque la plus dure qui ait jamais été lancée en Europe occidentale contre l'économie de marché* », a dit M. Carlos Ferrer, président de la confédération des organisations patronales au cours d'un séjour à New-York. Selon des propos reproduits par la presse madrilène, que la confédération patronale s'est efforcée par la suite d'atténuer, M. Ferrer aurait même affirmé que les Etats-Unis et l'Europe occidentale avaient un rôle à jouer pour « *défendre la libre enterprise en Espagne* ».

Le malaise des entrepreneurs, évidemment fâcheux en période de stagnation économique, a incité le parti gouvernemental, l'Union du centre démocratique, à faire front avec la droite au sein de la commission qui a débattu le projet. Selon le texte qui vient d'être approuvé, les comités d'entreprise ne disposeront plus du pouvoir d'intervention et de codécision qui avait tant choqué les dirigeants patronaux. Ils auront essentiellement le droit d'être informés sur la gestion et les projets des « managers », et n'exerceront de rôle effectif que pour faire appliquer les normes d'hygiène et de sécurité, et pour gérer les œuvres sociales de l'entreprise.

Avec cette définition, bien limitative du rôle des salariés dans les communautés de travail, la structure de la nouvelle Espagne se précise un peu plus. Elle apparaîtra avec encore plus de netteté au cours des prochaines semaines, puisque le débat sur le projet de Constitution a commencé, le vendredi 5 mai, aux Cortès. La volonté de conciliation a marqué les premières interventions des groupes parlementaires, bien que de nombreux points — le rôle de la monarchie, celui de l'Eglise, le statut de l'école privée, les pouvoirs des chefs d'entreprise — séparent la gauche de la droite. Du débat constitutionnel, il surgira une Espagne sans doute en avance sur certains plans, comme celui des autonomies régionales, mais pas tellement à l'avant-garde au chapitre des libertés (notamment si le droit au divorce et à l'avortement n'est pas reconnu) et de la démocratie dans l'entreprise.

CHARLES VANHECKE.

Yougoslavie

Des centaines de dirigeants du parti et de l'État changent de poste

De notre correspondant

Belgrade. — Depuis le début de l'année, la politique intérieure yougoslave est axée sur le renouvellement des organismes de l'Etat et de la Ligue des communistes. Les nouveaux organismes de l'Etat seront mis en place dans quelques jours et ceux de la Ligue au onzième congrès, qui aura lieu à Belgrade du 20 au 23 juin.

Le 15 mai se réunira la nouvelle Assemblée fédérale. Emanation du système dit de délégations qui représente « *la rupture définitive avec toute forme de parlementarisme pluripartis de l'Ouest et uniparti de l'Est* », elle est issue d'une série de scrutins allant « de bas en haut ». Une centaine de milliers de délégations et plus de deux millions de délégués ont déjà été désignés.

Un dosage délicat

La procédure, très simplifiée, débute par les « réunions préélectorales » chargées d'élaborer les listes des « candidats potentiels » dont le nombre est généralement supérieur à celui des postes à pourvoir. Au cours de réunions ultérieures appelées « électorales », certains candidats potentiels sont éliminés pour des raisons diverses. Le nombre des candidats retenus est le plus souvent égal à celui des postes à pourvoir. En définitive, le citoyen n'a guère la possibilité de choisir. Il peut néanmoins rayer de la liste unique les noms qui ne lui conviennent pas, en ajouter d'autres, voter nul ou ne pas voter du tout.

Après les scrutins qui viennent de s'achever, d'importantes modifications sont enregistrées dans la composition des assemblées, de leur bureau et de leurs organes exécutifs (correspondant en France aux organes du pouvoir). Plusieurs Républiques auront un nouveau président de l'Assemblée, un nouveau président et un nouveau chef de gouvernement. Sur le plan fédéral, M. Dragoslav Markovitch doit devenir le nouveau président de l'Assemblée fédérale ; il sera remplacé à la présidence de la Serbie par M. Viditch, ancien ambassadeur à Moscou et à Londres. M. Kourtovitch, l'un des secrétaires du comité exécutif, sera élu président de l'Alliance socialiste, mais M. Spiljak restera président des syndicats. M. Djouranovitch conservera pour quatre ans encore ses fonctions de chef du gouvernement fédéral, mais son cabinet sera remanié.

Parmi les partants figure M. Minitch, qui prendra la présidence de la Ligue. Il sera remplacé aux affaires étrangères probablement par M. Josip Vrhovetz, qui dirige la commission idéologique du parti. En revanche, le général Ljoubitchitch conservera le secrétariat à la défense. Enfin, on désignera dans quelques jours, pour une période d'un an, le nouveau vice-président de l'Etat. Comme la Yougoslavie compte neuf parlements (six des Républiques fédérées, deux des régions autonomes et le Parlement fédéral) et autant de présidences et de gouvernements, des centaines de personnes seront ou sont déjà mutées. L'opération est d'autant plus délicate qu'il est de règle absolue lors de toute élection ou nomination d'assurer une juste représentation des peuples et des nationalités, d'une part, et des républiques et des régions autonomes, d'autre part.

La campagne pour le onzième congrès de la Ligue fédérale bat son plein. Les congrès des Républiques et des régions autonomes se déroulent en ce moment. Conçus pour apporter une contribution à la consolidation « *de l'unité et de la fraternité* » des peuples et des nationalités et une « *impulsion révolutionnaire* » à l'autogestion, ils procéderont, eux aussi, au renouvellement de leurs organismes dirigeants, opération qui, à son tour, entraînera la mutation de centaines de personnes.

Quant au onzième congrès lui-même, il doit faire un bilan des activités du parti depuis trente ans, réorganiser sa présidence, dont le nombre de membres sera réduit, et modifier les statuts de la Ligue. Cette modification cependant « *n'aura rien de spectaculaire, la voie suivie jusqu'à présent s'étant révélée bonne* ». Sur le plan idéologique, le onzième congrès développera la théorie du « pluralisme autogestionnaire » lancée par M. Kardelj, le numéro deux du régime. Les sources autorisées déclarent qu'il ne s'agit pas d'un pluralisme politique, mais des formes nouvelles d'activité surtout au sein de l'Alliance socialiste, où pourront « *s'exprimer librement les opinions les plus diverses puisque tout le monde n'est pas communiste* ».

Il se confirme, d'autre part, qu'une proposition a été faite tendant à donner une interprétation plus large au principe du « centralisme démocratique ». Un membre de la Ligue pourra s'en tenir à son opinion même si elle n'est pas conforme aux décisions de la majorité, à condition d'appliquer les décisions prises. La valeur réelle de cette innovation ne saurait être vérifiée que par la pratique ultérieure. Le onzième congrès aura enfin à s'occuper des rapports avec les autres partis communistes.

PAUL YANKOVITCH.

LA VISITE DE M. BREJNEV A BONN

L'Allemagne fédérale et l'Union soviétique signent une déclaration commune

De notre correspondant

Bonn. — La seconde journée de M. Brejnev à Bonn a été consacrée à des discussions approfondies sur les questions du désarmement et sur l'avenir de Berlin. Ce samedi après-midi 6 mai, le chef du Kremlin et le chancelier signent une « *déclaration commune* » proclamant leur désir de poursuivre la détente, un communiqué consacré au développement des relations bilatérales et un accord-cadre de coopération économique valable pour les vingt-cinq prochaines années.

Si dans l'ensemble la presse ouest-allemande ne fait pas preuve d'un grand optimisme quant aux relations avec l'Est, la télévision a accordé une place appréciable à des réactions de Moscou suggérant qu'après cette seconde viste de M. Brejnev sur les bords du Rhin, la France ne serait plus nécessairement le « *partenaire privilégié* » de l'Union soviétique en Europe occidentale.

Le désarmement a été évoqué vendredi matin au cours d'une rencontre de plus de deux heures entre MM. Brejnev et Schmidt : les deux interlocuteurs se seraient trouvés d'accord pour souhaiter que soit mis fin à la course aux armements nucléaires aussi bien que conventionnels. Encore est-il assez difficile de savoir avec exactitude quels progrès ont pu être amorcés. Dans ses déclarations publiques — notamment lors du déjeuner qu'il a offert à Bad-Godesberg — le chef du Kremlin a mis l'accent sur le fait que l'Est et l'Ouest devraient renoncer à la fabrication et à la mise en place de la bombe à neutrons. Comme on pouvait s'y attendre, le chancelier a insisté pour sa part sur la nécessité de réduire le « *déséquilibre* » qui existerait à l'heure actuelle entre les forces de l'Est et celles des Occidentaux au centre de l'Europe.

En ce qui concerne Berlin, les Soviétiques, comme leurs interlocuteurs ouest-allemands, ont bien entendu souligné qu'il importe de respecter le statut quadripartite de l'ancienne capitale du Reich. Selon le porte-parole soviétique, M. Zamiatine, le Kremlin considérerait avec « *optimisme* » la situation à Berlin-Ouest. De son côté le chancelier Schmidt a estimé que cet optimisme devrait se traduire de façon plus concrète dans l'attitude des autorités soviétiques et est-allemandes afin que Berlin puisse jouer pleinement son rôle dans la détente entre l'Est et l'Ouest.

La santé de M. Brejnev

En marge des rencontres Brejnev-Schmidt, d'autres entretiens ont eu lieu entre les ministres des affaires étrangères, M. Genscher et M. Gromyko, ainsi qu'entre le ministre soviétique du commerce extérieur, M. Papolitchev, et le comte Lambsdorff, ministre ouest-allemand de l'économie, et des représentants de l'industrie de la R.F.A. Ces conversations ont abouti à la mise sur pied d'une commission mixte qui se penchera sur le problème des accords de compensation entre les deux pays. Il s'agit d'un problème très sérieux touchant l'avenir des relations économiques entre la R.F.A. et l'U.R.S.S. Alors que du côté soviétique on s'efforce plus que jamais de rembourser les investissements ouest-allemands par des livraisons de marchandises, l'industrie de l'Allemagne fédérale estime que les limites acceptables de ce genre d'arrangements seraient déjà dépassées.

Bien que les autorités de Bonn s'efforcent de freiner les controverses concernant l'état de santé de M. Brejnev, celles-ci se poursuivent inévitablement. Le porte-parole du gouvernement de Bonn a fait de son mieux pour décourager tout commentaire sur ce sujet. Selon lui, M. Brejnev ne serait certes pas un « *jeune Siegfried* » mais il resterait incontestablement le « *numéro un de l'Union soviétique* ».

Tout à fait en marge des grands problèmes politiques, on a naturellement remarqué à Bonn que, dans son discours au déjeuner de vendredi, le chancelier Schmidt, évoquant la littérature russe, s'est arrêté à Cholokhov, sans aller jusqu'à Soljenitsyne. De son côté, pourtant, M. Brejnev a créé un précédent en invitant à ces agapes le président du parti communiste ouest-allemand, M. Mies, qui, jusqu'ici, n'avait jamais eu le privilège de déjeuner à la même table que le chancelier.

JEAN WETZ.

● *Le général Grigorenko*, récemment déchu de la nationalité soviétique, a tenu vendredi 5 mai une conférence de presse à Bonn. Il a dénié à M. Brejnev le droit de représenter la population soviétique tant que l'U.R.S.S. ne se retirera pas des « *territoires occupés* », maintiendra l'Allemagne divisée, ne renoncera pas à l'« *oppression coloniale* » et ne respectera pas les droits de l'homme. De son côté, le danseur R. Noureev, qui a quitté l'U.R.S.S. en 1961, demande à M. Brejnev, dans une lettre ouverte publiée par la presse allemande, d'autoriser sa mère, âgée de soixante-quatorze ans, à venir le voir. — *(A.F.P., A.P.)*

République d'Irlande

Londres et Dublin réaffirment la nécessité d'un gouvernement interconfessionnel en Ulster

De notre correspondant

Dublin. — Pour la première fois depuis deux ans, le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. Roy Manson, s'est rendu vendredi 5 mai à Dublin pour s'entretenir avec le ministre des affaires étrangères de la République, M. Michael O'Kennedy, des relations politiques et économiques entre les deux parties de l'île et des problèmes de sécurité. M. Mason était accompagné du secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères britannique, M. Frank Judd.

Ces entretiens ont eu lieu après plusieurs mois de « malentendus » entre Dublin et Belfast, dus particulièrement aux critiques du secrétaire d'Etat britannique, selon lesquelles le sud de l'île servirait de refuge à de nombreux auteurs d'attentats en Irlande du Nord.

MM. Mason et O'Kennedy ont déclaré, vendredi, que leur rencontre avait été « *très utile* » et qu'un « *niveau élevé d'entente* » avait été constaté. Dans le communiqué publié à l'issue des entretiens, les deux ministres ont déclaré que, bien que leurs gouvernements n'aient pas les mêmes vues sur la façon d'établir une paix durable en Irlande du Nord, ils étaient d'accord sur la nécessité, à court terme, d'initiatives politiques dans la province. MM. Mason et O'Kennedy ont réaffirmé le bien-fondé de la politique des gouvernements de Londres et Dublin à l'égard de l'Ulster, c'est-à-dire la création d'un gouvernement interconfessionnel dans la province. M. Mason a d'ailleurs rassuré Dublin en déclarant que son gouvernement n'avait nullement l'intention d'intégrer totalement l'Irlande du Nord dans le Royaume-Uni, même s'il est envisagé de faire passer le nombre des représentants de la province au Parlement de Westminster de douze à dix-sept.

M. Mason a indiqué, lors d'une conférence de presse, qu'un gouvernement provincial en Ulster, sans le partage du pouvoir entre les représentants des deux communautés (catholique et protestante), n'était pas acceptable. Dans l'immédiat, les administrations des deux parties de l'île poursuivront une politique de coopération plus étroite dans les domaines de la sécurité et de l'économie. M. Mason a déclaré que les deux gouvernements reconnaissent que le terrorisme est leur ennemi commun. Il a précisé qu'une réunion aura lieu prochainement entre les chefs de la police d'Ulster et de la République. En matière de coopération économique, le ministre a annoncé que plusieurs projets étaient à l'examen, qui seraient bénéfiques aux régionsf rontalières défavorisées.

JOE MULHOLAND.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de traduction nous a fait écrire, dans *le Monde* du 6 mai, que M. Alain Frilet, le jeune enseignant français, correspondant de *Libération* à Belfast, qui a été inculpé d'appartenance à l'IRA provisoire, avait été remis en liberté provisoire. En fait, M. Frilet est toujours en détention préventive. Il devrait passer en jugement mercredi 10 mai.

L'Europe triste

(Suite de la première page.)

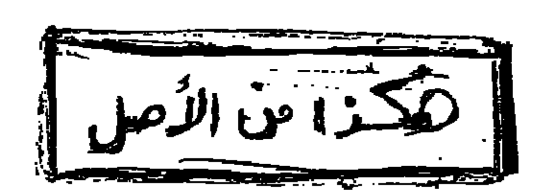
Pour être communiste, socialiste, giscardien ou gaulliste, on en est pas moins homme ! Mais il y a plus, et pus profond : la classe politique française, en particulier à gauche, n'est ni prête ni disposée à se compliquer l'existence. Ellee reflète, en cela, l'état d'esprit de la majorité de nos concitoyens. Les arguments présentés aujourd'hui en faveur de l'Europe sont, à la fois, simplistes, évidents, et... irrésistibles. Que représente la France (ou tout autre pays « moyen ») dans ce vaste monde ? Comment régler, dans le cadre de la nation, des problèmes tels que ceux des travailleurs immigrés, de la pollution en mer, etc. ? Au nom de quoi s'opposer à une Europe « unie et fraternelle » ? Au regard de ces arguments, le dossier « anti-européen » est ardu et ingrat. A quoi sert de répéter à l'envi que l'Europe occidentale est dirigée d'une main de fer et de maître par un capitalisme d'une subtilité et d'une dureté sans précédent ? Que ce capitalisme se soucie comme d'une guigne de la pollution et des travailleurs immigrés ? Qe l'on voit mal la puissante Allemagne s'intéresser à l'Italie du Sud ou à la Bretagne.

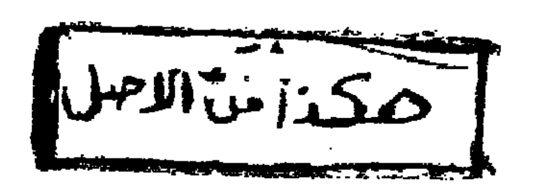
Que les formidables intérêts qui se sont mobilisés partout contre le programme commun français noleront désormais et juguleront, dans le cadre approprié de cette Europe, toute tentative ou velléité de « rupture » de la classe ouvrière et des salariés de notre peuple ? Que pourront entreprendre quinze millions de Français contre un « plan Barre européen » ? Comment s'appliquera en France le concept d'« espace juridique européen » ?

Quand mon éminent confrère et très cher ami François-Régis Bastide écrit (*le Monde* du 4 mai) : « *Et il n'y a pas d'un côté, une Europe en forme de club d'affaires et, de l'autre, des Etats prétendus souverains arcboutés sur leurs armements nucléaires* », je suis pleinement d'accord avec lui. Mais je lui donne ma réponse : il y a d'un côté (en France), la seule gauche européenne qui porte encore en elle plus que des ferments de rupture avec le capitalisme multinational, et, de l'autre, une Europe, au mieux social-démocrate, au pis franchement autoritaire, au très mauvais sens du terme, qui ne tolérera pas une France authentiquement autogestionnaire et en marche vers le socialisme. Cette Europe songe, non sans énervement, que la France, même maintenant, est porteuse du microbe ravageur du « collectivisme ». Elle use des institutions européennes comme d'un alibi qui lui permettra, le jour venu, au nom d'une Europe libre et en ordre, en toute légalité, de saboter ou de mater une éventuelle « France collectiviste ». Le capitalisme prendra tout le temps nécessaire pour organiser sa « sortie de crise ». Cette sortie se traduira notamment par des séries de « plans barre », et au détriment de régions entières de France ou d'Italie par exemple.

Austérité, rigueur, seront les mots d'ordre. Les ouvriers, les employés, les étudiants, les petits et moyens entrepreneurs qui ne seront pas contents devront se taire ou affronter les « Compagnies européennes de sécurité ». Mais ceux qui ont peur, non de l'Europe, mais de cette Europe-là, comment se feraient-ils entendre ? De tout façon, les dés sont jetés. A côté des candidats minables attirés par les prébendes, des hommes de grande valeur et de bonne foi, eux aussi épris de justice et de liberté, auront donc chanté prématurément et à contre temps les vertus de cette Europe bourrée d'égoïsmes, de mensonges, de spadassins de l' « armée économique de l'Occident ». Ces hommes pleureront un jour devant cette coercition à l'échelle européenne qu'ils n'auront pas voulue et les crânes fendus de ces « porteurs de pancartes » que n'aiment ni M. Schmidt, ni M. Strauss, ni M. Barre, ni M. Giscard d'Estaing. Ces hommes seront alors aussi tristes que moi aujourd'hui. Et que l'Europe qu'ils auront contribué à édifier.

RENÉ-VICTOR PILHES.





...BREJNEV A BONN

...le et l'Union soviétique ...claration commune

La santé de M. Brejnev

JEAN WETZ

RENÉ-VICTOR PILHES

AFRIQUE

SELON L'ÉTAT-MAJOR DE PRETORIA

Le raid sud-africain en Angola a fait un « nombre élevé » de morts dans les rangs de la SWAPO

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni, à la hâte, dans la nuit du 5 au 6 mai, pour examiner la plainte déposée par le gouvernement de Luanda à la suite de l'opération de l'armée sud-africaine contre les bases de guérilleros namibiens de la SWAPO, situées en territoire angolais (*le Monde* du 6 mai). Il s'apprêtait à adopter ce samedi, probablement à l'unanimité, une résolution qui « *condamne sévèrement* » l'action du « *régime raciste de Pretoria* », et menace d' « *envisager l'imposition de sanctions obligatoires* » contre ce régime « *en cas de récidive* ».

Seule l'expression « *régime raciste de Pretoria* » pouvait donner lieu à des réserves : il est, en effet, difficilement acceptable par les représentants des pays qui, malgré leur opposition à l'apartheid, entretiennent des relations diplomatiques avec le gouvernement sud-africain. A part ces réserves, et compte tenu du fait que les condamnations sévères prononcées dans le passé envers Pretoria, sont devenues des clauses de style, le texte répond à un souci essentiel : éviter un quelconque veto.

A cet effet, il importait au groupe des non-alignés, inspirateur du texte, de ne pas exiger de sanctions économiques obligatoires et immédiates, exigence qui serait rejetée par les puissances occidentales.

Prenant la parole vendredi soir devant le Conseil, M. Alisio de Figueireido, représentant de l'Angola à l'ONU, a lancé un appel à l'aide à la communauté internationale et, en particulier, aux « *forces progressistes* ». Il a accusé Pretoria d'avoir maintenu et même renforcé ses effectifs en Angola depuis le raid de jeudi. « *Le mythe d'une action limitée est un mensonge* », a-t-il ajouté. *Des renforts sont encore acheminés. Les bombardements se sont intensifiés (...). Cette attaque ne visait pas seulement la SWAPO, mais cherchait aussi à déstabiliser l'Angola.* »

Intervenant à son tour, au nom de la SWAPO, son président, M. Sam Nujoma, a demandé des sanctions économiques obligatoires contre Pretoria, soulignant que le raid a été fomenté au moment même où l'Afrique du Sud « *veut donner l'apparence d'une attitude conciliante au sujet de la Namibie* ». M. Nujoma n'a pas fermé la porte aux négociations en cours, précisant toutefois qu'il « *fallait éviter qu'un régime néo-colonialiste soit imposé à la Namibie, sous couvert d'accession à l'indépendance* ».

Au sujet du raid, il a indiqué que celui-ci avait exigé l'entrée en action de Mirage et des bombardiers britanniques Buccaneer, et visait « *à massacrer des milliers de civils ayant fui la terreur raciste en Namibie* ».

Ces accusations sont rejetées à Pretoria. Le quartier général des forces sud-africaines a démenti vendredi avoir attaqué la ville minière de Cassinga ou un quelconque camp de réfugiés. « *Nous avons attaqué des bases*, a déclaré le porte-parole. *Nous aurons des preuves qu'il s'agissait bien de camps de terroristes et nous les rendrons publiques en temps voulu.* »

Selon le chef d'état-major des opérations, le général Jack Dutton, le raid a fait un « *nombre élevé de morts* » dans les rangs de la SWAPO. Il a duré douze heures. Son objectif était le Q.G. de la SWAPO à Cassinga, qui répond au nom de code de « Moscou », ainsi que plusieurs bases situées le long de la frontière angolaise.

Pretoria assure en outre que son opération était « spontanée ». Pour la plupart des observateurs, cependant, ce raid de « *nettoyage* » était envisagé depuis longtemps par les responsables militaires sud-africains.

Pretoria a relancé son action sur le plan diplomatique. Dans un message adressé, vendredi soir, aux cinq pays occidentaux auteurs du plan de règlement en Namibie, le gouvernement sud-africain demande que ce plan soit mis définitivement au point et appliqué le plus rapidement possible, et que la communauté internationale insiste auprès de la SWAPO pour qu'elle cesse ses actes de violence contre le territoire et ses habitants.

Paris « réprouve »

Néanmoins, l'intervention sud-africaine en Angola est condamnée par les destinataires de ce message. A Washington, le porte-parole du département d'État a exprimé la « *consternation* » de son pays, tandis que le président Carter, en tournée dans l'Oregon, formulait l'espoir qu'il s'agissait bien d'un « *raid de représailles temporaires et maintenant terminé* ». A Paris, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré vendredi : « *Alors que les cinq « occidentaux » multiplient les efforts pour parvenir à un règlement pacifique et acceptable au plan international de la question namibienne, le gouvernement français ne peut que réprouver l'action entreprise par l'Afrique du Sud.* »

A Libreville

LE PRÉSIDENT MALLOUM S'ENTRETIENT AVEC M. BONGO

Le président Malloum est arrivé inopinément à Libreville, vendredi 5 mai, pour examiner, avec M. Bongo, chef de l'Etat gabonais et président en exercice de l'O.U.A., les « *problèmes brûlants que l'Afrique et le Tchad connaissent en ce moment* ». A son arrivée dans la capitale gabonaise, il a rappelé qu'il restait « *ouvert au dialogue* » et que son pays continuait de « *rechercher la réconciliation nationale dans le but d'assurer le développement économique et social* ».

Pour sa part, le ministre tchadien des affaires étrangères, M. Abdelkader Kamougué, se trouve à Tripoli depuis jeudi soir.

De son côté, le bureau du comité militaire chargé du contrôle du cessez-le-feu au Tchad a informé, vendredi, le Frolinat qu'il avait décidé de se rendre à Faya-Largeau en vue de l'installation de ses équipes dans leurs centres respectifs.

Dans un message radiodiffusé adressé au mouvement de M. Goukouni Oueddei, le comité indique qu'il a reçu des instructions en vue de reprendre ses activités, à la suite de contacts établis entre le premier vice-président soudanais, M. Abdulgassim Mohamed Ibrahim, et les présidents libyen et nigérien, en accord avec le Frolinat.

Le comité militaire demande au Frolinat de fournir à ses membres toutes les facilités nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. Un avion transportant les membres du comité, avait été « *refoulé* » par le Frolinat, le 29 avril, à son arrivée à Faya-Largeau. Les différentes équipes de ce comité devraient prendre position dans les garnisons de Faya-Largeau, Salal, Arada et Abeche. — (*Reuter, A.F.P.*)

Sans que la milice intervienne

LES ÉTUDIANTS TCHADIENS OCCUPENT L'AMBASSADE DE N'DJAMENA A MOSCOU

(*De notre correspondant.*)

Moscou. — Une trentaine d'étudiants tchadiens occupaient toujours, samedi matin 6 mai, l'ambassade du Tchad à Moscou, dans laquelle ils avaient pénétré vendredi matin. Les étudiants, qui se réclament de la « *lutte anti-impérialiste* » et du « *progressisme* », entendent protester contre la politique du général Malloum « *dans tous les domaines* » et demandent le paiement des compléments de bourse interrompu depuis un an et demi, que devrait leur verser le gouvernement de N'Djamena. Ces étudiants, qui appartiennent à la section soviétique de l'Union générale des étudiants stagiaires tchadiens, soutiennent « *la lutte armée légitime du pepuple tchadien, sous la direction de son avant-garde, le Frolinat* ».

Ils ont, d'autre part, fait remettre à l'ambassade de France à Moscou un communiqué, dénonçant l' « *impérialisme français* », qui met en cause « *les liens d'amitié et de coopération entre les peuples français et tchadien* ».

L'occupation a lieu dans le calme, sans que la milice soviétique, qui garde toutes les ambassades, soit à aucun moment intervenue.

L'Union soviétique n'a pas pris officiellement position sur l'intervention française au Tchad, mais les articles de la presse soviétique, qui reprennent en général des informations données par la presse française, permettent de penser que Moscou désapprouve la politique du gouvernement français au Tchad.

D. V.

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Alger dénonce violemment la nouvelle intervention des Jaguar

Les combats se sont poursuivis vendredi matin 5 mai, à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Zouérate, sur le territoire de l'ancien Sahara occidental, entre des unités mauritaniennes et une colonne du Polisario. Celle-ci avait été attaquée par des Jaguar de la force aérienne d'intervention française en Mauritanie qui lui avaient infligé de lourdes pertes. (*Le Monde* du 5 mai). La mise en œuvre des Jaguar a eu lieu à la demande des autorités mauritaniennes qui ont fait valoir que la colonne de maquisards se dirigeait vers Zouérate, cité minière où travaillent environ deux cents cadres et techniciens français employés par la Société nationale industrielle et minière (S.N.I.M.) mauritanienne. On affirme à Paris qu'aucun des appareils chargés de cette mission n'a été touché.

● A ALGER, le Polisario déclare pour sa part, dans un communiqué publié vendredi, que les Jaguar, au nombre de six, sont intervenus « *à deux reprises jeudi 4 mai* » contre des éléments du Front qui « *encerclaient, au Sahara occidental, des troupes marocaines envoyées de Guelta Zemmour et de Dakhla pour opérer un ratissage* ». Toujours selon ce communiqué, deux Jaguar auraient été touchés ; les pertes sahraouies s'élèveraient, selon la même source, à onze morts et sept véhicules détruits et les pertes marocaines à cent douze morts.

Le quotidien *El Moudjahid* dénonce violemment, ce samedi, l'intervention de l'aviation française. Selon le journal gouvernemental, « *l'agression des Jaguar ne peut que constituer un facteur d'envenimement du climat des relations algéro-françaises* ».

El Moudjahid, qui titre en première page, en caractères rouges, « L'aviation française intervient sur ordre exprès de Paris contre les combattants sahraouis », écrit, d'autre part : « *A nouveau, la triple coalition militaire de reconquête coloniale s'étale au grand jour. A nouveau, le gouvernement français s'affirme comme le gendarme impérialiste dans la région, n'hésitant pas à faire couler le sang d'un peuple arabe et africain qui combat pour son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.* »

Les raids des Jaguar, note notre correspondant à Alger Paul Balta, surviennent alors qu'on assistait à une détente dans les relations franco-algériennes. Alger, toutefois, s'inquiétait du maintien des Jaguar dans la région.

Dans le message sur l'état de la nation, qu'il a adressé à l'Assemblée populaire nationale, le 30 avril, à l'occasion de l'ouverture de la session de printemps, le président Boumediène avait accordé une place importante aux relations avec Paris. « *Nous sommes toujours prêts*, avait-il déclaré, *à discuter de tous les problèmes, qu'ils soient économiques, commerciaux ou culturels et à améliorer et développer ces relations sitôt réglés les problèmes politiques et de sécurité que pose la présence militaire française dans la région.* »

« *Aucune négociation ne peut se développer sérieusement comme nous le souhaitons*, avait ajouté le chef de l'Etat, *si une menace étrangère plane dans le ciel de cette partie de l'Afrique et du monde arabe.* »

● A NOUAKCHOTT, la nouvelle de l'intervention des Jaguar a été accueillie avec une satisfaction mêlée de surprise. Personne ne s'attendait plus à ce que les avions français attaquent à nouveau les maquisards, qui ne circulaient plus en territoire mauritanien qu'avec une extrême prudence. On n'exclut pas, dans la capitale mauritanienne, que les opérations de ratissage récemment menées par l'armée marocaine dans la région d'Oum-Dreiga (*le Monde* du 21 avril), centre du Sahara occidental, aient désorganisé les Sahraouis. Cela expliquerait que des unités du Front aient été repérées par l'aviation, alors que les maquisards étaient passés, depuis quelques mois, maîtres en l'art du camouflage. — (*A.F.P.*)

[Selon des informations recueillies à Paris dans les milieux militaires, six avions Jaguar seraient intervenus en deux raids au cours de la semaine écoulée pour appuyer des unités mauritaniennes qui accrochaient les éléments d'une colonne du Polisario, forte d'une trentaine de véhicules, à 150 ou 200 kilomètres au nord de Zouérate.

Par ailleurs, des Jaguar auraient également participé à la fin du mois d'avril à une opération des forces marocaines qui voulaient empêcher une unité du Polisario de se réfugier au Maroc.

Il semble que les combats au Sahara occidental soient entrés dans une nouvelle phase sous l'impulsion d'un état-major maroco-mauritanien assisté par des « conseillers » français et installé à El-Aïoun, capitale du Sahara occidental. Les forces marocaines, après avoir remporté d'importants succès à la mi-avril dans la région d'Oum-Dreiga, poursuivraient leurs opérations de ratissage avec l'aide de l'aviation française.]

DIPLOMATIE

Un compromis américano-soviétique se dessine pour la limitation des armements stratégiques (SALT)

De notre correspondant

Washington. — Les milieux américains bien informés confirment les indications rapportées, jeudi 4 mai, par le *New York Times*, selon lesquelles les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ont fait récemment un pas de plus vers la conclusion d'un nouvel accord sur les armements stratégiques (SALT).

La décision n'est pas encore prise, indique-t-on en haut lieu, mais un marchandage se dessine (1). Washington accepterait le « plafond haut » demandé par Moscou pour la quantité totale de vecteurs (bombardiers, fusées sous-marines et terrestres), à savoir 2 250 unités. En échange, le nombre limite de fusées à têtes multiples serait celui demandé par les Etats-Unis : 1 200, et non pas 1 250 comme le voulaient les Soviétiques.

Le plafond global est supérieur à celui que souhaitaient il y a peu les Américains (2 160) et surtout à celui que M. Carter avait suggéré au début de son mandat (1 800 à 2 000). Il n'en marque pas moins un progrès par rapport aux 2 400 vecteurs dont MM. Ford et Brejnev étaient convenus à Vladivostok en 1974. En outre, il n'implique aucun changement dans l'arsenal des Etats-Unis, alors que les Soviétiques devront, pour se conformer à cette nouvelle limite, désarmer 250 de leurs vecteurs.

Quant au plafond de 1 200 missiles à ogives multiples (MIRV), il laissera la latitude aux Etats-Unis d'équiper 120 bombardiers ou gros avions en missiles « de croisière ». Si le chiffre soviétique avait été retenu, ils n'auraient pu aller au-delà de 70 bombardiers de ce type, sauf à renoncer à certaines de leurs fusées « mirvées » Minuteman 3, Poseidon ou Trident (l'ensemble doit, en effet, rentrer sous la limite de 1 320 vecteurs multiples décidée à Vladivostok).

Ces compromis laissent des marges de manœuvre très confortables aux deux grands. Les Soviétiques, qui tiennent pour des raisons mystérieuses à mettre en chantier un nouveau supermissile à une seule tête de vingt mégatonnes, y seront autorisés. Quant aux Américains, le nombre apparemment modeste qui leur est concédé pour les avions porteurs de missiles « de croisière » ne doit pas faire illusion. Chacun de ces appareils — qui pourraient être des Boeing-747 spécialement aménagés — emportera en effet de 70 à 90 missiles. Une option préparée par M. Brown, secrétaire à la défense, prévoit un total de 100 avions porteurs, correspondant à 6 000 nouvelles ogives nucléaires : autant que tout l'arsenal américain actuel, qui sera ainsi doublé en quelques années. C'est là, écrit le journal des *forces armées* dans sa dernière livraison, « *le plus grand déploiement d'une seule arme dans l'histoire moderne* ».

Américains et Soviétiques semblent d'accord, d'autre part, pour s'accorder mutuellement des « exemptions » à la règle interdisant pendant trois ans la modernisation des missiles existants. Un missile sous-marin pourra être expérimenté de chaque côté (pour les Etats-Unis, il s'agira du Trident 2), ainsi qu'un missile terrestre du côté soviétique (les Américains n'ont pas de plan pour cette période dans ce domaine).

Enfin, le problème du « non transfert » — les Soviétiques tiennent beaucoup à empêcher les Etats-Unis de transférer à leurs alliés les techniques du missile « de croisière » — serait réglé de manière ambiguë, chacun s'engageant à ne pas tourner les dispositions de l'accord, « *même par le biais de pays tiers* ».

Dans ces conditions, le principal litige non encore réglé concerne le bombardier soviétique Backfire — stratégique selon les Américains, incapables d'atteindre les Etats-Unis, selon ses créateurs — et pour lequel Washington souhaite maintenant des assurances plus précises qu'une simple lettre de M. Brejnev.

La mise au point des détails, même sur les questions qui ont déjà fait l'objet d'un accord de principe, demandera encore plusieurs semaines, à moins que les entretiens Vance-Gromyko, fin mai, en marge de l'assemblée générale de l'ONU sur le désarmement, conduisent à des progrès spectaculaires. Il faudra aussi, avant qu'un traité entre en vigueur, gagner la bataille de la ratification au Sénat. Les membres républicains de la Chambre haute ont donné un avant-goût de l'épreuve à venir en endossant tout récemment un pamphlet dévastateur contre la politique étrangère de M. Carter, jugée « *incohérente, inconsistante et inepte* ». Ces sénateurs s'en prennent tout particulièrement au projet d'accord SALT, demandant notamment que « *toute concession à propos des missiles soviétiques lourds soit compensée par des concessions comparables de l'U.R.S.S.* », que le Backfire soit inclus dans la négociation, que le contrôle soit renforcé, etc. Or les sénateurs républicains sont trente-huit, quatre de plus que le tiers nécessaire pour saborder la ratification.

MICHEL TATU.

(1) Le démenti, publié jeudi par la Maison Blanche, ne portait que sur la probabilité d'une prochaine rencontre Brejnev-Carter, annoncée dans le même article (*le Monde* du 6 mai).



PROCHE-ORIENT

Liban

Le nouveau commandant du contingent français se déclare résolu à mettre fin aux infiltrations dans le Sud

De notre correspondant

Beyrouth. — Le général Erskine, commandant en chef de la FINUL, après avoir, en compagnie de son adjoint, le général français Cuq, rencontré, vendredi 5 mai, pendant deux heures, le chef de l'O.L.P., M. Arafat, a annoncé que « *des mesures pratiques avaient été prises pour éviter à l'avenir les accrochages du Sud-Liban, entre les troupes des Nations unies et des éléments armés* ».

Il n'est pas encore possible de juger si l'ambiguïté concernant l'interprétation du rôle de la FINUL au Liban a été levée. Au sein même du Fath, l'aile radicale soutenait encore, vendredi soir, après l'entretien Arafat-Erskine, que la mission des « casques bleus » consistait à interdire le passage des éléments armés par les postes de contrôle établis sur les routes, mais non leur infiltration à travers champs ; encore moins à mener des chasses à l'homme pour retrouver, arrêter et refouler les fedayin qui auraient réussi à se faufiler derrière leurs lignes, comme l'ont fait les parachutistes français.

M. Arafat, qui a réitéré au général Erskine la promesse de coopération qu'il avait déjà faite à M. Waldheim et qui a ordonné l'arrestation des éléments impliqués dans l'incident au cours duquel a été blessé le colonel Salvan, est, selon son entourage, décidé à tenir ses engagements et à prendre la situation en main.

Reste à savoir s'il réussira à contrôler les innombrables mouvements et groupuscules dont bon nombre lui sont hostiles.

Le général Erskine a réaffirmé, vendredi, « *que c'est l'infiltration d'éléments armés dans la région que contrôle la FINUL qui risque de provoquer une confrontation. Un terme doit être mis à cette situation. Nous avons une mission à remplir, et nous devons nous défendre par tous les moyens nécessaires* ». De son côté, le nouveau commandant du contingent français, le lieutenant-colonel Viard, a confirmé que la mission de ses troupes était inchangée : s'opposer à toute infiltration dans la zone placée sous leur responsabilité. Les effectifs de la FINUL sont en train de s'étoffer : six cents Nigérians sont attendus au Sud-Liban ; l'Irlande a accepté de dépêcher un contingent, et les îles Fidji la quasi-totalité de leur armée : six cents hommes sur un total de sept cent soixante-dix.

La FINUL a eu un mort de plus vendredi : un soldat sénégalais tué par l'explosion d'une bombe à fragmentation lancée par les Israéliens au moment de leur offensive. Un autre Sénégalais a été blessé. Cela porte à neuf les morts dans les rangs des « casques bleus ». D'autre part, on signalait des tirs et des explosions à Beyrouth, dans la nuit de vendredi à samedi, entre les quartiers de Chyah (palestino-progressiste) et Ain-Remmaneh (conservateur chrétien) sans qu'il soit possible de prévoir si ces incidents risquaient de prendre de l'ampleur.

LUCIEN GEORGE.

MILLE TROIS CENTS « CASQUES BLEUS » FRANÇAIS

Le détachement français de la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), selon le ministère de la défense, totalise 1 300 hommes répartis de la façon suivante :

600 du 3e régiment de parachutistes d'infanterie de marine de Carcassonne ;

450 du 420e bataillon parachutiste de commandement et de services d'Auch ;

150 du 17e régiment du génie de parachutistes de Montauban ;

80 du régiment d'infanterie de chars de marine de Vannes,

et une vingtaine du 6e régiment d'hélicoptères de combat de Compiègne.

Equipé de l'armement individuel en dotation dans l'armée française (pistolets mitrailleurs Mat-49 et fusils semi-automatiques 49-56), le détachement est renforcé par onze automitrailleuses Panhard équipées de mitrailleuses et de mortiers et trois hélicoptères Alouette-II.

Des mortiers de 120, mitrailleuses de 12,7 millimètres et lance-roquettes de 89 complètent cet armement.

Israël

Varsovie pourrait renouer avec Jérusalem

(Suite de la première page.)

C'est un ton qu'on n'avait pas entendu depuis longtemps à Varsovie et qui contraste singulièrement avec les excès de la campagne « *antisioniste* » de 1968, laquelle avait abouti au départ de Pologne de milliers de citoyens d'origine juive.

En soulignant, comme il l'a fait, la « *contribution des juifs au développement de la culture, de la science et de l'héritage commun polonais* », M. Gierek, s'il n'a pu effacer des écarts de langage antérieurs, rend un hommage tardif mais mérité aux professeurs, médecins, intellectuels de diverses disciplines qui durent quitter leur pays, souvent à contre-cœur, voilà dix ans. De la part du chef du parti, c'est une manifestation de courage moral et politique.

L'évocation du destin commun dans le malheur des juifs et des Polonais avait déjà été l'une des principales caractéristiques des discours prononcés, il y a une quinzaine de jours à Auschwitz, à l'occasion de l'ouverture au public d'une nouvelle exposition permanente dans la partie juive du musée de l'ancien camp d'extermination. Cette cérémonie s'était déroulée simultanément avec la célébration du trente-cinquième anniversaire du déclenchement de l'insurrection dans le ghetto de Varsovie. La présence de M. Nahum Goldmann, président d'honneur du Congrès juif mondial, et de plusieurs invités israéliens, dont M. Gideon Hausner, ancien procureur général et président du conseil de l'institut Yad-Wachem, y avait été fort remarquée.

Non moins étonnante : la publication par le journal *Zycie Warszawy* d'une longue interview de M. Goldmann, dans laquelle celui-ci avait remercié les autorités polonaises pour « *la préparation technique et politique* » de sa visite, et où également il appelait, de ses vœux « *l'ouverture dans les relations judéo-polonaises d'un chapitre nouveau, qui se fonde avant tout sur les souffrances communes subies sous le fascisme hitlérien* ». M. Goldmann avait été reçu par M. Jablonski, le chef de l'Etat polonais.

Si bien des obstacles s'opposent encore à la reprise des relations diplomatiques avec Israël, il n'est pas niable, en tout cas, qu'un changement de climat psychologique et politique vient de se produire à Varsovie, qui facilitera, sans aucun doute, le rapprochement futur.

MANUEL LUCBERT.

ASIE

Inde

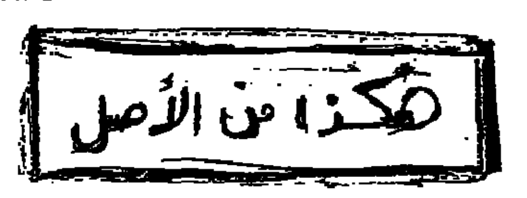
M. SANJAY GANDHI EST EMPRISONNÉ POUR UN MOIS

New-Delhi (*A.F.P.*) — Par ordre de la Cour suprême indienne, M. Sanjay Gandhi, le fils cadet de l'ancien premier ministre, a été emprisonné vendredi 5 mai pour une durée d'un mois (dernière édition du *Monde* du 6 mai). Il a demandé à bénéficier de meilleures conditions de détention que lors de sa précédente incarcération ; il avait en effet été arrêté une première fois en juillet dernier, puis libéré sous caution.

C'est l'administration de New-Delhi qui a déposé une plainte contre lui et qui a demandé à la Cour surême d'annuler sa libération sous caution. Dans sa requête, l'administration précisait que le délit pour lequel il est poursuivi « *est punissable de l'emprisonnement à vie* ».

Le fils de Mme Gandhi est accusé d'avoir « *conspiré* » et détruit les épreuves et le négatif du film *Kissa Kursee Kaa*, qui décrivait sous le mode satirique l'ascension d'un politicien arriviste.

M. Sanjay Gandhi s'était fait, quand sa mère était au pouvoir, le champion de la campagne de stérilisation à l'échelon national. Les excès de cette campagne avaient suscité des émeutes et sont considérés comme une des principales raisons ayant entraîné la chute de Mme Gandhi et la défaite du parti du Congrès aux dernières élections générales.



Le Monde

société

AU CONGRÈS DES NOTAIRES

L'égalité des époux et les régimes matrimoniaux

Le soixante-quinzième congrès des notaires de France, qui se tient à La Baule du dimanche 7 au 10 mai, traite du statut matrimonial du Français. Les travaux ont commencé dès la fin de 1976, mais entre-temps la question est venue à l'ordre du jour dans la perspective d'une nouvelle réforme.

Le droit actuel résulte d'une loi assez récente, celle du 13 juillet 1965 qui a réalisé un certain équilibre entre des tendances contradictoires : indépendance des époux, d'une part, protection des intérêts du conjoint et de la famille, d'autre part. Les précédentes tentatives avaient toutes échoué parce qu'elles étaient jugées trop timides ou trop audacieuses. C'est dire qu'il n'était pas aisé de rénover cet ensemble de règles qui, depuis 1804, avait maintenu la femme dans une situation d'infériorité plus ou moins marquée. En 1965, la loi a laissé au mari quelques prérogatives, à la femme quelques privilèges.

Dans le but d'assurer une plus grande égalité entre les époux, des voix se sont élevées pour demander la suppression de ces dernières différences.

Le notariat qui, depuis plus de vingt-cinq ans, choisit pour sujet de ses congrès des questions d'intérêt général, peut aider à éclairer le débat. Son rôle, naturellement, n'est pas de décider pour le législateur. Il lui appartient d'expliquer aux intéressés les données exactes d'un problème complexe et obscurci par bon nombre d'idées fausses, et d'indiquer les conséquences des changements envisagés. C'est l'occasion pour les notaires de mettre à la disposition du public les enseignements tirés de leur pratique quotidienne.

1. — LES ORIENTATIONS POSSIBLES

Pour rendre à la femme une situation égale à celle de son mari, on peut hésiter entre deux solutions.

La plus simple serait de considérer les époux comme séparés de biens, en faisant abstraction du lien du mariage dans le domaine patrimonial. Certains droits étrangers connaissent ou ont connu ce système. C'est le cas des droits anglo-saxons, qui l'ont jugé jusqu'à une

par
M° J.-F. PILLEBOUT (*)

époque récente particulièrement adapté à deux catégories d'époux : les ménages modestes, en permettant à la femme de soustraire ses propres salaires à l'emprise d'un mari parfois buveur, les conjoints très riches qui préfèrent ne pas confondre leurs patrimoines. En France, le régime de la séparation de biens prédomine comme régime conventionnel adopté par contrat de mariage (les contrats de mariage correspondent seulement à 10 % des mariages), mais surtout dans le sud de la France. Peut-être faut-il trouver l'explication dans des raisons historiques déjà anciennes : avant le code civil, la France méridionale était imprégnée de l'influence du droit romain, et à Rome les époux étaient séparés de biens.

Le plus grave inconvénient de ce régime est l'injustice qui en résulte lorsqu'un seul des époux s'enrichit. Malgré l'assistance directe ou indirecte qu'il a pu lui prêter, le conjoint ne peut profiter de cet enrichissement. En cas de divorce, la loi récente a atténué cette iniquité par une « prestation compensatoire ». Mais ce n'est qu'un palliatif qui n'existe pas en cas de décès et prouve que le régime dans toute sa rigueur n'est pas suffisant.

C'est pourquoi la proposition de réforme qui traduit le plus la tendance séparatiste, celle de M. Jozeau-Marigne, ne va pas jusqu'à supprimer le partage de l'enrichissement des époux qu'assure le régime de la communauté. Elle se contente d'instaurer la séparation des pouvoirs pendant le mariage : chaque époux gérerait seul les biens acquis par lui

Cette modification ne donnerait pas satisfaction à la demande qui est sans doute la plus nette et la plus vigoureuse, celle des agricultrices. Constatant que, dans la plupart des exploitations agricoles, mari et femme contribuent à part égale à la direction de l'affaire, les agricultrices revendiquent la qualité de « chef d'exploitation » au même titre que leur mari. Pour répondre à cette demande, il faut tourner le dos à la tendance séparatiste et renforcer la communauté qui est le régime légal actuel.

Ce régime, d'origine ancienne et un peu mystérieux s'est développé et s'est précisé à partir du seizième siècle, à une époque où la femme pour diverses raisons était de plus en plus soumise au mari et finalement considérée comme incapable. Ce vice originaire a pu faire douter que la communauté de biens soit compatible avec une égalité entre époux. La loi du 13 juillet 1965 y est pourtant presque parvenue. Il suffirait de conférer à la femme les mêmes pouvoirs qu'au mari sur les mêmes biens pour arriver à une égalité complète. Ainsi la femme collaborant à la profession de son mari pourrait le faire avec une qualité reconnue, la femme travaillant au foyer ne serait pas privée de tout pouvoir de principe. L'union des personnes serait renforcée par celle des biens.

2. — LA LIBERTÉ NÉCESSAIRE

Quelle que soit la voie retenue pour cette réforme, il est indispensable que le législateur utilise, pour la mettre en œuvre, des règles soigneusement étudiées et adaptées à ce que l'on appelle généralement le « droit de famille ». L'expérience montre que la loi échoue souvent dans ce domaine. Dès 1907, le législateur avait institué le système des biens réservés de la femme, dont elle avait seule la gestion, même dans le régime de la communauté. Ce système est presque resté lettre morte. Par prudence chacun demandait la signature du mari, et la femme n'a pas trouvé l'indépendance souhaitée. Sans doute le législateur n'avait-il pas été assez net ; toutefois, à l'être trop, il risquerait aujourd'hui de jeter le trouble dans un mécanisme délicat où tout se conjugue : les mœurs, les habitudes, les réactions des personnes qui passent contrat avec les époux... S'il intervient, puisse-t-il le faire en respectant la liberté des époux ! A une époque où le droit civil est de plus en plus encombré de règles impératives parfois sévèrement sanctionnées par la loi pénale (comme si le législateur craignait de ne pas être entendu), le droit familial laisse une place croissante à la volonté individuelle. Ainsi, avant 1965, le régime matrimonial ne pouvait pas être changé pendant le mariage (principe de l'immutabilité des conventions matrimoniales). Depuis la réforme, les époux peuvent décider de le modifier si les circonstances l'exigent. L'accord du juge est encore nécessaire, il pourrait paraître superflu demain.

Une réforme devrait donc rassurer les tiers sur l'autonomie réelle de chaque époux, mais respecter la volonté des époux, à qui revient le droit d'aménager librement leur existence.

A vouloir trop régenter, le législateur donnerait au mariage une apparence de carcan qui pourrait décourager les jeunes de s'y engager.

Il risquerait aussi de n'être pas suivi si ses prescriptions étaient trop impérieuses. Son souci ici plus qu'ailleurs, doit être l'efficacité. La difficulté est d'autant plus grande que le problème déborde largement le domaine du droit. Le notaire le sait bien : consulté par un époux en conflit avec son conjoint, il ne songe pas à ouvrir le code civil. Il cherche seulement si l'entente peut être rétablie dans le ménage.

Enfin, si l'on veut un régime matrimonial légal satisfaisant pour le plus grand nombre, il faut que les règles puissent être « adaptables » aux cas particuliers. Les époux sont mieux placés que quiconque pour le faire. A défaut, le législateur devrait se lancer une fois encore, mais dans un domaine jusqu'alors épargné, dans l'impossible réglementation des détails. Ce qui serait le meilleur moyen de faire une loi illisible.

(*) Notaire associé, rapporteur général du 75° congrès des notaires de France.

MOURIR POUR ÊTRE CRU

Non, Taouès, la petite Algérienne qui habitait le « quartier des miracles » à Soissons, ne s'est pas suicidée, à dix-huit ans, parce qu'on l'avait violée. Cela, c'est seulement ce que prétendent les bonnes sœurs du M.L.F., occupées à récupérer un acte qu'elles sont bien incapables de comprendre, parce qu'elles ne peuvent le concevoir, elles qui ne mourraient pour rien au monde.

Taouès s'est tuée parce que nul ne l'avait crue. C'est de ne pas être cru que l'on meurt.

Cocteau disait qu'il ne voulait pas être aimé, mais être cru, que c'était l'important. Cette enfant était douée d'une âme trop grande pour les limites d'un esprit que son milieu oppressait au-dedans comme au-dehors. Mais rien n'en parut aussi longtemps qu'elle fut seulement mal aimée. De n'être pas crue, fut la violence autrement plus forte que le viol.

Un personnage de la *Guerre civile*, de Montherlant, Acilius, dit au premier acte de la pièce : « *Il est horrible de n'être jamais cru. Faut-il donc se faire tuer, pour prouver qu'on est sincère ?* »

Acilius se tue lui-même à la dernière scène, devant ceux dont la lâcheté le nargue, après qu'il fut pris.

Dans l'univers diabolique, c'est-à-dire mensonger, qu'est le nôtre — et dont nos bonnes sœurs ne diffèrent guère, — la petite Algérienne de Soissons est une petite Romaine qui nous laisse cet acte où elle est aussi mal connue qu'elle put l'être, un dur moment, dans son corps. Un acte aussi exploité, aussi violé que son corps.

Ph. DE SAINT-ROBERT.

ORGANISÉE PAR LE MOUVEMENT « ARCADIE »

Une exposition sur l'homosexualité à Besançon

De notre correspondant

Besançon. — Une exposition consacrée à l'homosexualité s'est ouverte le 15 avril au Centre municipal de recherche et d'information (CRI) de Besançon. Organisée par le groupe bisontin du mouvement homophile Arcadie, elle se prolongera jusqu'au 31 mai.

Les élus (Union de la gauche) de la ville sont, selon M. André Baudry, fondateur d'Arcadie, les premiers à avoir mis des locaux et des animateurs à la disposition des homophiles de ce mouvement, et des femmes homosexuelles de Besançon. Le conseil municipal s'est toutefois réuni auparavant pour en débattre. Ce n'est pas habituel quand il s'agit seulement d'accorder l'autorisation d'utiliser une salle.

Arcadie a souhaité traiter le sujet avec « *la rigueur la plus scientifique possible, sans en exclure toute passion* ». L'exposition présente des statistiques sur l'homophilie dans le monde, une rétrospective historique invoquant les prédécesseurs célèbres, de Sapho à Gide, des recueils de témoignages et des analyses sur la vie sociale affective et psychique des homosexuels, et une série d'exemples des comportements de la société à leur égard : l'adolescent mis à la porte du domicile familial, le salarié dont l'avancement est systématiquement refusé, la sévérité discriminatoire des lois et de la justice.

Les organisateurs ont prévu plusieurs débats et conférences. Le 22 avril, il a été question de la libération des homosexuels dans différents pays. On a ainsi appris que l'image « permissive » que donnaient New-York, Los Angeles, San-Francisco, était loin de représenter l'attitude générale d'une société américaine marquée par le puritanisme et l'apologie de l'homme « viril », « protecteur » et « séducteur », ainsi que celle de la femme « faible » et « soumise » devant lui.

Au cours du mois de mai, un prêtre, des philosophes, un psychothérapeute, un psychophysiologue, biochimiste, un sexologue, des juristes, aborderont dans des conférences ou des « tables rondes » différents aspects de l'homosexualité, tandis qu'un cinéma voisin du CRI projettera plusieurs films.

Arcadie et les femmes homosexuelles réussiront-ils, par cette série de manifestations, atténuer l'hostilité qui s'exerce envers eux et qu'ils estiment fondée sur l'ignorance ? Un cahier est à la disposition des visiteurs. Il contient certes des quolibets, mais les marques de compréhension y sont plus nombreuses. Les organisateurs sont fiers d'avoir vu « *des familles venir avec leurs enfants* ».

CLAUDE FABERT.

Mme LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Dans une lettre adressée au mensuel *F Magazine*, M. Patrick Bachellerie, conseiller technique au cabinet de Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'État chargée de l'emploi féminin, donne les précisions grammaticales suivantes :

« *Il est mentionné, dans un article paru dans le numéro du mois d'avril, que la coutume veut que l'on dise « Mme le ministre » bien que les grammairiens soient unanimes pour reconnaître aisément la validité de la dénomination « la ministre »...*

» *Pour l'information de vos lecteurs, Mme Nicole Pasquier me charge de vous préciser qu'elle a tenu, dès son entrée en fonctions, à se faire appeler « Mme la secrétaire d'Etat.* »

Après l'assassinat de François Duprat

M. J. PIERRE-BLOCH : une victime du laisser-aller.

Dans *le Droit de vivre*, organe de la LICA, M. Jean Pierre-Bloch écrit :

« *En France, des meurtriers de travailleurs nord-africains sont acquittés par les tribunaux, des appels criminels sont lancés contre les immigrés, des juifs ou des tziganes. Aux violences des uns répondent les violences des autres. Petit à petit, au pays de Descartes, de la Déclaration des droits de l'homme, s'installent l'anarchie et le règne du règlement de comptes politique.*

» *François Duprat a été la victime du laisser-faire, laisser-aller dans lequel nous vivons. D'autres l'ont précédé. D'autres risquent de connaître son sort si les autorités continuent à fermer les yeux. François Duprat n'était pas des nôtres, peu s'en faut, mais nous réprouvons son meurtre, que rien ne peut justifier. Comme nous avons condamné hier et que nous condamnerons demain tout individu ou groupe qui voudrait attenter à la vie de quelqu'un pour assouvir une vengeance politique.*

» *Oui, c'est vrai : nous sommes prêts à nous battre et à mourir pour permettre à nos adversaires de dire ce qu'ils pensent en toute liberté dès lors qu'ils ne font pas l'apologie du crime ou qu'ils n'entretiennent pas la haine raciale.*

» *François Duprat était un adversaire de nos idées. Nous ne le considérions pas comme un ennemi. Le crime dont il a été la victime est inqualifiable.* »

JEUNESSE

La rencontre à Vézelay des guides et scouts de France

Sous le titre « Scouts toujours », *nous avons rendu compte dans* le Monde *du 18 avril de la réunion à Vézelay (Yonne) de mille six cents guides et scouts de France. Nous avons reçu à propos de ce compte rendu une lettre de l'abbé Hervé Caraes, aumônier diocésain de ces deux mouvements dans le Finistère. L'abbé Caraes nous reproche en particulier de n'avoir cité que partiellement la « lettre de Vézelay » rédigée par les participants au cours de cette rencontre.*

« *Scouts, toujours* » ou « *Le pouvoir du sourire* », ce n'est pas méchant comme titre. Et le petit côté acidulé, c'est pas nécessairement mauvais, c'est le goût des pommes bretonnes ! Et on ne demande pas à un journaliste d'être le porte-parole servile d'un mouvement, fût-il le mouvement qu'on aime bien. Et on ne peut pas lui en vouloir d'avoir cité des phrases « gentilles » de la lettre.

Mais il n'y avait pas que ces phrases, il y avait aussi celles-ci : « *Mal aimés des associations adultes et des municipalités* » ; ou bien : « *Trop souvent aussi les bénévoles ne sont utilisés que comme des outils et se font récupérer de toute part* » ; « *Nous voulons que notre engagement soit lucide et conscient, c'est pourquoi nous décidons de nous informer pour informer les autres* ». Elles sont inséparables des précédentes.

L'approche pratique des problèmes, telle que la propose le scoutisme aux « aînés » du mouvement, est-ce automatiquement de l'action individuelle ou de l'apolitisme ? L'affrontement au pouvoir — et singulièrement le pouvoir adulte — c'est une sacrée éducation politique, ne croyez-vous pas ? Et s'il ne se passe plus rien dans les écoles (je suis aussi aumônier scolaire), c'est bien parce que les jeunes savent que le rapport de forces leur est par trop défavorable !

Vous attribuez aux jeunes du scoutisme un regard plus moral que politique ; mais n'est-ce pas un peu le propre de cette génération lycéenne ? (...) Univers contrasté que celui des jeunes de seize - dix-huit ans, dix ans après mai 68. Et dans cet univers, les aînés du scoutisme sont-ils plus « dépolitisés » que les autres ?

SCIENCES

● *Le lancement du satellite européen* expérimental de télécommunications O.T.S., initialement prévu pour le jeudi 4 mai et reporté à la suite d'anomalies de fonctionnement *(le Monde* du 5 mai), pourrait avoir lieu, lundi 8 mai, vers 19 heures, heure locale (1 heure du matin mardi, 9 heures de Paris). La NASA espère pouvoir commencer le compte à rebours dans la matinée de lundi.

AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION LAGARDE

Les parents dans la course...

De notre envoyé spécial

Royan. — Tee-shirts au blason de la fédération, shorts fraîchement repassés, survêtements proprets ou pantalons retroussés sur des jambes d'albâtre, une centaine de parents de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) s'étaient échappés, vendredi 5 mai, du palais où ils tiennent congrès à Royan, pour aller participer à une course-relais sur la place Renaissance. Le congrès, président en tête, s'est transporté sur les lieux de la compétition. Car si tous ne couraient pas, tous brûlaient de démontrer que le sport à l'école est négligé. La veille, M. Christian Germinet, responsable de la commission sportive de la PEEP, n'avait-il pas déploré que le sigle E.P.S. ne veuille plus dire « *Education physique et sportive mais Elèves privés de sport...* » ?

Cette revendication « du sport *pour tous les élèves* » n'est pas nouvelle de la part de la PEEP. En décembre 1976, M. Lagarde en avait entretenu le président de la République. Le 21 décembre 1977, les dirigeants de la Fédération rappelaient que, pendant l'année scolaire 1976-1977, quatre-vingts établissements secondaires n'ont dispensé aucune heure d'éducation physique à aucun élève.

Alors, comme l'an dernier au cours du congrès de Tours, on a mis les vêtements de sports et ... invité la télévision. Une nuance toutefois : à Tours le « cross » avait eu lieu dans l'enceinte universitaire. Cette année, à Royan, la « récréation sportive » s'est déroulée en plein centre de la ville, sous les yeux de la population. Le témoin du relais est désormais passé à M. Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, à qui M. Lagarde s'apprête à demander de nouvelles créations de postes de professeurs d'éducation physique et les moyens d'aménager le temps de la détente et des activités physiques pour les élèves.

CHARLES VIAL.

MÉDECINE

Au congrès de la médecine du sport

CRÉATION D'UN ORGANISME DE LUTTE ANTI-DOPAGE

Au cours d'un congrès réuni à Dijon par la Société française de médecine du sport, il a été annoncé qu'un organisme de coordination pour la lutte anti-dopage allait être créé sur l'initiative du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. Cet organisme comprendra un pool de médecins et de commissaires fédéraux.

La loi du 1er juin 1965, selon laquelle est condamné pour dopage « *quiconque a sciemment, en vue ou au cours d'une compétition, utilisé des substances pour améliorer sa performance* », est trop facilement détournée aujourd'hui, ont estimé les congressistes, pour qu'on n'envisage pas une condamnation légale plus énergique et plus précise de tout contrevenant.

RECTIFICATIF. — Il était indiqué par erreur dans un article sur l'homéopathie (le *Monde* daté 23-24 avril) que seules les facultés de Lille et de Besançon avaient organisé un enseignement officiel dans cette discipline. En fait, le premier enseignement officiel d'homéopathie a été institué, à Lyon, en 1976, au bénéfice des pharmaciens dans le cadre d'une attestation d'études de troisième cycle sous l'égide du professeur Netien. Quant à l'enseignement officiel d'homéopathie exclusivement pharmaceutique organisé à Lille, il est le fait non de la faculté de médecine mais de l'Institut d'éducation permanente de l'université de Lille-2, financé, seulement en partie, par le ministère des universités.

D'autre part, alors qu'il était indiqué dans cet article que les consultations d'homéopathie restaient entièrement à la charge des assurés sociaux, en fait, celles-ci sont, chez un petit nombre de médecins homéopathes conventionnés, remboursées en partie.

ÉDUCATION

Au cours d'un entretien avec le secrétaire général de la FEN

M. BEULLAC SE DÉCLARE FAVORABLE A LA RÉSORPTION DE L'AUXILIARIAT

M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), a rencontré, vendredi 5 mai, le ministre de l'éducation. Un premier entretien avec M. Christian Beullac avait eu lieu le 17 avril. « *Cette rencontre avait pour but*, a déclaré M. Henry, *d'écouter les réponses du ministre.* » Elle a été l'occasion, d'après le secrétaire général, d'une importante confirmation : M. Beullac s'est engagé à demander au gouvernement la transformation de sept mille cinq cents emplois en postes de titulaires. Cet engagement ouvre la voie à la titularisation des maîtres auxiliaires et à la résorption de l'auxiliariat.

Des risques de « fichage »

M. Henry a, d'autre part, annoncé l'ouverture d'un ensemble de négociations portant sur la formation continue, la formation initiale, les personnels non enseignants, les relations entre les ministères de la santé et de l'éducation. En ce qui concerne le dossier scolaire, M. Henry, qui n'est pas opposé à tout dossier pédagogique pour le « suivi » de l'élève, a renouvelé l'inquiétude de la Fédération sur les risques de « fichage » que comportait le dispositif voulu par le précédent ministre de l'éducation.

« *M. Beullac aura-t-il les moyens de sa politique ?* » C'est l'interrogation qui planait sur l'entretien. « *Le ministre et le gouvernement s'exposeraient à un certain nombre de déboires si l'ouverture d'aujourd'hui ne se traduisait que par des mots...* », a déclaré le secrétaire général de la FEN.

● *Les quarante-sept enseignants du groupe scolaire « la Sablonnière »* du Mans seront en grève lundi 8 mai. Ils entendent ainsi, d'après un communiqué du Syndicat national des instituteurs, « *se solidariser avec leur directeur injustement agressé* ». Le directeur de l'établissement a, en effet, été giflé par la mère d'une élève après que cette dernière eut été retenue dans son bureau pour avoir perturbé la classe. — *(Corresp.)*

JUSTICE

RÉUNIS EN CONGRÈS A ROUEN

Les Jeunes Avocats s'inquiètent de l'érosion du pouvoir judiciaire

Rouen. — « L'érosion du pouvoir judiciaire. » C'est sur ce thème que la Fédération nationale des unions de jeunes avocats, réunie en congrès à Rouen, avait choisi d'axer ses discussions, vendredi 5 mai, à Rouen. Vaste programme, serait-on tenté de dire. Car ce problème d'un pouvoir judiciaire érodé — ou, exprimé d'une autre façon, celui de l'équilibre des pouvoirs — est probablement de tous les régimes et de toutes les époques. Aussi bien, le fait pour des jeunes avocats de choisir un tel thème était-il moins la volonté de trouver une solution immédiate à un sujet éternel que le moyen de manifester des préoccupations réelles et profondes. En ce sens, il faut tenir pour parfaitement représentative cette conclusion tirée par l'un des participants qui devait parler « de congrès des inquiétudes et des inquiétudes graves, devant le péril qui menace les Français dans leurs libertés essentielles ».

Car pour les jeunes avocats — pour d'autres aussi — le péril existe. D'autant plus menaçant que l'érosion se fait plus forte. Sur ce plan, les congressistes avaient choisi d'en dénoncer deux formes : l'érosion, par le bas, d'un pouvoir judiciaire aux prises avec un pouvoir administratif de plus en plus gourmand ; l'érosion, au sommet, d'un pouvoir judiciaire confronté à l'interventionnisme croissant du pouvoir politique.

De notre envoyé spécial

La première forme de cette érosion sera donc celle d'une justice dépouillée par ce que les congressistes ont appelé la « para-justice » rendue par l'administration. Cette justice parallèle a de multiples formes : commissions administratives, conseils, comités. Elle est, semble-t-il, de nature proliférant, au point que les auteurs du rapport, l'Union des jeunes avocats d'Angers, ont dû renoncer à en établir la liste exhaustive.

Elle est surtout d'un fonctionnement inquiétant, pour les libertés individuelles, car elle supprime la garantie offerte par le débat public et refuse les droits élémentaires de la défense, notamment l'accès au dossier et la représentation par avocat. Le rapporteur, M. de la Bretesche, a cité de nombreux exemples de ces commissions qui, sans entendre le conseil du citoyen concerné, prennent des décisions sans recours possible : ainsi les commissions chargées de décider les fermetures administratives et celles qui décident des retraits de permis de conduire. Ou celle, siégeant à Paris, qui s'occupe de « juger » les chauffeurs de taxi poursuivis pour faute professionnelle. Il aura fallu qu'un avocat en force la porte pour qu'aujourd'hui les droits de la défense y soient respectés.

Demain comme hier

Il peut arriver aussi qu'une telle commission s'abrite derrière le paravent d'une fausse respectabilité judiciaire. Ainsi les commisions des expulsions, présidées certes par un magistrat, mais dont les décisions sont prises en réalité par un fonctionnaire de l'administration préfectorale. Cette forme de cautionnement — « de prostitution », dira même un un intervenant — est apparue d'autant plus grave aux congressistes que les appels formulés contre les décisions rendues par cette commission n'ont pas caractère suspensif et que le recours, par exemple devant le Conseil d'Etat, même s'il aboutit favorablement, intervient lorsque la personne qui conteste la mesure d'expulsion la frappant, a déjà été expulsée.

Devant ce travail de sape du pouvoir administratif qui non seulement traduit une méfiance à l'égard du pouvoir judiciaire, mais aboutit à lui retirer un grand nombre d'affaires pour créer ses propres instruments répressifs, les jeunes avocats ont décidé de réagir : en demandant, soit la suppression de ces commissions administratives, soit que leur soit retiré le droit à la décision répressive qui ne peut appartenir qu'au pouvoir judiciaire.

Sur ce sujet, la F.N.J.U.A. rejoint le Syndicat de la magistrature, qui avait examiné et condamné de telles pratiques lors de son congrès, en 1977. Elle précède l'Union syndicale des magistrats, qui se propose d'inscrire le problème à l'ordre du jour de son prochain congrès.

La seconde partie du débat, vendredi 5 mai, portait sur la deuxième forme d'érosion du pouvoir judiciaire, cette fois directement au contact du pouvoir exécutif et donc du pouvoir politique. Ainsi que le soulignait le rapport établi par MM. Allemand (U.J.A. de Marseille) et Mathieu (U.J.A. d'Aix-en-Provence), plusieurs affaires récentes ont posé le principe même de l'indépendance des magistrats du parquet par rapport au pouvoir politique.

En réalité, c'est davantage le statut « ambigu » du parquet qui a fait d'objet des débats. Faut-il consacrer la dépendance du parquet envers le pouvoir exécutif ou, au contraire, s'efforcer d'élaborer un statut consacrant son indépendance. Ces deux positions extrêmes ont trouvé leurs défenseurs : plusieurs jeunes avocats adoptant des positions maximalistes ont, en effet, souhaité *« pour que cesse l'ambiguïté et pour qu'enfin soient limités les pouvoirs exorbitants et inégalitaires du parquet par rapport aux droits accordés à la défense »* que les magistrats du parquet soient rattachés au ministère de l'intérieur avec statut de fonctionnaires. Proposition ou rumeur de projet qui, émanant de la Chancellerie, il y a quelques mois à peine, avait provoqué une levée de boucliers notamment de l'Union syndicale des magistrats : l'autre proposition serait donc de fournir aux magistrats du parquet un statut garantissant son indépendance.

Entre ces deux extrêmes, c'est probablement la position exprimée en tant qu'observateur par M. Michel Jéol, ancien sous-directeur au ministère de la justice, avocat général à Paris, qui aura retenu la plus large adhésion. Il s'agirait, pour mettre un terme au mélange des genres et notamment à cette confusion trop fréquente entre magistrats du parquet et magistrats du siège, confusion souvent perceptible au niveau du juge d'instruction, de donner aux magistrats du parquet un statut de fonctionnaire au sein du ministère de la justice : ce statut ne serait pas moins protecteur que celui qui est attribué aujourd'hui, mais il préciserait davantage les rôles.

En somme, il faudrait que soit réellement créés deux corps de magistrats : ceux qui seraient les porte-parole du pouvoir exécutif et ceux qui, véritablement, arbitreraient et jugeraient. Deux corps de magistrats, parallèles, avec un minimum de passerelles et où, notamment, on devrait, dès le départ, faire un choix définitif de carrière, sans passage possible de l'une à l'autre.

Solution séduisante, mais dont on peut douter qu'elle fasse l'unanimité, tant à la chancellerie qu'auprès des premiers visés, les magistrats du parquet. Les déclarations de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux — venu dans la soirée témoigner *« l'importance primordiale »* qu'il apporte à la profession d'avocat et affirmer *« que sa politique serait demain, comme elle l'était hier, une politique de concertation »*. — n'ont sur ce plan donné aucune indication.

PIERRE GEORGES.

M. PEYREFITTE : le droit d'asile n'est pas remis en question.

Répondant à une question qui a été posée, vendredi 5 mai, au congrès de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (F.N.U.J.A.), M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a indiqué, à Rouen, les limites dans lesquelles la Convention européenne sur la répression du terrorisme serait appliquée par la France en cas de ratification. *« La France a signé la Convention européenne mais en exprimant des réserves au niveau de son application. Les mesures doivent s'inscrire dans le respect des libertés et ne doivent pas porter atteinte au droit d'asile. Le droit d'asile est inscrit dans la Constitution. Il n'est absolument pas remis en question. Il faut savoir répondre aux défis qui nous sont lancés, mais sans s'abandonner à l'affolement ni à la précipitation. »*

● *Une dizaine d'insoumis* venus manifester devant le ministère de la justice, place Vendôme, à Paris, vendredi 5 mai, pour protester contre les *« procès en cours à l'encontre des objecteurs »*, ont été interpellés par la police. Ils ont été relâchés dans la soirée, après vérification d'identité.

● *Pour entraves à l'exercice du droit syndical*, l'ancien directeur de la caisse primaire d'assurance-maladie de la Marne, M. Yves Varache, quarante-huit ans, s'est vu confirmer, vendredi 5 mai, par la deuxième chambre correctionnelle de la cour d'appel de Reims les 500 francs d'amende que lui avait infligé, le 16 janvier dernier, le tribunal de grande instance de la ville et les 600 francs de dommages et intérêts obtenus par les syndicats F.O. et C.F.D.T., parties civiles dans cette affaire.

La caisse primaire d'assurance-maladie a été, en revanche, déchargée des amendes auxquelles elle avait été condamnée solidairement avec son directeur. — *(Corresp.)*.

CHÈRE BICYCLETTE

M. Jean Cosme possède une bicyclette. Funeste bicyclette. *« Une incroyable histoire de vélo »*, comme dit le justiciable Cosme. Car les foudres de la justice se sont abattues par deux fois sur le vélocipède et son propriétaire. Lourdement.

Au mois de mai 1977, le tribunal d'instance de Versailles, présidé par Mme Georgette Geille, examine la plainte des époux Rodionoff. Ces derniers, qui résident dans le même immeuble que M. Cosme, lui reprochent d'entreposer le vélo du litige dans un local commun qui donne accès à leur propre débarras.

Le véhicule qu'inventa le baron Drais attente-t-il à la quiétude de M. et Mme Rodionoff ? Gêne-t-il leur libre accès au débarras ? Le tribunal ordonne au syndic de copropriété de l'immeuble de payer et à M. Cosme de rembourser aux victimes du moderne célérifère 3 500 francs de dommages-intérêts. La barre qui supportait l'objet du délit doit disparaître.

Enfin, M. Cosme ne devra plus déposer dans le local d'accès au débarras l'engin perturbateur. Sous peine d'avoir à verser *« 150 F d'astreinte par jour de retard »*. La barre de suspension est bien ôtée. Mais les époux vélophobes veillent. Le 9 septembre et le 24 octobre 1977, un huissier sollicité par eux est mis en présence de l'horrible réalité : *« A gauche, en entrant dans le local dont il s'agit, je constate la présence d'une bicyclette de couleur jaune... »*

Malheur à M. Cosme, cette fois ! La justice est de nouveau saisie. Le même tribunal, présidé par le même magistrat, abandonne toute clémence à l'égard de la bicyclette diabolique et de son cavalier. M. Cosme n'a déposé que de loin en loin, et à quelque 3 mètres de la porte du débarras, son engin ? Qu'à cela ne tienne. Dame justice prend sa plume et calcule le prix de la désobéissance : du 23 mai au 24 octobre 1977, cent cinquante-cinq jours d'impudence que multiplient 150 F égalent 23 250 F. Avec quelques menus frais annexes, le montant de l'addition atteint 24 161,20 F.

Atterré par la lourdeur de la condamnation, M. Cosme a d'abord songé au suicide. Puis, repoussant l'idée d'un vélo aussi ruineux pour lui (et lucratif pour M. et Mme Rodionoff), il vient de faire appel de ce second jugement. — M. K.

Hyperglycémie mortelle : deux médecins condamnés

Le docteur Jacqueline Massias, cinquante-deux ans, directeur d'un laboratoire d'analyses médicales à Saint-Mandé, et son assistante, le docteur Christiane Prévost, quarante-sept ans, ont comparu vendredi 5 mai devant la seizième chambre correctionnelle de Paris sous l'inculpation d'homicide involontaire pour avoir administré à une patiente du fluorure de sodium, un produit toxique, à la place de glucose.

Mlle Marie-Armelle Dyonis du Séjour, trente ans, bibliothécaire, subissait, le 25 novembre 1974, un test d'hyperglycémie consistant en l'absorption de 50 grammes de glucose afin de vérifier, une heure après, les réactions de l'organisme. Elle se portait bien, et le test devait servir à établir un simple bilan de santé. Un quart d'heure plus tard, elle était prise de vomissements, et elle devait mourir une heure après. L'analyse des viscères révélait une intoxication par le fluor : de 18 à 38 grammes, alors que la dose mortelle est de 3 grammes.

L'expert toxicologiste, le professeur Lebreton, a expliqué que ce fluor utilisé comme anticoagulant du sang, a encore provoqué, cette année, deux accidents mortels dans des laboratoires d'analyses. Dans le cas présent, il était pourtant difficile, a-t-il dit, de confondre une solution de glucose, parfaitement limpide, avec une solution ou plutôt un mélange de fluorure et d'eau, ayant l'aspect d'une bouillie.

Le professeur Lebreton a ajouté que les praticiens ont fort mal réagi après l'accident. Au lieu de pratiquer aussitôt un lavage d'estomac, ils ont, au contraire, fait une piqûre antispasmodique pour arrêter les vomissements qui pouvaient être libérateurs. Cela n'a laissé aucune chance de survie à la victime.

Jugement le 19 mai.

Faits et jugements

Non-lieu pour l'adolescent qui s'accusait du meurtre de ses parents adoptifs.

Marseille. — René R..., dix-sept ans, qui avait avoué aux policiers de la première brigade territoriale de Marseille être le meurtrier de ses parents adoptifs, Jean et Christine Ghisolfo, trouvés morts de cinq coups de feu, à leur domicile de Pont-de-Vivaux, à Marseille, le 24 mars dernier (*le Monde* du 4 avril), vient de bénéficier d'un non-lieu et a quitté la prison des Baumettes, vendredi 28 avril. Le meurtrier présumé, qui était déjà revenu devant le magistrat sur les aveux pourtant fort détaillés faits aux policiers quelques jours auparavant, a nettement montré qu'il était parfaitement incapable de se servir correctement d'un revolver, et à plus forte raison de loger des balles avec la précision atteinte par le ou les agresseurs des époux Ghisolfo. L'arme n'a d'ailleurs jamais été retrouvée, pas plus que la cinquième douille.

René avait précisé qu'après une discussion, il avait été chercher un « 6,35 » acheté quelques jours auparavant à un fournisseur dont il n'a jamais donné ni l'identité ni le signalement, puis qu'il avait déchargé l'arme sur ses parents adoptifs.

« J'ai été forcé d'avouer par les policiers, a-t-il dit par la suite au juge au cours de l'instruction. *Lorsque nos parents ont été tués, je n'étais pas là. Quand je suis revenu à la maison, ils étaient déjà morts. »*

Radio-Fil bleu pourrait émettre à nouveau.

La chambre d'accusation de la cour de Montpellier a confirmé, vendredi 5 mai, l'ordonnance de non-lieu prononcée le 1er décembre 1977 par M. Alain Lapierre, juge d'instruction, en faveur des dirigeants de la station privée Radio-Fil bleu (*le Monde* du 3 décembre 1977).

En juillet 1977, Radio-Fil bleu avait émis pour la première fois du haut de la tour du Polygone à Montpellier et avait été aussitôt brouillée par T.D.F. (Télé-Diffusion de France). Quelques jours plus tard, le matériel avait été saisi et la station placée sous scellés, après une plainte de T.D.F. pour atteinte au monopole de la diffusion.

Dans ses attendus, M. Lapierre avait estimé que *« la liberté d'expression et la liberté d'information sont deux principes fondamentaux du droit public français depuis la Déclaration des droits de l'homme »*.

Selon Me Jean-Louis Rigaud, l'un des dirigeants de Radio-Fil bleu, la station reprendra en principe ses émissions lorsque les scellés opposés au siège auront été levés. Me François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, qui était président de l'Association Radio-Fil bleu, a démissionné de cette présidence, considérant que, les poursuites judiciaires étant levées, il pouvait désormais se plier à son obligation de réserve en tant que membre du gouvernement. — *(Corresp.)*

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 066

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II						■			
III				■					
IV					■				
V			■						
VI								■	
VII		■			■		■		
VIII	■							■	
IX						■	■		
X					■				
XI				■					■

HORIZONTALEMENT

I. On peut le vider sur le plat quand on n'a pas d'assiette ; Symbole chimique. — II. Groupe des confiseurs et des industriels de la chaussure ; Abréviation. — III. Ne saurait donc être tiré par les cheveux ; Lettres de politesse. — IV. Dans un certain sens, se livre à un travail attachant ; Ne se déplace pas sans mobile. — V. Particule ; Loin d'être désuets. — VI. Station balnéaire. — VII. Indique que tout n'est pas encore dit ; Temps. — VIII. En voilà qui se donnent bien du mal pour la galerie ! — IX. Capable d'être rapidement détruite ; Marque de noblesse. — X. Nombreux, aux festins de Trimalcion ; Pas très chauds. — XI. Orientation ; Porté par une soubrette du répertoire.

VERTICALEMENT

1. Les premiers froids le font sortir de sa retraite ; Abréviation. — 2. Empêchent d'être serein ; Pieuses. — 3. Premier exercice d'un latiniste débutant ; Discrète quand elle est neutre. — 4. Préfixe ; Portent un manchon. — 5. Fin de participe ; On y veille à la pureté des âmes [épelé] ; Terme musical. — 6. Dont la tâche sera allégée ; Trouvèrent fort cher [épelé]. — 7. Sent généralement le renfermé ; Réservoir. — 8. Rend moins imposant ; Pratique le vol de nuit. — 9. Permettent donc une salutaire détente.

Solution du problème n° 2 065

Horizontalement

I. Pellicules ; Clou. — II. Ecu ; Léseras ; E.O.R. — III. Total ; Glens. — IV. Ru ; Réunion ; Oise. — V. O.T.A.N. ; St ; TT ; Ino. — VI. Leçons ; Euros. — VII. Aérait ; Anis. — VIII. Ure ; Glaise ; Usée. — IX. Sauve ; Na ; RD. — X. Ecrus ; Utiles. — XI. Ses ; Gréera ; Ecu. — XII. Paris ; Moi. — XIII. Espadon ; Epilent. — XIV. Pelées ; Terée. — XV. Aliénée ; Trévise.

Verticalement

1. Pétroleuses ; Eta. — 2. Ecoute ; Racers. — 3. Lut ; Acteurs. — 4. Arno ; Vu ; Pape. — 5. Ile ; Nages ; Aden. — 6. Ce ; Ussel ; Grole. — 7. Usent ; Râ ; Urinée. — 8. Le ; Saintes. — 9. Ergot ; Isaïe ; Est. — 10. Sainteté ; LR. — 11. Se ; Réalité. — 12. Noirauds ; Lev. — 13. Lésinons ; Emeri. — 14. Oo ; Sosies ; Cônes. — 15. Urée ; S.E. ; Nuitée.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* des vendredi 5 et samedi 6 mai :

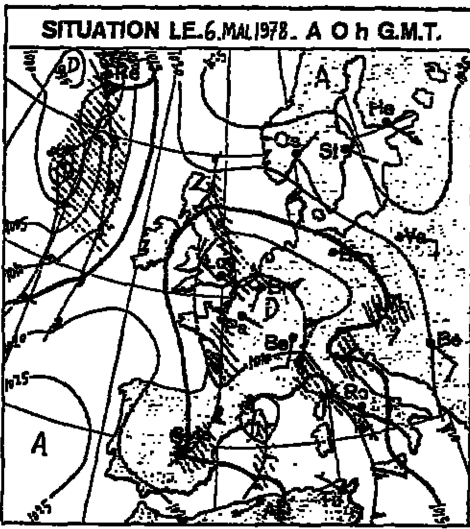
UN DECRET

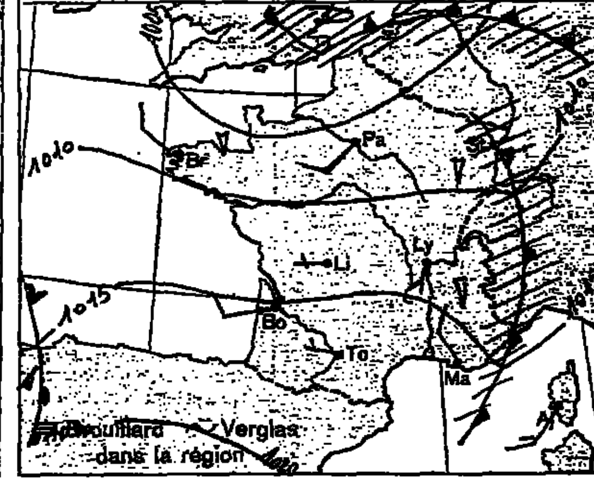
● Portant publication de l'accord général sur les privilèges et les immunités du Conseil de l'Europe, fait à Paris le 2 septembre 1949 (ensemble, un accord complémentaire du 18 mars 1950 et quatre protocoles additionnels des 6 novembre 1952, 15 décembre 1956, 6 mars 1959 et 16 décembre 1961).

Loto

● *Les joueurs de Loto* peuvent désormais s'« abonner » et participer à cinq tirages consécutifs, grâce aux bulletins d'abonnement à 40 francs désormais mis à leur disposition.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 6 mai à 0 heure et le dimanche 7 mai à 24 heures :

Les basses pressions d'Europe occidentale vont se déplacer lentement vers le nord-est, et des masses d'air océanique frais pénétreront sur l'ensemble de la France. En fin de période, une perturbation venant de l'Atlantique atteindra nos régions de l'Ouest.

Dimanche matin, il pleuvra par moments dans le Midi, sur les Alpes et dans le Nord-Est. Sur les autres régions, le temps sera nuageux, frais et très brumeux. Au cours de la journée, le ciel deviendra très variable, des éclaircies alternant avec des averses et quelques orages isolés. Les vents, de secteur sud-ouest, seront modérés. Les températures maximales s'élèveront. En fin de journée, le ciel se couvrira de nouveau près de l'Atlantique, et il y pleuvra au cours de la nuit tandis que les vents se renforceront.

Samedi 6 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 005,7 millibars, soit 754,3 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 mai ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 22 et 10 degrés ; Biarritz, 15 et 10 ; Bordeaux, 13 et 10 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 12 et 7 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 17 et 7 ; Dijon, 15 et 8 ; Grenoble, 17 et 9 ; Lille, 17 et 10 ; Lyon, 15 et 11 ; Marseille, 18 et 12 ; Nancy, 18 et 8 ; Nantes, 14 et 6 ; Nice, 17 et 12 ; Paris-Le Bourget, 18 et 9 ; Pau, 20 et 9 ; Perpignan, 19 et 11 ; Rennes, 13 et 7 ; Strasbourg, 22 et 12 ; Tours, 17 et 10 ; Toulouse, 21 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 10 degrés ; Amsterdam, 22 et 13 ; Athènes, 26 et 16 ; Berlin, 22 et 12 ; Bonn, 23 et 10 ; Bruxelles, 22 et 10 ; Le Caire, 25 (max.) ; îles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 17 et 6 ; Genève, 17 et 10 ; Lisbonne.

Circulation

SÉVÉRITÉ ACCRUE POUR LES AUTOMOBILISTES annonce le ministère de l'intérieur

Par une circulaire en date du 2 mai, le ministre a donné des instructions aux préfets afin que, en accord avec les parquets, les services de police et de gendarmerie soient appelés à faire preuve de plus de sévérité à l'encontre des automobilistes qui ne respectent pas les limitations de vitesse et le port de la ceinture de sécurité.

Cette action de répression sera accompagnée d'une campagne d'information, organisée par le comité de la sécurité routière : spots télévisés, messages radios, affichages, afin de mettre en garde les automobilistes sur les dangers que comporte le non-respect de ces mesures de sécurité.

Cette décision a été prise au vu du bilan des accidents de la route depuis octobre 1977, *« qui dénote une dégradation du comportement des conducteurs »*, souligne-t-on au ministère de l'intérieur.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

« On cherche jeune homme... »

Découvreur d'auteurs-compositeurs et d'interprètes depuis plus de quarante ans, imprésario, directeur artistique, directeur aujourd'hui de sa propre firme discographique, Jacques Canetti est venu au « métier » du show-business en répondant un jour de 1930 à cette petite annonce parue dans Paris Soir : « On cherche jeune homme aimant la musique. »

Véritable homme-orchestre, Jacques Canetti participe alors à l'aventure de ce qu'on appelait le jazz-hot, organise la première tournée en France de Louis Armstrong, fait partie de l'équipe de Radio-Cité — il est à la direction artistique — et produit les premières émissions publiques et publicitaires de radio dans l'Hexagone (notamment les crochets radiophoniques). Canetti est encore là quand Edith Piaf et Charles Trenet font leurs premiers pas. Au lendemain de la guerre, il lance, dirige, près du boulevard de Clichy, le Théâtre des Trois-Baudets et fait découvrir aux spectateurs une série de têtes d'affiche d'aujourd'hui : Félix Leclerc, Georges Brassens, Mouloudji, Jacques Brel, Guy Béart, Raymond Devos, d'autres encore. Il amène aussi devant le public Boris Vian qui chante, malgré son très grand trac, le Déserteur, le Cinématographe, Je suis snob.

Tout cela, Jacques Canetti le raconte d'une plume alerte dans un livre-panorama du spectacle de variétés en France ces quarante dernières années, sans nostalgie et toujours sur la brèche.

C. F.

★ Calmann-Lévy édit., 280 p., 49 F.

Nouveaux albums

— Sammy Walker (Song for Patty). *Sortie en France du premier album publié par Sammy Walker, auteur-compositeur et interprète qui semble suivre la tradition de la chanson de protestation qu'ont illustrée avant lui Joe Hill, Woody Guthrie, Bob Dylan, Pete Seeger, Tom Paxton, Phil Ochs. C'est d'ailleurs ce dernier qui l'a découvert et aidé à produire cet album dédié à Patricia Hearst. Originaire de Géorgie, au nord d'Atlanta, Sammy Walker a une manière de voir et d'aborder un thème, une écriture proches apparemment de celles de Woody Guthrie. La voix aux couleurs du Sud est râpeuse, le jeu de la guitare simple et efficace. (33 t. Le Chant du Monde, FWX, 55 310.)*

— Henri Guédon (Africanissimo). *La négritude magnifiquement assumée dans une synthèse de musiques et d'instruments, dans une réunion de la tradition et de la modernité, de la poésie et de la chronique, de la naïveté et du réalisme. Henri Guédon a réussi un album, qui est aussi un trait d'union des Antilles avec l'Afrique du Zaïre, puisque le chroniqueur et conteur zaïrois Dely s'est joint à l'équipe de Guédon. (33 t. Ed. Erable, rue de l'Eglise, 95 640 Brégançon.)*

Le calendrier du rock

Blue Oyster Cult, au Pavillon de Paris, le 8 mai, au Parc des expositions de Colmar, le 9, au Palais des sports de Saint-Etienne, le 11 ; Randy Newman, salle Pleyel, le 11 mai ; Nico, du 11 au 21 mai, au Théâtre Campagne-Première (22 h. 45) ; Docteur Feelgood, à Rennes le 12 mai, à Brest le 13, à Clermont-Ferrand le 16, à Pau le 17, à Tours le 18 et à Soisy-sous-Montmorency le 19 ; E.L.O., au Pavillon de Paris le 15 mai ; Styx et Squeeze, au Stadium, le 22 mai ; David Bowie, au Pavillon de Paris, les 24 et 25 mai ; les musiciens folk irlandais Seamus Craeght et Jackie Daly, au Caveau des Trinitaires, à Metz, les 16, 17 et 18 mai ; Semaine rock, à l'Espace Cardin, avec Little Bob Story, les 22 et 23 mai, Brezovar et Tangerine le 24, Mona Lisa le 25, Wapassou et Michel Moulinié le 26. Au Centre américain, 261, boulevard Raspail, à Paris : Sourdeline, le 9 mai, Cour des Miracles (groupe folk des Flandres), le 12 ; Festival rock, le 20 mai, dans le parc du château de Chilly-Mazarin, avec les groupes Occibell, Edition Spéciale, Skry-Vania, Castelhemis, Contagion, Gutura.

Variétés

L'anniversaire de Serge Gainsbourg

A l'occasion des cinquante ans de Serge Gainsbourg et de ses vingt années de chanson, la firme Philips propose un coffret contenant soixante et onze de ses chansons, choisies par l'auteur et composées entre 1958 et 1977.

Sont réunies entre autres *l'Eau à la bouche, la Javanaise, Melody Nelson, Je t'aime, moi non plus.* Et aussi, bien sûr, *le Poinçonneur des Lilas*, « *le gars qu'on croise et qu'on n'regarde pas* », qui a dans sa poche des extraits d'*Reader Digest*, qui dit « *que des gars s'la coul'nt douce à Miami* », et pendant ce temps il fait « *le zouave au fond de l'cave* » avec dans la tête un « *carnaval de confetti* » et une envie de « *jouer la fill' de l'air* ».

Un des vrais auteurs de la chanson française apparaît ainsi dans toute sa dimension et au-delà du personnage plus ou moins affecté — maître de l'esquive et des pirouettes verbales — qu'il s'est donné au cours de son aventure. Serge Gainsbourg est d'abord libre, disponible ; il s'exprime par les mots, la musique — et aussi par l'image : il prépare son deuxième film *Black out* inspiré de la coupure d'électricité à New-York en juillet dernier — en ayant l'air de s'amuser, mais en travaillant comme un artisan qui connaît son métier sur le bout des doigts et fait son ouvrage avec une facilité déconcertante qui cache parfois une longue maturation. L'écriture de Gainsbourg coule naturellement, avec un superbe abandon. L'auteur-interprète qui a le goût des mots et des jeux qu'il suscite, les provoque, utilise le néologisme, l'onomatopée, la rime coupée, prend une certaine distance et manipule l'humour, l'ironie, la dérision.

Homme du présent qui regarde peu en arrière, Serge Gainsbourg est aujourd'hui à la mode chez les punks qui enregistrent quelques-uns de ses anciens titres. Le coffret de six disques, avec un livret contenant les textes des chansons et illustré par des photos et un dessin-autoportrait, prouve que Gainsbourg est bien vivant et bien actuel.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Philips 6 641 788.

Formes

Contre l'entropie

Du neuf, en voici. Qui déroutera, comme toujours, ceux qui n'imaginent pas autre chose que du déjà vu. Christian Frappier (1) entre en peinture par la voie étroite de l'ascèse. Si jeune, avec une opiniâtreté qui, pour nous, pour lui peut-être, trouve déjà sa récompense, il s'en est pris à un seul objet, simplifié à l'extrême, répété à l'infini, aux limites de l'épuisement, jusqu'à le détruire. Le destructeur, ce n'est pas lui, Frappier, mais l'irrépressible érosion du temps. Des croix, ou des croisées rayées ou non de quelques traits obliques, vues de l'intérieur et ne s'ouvrant, si elles devaient s'ouvrir, sur rien, telle est la charpente, l'ossature de ces toiles qu'attaque graduellement, par le haut, puis par le bas, une sorte de lèpre, de pluie de cendre granuleuse. Cette lèpre, cette pluie, s'épanouit et retombe comme les frondaisons d'un arbre, ou le panache d'une explosion atomique — dans un diptyque, par exemple. Elle ronge l'essence des êtres et des choses de sa grisaille, car le peintre s'en tient aux tons neutres, avec parfois des franges fauves, comme dans le vaste triptyque qui occupe toute une paroi de la galerie.

Inutile de chercher des symboles. C'est la propre réflexion de la matière sur l'artiste, inspirée par la matière à l'artiste hanté par l'universelle dégradation dont les murs décrépis offrent l'illustration la plus directe, qui est projetée sur un écran peu à peu obscurci. Le geste aboutit, dans une saine réaction, à un renversement des valeurs, à l'exorcisme d'un pessimisme surmonté, à la construction d'une œuvre qui s'affirme. Qui existe.

En verra-t-on une autre échappatoire dans les aquarelles, où le thème s'éclaire de teintes plus sensuelles ? Le plaisir de peindre est déjà un acte positif.

Christian Frappier s'est formé tout seul, ce qui n'exclut pas une culture certaine. Marie-Angèle Paradis — c'est son vrai nom, un nom qui, lui aussi, est pour la première fois livré au public — ne tire apparemment rien que d'elle-même, du limon originel. Ce qu'elle expose, ou ce qu'on expose pour elle (2), ce sont précisément des « Lieux de terre ». De l'art brut ? On peut le qualifier ainsi, et alors tant pis pour l'esthétisme. Cette femme, dont l'existence difficile est déjà un accomplissement, ne modèle que sa vie intérieure : des têtes, des figurines, qu'elle ne pensait jamais montrer à quiconque, à première vue caricaturales, cocasses. Mais non, tout pittoresque en est banni. Une profonde douleur, à l'insu peut-être de l'auteur, s'exprime dans ces « reliefs », comme on dit, en terre crue, plus ou moins barbarement coloriée, qu'une armature de toile, ou de matériaux hétéroclites, dote d'une solidité à toute épreuve. Un cri sort des bouches ouvertes. Qui ne peut rester sans écho.

Si le mot d'authenticité, tant galvaudé, a encore quelque vertu, c'est à Marie-Angèle Paradis qu'il s'applique. Rien de plus vrai que son illusoire gaucherie.

On revient à un art plus élaboré avec les dernières peintures de Djoka Ivackovic (3), qu'on estime supérieures aux précédentes. Disons qu'on y entre plus facilement, en ce sens que le foisonnement gestuel, déjà fortement élagué, auquel on avait assisté il y a un an et demi, s'est épuré. Ivackovic dépose le maximum de charge émotive en des toiles composées avec le minimum de moyens. Les carrés jugulent l'élan des lignes essentielles qui animent les surfaces vierges et se fondent dans les tons gris, rose-bleuté : à peine des indications. Un courant de haute tension les parcourt pour qui sait être réceptif.

Aux antipodes, Sergio Birga (4), qui participa aux *Mythologies quotidiennes*, continue à confier des « messages » sans ambiguïté à une imagerie typiquement italienne, malgré tout fortement intellectualisée. Il faut avoir repensé le problème, les problèmes motivant le tableau, qu'il s'agisse de dénoncer le massacre des vieux quartiers, ou de refléter le climat politique, pour les poser crûment sur la toile, avec une sorte de provocation des amateurs éclairés. Et des autres. En prouvant quand même qu'on sait peindre.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) N.R.A., 2, rue du Jour.

(2) Poisson-d'Or, 7, rue des Prêcheurs.

(3) Nane Stern, 25, avenue de Tourville.

(4) Liliane François, 15, rue de Seine.

Ventes

Marchands de tapis

On croyait qu'une vente publique avait ses règles de réussite : commissaire-priseur interpellant les enchérisseurs, enchérisseurs interpellant le commissaire-priseur, crieur essoufflé, salle bondée, commentaires divers, une vente à Drouot est d'abord un spectacle, dont les objets paraissent quelquefois n'être que le prétexte.

Ce spectacle-là est français et ne s'exporte pas. Aucune « ambiance » donc, à Genève, le soir du 29 avril, pour la première vente importante de tapis organisée en Suisse. Maître Cornette de Saint-Cyr avait l'entrain forcé du gentil animateur chargé d'amuser les gens qui ne sont pas venus pour cela, et les commentaires de l'expert, M. Béchirian, tombaient dans un silence poli. Les acheteurs dépensent leur argent avec gravité — en montrant un numéro qui leur a été attribué, — et il faut arracher les enchères comme on confesse un pécheur repentant ; visiblement, dépenser est ici presque un péché capital : dans le plaisir et la crainte, on s'y résout, mais discrètement.

Qu'un record mondial soit obtenu, c'est à peine si on s'en aperçoit, le solide franc suisse aidant ; pourtant, les 550 000 francs suisses donnés pour un tapis jardin Tabriz en soie (4,40 m × 3,10 m) constituent le plus haut prix jamais atteint par un tapis en vente publique, 1 300 000 francs français sans les frais. L'excellent état de cette pièce du dix-neuvième siècle, la finesse du décor — vingt-quatre compartiments séparés par des cartouches d'inscription, — la qualité des couleurs expliquent l'obstination de l'acheteur, collectionneur suisse, semble-t-il. Avant cette apothéose, un autre tapis de soie (3,90 m × 2,60 m), turc celui-là — il avait été terminé dans les ateliers d'Hereke, près d'Istanbul, vers 1950 — dut à la qualité de sa fabrication de monter jusqu'à 250 000 francs suisses, malgré sa récente date d'achèvement.

La géométrie des Caucasiens

C'est cependant de Perse que venaient la plupart des tapis de soie, qui, sans égaler la beauté des tapis jardin, méritaient néanmoins d'attirer l'attention : la couleur rouge rose d'un grand tapis de prière Keshan (3,05 m × 2,05 m : 80 000 francs suisses), le décor de tigres chassant la gazelle, sur un beau fond gris-bleu, dans un tapis Ferahan (1,80 m × 1,22 m : 50 000 francs suisses) étaient d'assez rare qualité.

En dehors de ces pièces d'exception, ce sont les tapis caucasiens, de matière moins riche et de fabrication moins raffinée — le nœud en est beaucoup moins serré — qui pouvaient intéresser l'amateur, quoique les estimations et les prix puissent paraître élevés en comparaison de la cote de Drouot ; le décor géométrique, la stylisation abstraite des motifs figuratifs traditionnels ont mis à la mode ce type de tapis, dont le dépouillement contraste avec le décor quelquefois un peu trop chargé des persans. Encore faut-il que la géométrie soit maîtrisée et que les accords de couleur se fassent : ce fut le cas avec le tapis Seikhour à fond noir, reconnaissable à sa croix de Saint-André, répétée trois fois (1,70 m × 1,20 m ; 9 000 FS).

Pour sa rareté, on doit aussi signaler un grand Soumak (3,30 m × 2,10 m ; 14 000 FS) à fond rouille, comme tous les tapis de sa catégorie, au lieu d'être noué.

De son côté, la maison Christie avait elle aussi organisé, du 24 au 27 avril, une série de ventes à Genève : montres, argenterie, orfèvrerie russe, pierres précieuses, tabatières, ont obtenu plus de 25 millions de francs suisses. De cette masse d'objets se détachent quelques pièces : une coupe de mariage, fabriquée à Nuremberg vers 1590 par Meinrad Bauch l'Ancien, était plus bizarre que belle : une dame en argent, à la robe de nacre, tient dans ses bras levés que prolongent des broches de corail une coupe coquillage (100 000 FS).

Le bizarre se rapproche fort du laid avec une chaise à porteur miniature en or émaillé de rose, de 9 cm de haut, œuvre de Michel Perchin, à Saint-Pétersbourg (95 000 FS). Mais ces précieux petits objets — parmi lesquels on comptait beaucoup d'œuvres de Fabergé — sont une spécialité du marché suisse des ventes publiques. Au reste, pour qui aime la richesse sous un faible volume, un collier de vingt-sept émeraudes, ayant appartenu à Pauline, la sœur de Napoléon, faisait assez bien l'affaire, à 1 million 250 000 FS. Et, par-dessus le marché, il était fort beau.

JEAN-MARIE GUILHAUME.

Théâtre

« Sonate pour deux femmes seules »

à Montpellier

Michel Touraille a fait le pari d'établir à Montpellier un théâtre permanent. Il présente régulièrement ses créations dans un foyer protestant appelé La Gerbe, qu'il a équipé et dont il dispose du vendredi au dimanche. Il y a monté *Mademoiselle Julie, N'te promène donc pas toute nue, les Emigrés...* Son dernier spectacle, une œuvre inédite de Christian Liger, *Sonate pour deux femmes seules et une cité H.L.M.*, raconte également l'affrontement à huis clos de deux êtres dont l'un, naïf, attend tout de l'autre qui ne peut plus rien donner.

Deux femmes dans une H.L.M. : mais le lieu est-il important ? Christian Liger ne donne pas dans l'étude sociologique, ne cherche pas le réalisme. La cité symbolise le cloisonnement d'existences qui s'écoulent côte à côte, l'histoire est celle d'une rencontre impossible. Une aveugle (Viviane Theophilidès) se cloître dans son appartement, et fait venir à elle le monde. Elle se le fait raconter, elle écoute les bruits, les mots qui décrivent. Elle attire une jeune fille (Marie-Laure Derois) qui se laisse fasciner et manque de se laisser détruire.

Sonate pour une femme blessée par la peur. L'aveugle a connu la menace des rafles. Elle a erré dans des rues qu'elle ne voyait plus, qui ne la reconnaissaient plus. Pareille à Mme Rosa, réfugiée dans son « trou à juif », elle s'est barricadée, repliée dans une mémoire inventée où se diluent ses peurs. Araignée goulue, elle saisit des lambeaux de vie, les déchire pour dévoiler la mort qui se cache, pour la toucher, l'apprivoiser. Elle veut ne plus jamais avoir peur.

Bête noire au visage lisse, Viviane Theophilidès empoigne, dirait-on, sa révolte avec ses mains pleines de force, avec sa voix qui rit et qui reconstruit son royaume. Elle trébuche sur les pièges de l'attendrissement, se rétracte, attaque. Et l'autre, la jeune fille qui tourne autour d'elle pour fuir l'ennui banal des jours gris, n'a pas le courage de se laisser glisser dans le noir de l'exil. Elle s'en arrache cruellement. C'est la peur encore qui empêche la rencontre.

La musique de cette sonate est par instants confuse, redondante, mais elle est chargée d'une vraie noblesse tragique et remarquablement mise en valeur par Viviane Theophilidès.

COLETTE GODARD.

★ Montpellier, jusqu'au 21 mai.

Danse

Les indiens Hopis au Musée de l'homme

Après leur passage à l'UNESCO, il y a deux semaines, et au terme d'une tournée qui les a conduits à Grenoble et à Nice, les Indiens Hopis de l'Arizona présentent à nouveau dans la capitale leurs chants et danses traditionnels du printemps. Des rites qui célèbrent la récolte — en particulier celle du maïs, — la chasse, et au cours desquels sont évoqués les esprits ancestraux katchinas.

Ils sont dix, six hommes et quatre squaws. Plumes, vêtements de peau, ornements colorés, visages et corps peints : le maquillage et les costumes changent pour chaque danse. Au son martelé d'un *seul tambour, les voix s'élèvent à* l'unisson, tandis que les danseurs prennent possession de l'espace scénique. Malgré la relative brièveté de chaque séquence — dans la réalité une seule danse peut durer plusieurs heures, — on se sent peu à peu imprégné par ce « sentiment d'intense et subtile inspiration poétique, associée à une chaleureuse verve populaire », dont parle Lévi-Strauss dans sa préface à « Soleil hopi », l'autobiographie du chef de clan Talayesva, paru il y a quelques années chez Plon.

Des diapositives prises dans la réserve sont, d'autre part, projetées, et les longs préparatifs que nécessite chaque danse sont mis à profit pour exécuter d'autres chants et aussi pour répondre, grâce à un traducteur, aux questions posées par le public. Au-delà d'un simple spectacle, il s'agit, pour les Hopis, de mieux faire connaître la réalité d'une culture qui a failli disparaître totalement, et dont on sait combien elle reste aujourd'hui menacée.

DANIEL CAUX.

★ Le 7 mai, à 15 heures, et le 8 mai, à 20 h. 30, au Musée de l'homme, place du Trocadéro.

Noter

Photo

Le regard des enfants au Centre Georges-Pompidou

Des animatrices de l'atelier des enfants, du Centre Georges-Pompidou, se sont adressées à des élèves de cours moyen (CM 2) d'une école du 16e arrondissement et d'une école du 16e arrondissement. Elles ont mis entre leurs mains des appareils photo d'un maniement facile et elles leur ont dit : « Photographiez ce que vous voulez. » Nouvelle dette de « reconnaissance » : le périmètre optique était le quartier Beaubourg.

Les enfants ont pratiquement tous fait les mêmes photos. C'est bien : on ne les a pas obligés à faire des chefs-d'œuvre, on leur a laissé le droit de se laisser aller, de « gâcher de la pellicule », de prendre des photos « inutiles » et de les rater, de mettre leurs doigts devant l'objectif et des fautes d'orthographe dans leurs légendes. On se doutait bien qu'ils n'allaient pas s'appliquer à faire du beau ; on était déjà certain de leur impertinence et de leur lucidité ; on savait qu'ils allaient photographier des chantiers et des voitures, des arbres et des fontaines.

Alors les enfants ont appelé les grues « de grands bras ferreux » (on était en droit d'attendre quelques déplacements poétiques), un banc rond « une soucoupe volante », un chandelier « un truc machin chouette ». Ils se sont photographiés les uns les autres et ont fait beaucoup de grimaces pour pouvoir se traiter de babouins dans leurs légendes. Quand ils ont vu un gendarme, ils ont crié : « Attention ! » ; quand ils ont vu une grille devant une porte, ils ont crié : « Maison-prison ! » Ils se sont moqués des « affiches instructives ». En regardant des travailleurs, ils ont pensé : « C'est fatigant de travailler ! » Les clichés de la contestation gauchiste et écologiste semblent réinventés.

Les animatrices, qui ont agrandi les planches-contacts et les exposent dans le hall du Centre Pompidou (entrée rue du Renard), voulaient dégager « le regard que l'enfant porte sur le monde qui l'entoure ». Le regard est le même ; il n'a pas été censuré et les enfants se sont bien amusés. Malheureusement, cette exposition, par sa présentation sombre, serrée, n'est pas très « regardable ».

HERVÉ GUIBERT.

Musique

Salvatore Accardo le dompteur

(Suite de la première page.)

De Bach à Paganini, curieusement, l'artiste ne change pas. Les feux d'artifice et les fantasmagories d'une folle virtuosité sont *comme recueillies à leur naissance*, dans le combat du créateur contre la matière, et Accardo dompte l'hydre de Lerne, avec une implacable vigueur d'Hercule. On regrette un peu que cette souveraineté transforme tout en pure musique, sans se laisser tenter, emporter, encanailler, par les séductions et les frivolités cachées dans la besace du monstre, par tout ce bric-à-brac romantique auquel peuvent s'accrocher les plus fulgurantes visions.

Mais Accardo fait ressortir ainsi, comme peu de virtuoses sans doute, l'âpreté de cette métamorphose à laquelle quatre cordes plient sans la rompre cette fantastique imagination devenue ainsi musique, musique toute neuve sur laquelle vivront des générations de compositeurs et de violonistes. Et si, parfois, Paganini regimbe devant cette discipline de fer, comme ils sont beaux ces moments de cœur à cœur, ces récitatifs étranglés par l'émotion, qui confluent dans un fleuve de doubles cordes, ces jeux et ces sauts d'archets bondissant, ces arpèges fantomatiques, qui transcendent toute difficulté, toute réalité matérielle, ou cette grande mélodie qui vole tranquillement, pailletée de trilles sur les autres cordes comme des papillons mélancoliques, et meurt de façon poignante.

JACQUES LONCHAMPT.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

Les nouveaux « Cahiers »

Qu'il s'agisse de la quatrième ou de la cinquième « Semaine » (1) organisée par les *Cahiers du cinéma* depuis leur création en 1951, qu'importe ! Que, vers 1965, les *Cahiers* aient été la toute première revue à vouloir prendre effectivement « le cinéma en main », à suggérer qu'il y avait autre chose à faire qu'à projeter les seuls films français et américains, avec quelques rares exceptions triées sur le volet : Japon, U.R.S.S., Tchécoslovaquie le temps d'un « printemps », plus l'Italie... c'est la stricte vérité.

Les jeunes loups du début, et d'abord Truffaut, Godard, Chabrol, entrés en force dans la revue, avaient prouvé le mouvement en marchant, et suggéré que la meilleure façon d'aimer le cinéma était probablement de le pratiquer. Théorie et pratique étaient déjà inséparables.

Le rôle des fondateurs de la revue, en 1951, Jacques Doniol-Valcroze (toujours gérant) et André Bazin (entré au comité de rédaction avec le second numéro seulement, aux côtés de Doniol-Valcroze et de Lo Duca, ce dernier assez rapidement pris par d'autres préoccupations), fut capital : Jacques Doniol-Valcroze, en luttant hebdomadairement dans le modeste, mais très personnel *France-Observateur* pour susciter la législation appropriée qui allait permettre à la « nouvelle vague » de faire son apparition, et contribuer à créer un climat favorable ; André Bazin, bien sûr, mort en 1958 après une longue maladie, en élaborant au fil des jours la seule théorie moderne conséquente sur le cinéma depuis la guerre. Progressivement, les cinq « as » de la nouvelle critique avant la lettre quittent le magazine à couverture jaune : outre Truffaut, Jean-Luc Godard, Claude Chabrol, puis Jacques Rivette et, enfin, Maurice Schérer, devenu Eric Rohmer (qui avait succédé à la tête des *Cahiers* à André Bazin).

Repenser la théorie

Il semble que les *Cahiers du cinéma* n'ont plus qu'à disparaître : mission accomplie, percée réussie. Une seconde génération de jeunes loups ne l'entend pas de cette oreille, conduite par Jean-Louis Comolli, natif d'Algérie, qui, dès 1963, investit la revue avec quelques amis, le terrain est libre, la place à prendre. Il ne s'agit plus seulement d'entrer d'une façon ou de l'autre dans l'industrie pour faire des films, ses films, mais de repenser la théorie du cinéma.

Pour Serge Daney, membre du comité de direction aujourd'hui (avec Jean-Pierre Beauviala, Jean Narboni et Serge Toubiana), la ligne est continue, qui mène d'André Bazin à une orthodoxie, *Cahiers*' sinon retrouvée du moins redéfinie : « *André Bazin*, explique Serge Daney, *est hanté par le direct et sa problématique. Tout ce qui le préoccupait va se réaliser, au niveau technique, après sa mort.* »

Début 1978, l'actuelle rédaction, au sortir d'une période « dogmatique » (qui va approximativement de 1969 à 1974, période néanmoins riche d'enseignements par sa volonté délibérée d'insérer le cinéma dans la réalité vécue, politique, sociale, individuelle), regroupe ses forces, mobilise toutes ses ressources : les rédacteurs deviennent actionnaires de la revue par une injection d'argent frais puisé dans leurs propres poches, et retrouvent une raison de continuer, un but. La liaison est rétablie avec le passé, *sans rien* renier de l'acquis des années 1963-1974.

De Grenoble, Jean-Pierre Beauviala apporte son expérience de gestionnaire d'une entreprise communautaire autonome et d'inventeur technicien (il faut lire les entretiens, dans les quatre derniers numéros des *Cahiers du cinéma*, où il fait le point de la technique, de l'avant-garde technique aujourd'hui). La vidéo entre comme entité autonome et réalité esthétique dans les préoccupations de la revue au même titre que le cinéma : « *On va introduire la critique de la vidéo légère et lourde. La critique améliorera le produit* », déclare J.-P. Beauviala. Tout se tient.

LOUIS MARCORELLES.

(1) Studio Action-République, jusqu'au 9 mai.

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : les Contes d'Hoffmann (sam., 19 h. 30) ; Concert de musique de chambre (Mozart, Debussy, Brahms) (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française : les Femmes savantes (sam., 20 h. 30) ; le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ? (dim., 14 h. 30) ; En attendant Godot (dim., 20 h. 30).
Chaillot, Gémier : Dans la jungle des villes (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon : la Nuit et le Moment (sam. et dim., 18 h. 30) ; Jean-Jacques Rousseau (sam. et dim., 21 h. 30).
T.E.P. : Maître Puntila et son valet Matti (sam., 20 h. 30).
Petit T.E.P. : Rire de coquille ; Quartier libre (sam., 20 h. 30).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Libre parcours récital (sam., 17 h. 30) ; Yiddish Story (sam., 20 h. 30) ; Dance Company (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville : Semaine internationale de guitare (sam., 18 h. 30) ; M. Louis Dance Cy. (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Parade (sam., 20 h. 30) ; les Amours de Jacques le Fataliste (sam., 18 h. 30 ; dim., 18 h. et 20 h. 30).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Plus Gentille (sam., 21 h.).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil : David Copperfield (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Théâtre de la Tempête : Si l'été revenait (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre culturel du XVIIe : les Troyennes (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Cité internationale, la Galerie : l'Intervention (sam., 21 h.). — Grand Théâtre : Dialogue d'exilés (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaïa (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Daunou : les Coucous (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Epicerie : Michael Kohlhaas (sam. et dim., 20 h. 30).
Fontaine : Y'a des jours comme ça (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Jacques Villeret.
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 20 h. 30) ; le Bluff (sam., 22 h.).
La Bruyère : Louise Michel (sam., 21 h.).
Le Lucernaire, Théâtre noir : les Eaux et les Forêts (sam., 18 h. 30) ; la Belle Vie (dim., 18 h. 30) ; Punk et punk et colegram (sam., 20 h. 30) ; la Gioconda (sam. et dim., 22 h.). — Théâtre rouge : les Ecrits de Laure (sam. et dim., 22 h. 30).
Madeleine : Trois lits pour huit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Marigny : Miam-Miam (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : Dom Juan se retourne (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).
Michodière : les Rustres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Moderne : la Nuit des tribades (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Mouffetard : Punk-Rats (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Oblique : Conversation chez les Stein sur Monsieur de Goethe absent (sam., 21 h.).
Œuvre : Dom Juan (sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Orsay, grande salle : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : Turandot (sam., 20 h. 45).
Renaissance : le Journal d'un fou (sam., 15 h. 30 et 21 h.).
Saint-Georges : Plantons sous la pluie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Studio-Théâtre 14 : Zazoni le rose-croix (sam., 20 h. 30).
Théâtre Adyar : les Mystères de Paris (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre du Marais : les Rêves de Pariatev (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart : les Femmes à poils (sam., 19 h.) ; Gotcha (sam., 16 h. et 20 h. 45) ; Fragments d'un discours amoureux (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Paris : Hôtel particulier (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Présent : la Tour de Nesle (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 14 h. 30 et 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Bagneux, CAC : Contrastes (Schönberg) (dim., 20 h. 30).
Champigny, Soleil-dans-la-Tête : Deux hommes en colère (sam., 21 h.).
Clichy, ARC : le Monte-Plats (sam., 20 h. 30).
Evry, Agora : Compagnie Orange, ballets (sam., 21 h.).
Goussainville, Théâtre P.-Neruda : Djamel Allam (sam., 21 h.).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : Kathakali (dim., 20 h. 30).
Sarcelles, Forum des Cholettes : D. Humair, H. Texier, jazz (sam., 21 h.) ; Gilles Servat (dim., 16 h. 30).
Sceaux, les Gémeaux : Quatuor de la Philharmonie de Transylvanie (Beethoven, Chostakovitch) (sam., 21 h.).
Vitry, Théâtre J.-Vilar : Ensemble chorégraphique de Vitry (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).

Les comédies musicales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Mogador : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les concerts

Conciergerie : O. Bayeux, clavecin, et G. Bezzina, violon baroque (Bach) (sam. et dim., 17 h. 45).
Lucernaire : M. Picot et C. Kasper, sonates pour piano et violon (sam., 19 h.) ; M.-F. Picardat et M. Funakoshi, chant (dim., 19 h.).
Eglise des Blancs-Manteaux : O. Pierre, orgue, et F. Hardy, trompette (Bach, Telemann, Franck, Galuppi, Vivaldi).
Hôtel Hérouet : S. Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 15).
Notre-Dame de Paris : W. Albright (Bach, Albright) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Claude Terrasse (Boyvin, Buxtehude, Franck, Vierne, Alain) (dim., 16 h.).

Samedi 6 - Dimanche 7 mai

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : P. Charillon, baryton, et M.-F. de Kergariou, orgue (Haendel, Bach, Boutemy) (dim., 17 h. 45).
Eglise américaine : Quintette à vent D. Smeyers (dim., 18 h.).
Eglise Saint-Merri : P. Hueile et A. Coppey, luth et chants (sam., 21 h.) ; Trio Collonge, musique baroque (dim., 16 h.).
Salle des conférences, rue L.-Bellan : Orchestre de chambre de Transylvanie (Vivaldi) (dim., 17 h. et 20 h. 30).
Eglise luthérienne Saint-Paul : Chorale Saint-Etienne du Perreux (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre : Ensemble Vetera et Nova (Vivaldi, Haendel, Lœillet, Telemann) (dim., 20 h. 15).

Chansonniers

Deux-Anes : Le con t'es bon (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : le Troisième Tour (sam. et dim., 22 h.).
Caveau de la République : Ce soir on actualise (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).

Jazz, pop', rock et folk

Golf Drouot : Mistral (sam., 22 h. 30).
American Center : D. Rose (sam., 21 h.).
Espace Cardin : Cat Anderson (hommage à Duke Ellington) (dim., 20 h. 30).
Théâtre du 28-Rue-Dunois : D. Le Vaillant et Abracadabra Group (sam. et dim., 20 h. 30).

La danse

Théâtre de la Porte-Saint-Martin : Fiesta flamenca (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Plaine : Compagnie de danse contemporaine Watercress (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Musée de l'homme : les Indiens Hopis (dim., 15 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h., Le cinéma et l'histoire : Pierre le Grand, de P. Vladimir ; 18 h. 30, Le cinéma et la danse : le Cygne immortel ; la Mort du cygne, de J. Benoit-Levy ; 20 h. 30 : Eléna et les hommes, de J. Renoir ; 22 h. 30 : le Héros sacrilège, de K. Mizoguchi. — Dim., 15 h., Les grands comiques américains : le Mécano de la Generale ; Tramp, tramp, tramp ; 18 h. 30 : la Veuve joyeuse, d'E. Lubitsch ; 20 h. 30 : Broadway Melodie of 1940, de N. Taurog ; 22 h. 30 : La fièvre monte à El Pao, de L. Buñuel.

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (359-52-70), Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clé, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97), Galerie Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION... LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) (*) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (237-62-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) (h. sp.).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Balzac, 8e (359-52-70), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Olympic, 14e (542-67-42).
CINQ LEÇONS DE THEATRE D'A. VITEZ : Palais des Arts, 3e (272-62-98) (h. sp.).
COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82).
COMMENT ÇA VA ? (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvet, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Cinéac-Italiens, 2e (742-72-19) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EMMANUELLE (Fr.), (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EPREUVE DE FORCE (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
EQUUS (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
FREDDY (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f. : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
JESUS DE NAZARETH (It.) (1re et 2e partie) v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A.) v.o. : St-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA MAITRESSE LEGITIME (It.) (**) v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
L'ŒUF DU SERPENT (A.) (*) v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Studio Dominique, 7e (705-04-55) sauf mar. ; v.f. : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C.

Les films nouveaux

L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE, film canadien d'André Forcier : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
LA VIE T'EN AS QU'UNE, film français de Denis Guedj : Le Seine, 5e (325-95-99) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
MAI 68 PAR LUI-MEME, films collectifs (trois programmes) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LES NOUVEAUX MONSTRES, film italien de M. Monicelli (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
OMBRE DE SOIE, film canadien de Mary Stephen : Olympic, 14e (542-67-42). A 18 h. (sf S. et D.).
LE CERCLE INFERNAL, film américain de Richard Loncraine (*) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE, film français de Jacques Deray : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
OUTRAGEOUS, film américain de Richard Benner (v.o.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f./v.o.) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE, film américain de Gary Nelson (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e 236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
QUI A TUE LE CHAT ? (It.) v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE ROTI DE SATAN (All.) (*) v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES ROUTES DU SUD (Fr.), Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Paris 8e (359-53-99), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-23) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 5e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
SALE REVEUR (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Impérial, 2e (742-72-42) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; PLM-St-Jacques, 14e (589-68-42).
STAY HUNGRY (A. v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.), Colisée, 8e (359-29-46)
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
LA ZIZANIE (Fr.), Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les festivals

CHATELET-VICTORIA (v.o), 1er (508-94-14) : 13 h. : la Mort d'Alexandre, 14 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 20 : Taxi Driver ; Au-delà du bien et du mal ; 22 h. (+ sam., à 24 h.) : Cabaret.
J.-L. GODARD : Châtelet-Victoria, 1er, 20 h. 15 : A bout de souffle, 22 h. : Pierrot le Fou ; ven. et sam., à 24 h. : Une femme mariée ; Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : A bout de souffle, 16 h. 30 : Alphaville.
STUDIO 28 (v. o.), 18e (606-36-07) : International house ; The big Broadcast of 38 (sam.) ; la Symphonie nuptiale (dim.).
C. CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Ruée vers l'or (sam.), le Kid (dim.).
M. DIETRICH (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : Shanghai Express (sam.), Morocco (dim.).
JAZZ ON MOVIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
TATI : Champollion, 5e (033-51-60) : Jour de fête (sam.) ; les Vacances de M. Hulot (dim.).
FELLINI-PASOLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : Casanova, 17 h. 20 : Fellini-Roma, 19 h. 30 : Satyricon, 22 h. : les Mille et Une Nuits.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50) : I, 13 h. : Easy Rider, 14 h. 45 : Frankestein Junior, 16 h. 45 : New-York, New-York, 19 h. 15 : Repérages, 21 h. : Cabaret ; sam., à 23 h. 30 : Un après-midi de chien. — II, 13 h. : la Horde sauvage, 15 h. 30 : le Lauréat, 17 h. 30 : les Damnés, 20 h. : Mort à Venise, 22 h. 15 : Phantom of the Paradise, sam., à 24 h. : Délivrance.
WESTERNS : Classiques et Renouveau (v.o), Olympic, 14e (542-67-42) : les Proies (sam.), l'Appât (dim.).
IIIe SEMAINE DES CAHIERS DU CINEMA (v. o.) : Action République, 11e (805-51-33) : les Amants crucifiés (sam.).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AMARCORD (It., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE CONFORMISTE (It., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LES DAMNES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
EASY RIDER (A., v.f.) (**) : Eldorado, 18e (208-18-76).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e.
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES HORS-LA-LOI (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'IMPERATRICE ROUGE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISES (Alg., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MORE (A., v.o.) (**) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Daumesnil, 12e.
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
QUOI DE NEUF, PUSSYCAT ? (A., v.f.) : Maxéville, 9e ; Calypso, 17e.
SALO (It., v.o.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MON ONCLE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
BRONCO APACHE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).



Le Monde aujourd'hui

PYRÉNÉES

La mort au village

LE camion qui livre le bois à la scierie voisine l'a déchargé devant la porte de l'église. Les vieilles femmes du village, inquiètes, sont allées se plaindre au maire : elles ne sont pas bien portantes et si elles allaient mourir, elles ne pourraient pas être enterrées chrétiennement puisque l'accès de l'église est à moitié obstrué par ce tas de bois. Et puis, c'est bientôt la Pentecôte, et le curé, qui vient trois fois par an, ne pourra pas dire sa messe dans cette église de montagne du douzième siècle.

Le maire, qui est né ici mais n'y vient qu'en week-end, va dire aux propriétaires du tas de bois qu'ils doivent reconnaître avec lui que ce n'est pas la place qui convient. Mais c'est plus compliqué que cela. Si le camionneur a mis le bois n'importe où, alors qu'il devait le livrer devant l'ancienne école, c'est que ces mêmes vieilles femmes lui ont dit qu'il n'y avait pas d'ancienne école... Le maire est gêné, d'autant plus qu'il se doit de faire entretenir cette école. Et les responsables d'ajouter : *« Vous devez bien reconnaître avec nous, monsieur le maire, que cette ancienne école existe ? »*

Finalement, le maire se fait conciliant. Les vieux du village auront la patience d'attendre quelques jours que le bois soit remisé ailleurs, et la messe aura bien lieu comme prévu.

Mais la mort, dans ce pays rural de tradition occitane qui croit que l'on rejoint la maison de l'au-delà en mourant, reste une formalité qu'il faut honnêtement remplir quand on a fini de vivre.

Aucune peur : les vieux pensent tout doucement à leur cercueil de bois (avec une inquiétude pour son prix seulement) et à leur place au cimetière, qu'ils voient chaque jour, sans angoisse. Nulle crainte, nulle panique. Simplement, on meurt quand le corps n'a plus envie de vivre, et cette envie peut durer longtemps, comme ce vieil homme de plus de quatre-vingts ans qui parle avec regret des lièvres rôtis de jadis et qui nous disait, hier encore, au sujet de l'hiver où les nuits sont longues : *« On a bien le temps de dormir après... »*

MICHEL JOURDAN.

ACCUEIL

Bienvenue dans la ville

AU Prisunic de la place Saint-Augustin, dans le VIIIe arrondissement de Paris, il y a au moins un stand où l'on ne vend rien. Un stand ? Disons une petite table, dressée là, sous les mappemondes et les cartables, tout près du rayon alimentation en libre-service. Accroché au mur, un écriteau discret *« VIIIe accueil-information »* échappe à ceux qui rôdent tout autour intrigués.

« C'est une agence de voyages ? » demande une dame qui traîne son caddy. *« Vous faites partie du magasin ? »*, s'enquiert une autre, qui passe les bras chargés. *« Nous sommes là pour vous renseigner sur les activités du quartier »*, explique avec patience la jeune femme aux yeux clairs qui tient la permanence, en forçant un peu la voix pour couvrir celle de Sheila. Près d'elle, un cahier pour noter les demandes, un fichier bien organisé qui offre parfois la solution. Après les ménagères, à midi, c'est le personnel des bureaux qui défile. *« C'est plus facile pour eux que d'entrer dans une mairie »*, dit la directrice du magasin qui vient d'autoriser l'Accueil des villes de France à chasser deux fois par semaine sur ses terres.

Le premier de ces accueils voit le jour à Bordeaux en 1960, pour parer aux séquelles de la décentralisation : des familles entières déracinées, confrontées à des problèmes de logement, inquiètes de la scolarisation de leurs enfants. Les nouveaux arrivés sont pris en charge, invités çà et là, amenés à faire progressivement connaissance avec la ville et ses habitants.

Aujourd'hui, forts de leurs huit cent mille adhérents, quatre cents accueils (1) fonctionnent un peu partout en France grâce à douze mille bénévoles. Leur signe de ralliement : une marguerite. Leur originalité : une extraordinaire faculté d'adaptation aux conditions dans lesquelles ils exercent leur action.

Solitaires à vouloir en mourir

C'est dans une ancienne échoppe de cordonnier, logée dans une étroite galerie marchande de la rue Saint-Antoine, que l'Accueil du IVe tient ses permanences : *« Plus de la moitié des gens qui entrent viennent seulement réclamer une adresse, déposer une petite annonce, chercher un dépannage*, explique la responsable. *Mais cette demande formulée en cache souvent une autre. »* Et la conversation, ouverte sur un renseignement négligemment recherché, s'achève dans l'aveu d'une solitude, sur un appel au secours.

Solitaires, ils le sont parfois à vouloir en mourir. Les vieux, bien sûr, ces retraités du monde : *« Je n'avais plus que les prostituées à qui parler dans mon quartier »*, dit une ancienne dactylo. *« J'en étais venu à faire peser mes lettres rien que pour m'entretenir un instant avec la postière »*, confie ce veuf de soixante-quatorze ans. Solitaires, les étrangers. Solitaires aussi, ces jeunes mères qui restent à la maison pour élever leurs enfants : *« J'en arrivais à ne plus savoir faire une phrase à force de ne parler à personne »*, avoue l'une d'elles ; ou ces femmes de gardes républicains, dont la caserne est toute proche, condamnés à des mutations rapides.

Au-delà de l'information, il faut donc organiser des activités. Un calendrier distribué à cinq cents exemplaires indique les rendez-vous du mois : discussions autour d'un livre, sorties au théâtre ; promenades matinales au bois de Vincennes ; initiation au bridge : autant d'occasions de se connaître enfin, de se retrouver tous milieux, toutes générations confondus. Et tant pis si à la promenade du jeudi au moins trois rythmes de marche différents se créent. Au bridge hebdomadaire, dans une cave de l'île Saint-Louis, six tables se forment : à l'une d'elles, Françoise, vingt-quatre ans, plus dynamique, les conseils de la doyenne du groupe, Mme Prouvost, quatre-vingt-quatre ans, plus dynamique malgré les restes d'une hémiplégie, que bien des « gamines » qui l'entourent.

Les accueillis, ainsi, se font à leur tour accueillants. C'est un charmant vieux monsieur amoureux de son quartier qui organise les visites à travers Paris, faisant le siège des conservateurs de musée, réussissant à ouvrir des portes obstinément fermées. *« Cet homme, l'ancien gérant du magasin de vins d'à côté, vivotait entre une femme malade et ses vieux papiers. En redonnant aux autres les trésors d'érudition que — tout en n'ayant jamais passé son certificat d'études — il avait accumulés, il a trouvé une nouvelle jeunesse. »*

« *Bien sûr*, dit Maryvonne, l'une des huit permanentes qui, avant de venir à Paris, s'occupait de l'A.V.F. de Toulouse, *en province, la tâche est autrement facile. Il s'agit surtout d'accueillir les nouveaux arrivants qui nous sont parfois signalés par les entreprises elles-mêmes. C'est aussi le cas en proche banlieue, à Maisons-Lafitte par exemple, où par l'E.D.F. nous savons immédiatement qui arrive. Dans la semaine, la famille est invitée à un pot d'accueil. A Paris, le problème est de faire se rencontrer des gens qui coexistent depuis des années en mettant un point d'honneur à s'ignorer.* »

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

(1) Accueil des villes de France, 2, rue des Trois-Maries - 69005 Lyon ou 2, rue des Princes, 92100 Boulogne-Billancourt.

TREIZE ANS

Échec et maths

PASSANT outre son refus instinctif, définitif des maths, ses parents, pragmatiques, ont voulu faire entrer de vive force Dominique en série « C ». Fort heureusement, ils n'y sont pas parvenus. Mais depuis, il erre dans un véritable no man's land scolaire. Et c'est dur, à treize ans, de vivre dans cet état d'absence, de distanciation permanente, sans que quelque chose ne finisse par craquer de l'intérieur.

— Eh bien ! Monsieur, que pensez-vous des x et des y, demandait à Victor Hugo enfant son précepteur ?

— C'est bas de plafond.

C'est aussi l'avis de Dominique. Ce qu'il craint le plus, me confie-t-il, est que ce plafond ne l'écrase. L'univers scientifique et comptable qu'on lui propose au lycée ne lui convient pas. En 6e et en 5e, tant que les maths modernes ne lui parurent qu'un jeu, il s'y prêta. Puis un verrouillage s'effectua dans sa tête. Il perdit pied. Et le fait qu'on ait récemment mis un peu d'eau dans le vin des « ensembles », de plus en plus flous à ses yeux, ne diminua guère son dégoût particulier pour « tout ça ».

Pour un zéro en maths, lit-on dans la presse, une collégienne toulonnaise de douze ans s'est jetée du deuxième étage de son CES et s'est fracturé le bassin en douze endroits. Quinze jours plus tôt, à Nouvion, une jeune fille de treize ans s'était blessée d'une balle dans la tête et un garçon de douze ans s'était pendu près de Pontoise pour la même raison. Un instituteur de trente-cinq ans est mort : Yvon Cremadès, dans la Somme. Il s'est tiré une balle dans la tête. Il n'arrivait pas à s'adapter aux maths modernes et pensait qu'elles ne pouvaient faire que du mal à de jeunes esprits sans défense.

∴

Dominique n'en est pas là, heureusement ! Mais je m'inquiète de le sentir à la limite de l'inhibition névrotique face à ces maths qui refusent d'entrer dans sa tête ouverte à tous les vents de l'esprit sauf un. Compris. Ce n'est qu'un sot, aurait-on statué en d'autres temps. L'ennui est qu'il est, aussi, toujours premier en français. Ces limite ? Peut-être. Mais c'est ce qui exaspère ses parents. Ils n'ignorent pas que la voie royale pour accéder aux grands postes n'est plus romaine mais semée d'x et d'y et que la section mathématiques est devenue la section noble dès lors que nul ne peut plus être chimiste, ingénieur, voire médecin s'il n'a, d'abord, brillé en maths. Ils savent trop que dans un univers mécanisé et calculateur, l'important n'est plus d'apprendre à vivre mais à compter.

Or, lui, c'est en bloc qu'il refuse de traiter comme des choses les faits humains et de tout mettre en équation. Ce monde de robots pensants où bientôt l'on pèsera tout, même le bonheur, comme des engrais, lui soulève le cœur. Il le vomit. Est-ce seulement pourquoi rien de ce qui est maths n'arrive jusqu'à lui ? Son rejet de ce type de langage est-il voulu ou involontaire ? C'est encore là une équation à trop d'inconnues et il n'est pas sûr qu'un psychiatre y trouverait son compte.

Dominique m'explique à quel point le taraude l'incoercible impression que derrière le paravent des chiffres et des signes il n'y a rien — ou si peu ! Entendant encore couler dans ma tête plus d'un robinet ironique, il m'est difficile de ne pas le comprendre. J'imagine à quel point son allergie aux mathématiques peut faire de lui un séparé jusqu'au cœur de sa classe. Mais que l'impérialisme de ces mathématiques enténèbrent déjà ses jours me consterne autant que me surprend la profondeur de sa répulsion pour ce qui lui paraît le comble de l'abstraction, donc du conventionnel.

Treize ans. Ce n'est pas « vieux ». Sans doute, dans un monde qui peut-être changera, il changera aussi, ne serait-ce que pour rester le même. Mais je le vois mal parti ou, du moins, mal entrer dans notre économie de production. Il me décrit ses après-midi devant le tableau vert sali de chiffres, à somnoler les yeux ouverts comme un caïman. A pleurer d'ennui ! gémit-il. Son imagination refuse de se laisser raidir par les raisonnements abstraits. Il voudrait transformer l'étude de la technique qu'on lui propose en une recherche artistique.

PIERRE LEULLIETTE.

(Lire la suite page 17.)

Au fil de la semaine

Un record du monde

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

COMME chaque année, le muguet du 1er mai est taché de sang : des dizaines de morts, des centaines de blessés sur les routes françaises. Comme chaque année, le retour des beaux jours donne le signal de l'hécatombe. Comme chaque année, les controverses reprennent sur les accidents, leurs causes, les remèdes. Comme chaque année, les autorités haussent le ton, les parlementaires sont priés de voter quelques lois nouvelles, le public est solennellement mis en garde à grand renfort d'images horribles, de descriptions apocalyptiques, de chiffres révoltants.

Comme chaque année... Non : jusqu'à l'automne passé, 1977 avait été, assurait-on, une « bonne » année, avec une légère diminution du nombre des accidents de l'ordre de 3 % ou 4 % et de leur gravité. Et puis, avec l'hiver, la courbe a repris son ascension et, mois pour mois, voici que de novembre à avril la progression approche de 10 %. Il y aura donc, en 1978, en France, quelque 1 800 piétons et cyclistes tués sur la voie publique, quelque 1 600 utilisateurs de deux-roues à moteur, un peu plus de 10 000 automobilistes. Et environ 260 000 accidents qui feront 100 000 blessés graves, 250 000 blessés légers. Rien de changé.

Il est bien inutile, n'est-ce pas, de rouvrir ici les éternels débats pour ou contre la ceinture de sécurité, pour ou contre la limitation de vitesse, pour ou contre une répression plus sévère, pour ou contre l'alcootest. Ils n'ont pas de sens, ils n'ont pas de fin. Tout a été dit et redit, et puis le contraire de tout.

En voilà assez de tous ces propos moralisateurs, de ces interdictions que personne ne respecte, de ces règlements et de ces menaces de sanctions qui, en définitive, n'atteignent que les maladroits, ou les malchanceux. Je conduis bien, moi. Pas vu, pas pris. Et si je prends des risques, c'est mon affaire. D'ailleurs, les accidents, c'est bien connu, cela n'arrive qu'aux autres.

∴

LA cause est donc entendue, n'y revenons plus. Ouvrons plutôt un grand quotidien régional à la page des faits divers un jour comme les autres, et lisons, sans rien changer. La rubrique « Sur les routes de notre région » est fournie, aujourd'hui : « 11 accidents : 3 morts, 16 blessés. »

Ici, un piéton est fauché par une voiture « dont le conducteur, nous dit-on, avait perdu le contrôle de son véhicule ». Là, en pleine nuit et sous la pluie, un dérapage « dû à une cause inconnue » fait deux victimes. Un cyclomotoriste « arrêté sur l'axe médian, prêt à tourner à gauche », est renversé par une camionnette « qui franchissait un feu tricolore en deuxième position ». Un camion de livraison « qui avait passé un stop trop rapidement » alors qu'une ambulance arrivait, avertisseur sonore en marche, « cause préjudice à l'ambulancier et à ses deux passagers ». Et encore, un poids lourd faisait demi-tour pour se garer mais « cette manœuvre délicate, qui exige la plus grande attention, a été préjudiciable à un motard arrivant à ce moment précis ». Si préjudiciable qu'il en est mort. Et ainsi de suite. Derrière chaque formule, garantie authentique, on a envie d'ajouter « sic ».

A noter que nul n'est jamais mis en cause. C'est, suggère-t-on, le véhicule, le mauvais temps, le bruit, un éclairage insuffisant ou éblouissant, la largeur ou l'étroitesse de la voie, le mauvais état de son revêtement, bref, la fatalité et, accessoirement, la victime qui sont seules responsables. Les titres le disent d'ailleurs fort bien : « Le stop fatal », « Traversée dangereuse », « Priorité à l'ambulance », « Une manœuvre délicate », « Sous la pluie », et même « Pas de chance ». De toute évidence, il s'agit de camions sans chauffeurs, de voitures folles, de robots mécaniques, et puis de passants, de passagers ou de conducteurs qui n'ont pas eu de chance, voilà tout.

∴

MAIS tournons la page du journal. Autre rubrique permanente, dans l'édition du chef-lieu : « Au tribunal correctionnel. » Hier, justement, le tribunal examinait toute une série d'affaires relatives à des accidents de la route, une trentaine en tout, qui remontent presque toutes à l'été dernier. Les verdicts tombent comme grêle.

Un refus de priorité a fait un mort et deux blessés graves : responsabilité entière du prévenu, alcootest positif. Deux amendes de 200 francs et de 600 francs, permis de conduire suspendu pour six mois dont quatre avec sursis. Double dépassement dangereux, un cyclomotoriste gravement blessé, il est dans le coma depuis dix mois : 600 francs d'amende au conducteur fautif et trois mois de suspension du permis parce que c'est un récidiviste : c'est son troisième accident grave. Un camion, déporté à gauche, a heurté de plein fouet une voiture dont le conducteur et le passager ont été tués. Le chauffeur du poids lourd est muet ; il ne se souvient de rien, absolument rien. Son avocat, en revanche, est prolixe. « Mon client, dit-il, a peut-être été victime d'une déformation de la chaussée. » Admirez le « peut-être ». Et il conteste le sérieux de l'alcootest effectué « plus de trois heures après l'accident ». Amende de 800 francs et suspension du permis pendant six mois, mais — pour ne pas priver un travailleur de son emploi — avec sursis.

Mieux encore : une ambulance a été prise en écharpe par une camionnette « qui se rabattait » ; l'ambulancier a été tué et ses deux passagers, un malade et sa femme qui l'accompagnait, grièvement blessés. A l'audience, le conducteur de la camionnette est reconnu responsable, mais son avocat fait valoir que « les cris des enfants d'une école voisine avaient masqué les « pin-pon » de l'ambulance ». Cette circonstance atténuante justifie un verdict modéré : deux amendes de 100 francs et de 500 francs. Le propriétaire de l'ambulance, patron du chauffeur tué, reçoit une provision de 52 000 francs. « Quant aux deux passagers, note le journal, pauvres gens perdus à l'audience, sans avocat et ignorant tout des rouages judiciaires, ils obtiennent 1 000 francs et 2 000 francs de provision. »

∴

QUELQUES amendes, des suspensions de permis de conduire assorties, en tout ou partie, du sursis, des dommages-intérêts dérisoires : tel est le prix de la vie sur nos routes. De la vie des autres, les malchanceux. Les veinards, eux, s'en tirent bien. Jusqu'au jour où ce sera leur tour d'être abandonnés par la chance.

Bien sûr, ces crimes-là, ces meurtres et ces agressions, sont commis sans préméditation et sans intention de nuire. Un jugement ne doit-il pas prendre en compte l'intention ? C'est vrai ! Mais il doit prendre aussi en compte le résultat, sinon potentiel, au moins factuel. Sans être exactement préméditée, la répétition de manœuvres à haut risque est statistiquement équivalente (à force de « jouer », on « gagne » nécessairement). Ne devrait-elle pas être réprimée à partir de critères voisins à déterminer ? Etre tué par un bandit de grand chemin ou par un chauffard, cela ne fait guère de différence, sinon dans l'échelle des peines.

La répression, c'est vrai encore, n'est guère efficace. Si les sanctions étaient tout de même plus fortes, croit-on qu'elles n'exerceraient pas un effet dissuasif ? Sans être un maniaque de la répression, ne pourrait-on suggérer, par exemple, qu'un conducteur reconnu entièrement responsable de la mort d'autrui soit frappé sévèrement ? La faute caractérisée, dangereuse, voire fatale, n'est-elle pas, elle aussi, un acte « ayant entraîné la mort sans intention de la donner » ?

Un garçon qui vole une voiture et qui n'a provoqué aucun accident de personne, aucun dégât matériel, recevra, c'est courant, six mois de prison ferme. Un assassin du volant, à demi-ivre, qui écrase un passant, tue ou blesse grièvement deux ou trois innocents, s'en tire avec quelques centaines de francs d'amende et quelques mois de suspension de permis, assortis du sursis. Ce n'est pas normal.

Au-delà, le problème de l'éducation reste évidemment posé. Education dès l'école, avec des cours de code et des leçons pratiques : cela existe, mais bien peu. Un code plus simple, plus pragmatique, qui laisse moins de place à l'interprétation. Pourquoi ne pas aller, comme l'a fait l'Etat de Californie, jusqu'à la suppression des auto-écoles, qui s'apparentent trop souvent à un racket ? L'examen de code acquis, on apprend à conduire avec les parents ou les amis en mettant un « L » à l'arrière de la voiture, puis on subit rapidement, mais sérieusement, pour un prix modique, les épreuves de l'examen de conduite.

Il faudrait, bien sûr, parler encore de l'état du réseau routier, de la résistance des véhicules aux chocs et, surtout, du sens civique des Français, trop peu développé. Mais on retrouve là des problèmes moraux. Pas de morale, s'il vous plaît, puisqu'on ne veut pas en entendre parler. Au moins agissons ! Les moyens existent, à portée de la main, qu'on refuse de voir et de mettre en œuvre. C'est d'ailleurs pourquoi les statistiques françaises de victimes de la route vont, cette année encore, avec celles de l'alcootest (ce qui n'est peut-être pas sans rapport) battre, une fois de plus, un peu enviable record du monde.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

Newsweek

Des automobilistes bien prudents

Selon l'hebdomadaire américain *NEWSWEEK*, la trouvaille la plus intéressante qu'a faite la police italienne depuis le début de l'affaire Moro est celle d'un manuel de vingt pages ronéotypées intitulé « Règles de sécurité et méthodes de travail » découvert dans l'appartement de la via Gradoli, à Rome, qu'on suppose avoir servi de repaire aux Brigades rouges.

« Ecrit dans un style très clair, sans l'habituelle rhétorique marxiste, le manuel contient des instructions regroupées sous sept rubriques : louer ou acheter une maison « sûre », usage des voitures, méthodes de travail, rendez-vous, contacts avec la famille, aspect personnel, et que faire en cas d'arrestation (...).

» Le manuel précise, par exemple, que l'appartement (ou la maison) doit être modeste d'aspect, propre et meublé. De l'extérieur, il doit paraître tout à fait normal, avec des rideaux, une lumière à l'entrée, un paillasson et le nom sur la porte (...).

» Le chapitre « voitures » est particulièrement détaillé : elles doivent appartenir à l'organisation et être utilisées avec discrétion. Elles doivent être en bon état et propres, car les voitures sales attirent l'attention (...). Pour éviter tout contact avec la police, les utilisateurs doivent éviter toute occasion de dispute et conduire avec la plus extrême prudence (...).

» La discrétion la plus stricte étant absolument nécessaire (...), chaque camarade doit être habillé avec soin, être bien rasé et avoir les cheveux coupés (...). Enfin, les militants ne doivent jamais écrire un numéro de téléphone, même en code. Mais ils doivent toujours être armés. »

THE GUARDIAN

Les joyeux pêcheurs de Cos.

« Chaque quinzaine, rapporte le quotidien anglais *THE GUARDIAN, le facteur de la petite île grecque de Cos peine pour apporter à des douzaines de pêcheurs joyeux et opulents, officiellement déclarés handicapés mentaux et inaptes au travail, des chèques de la Sécurité sociale australienne.*

» En trois ans, a révélé un procès plaidé à Sydney, plus de 6 millions de dollars australiens (3 milliards de francs) ont été ainsi frauduleusement versés à des milliers de Gréco-Australiens retournés vivre grassement dans leur patrie d'origine.

» La fraude a été organisée par cinq médecins australiens — dont trois psychiatres — qui ont extorqué des sommes importantes à la communauté grecque d'Australie pour leur fournir des certificats médicaux attestant qu'ils étaient incapables de travailler en raison de leur état mental (...).

» Selon la police australienne, les médecins opéraient avec des « agents » qui proposaient aux Grecs de Sydney de leur obtenir des certificats d'invalidité contre 1 000 dollars australiens. La moyenne des pensions d'invalidité versées annuellement aux bénéficiaires était de l'ordre de 5 000 dollars australiens (payables en Grèce). »

DIALOGUE

Boucheries volantes

La Tunisie connaît, semble-t-il, quelques problèmes de distribution de viande. D'où cette innovation rapportée par *DIALOGUE*, l'hebdomadaire du parti socialiste destourien :

« La nouvelle trouvaille pour contourner la loi et le fisc et se remplir les poches, c'est la boucherie... routière. Comprenez par là les innombrables boucheries qui longent les routes de Bizerte, la Manouba, la Soukra, Grombalia, Medjez...

» On y vend — vous l'avez deviné — de la viande, essentiellement d'agneau. Jusqu'ici rien d'anormal. Mais là où le bât blesse, c'est quand on vous fait payer le kilo 1,800 d el, si l'on sait que le plafond tolérable est de 1 dinar (10 francs), on est tenté de crier son indignation.

» Une petite vérification nous montre que cette combinaison rapporte 3 dinars au minimum par agneau. Et, quand on sait que notre boucher abat de six à dix agneaux quotidiennement, son bénéfice peut donc varier entre 13 dinars et 30 dinars par jour. Ce qui lui assure un revenu mensuel allant de 650 à 900 dinars. Si l'on sait également qu'il ne paie comme taxe qu'une patente dérisoire, on comprend aisément le fantastique engouement qui s'est saisi de certains commerçants ayant hâte de faire acte de reconversion dans la boucherie « routière », véritable mine d'or. »

LA LIBRE BELGIQUE

L'Etat vampire

Les temps sont si durs pour l'Etat, si on en croit *LA LIBRE BELGIQUE*, que *« toutes les astuces sont bonnes pour faire rentrer quelques sous dans l'escarcelle nationale.*

» L'administration des postes par exemple vient d'émettre un nouveau timbre de 8 francs illustrant le centenaire d'une des vignettes les plus rares de Belgique, le « Léopold II à 5 F », brun rouge, émis en 1878.

» L'image est tellement fidèle que l'oblitération d'époque apparaît sur la reproduction... ce qui permet à certains buralistes pointilleux et zélés de réclamer un second timbre aux usagers, sous prétexte que celui qu'ils ont collé sur leur lettre a déjà servi ».

Los Angeles Times

On demande pères au foyer

Le congé de paternité à la suédoise « prend », si on en croit le *LOS ANGELES TIMES*, qui écrit : *« Hoa Dahlgren, haltérophile, Janne Carlsson, chanteur populaire, et Per-Olf Edin, économiste spécialisé dans les questions syndicales, ont une chose en commun : ils font tous trois partie des Suédois qui prennent un « congé paternel »... Ces dernières semaines, le gouvernement de M. Fälldin a lancé une campagne de propagande pour inciter davantage de pères de famille à profiter de cette facilité, et MM. Dahlgren et Carlsson, qui sont des personnalités très connues, sont ainsi apparus sur des affiches et dans des courts métrages publicitaires (...).*

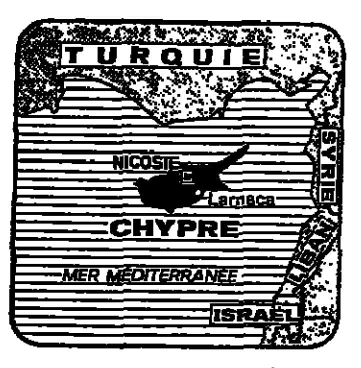
» En 1974, 2,4 % des pères de famille avaient profité de cette possibilité nouvelle ; en 1975, ils étaient 5,2 %. En 1976, ils atteignaient 7,5 % et dépassaient les 10 % en 1977.

» La première année du programme, les pères prenaient un congé moyen de vingt-six jours. L'année dernière, ils ont pris quarante-deux jours.

» Selon M. Edin, la plupart des Suédois qui profitent de ce système sont jeunes, membres d'une profession libérale, et sont passés par l'université (...). Mais, dit M. Edin, trop d'hommes pensent qu'ils ont un emploi si important qu'ils ne peuvent absolument pas l'abandonner. »

Lettre de Nicosie

Lefkossia « intra muros »



SUR la carte, la vieille ville de Nicosie ressemble à une rosace épanouie. Entourée de hautes murailles, elle forme un cercle parfait. Onze fortins portant des noms aux consonances italiennes (Loredano, Mula, d'Avila, Barbaro, Podocataro, Costanza,...) prolongent en pointe et vers l'extérieur les murs. La distance entre les fortins étant égale, une perfection géométrique se dégage de cette ville, qui, en plus, est cernée d'une douve large d'une cinquantaine de mètres. C'est l'espace libre où les Nicosiens ont logé des terrains de sport, des promenades, des bosquets. La ville possède dix portes, auxquelles conduisent autant de boulevards extérieurs, et qui, rayonnant vers les quatre points cardinaux de l'île, deviennent des rues, souvent des ruelles compliquées, dès qu'ils pénètrent dans la vieille ville.

Sur les murailles, une véritable avenue épouse la périphérie et change de nom à chaque tournant. Les noms grecs du côté sud — Constantin-Paléologue, Nicéphore-Phocas, Athéna — deviennent turcs côté nord — Istanbul, Tenzimat. Les trottoirs qui bordent cette avenue sont plantés de hauts palmiers qui se confondent aux clochers et aux minarets. Les deux entrées principales se font par les boulevards Evagoras et Makarios-III, qui donnent à l'intérieur sur les rues Voulgaroctonou, Lédra et Onasagora, voies commerciales très fréquentées. La rue Lédra, qui est l'ancien nom de Lefkossia, dite Nicosie, comme d'ailleurs toutes les rues verticales, sont bloquées juste avant d'aboutir aux deux rues horizontales — Paphos et Hermès — qui séparent la cité en deux, et qui sont occupées par les forces turques. Une « ligne », qui consiste en des postes de garde de béton peints en « camouflé » et surmontés de sacs de sable et de barbelés, blesse l'unité de cette ville. Lefkossia *intra muros* évoque les cités saintes et stylisées qu'imaginaient les peintres du Quattrocento italien, ou les hagiographes orthodoxes.

A part les voies commerçantes qui respirent l'opulence des produits quasiment détaxés, des bijoutiers, des argentiers et des magasins de mode, les ruelles avoisinantes conservent encore une beauté désuète. Les bâtiments, à quelques exceptions près, sont anciens, avec des balcons en marbre, en bois ou en fer forgé. La pierre de taille domine comme élément de construction ; les petits métiers côtoient les « import-export » qui siègent dans des vieilles maisons de notables. Le charme qui se dégage de ces ensembles remarquablement bien conservés est-il dû à l'unité dans la diversité des styles ? Les maisons néo-classiques, orientales, victoriennes, l'architecture locale, byzantine, musulmane, gothique et vénitienne, se succèdent et souvent se mêlent en des créations amoureuses. Au carrefour des civilisations, Nicosie a vu passer tous les peuples du bassin méditerranéen.

C'EST près de l'ancienne Lédra que les Chypriotes édifieront cette cité et en feront leur capitale au onzième siècle après la destruction de l'île par les Sarrasins.

En 1191, c'est la fin de plus de sept siècles de Byzance, le dernier despote, Isaac Comnène, défait, laissera la place à Richard Cœur de Lion, qui vendra l'île aux Templiers pour 100 000 dinars. Nicosie se soulèvera, et les Templiers rendront un an plus tard l'île contre remboursement ! Le nouveau maître de Nicosie sera français, Guy de Lusignan, roi sans trône de Jérusalem, « seigneur de Chypre par la grâce de Dieu ». Pendant trois siècles et sous seize rois et deux reines, Nicosie, capitale féodale, connaîtra le nouvel ordre social (la distinction des classes), mais aussi la prospérité. Ce sera l'époque d'or.

Ludolphe de Südheim, pèlerin saxon qui visitera Nicosie à cette époque, écrira que « *les filles des riches bourgeois avaient autant de joyaux que la reine de France... et les maisons étaient décorées de tapis de fil d'or et de soie* ».

La dernière souveraine, la reine Catherine, fera appel à la puissance de Venise pour la protéger. Ainsi, de 1489 à 1571, la Sérénissime République tentera de renforcer l'île face au danger turc. Mais, en 1570, Nicosie est prise par les troupes de Lala Mustafa, qui massacrent les chrétiens, vendent comme esclaves ceux qui résistent et emportent leurs femmes aux harems. Jusqu'en 1878, date à laquelle la Sublime Porte cédera l'île aux Britanniques, Nicosie connaîtra quelques massacres sporadiques, et sa population vivra sous la misère, le soleil et le croissant islamique. Les nouveaux maîtres resteront jusqu'en 1960, date de l'indépendance de l'île. Durant ces quatre-vingt-dix ans, ils feront de Chypre une base essentielle de leur empire sur la route de Suez et de l'Inde, mais aussi un relais commercial. Dotée de lois modernes, l'île reconnaîtra le bonheur. Avant de déclarer forfait devant la guérilla des Grecs, les Britanniques, selon leur tradition, mettront en place un système capable, et pour longtemps, de menacer la paix. On ne chasse pas impunément la Grande-Bretagne !

POURTANT, cette ville parle de coexistence entre Chypriotes grecs et Chypriotes turcs. Face à chaque église chrétienne, une mosquée ; les magasins étaient côte à côte, jusqu'en 1974, quand la Turquie reconquit une partie de cette ville, maintenant coupée par la « ligne Attila », cette plaie qui ne veut pas se cicatriser.

Les murailles construites par les Vénitiens sont, sur deux points (Flatro et Roccas), coupées. Des soldats des forces de l'ONU flânent. Près des nouvelles halles, dans les cafés, les marchands de legumes viennent discuter les prix du jour. Un peu plus loin, une vénérable maison est coupée en deux.

Le « mur » de béton traverse le néo-classique. Un soldat chypriote monte la garde tandis que deux autres jouent au trictrac. De d'autre côté de la ligne, on entend retentir des ordres et des chants militaires. Ce sont les soldats venus d'Anatolie, et qui sont séparés par le no man's land des « casques bleus ». Au loin, on aperçoit un ensemble carrément surréaliste. Une cathédrale gothique bâtie au treizième siècle par les rois français de Chypre, flanquée de deux très hauts minarets. C'est la cathédrale de Sainte-Sophie transformée en mosquée sous le nom de Sélimiyé. Toutes les églises d'ailleurs, catholiques ou orthodoxes, conquises par l'armée d'Ankara, ont subi le même sort.

A quelques dizaines de mètres de la ligne, un grand lycée. A travers la grille, des filles et des garçons, insouciants, jouent au ballon.

On apprend ainsi aux jeunes à ne pas avoir peur de l'envahisseur. Et les Chypriotes savent maintenant qu'ils sont seuls...

RUE Lédra, des touristes bronzés font des calculs à haute voix pour transformer les livres de Chypre en francs français. Dans une rue avoisinante, trois « casques bleus » (qui, en fait, portent des bérets bleus) entrent dans le Play-Boy Club, tandis qu'au balcon du premier étage, qui est tout ce qu'il y a de respectable, deux vieilles dames sont absorbées par leur tricot.

Place de l'Archevêque-Martyr-Kyprianos, deux musées se partagent les bâtiments de l'ancien archevêché de Chypre et jouxtent la cathédrale Saint-Jean. Le premier, le Musée d'art populaire, situé au rez-de-chaussée, a conservé son caractère médiéval. Les vieilles pierres, les poutres, les arcs cassés, sont parfaitement conservés, tout comme les instruments paysans, les tissus, les broderies, les coffres et les peintures naïves, qui forment un bel ensemble du genre. A l'aile nord, les anciennes cellules des moines abritent le Musée de la résistance. Photos jaunies, agrandies, et qui montrent des visages jeunes. La corde avec laquelle furent pendus les neuf héros. Des uniformes, des bérets, des armes, les photos des tortionnaires anglais, des documents sur les assassinats commis par les forces paramilitaires britanniques avec le concours des Turcs. Des noms aussi qui, dans les années 50, faisaient la « une » des journaux européens : Caraolis, Dimitriou (adolescents pendus pour détention illégale d'arme), Afxentiou, qui préféra brûler vivant plutôt que se rendre aux soldats anglais. La position de Nicosie au centre de l'île (et de celle-ci en Méditerranée orientale) réserva beaucoup de surprises aux envahisseurs, mais aussi des drames profonds pour la population.

La cathédrale Saint-Jean, qui ouvre ses portes dans le clair-obscur de l'orthodoxie, est un merveilleux exemple de basilique « en croix », dont l'intérieur plonge dans des fresques superbes, tel *le Jugement dernier*.

Sur la même place, les arcades byzantines du nouvel archevêché continuent le rythme dentelé de l'environnement. Le silence qu'impose l'esprit des lieux est parfois brisé par les cris d'enfants habillés en cow-boy, en train d'en poursuivre d'autres portant des masques d'Indiens. Le week-end du carnaval est déjà loin, mais les enfants continuent les jeux de la mascarade et de la joie.

Près du fortin d'Avila, avant de prendre le pont qui surplombe la douve, se trouve la place de la Liberté. Entre un kiosque croulant sous une presse multicolore et la station de bus qui mène hors les murs, un buste en marbre blanc regarde de ses yeux vides l'offre de 100 livres de prix pour le football dominical.

Vers le soir, les lampadaires des boulevards extérieurs s'allument. Des projecteurs roussissent les pierres des murailles. Nicosie *intra muros* évite la vie nocturne, car les projecteurs lui rappellent chaque nuit sa blessure.

DIMITRI T. ANALIS.

RENCONTRE

La vieille immigrée

A l'aéroport d'Istanbul, une foule dense se presse à l'appel du vol Air France, foule bigarrée, turque et française, pagaille orientale et nervosité occidentale.

Mon bébé sur les bras, je me fraye un chemin prioritaire vers le box réservé à la fouille des femmes. Trois Turcs, dans la fleur de l'âge, sont là, le port altier ; ils ont accompagné jusqu'à mon niveau une très vieille femme, toute petite tant elle est cassée, pliée. Elle est vêtue du pantalon bouffant traditionnel, sa tête couverte d'un méchant fichu blanc, ses pieds chaussés de sandales en plastique ; elle est tellement ridée que les plis de ses vêtements semblent encore des rides.

La courbe de son dos

Et cette silhouette courbée, à côté de moi, se fait maintenant encore plus petite, car la vieille femme s'accroupit, le regard lointain, dans la position orientale (originelle ?) de l'attente et du repos.

Vient le moment de la fouille ; je me dirige à ses côtés vers le box ; elle passe. Puis vient mon tour...

—A ma sortie du box, elle est encore là sur ma route, immobile sur la grande esplanade de l'aéroport, vaguement désemparée. Je touche son bras. Nous attendons en silence, sous le soleil aveuglant, que les hommes qui l'accompagnent nous aient rejoint.

Intimité étrange d'un instant, par-déjà les différences (toucher quelqu'un d'une autre classe, d'une autre race, d'un autre âge), intimité fulgurante qui parle à mon cœur si fort qu'il faut que je le dise.

Si fort me dit la courbe de son dos tous les enfants qu'elle a portés, ceux qui ont vécu et ceux qui sont morts, l'âtre où elle s'est tant accroupie dans la maison couleur de terre et la terre sur laquelle elle s'est tant penchée.

Si fort me dit la courbe de son dos sa détermination d'aujourd'hui, cet arrachement du partir pour ne plus revenir, l'inquiétude de savoir qu'ils n'avaient personne, les brus qui ont tant voulu y aller, mais alors, était-ce possible une seule ? Ou alors les trois ? Et les enfants... les laisser partir là-bas ! Quelle folie. Et quand la passion des cœurs s'est un peu apaisée, la solution qui s'imposait...

Si fort me dit la courbe de son dos le baraquement (« bidon-maison ») où lentement, comme une mariée, l'aïeule allait entrer en France, planches et tôles et le sol en ciment dur, le bruit de la pluie sur la tôle et la lueur du ciel gris par la fenêtre, près de cet âtre où elle allait s'accroupir jusqu'au bout, où elle les protégera du mépris des étrangers, de la tentation des femmes inconnues et du désespoir aussi, car elle est la gardienne du foyer, de leurs rêves et de leur identité.

Et j'ai soudain compris pourquoi nous ne regardons pas les immigrés qui passent. Non, ce n'est peut-être pas toujours du mépris. Mais comment les voir alors qu'ils ne sont que des ombres. Leur corps n'a presque pas d'épaisseur ni de sang ; ils ne sont que labeur, rêve, cendre. Ils ne vivent qu'à demi ici.

A demi là-bas. Et cette vie-là, cette joie et cette souffrance-là, cette sagesse de la vie et de la mort par-delà les êtres, cette détermination et cet arrachement, cette force-là, n'est visible que pour ceux qui savent..

L'avion décolle. L'avion arrive en France. Joie, peine... Bienvenue à toi ô aïeule !

GENEVIÈVE WENDLING.

A GALWAY

Les petits mendiants irlandais

ELLE a pris son air pincé. Son air pincé pour les chasser. Il faut dire qu'ils n'allaient pas très bien avec le décor. Pantalons trop courts, frimousses pas lavées. Il faut dire qu'ils étaient entrés de manière illicite. Par la grande porte, juste en face la caisse, ils se seraient fait remarquer. Alors, ils ont pénétré par le soupirail, celui qui donne dans les toilettes à l'étage au-dessous. Au-dessous du salon de thé qui est au-dessus. Et où l'on mange des gâteaux qui vont si bien avec le thé.

Les dames sont entre deux âges. Elles ont des bérets verts ou des chapeaux roses comme de grosses glaces à la fraise. Les messieurs sont bien mis. Les jeunes filles jolies et sages attendent au coin des fenêtres l'heure du bus ou quelqu'un d'autre. Les vitres sont propres. La moquette nette. Et les chaises fraîches repeintes. L'odeur de l'école au jour de la rentrée.

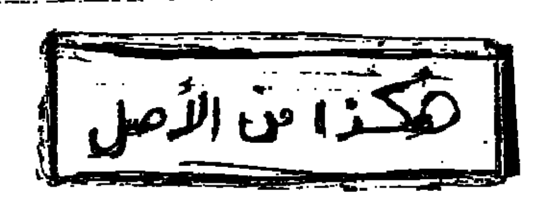
Alors, les petits mendiants ne sont pas à leur place ici, même s'ils ont les yeux bleus et des taches de rousseur. Sous les arcades dorées, on s'ennuie avec dignité et on n'aime pas trop les quêteurs. « Un penny, monsieur, je prierai pour vous ! »

La charité ? Il y a des boîtes pour ça, et deux troncs sur le comptoir. On peut donner à Saint-Antoine. C'est un placement sûr. Mais à ces gamins qui ont le nez au carreau ! Retrouvez-les au parc de stationnement, ils vous assailleront à la portière de la voiture.

C'est cela aussi l'Irlande. Il y a les murets de pierre sèche qui cernent des prés grands comme des mouchoirs de poche. Les animaux domestiques ou libres qui vaguent et divaguent au bord des routes. Les falaises grandioses de la côte Ouest. Les montagnes et les lacs du Connemara. Les flûtes et les violons endiablés. Et la Guinness, la fameuse bière noire qui fait rire et chanter dans les pubs de Dublin.

Il y a aussi ces caravanes jalonnant les voies de circulation, échouées au milieu d'amas de ferraille et de mobilier hétéroclite, ces habitats nomades que n'occupent ni tziganes ni touristes.

JEAN-YVES RUAUX.



RADIO-TELEVISION

«HISTOIRE DE MAI» SUR FR3

NON pas une fresque, mais une mise à jour, un compte tenu — minutieux, rigoureux, — presque heure par heure, des « événements ». Ni optimiste, ni pessimiste, ni marxiste-léniniste, ni à proprement parler idéaliste ou objectif, plutôt un « débroussaillage » de ce qui s'est passé en mai, ici, là, et des deux, des trois, quatre, six côtés du pouvoir.

∴

« Histoire de mai », d'André Frossard, Gérard Guégan, Raphaël Sorin, réalisée par Pierre-André Boutang et produite par Gaumont, seule série ambitieuse sur le sujet, commandée pour la télévision par M. Maurice Cazeneuve, puis soudainement « réduite » par M. Claude Contamine, président de FR3 (1), n'est pas un film militant, loin de là. Même si l'on y perçoit une sympathie certaine pour cette forme « particulièrement tapageuse et exorbitante de non-violence », pour ce grand « tremblement d'histoire », comme disent les auteurs.

« Histoire de mai », film écrit au départ par André Frossard, gaulliste, Gérard Guégan et Raphaël Sorin, des « enfants de mai », ne s'adresse pas à la conscience révolutionnaire (comme Chris Marker dans « Le fond de l'air est rouge », dont il faut le rapprocher), mais donne à voir, à réentendre, à comprendre, et décape aussi les discours par une utilisation (savante) de documents qui se complètent, s'entrechoquent ou se contredisent. Les auteurs ont disposé des documents des télévisions étrangères (belge, suisse, néerlandaise, suédoise...), de ceux de groupes militants comme Slon, Arc ou Iskra, des archives Pathé, de films réalisés par la C.G.T., 20 kilomètres de pellicule en tout, passés au peigne fin, resoumis à l'analyse (aux révélations, aux confidences), dix ans après, des principaux acteurs de mai.

∴

Sous la plage, il y a encore des pavés qui frappent avec la même violence. « Histoire de mai » n'arrondit pas les angles ; en cela on retrouve quelque chose du climat révélateur du « scénario indéchiffrable ». Même si l'on regrette que la série sacrifie trop à la politique politicienne (ignorant les innombrables inconnus et le rôle essentiel des comités d'action), même si d'autres risquent d'être gênés par le discours — toujours intéressant, mais un rien « normalisateur », d'André Frossard — restent quatre émissions comme on devrait souvent en avoir. — C. H.

ANDRÉ FROSSARD : la tour de Babel

« COMME ce mouvement mettait en cause l'acquis de de Gaulle, il était normal que je m'y intéresse », *dit André Frossard. Ce n'est pas la seule raison. Si l'écrivain, le journaliste, catholique, gaulliste — un des plus fidèles — a eu de « l'intérêt » pour ce qui s'est passé en mai, c'est qu'il y a vu quelque chose d'* « inédit, qui ressemblait à un changement d'air », *et que* « l'esprit » *comme il dit — le saint ? — était dans le pavé. 68 ne l'a pas étonné.*

« Il est inexact que personne ne pouvait le prévoir, *dit André Frossard*. En 1966, il y a eu la première agitation des situationnistes à Strasbourg. C'était étrange — et je l'ai dit dans un article, — étrange, ces jeunes gens qui ne proposaient rien, cela m'intriguait beaucoup ! Je pensais que tous les sociologues allaient prendre le train et les hommes politiques aussi. Mais non ! et le phénomène est retombé dans l'oubli.

» Quelques mois avant mai, je suis allé voir le général de Gaulle — intéressé par les jeunes, je l'avais amené à instituer la coopération, une idée qu'il avait adoptée le jour même ; encouragé par ce précédent, je lui ai dit : en France, il y a un certain nombre de choses qui ne vont pas, il serait utile d'opérer des investigations dans différents domaines, hôpitaux, prisons, etc. On a à notre disposition toute une jeunesse très généreuse et pas efficace, qui a moins de trente ans — après trente ans, ils sont efficaces mais pas généreux, — on devrait donner à cette jeunesse un ministère qui lui permettrait d'enquêter et d'établir des rapports sur ce qu'elle aurait vu. De Gaulle, qui pensait rattacher ce ministère à celui de la justice — j'étais contre — m'a rappelé quelques jours plus tard pour aller voir Pompidou, que l'idée a révulsé, puis Debré, qui a traîné. Le projet a traîné et mai est arrivé.

— De quel côté vous êtes-vous retrouvé ? Etiez-vous dans la rue, à la Sorbonne, ou avez-vous remonté les Champs-Elysées ?

— J'étais un observateur sur les Champs-Elysées. Et j'étais un observateur de ce qui se passait dans la rue. J'ai regardé avec la plus grande attention, étonné qu'aucun des ministres intéressés — le manque de curiosité de l'Etat ! — ne se soit déplacé à Nanterre. Tout de suite, le côté « *débordement poétique* » m'a séduit, les slogans chestertoniens, cela ne ressemblait à rien. J'ai eu immédiatement conscience qu'on était à une date, que celle-ci marquait un changement de monde.

— La lutte de classes faisait rage...

— C'est une erreur de langage. Il y a eu inadéquation entre le mouvement dont l'inspiration était purement spirituelle et le langage, le verbalisme marxiste. Personne n'a compris cela. Il y a eu irruption de la poésie dans la politique, mais, le succès aidant, les étudiants et d'autres ont voulu l'exploiter sur le plan politique, c'est ce qui les a perdus. Gérard Guégan — quand on collaborait encore — disait : « *Ce serait bien si on pouvait terminer par une conversation à deux à la trappe.* » Quel rapport avec le verbalisme marxiste, c'est-à-dire la doctrine ?

— Qu'est-ce qui vous a unis, Gérard Guégan, Raphaël Sorin, Pierre-André Boutang, et vous le gaulliste, pour faire cette émission, parler — ensemble — de mai 68 ?

— En mai 68, Maurice Clavel m'expédiait des « maos », je n'étais pas confiné dans les milieux du pouvoir. Le plus étonnant peut-être était qu'on était d'accord sur le thème, sur la conscience, pour moi et pour eux — eux l'ayant pris après coup, — que leur inspiration était d'origine spirituelle. L'esprit à l'état sauvage se manifestait. Il y avait passage de l'esprit au moment où on ne l'attendait plus, qui coïncidait avec les expériences de navigation dans l'espace. On était en état d'apesanteur. Il y avait une sensation de vide qui était terriblement saisissante, et qui saisissait tous, bourgeois et manœuvres. »

— Pourquoi cette référence à plusieurs reprises à la tour de Babel ?

— Babel, c'est le symbole de l'unité. Quand les hommes pensaient tous de la même façon et dans la même langue... Dieu vit qu'en élevant ensemble une tour, ils allaient se cimenter eux-mêmes, l'esprit descendit souffler l'incohérence.

» Babel, c'est la révolte de la personne contre le système qui réduit l'individu à l'état de molécule sociale. Révolte divine, qui n'arrive jamais chez les fourmis ! Dès le début, l'homme n'a pas accepté la loi matérielle. Quand les civilisations arrivent à un certain degré de réussite, qu'elles sont « confites », épaissies, elles se trouvent mises en contestation par des barbares qu'elles introduisent elles-mêmes. Il y a conjonction de deux évolutions, l'une souterraine, de l'inconscient collectif de cette société qui dit « *ce n'est pas la vraie vie* », l'autre, d'inspiration qu'on peut qualifier de spirituelle, qui vient d'une aptitude à l'absolu, et dont il faut tenir compte.

— Vous revenez tout le temps sur le mot spirituel. Les étudiants parlaient de révolution, ils découvraient une police, des structures, ils voulaient détruire un pouvoir, un Etat. Ce pouvoir était de Gaulle, l'Etat capitaliste. Pour beaucoup, le mouvement était plus politique que métaphysique.

— Le point de départ est toujours métaphysique. On ne peut parler de rien sans parler de métaphysique. Ensuite, on descend au politique. Le matérialisme dialectique, c'est vrai et pas vrai. En réalité, il y avait autre chose, un objet volant non identifié, qui est l'esprit. Un OVNI est passé. Comme j'ai un télescope braqué en permanence de ce côté-là, je l'ai vu.

» Pour moi, Mai a été la seule révolution irrationnelle de l'histoire. On a voulu changer la vie, on a fini par changer le gouvernement ! Et on a réformé le réformateur.

» En réalité tout ça s'est passé entre le diable et le bon Dieu. Dieu a voulu détruire Babel. Il l'a fait une fois — pas seulement — systématiquement à chaque fin de civilisation. Dieu a sauvé Babel grâce à des gauchistes vraiment irrationnels. Il s'est servi d'eux pour les engager à amener une conclusion à un système politique. Le diable a sauvé Babel grâce aux envoyés du Bon Dieu qui avaient été éblouis par leur propre succès. Ils ont cru qu'ils allaient y arriver en employant le langage des systèmes, moyennant quoi, le système a été sauvé *in extremis*.

» Tout ça s'est déjà passé dans l'Ancien Testament. »

Propos recueillis par
CATHERINE HUMBLOT.

★ Chaque dimanche à partir du 7 mai, FR 3, 21 h. 30.

C'EST UN OVNI

(1) La suppression des deux dernières émissions de cette série, qui devait en comporter six, a soulevé une polémique et le retrait des deux écrivains Gérard Guégan et Raphaël Sorin (*le Monde* daté 30 avril-2 mai).

RAPHAEL SORIN : la solitude après 1968

« MAI 68, on ne s'est pas mis à y penser tout d'un coup, dit Raphaël Sorin, qui, avec Gérard Guégan, a retiré son nom de la série. *C'est le quotidien. Tout ce qu'on fait, tout ce qu'on est, dépend de ce qu'on a vécu à ce moment-là. Mai 68 ? On est obligé de parler de soi. Et ce sont justement ces témoignages qui ont été impitoyablement rejetés*

» Le témoignage de Jean Raguenes, par exemple, ancien dominicain, qui raconte comment, aumônier des étudiants catholiques à Paris, il a été amené à jeter des pavés. Mai 68 a cassé sa conception du monde. Jean Raguenes a du mal aujourd'hui à parler de mai 1968, il veut parler de Lip et c'est ce qui est intéressant. Le comité d'action de Lip fonctionne dans sa tête comme un comité d'action à Censier en 68.

» Jean-François Narot [...] qui a fait partie des « enragés » de Nanterre, et dont la carrière a été chaotique. Il était beaucoup plus dur que Cohn-Bendit, très critique. Il a écrit le Discours du pouvoir, *il est maintenant brocanteur. André Glucksmann, qui a écrit un livre léniniste après mai et qui est devenu un apôtre de la dissidence. Petit Bernard, pas tout à fait algérien, qui a fait des barricades et qui a voulu se suicider après, quand il s'est retrouvé seul dans Paris. Il est parti au Liban, il est infirmier...*

» D'autres, Alain Geismar et Félix Guattari, les têtes politiques et ceux qu'on est allé chercher, ceux qui n'ont jamais parlé et qui sont les vrais acteurs de mai, ceux qui n'ont pas de diplômes. Mai 68, c'était la réunion de tous ces gens-là. Et le drame, c'est leur séparation, la solitude après 1968. Que sont-ils devenus ? Qu'avez-vous fait ? Qui avait raison ? On avait établi des rencontres et on s'était engagés. Voilà, on leur a coupé la parole. On les a châtrés, manipulés. »

«ONDES DE CHOC», d'André Astoux

Les désarrois d'un homme d'autorité

AH ! si M. André Astoux n'avait pas été en 1968 directeur général adjoint de l'O.R.T.F., à quelle catastrophe ne nous auraient pas conduits les égarements des enragés de mai ? A en croire, en effet, sa version des événements, publiée sous le titre Ondes de choc, *seule sa détermination a sauvé alors le navire en perdition, et fait en sorte que soit respecté l'engagement pris pour le service du pays :* « Nous maintiendrons ! » *Les autres responsables ont apparemment failli à leur mission.*

Le directeur général, M. Jacques-Bernard Dupont, paraît étrangement absent : M. Astoux, convaincu que, à côté des collaborateurs « qui obéissent à des mouvements politiques », *la très grande majorité du personnel* « ne demande qu'à assumer ses fonctions dans des conditions convenables », *invite le directeur général de s'adresser à eux pour les appeler à* « maintenir entre l'Etat et la nation le lien plus que jamais nécessaire à la sécurité des citoyens ». « Jacques-Bernard Dupont hésite, *écrit l'auteur,* et une nouvelle occasion passe. »

M. Georges Gorse, ministre de l'information, est bien présent, lui, mais ses « tergiversations » *et son* « incompréhension fondamentale » *ne font qu'aggraver les choses. Heureusement, M. Astoux veillait, ce qui permit, assure-t-il, d'éviter le pire, en particulier le 19 mai, où il obtint du général de Gaulle que l'on renonçât à intervenir* manu militari.

En revanche, de ce qui avait conduit depuis tant d'années à cette situation, l'ancien directeur général adjoint s'affirme entièrement innocent. Nommé en 1964, il a vécu, et par conséquent accepté, les pressions directes du gouvernement sur les journaux parlés et télévisés, l' « imposture » *du Service de liaison interministériel de l'information,* « l'intrusion constante, déraisonnable et souvent irraisonnée des auxiliaires du pouvoir ». *Il est resté néanmoins à son poste, en dépit de tout, par fidélité au général de Gaulle.*

M. Astoux n'a pas beaucoup de sympathie pour les manifestants de mai. Il a gardé de la nuit des barricades le souvenir d'une « nuit tragique », *qui a jeté la* « consternation » *et l'* « angoisse ». *Il parle de* « la mascarade qui conduit à toutes les folies », *n'entend dans les assemblées générales que le* « charivari habituel » *et souhaite* « voir le bon sens revenir ». *C'est lui qui interdit les reportages en direct sur les ondes nationales et c'est lui encore qui proposera de supprimer l'utilisation des fréquences H.F. Du premier incident le 11 mai (le communiqué des producteurs et des réalisateurs de magazines) à la grève des journalistes, décidée le 25 mai, il a pour principal souci d'assurer* « la sécurité des installations ». *Lorsque la répression s'abattra, conduite par M. Yves Guéna, puis par M. Joël Le Theule, il restera en place* « pour limiter les dégâts », *dit-il. Vain espoir. Il sera d'ailleurs mis fin à ses fonctions quelques semaines plus tard.*

Le témoignage de M. Astoux est celui d'un homme de bonne volonté, qui a perçu, mieux que d'autres autour de lui, certains aspects de la révolte de mai, mais aussi d'un homme d'autorité, dont la compréhension est limitée par le sens de l'ordre et de la hiérarchie.

Au-delà des péripéties de mai 1968, son récit pose une nouvelle fois la question de la subordination de la télévision au gouvernement. « Qui pourrait croire qu'il en va autrement aujourd'hui ? *conclut-il.* Les processus ont pu changer, mais les mêmes liens demeurent entre le pouvoir en place et les hommes qui commandent l'information dans les sociétés de programmes. »

THOMAS FERENCZI.

★ Plon éditeur, 252 p., 45 F.

LA CHRONIQUE RADIOPHONIQUE DE PHILIPPE ALFONSI

Six jours d'un printemps révolu

LES étudiants chantaient « Riquita, jolie fleur de Java », de Georgette Plana. Un « tube ». Pas spécialement mobilisateur. Mais, au printemps de 1968, les autres succès du disque n'avaient-ils pas pour titre « le Temps des fleurs » (Mary Hopkins) ou « Les cerisiers sont blancs » (Gilbert Bécaud) ? Alors que Yves Montand susurrait « la Bicyclette » et que Sacha Distel contait « Roméo et Juliette », on écoutait le premier enregistrement de Julien Clerc, on dansait sur les douces mélodies des Aphrodit Child. Ah ! le joli mois de mai quand, grâce à Sheila, elles étaient toutes des « petites filles de Français moyens », rêvant sagement avec Joe Dassin des petits héros de la bande à Bonnot.

A chaque révolution ses rengaines : à entendre les chansons du temps, pouvait-on croire aux barricades ?

Ces airs, entre autres, déjà vieillis, ponctuent la série des six émissions qui, du 8 au 13 mai prochains, retraceront l'histoire des six journées qui firent les « événements ». Producteur de la série « Histoire d'un jour », Philippe Alfonsi a en effet choisi d'évoquer les dates-clés. A chacune correspond un thème. Du 6 mai (ou « Le Pourquoi des étudiants »), on passera aux 10 et 11 : les « Barricades sans fusils ». Le 17 mai se déclenchèrent « Les plus grandes grèves de l'histoire ». Puis tout se précipite : 24 mai, « Le pouvoir est-il à prendre ? », 27 mai, « Le retour des politiques », pour finir avec le 30, ici baptisé « Le renversement ».

Divers témoins ou acteurs apportent leurs points de vue, au long de ces évocations ; le professeur Vladimir Jankelevitch donne également son sentiment. Pour les documents radiophoniques, l'équipe de Philippe Alfonsi a eu pour seule difficulté celle de choisir parmi tout ce qui a pu être dit. Tant de choses. La maison Pathé propose un disque, « les Vendredis rouges » : un condensé de ces six heures d'émission pour un anniversaire. Si ce qui est fait pour 1968 dure une semaine, tous les jours ainsi, en une ou plusieurs étapes, est établie la chronique radiophonique de jours pas si lointains...

Ils n'ont pas de mots assez forts

LES documents sonores constituent la « colonne vertébrale de l'émission », dit Philippe Alfonsi ; le sujet est souvent choisi en raison d'un enregistrement exceptionnel. Pour la traduction d'un document en langue étrangère, une voix « off » intervient, plutôt que celle de l'historien. Pour les personnalités, on conserve la voix originale, la traduction venant en surimpression ou ensuite. Les mots peuvent sembler moins importants que la voix elle-même (par exemple Churchill ou Roosevelt). S'il n'y a plus l'obstacle de la langue, cela peut être — comme pour les reportages de la radio de Londres — les parasites, l'éloignement, qui rendent les documents particulièrement émouvants. Le ton, calme ou tragique, donne à l'histoire son relief. Les paroles d'hommes politiques semblent une caricature : ou bien les différences dans la prononciation du mot « France » avant ou pendant la guerre montrent que le mot recouvre une autre réalité. Grâce à l'accent mis sur les documents sonores, on saisit des nuances impossibles à percevoir dans l'écrit.

Les reportages de radio ont aussi un rôle important. Car les commentaires, pour ceux qui les écoutent après des décennies, retracent autant l'événement que la façon dont les contemporains le ressentaient. Ceux qui datent d'une quarantaine d'années reflètent des discours politiques qui passeraient difficilement aujourd'hui. Les commentateurs officiels des débuts de l'occupation, pris d'enthousiasme, n'ont pas de mots assez forts en cas d'événements dramatiques réels et imprévus (« *la minute est épouvantablement bouleversante* », s'écrie le reporter quand un attentat contre Laval trouble une cérémonie de la L.V.F.). Quant aux commentateurs des actualités Pathé, ils annoncent sur le même ton chantant, avec le même fond de musique conventionnelle, un tremblement de terre ou le lancement d'une nouvelle robe du soir.

Un kaléidoscope

Acteurs et spectateurs de ces événements viennent apporter leurs témoignages. Les réalisateurs les sollicitent (ainsi un appel avait été lancé aux auditeurs pour les émissions consacrées à la Résistance) ; souvent, ils écrivent d'eux-mêmes. Ils sont de toutes sortes, de toutes opinions (« *Même le général Salan a accepté de parler* », dit Philippe Alfonsi).

Chaque journée de cette « histoire » est un véritable kaléidoscope. L'idée est de faire naître un jour historique à partir d'un jour banal, de « jeter » progressivement dans l'histoire une journée comme toutes les autres. L'histoire n'est pas vue comme une ligne de crêtes, une suite de moments exceptionnels, mais s'enracine dans le quotidien. L'arrivée de la nouvelle de la guerre-éclair à Suez ou de l'intervention soviétique en Hongrie, est située à Paris, plus précisément chez des journalistes d'Europe 1, un dimanche matin « comme les autres ». Si l'histoire s'inscrit de cette façon, c'est qu'elle est faite aussi par des gens qui ne sont pas tous des « grands ». La femme d'un mineur — son éveil à la politique — est au cœur de l'émission qui relate la grande grève de 1963. Les Beatles ou Richard Anthony interviennent, en alternance, dans l'émission : une chanson achève chaque séquence d'histoire. Elles sont souvent, ces chansons, un excellent révélateur de leur temps par l'opposition même de leur gaieté avec les drames du moment. « *Nous avons voulu faire une émission culturelle, mais qui n'ait pas les défauts du genre* », dit Philippe Alfonsi. « *Nous avons bien fait de jouer la différence* (l'indice d'écoute est d'un million d'auditeurs). *un auditoire existe pour ce genre d'émissions, et on pourrait faire une bien meilleure radio...* »

★ Du lundi 8 au samedi 13 mai, Europe 1, 14 heures.

LE MONDE DE L'ÉDUCATION ET ANTENNE 2

Du 15 au 19 mai, à 18 h. 40, sur Antenne 2, l'émission C'est la vie *présente une série de reportages, réalisés en commun avec* le Monde de l'éducation, *sur les nouvelles formes d'éducation depuis mai 1968.*

Le numéro de mai du Monde de l'éducation *publie de son côté un ensemble de témoignages sur le même sujet, recueillis avec le concours de* C'est la vie.

RADIO-TELEVISION

Quelques journées dans la vie de deux rédactions, TF 1 et A 2

I. - Fabriquer l'information

Pour un séminaire de doctorat de science politique. dirigé par MM. Alfred Grosser et Roland Cayrol à la Fondation nationale des sciences politiques. Isabelle Veyrat-Masson et Ana Baron ont demandé aux responsables des deux sociétés de télévision TF 1 et Antenne 2 l'autorisation de s'intégrer à temps complet aux rédactions des deux journaux d'information pendant le mois précédant les élections. Leur dessein était d'observer au jour le jour, sans a priori, comment se fabrique un journal télévisé, de rencontrer les hommes et les femmes qui le font, de tenter de dissiper le mystère qui entoure la fabrication des informations en images et qui renforce dangereusement la crédibilité de ce « médium ». Antenne 2 a accepté de leur ouvrir ses portes sans limitations. TF 1 les a accueillies pendant trois jours seulement. Elles rendent compte ici, en quatre articles, de leur expérience.

LE 15 *février* 1978, à 9 heures du matin, nous franchissons le seuil du « bunker » de la rue Cognacq-Jay. Introduites par M. Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information à Antenne 2, nous sommes d'abord reçues comme des intruses par la rédaction ; nous n'osons pas même prendre quelques notes, susceptibles d'être interprétées comme un rapport de « renseignements généraux ». Nous songeons à la dure épreuve des ethnologues au milieu des peuples inexplorés. Cette première difficulté nous est ensuite expliquée : présentées par la direction, nous subissions les suites des expériences précédentes d'enquêteurs *« venus d'on ne sait où »*. Est-ce parce que nous ne restions que trois jours ou parce que les relations entre la direction et sa rédaction étaient différentes, ce type de problème ne s'est pas posé à TF 1.

Apprendre à connaître les conditions de fabrication de ces trente minutes que seize millions de téléspectateurs attendent comme quelque chose qui leur est dû est en soi passionnant. Tous les journalistes interviennent à un moment ou à un autre avant 20 heures. Pourtant il semble impossible de dire qu'ils sont également responsables de ce qui est présenté chaque soir. Car, si la hiérarchie semble disparaître derrière les tutoiements, les bureaux plus ou moins ouverts (le rédacteur en chef de TF 1 : *« La première chose que j'ai faite en arrivant ici, c'est d'enlever moi-même la porte capitonnée de mon bureau »*), si chacun s'appelle par son prénom, les décisions sont tout de même prises « au sommet ». Certains « sujets » (le jargon de la télévision appelle ainsi les deux ou trois minutes de film réalisé sur un thème donné) *« passent »* ou *« ne passent pas »*, certains projets sont retenus, d'autres pas : comme partout, le problème du pouvoir ou des pouvoirs se pose, d'autant plus que, chacun le sait, le statut juridique des sociétés nationales de télévision les lie au pouvoir.

La description concrète de la vie quotidienne dans les rédactions permet déjà quelques constatations. Dès 9 heures, dans un bâtiment commun, à un étage de distance, les journalistes de TF 1 et d'Antenne 2 ont écouté la radio, lu la presse du matin, parcouru les dépêches. Ils attendent la conférence de rédaction de 9 h. 30, au cours de laquelle ils vont apporter l'information qui va déterminer l'actualité. Assistent à ces conférences, outre les journalistes, des documentalistes, des attachés de presse, les personnes en liaison avec les services extérieurs (province ou étranger), des représentants des équipes des techniciens, ainsi que le chef d'édition et le réalisateur, dont la fonction, nous le verrons, est la fabrication technique du « produit fini ». Un représentant de la direction de l'information en dirige le déroulement. Sur Antenne 2, le présentateur est toujours là, sur TF 1 très rarement. Cela tient-il à une vision différente de son rôle ?

A TF 1, le temps presse. Le premier journal est à 13 heures. Peu de discussion, le rédacteur en chef égrène l'information. Les responsables des différents services (politique, économie, étranger, informations générales, sciences, spectacles, sports, justice), chacun à son tour, confirment, enrichissent ou proposent. Après *« le 13 heures »*, on parle du *« 20 heures »* : une partie des gens s'en vont, même élaboration.

Sur Antenne 2, le climat est totalement différent. Les journalistes sont deux fois plus nombreux à la conférence. Aux propositions des responsables, chacun ajoute son opinion. La discussion s'engage, le ton monte, les plaisanteries fusent. Le journal s'élabore sans que l'observateur comprenne bien quelles idées sont retenues. Alors que sur TF 1 le rédacteur en chef détermine d'autorité le temps imparti à chaque sujet, sur Antenne 2 le présentateur, lui, intervient largement pour déterminer ce minutage. Puis chacun va préparer son « papier », papier qu'il soumettra à la conférence de 15 h. 30, où se prennent les dernières décisions. Le flou de la conférence est corrigé par des entretiens personnels avec les directeurs, entrevues auxquelles il nous a été plus difficile d'assister. Plusieurs fois la discussion sur des problèmes importants se prolongeait à huis clos dans le bureau des responsables.

Ensuite, certains journalistes partent en reportage. Avec une équipe de trois personnes : un cameraman, un preneur du son et un éclairagiste. Qu'il s'agisse de politique (une circonscription électorale), d'un fait divers (rapt du baron Empain), d'un sujet économique (« Ce que les Français font de leur argent »), le problème principal du reportage est toujours le même : le manque de temps. La plupart des *« sujets »* sont décidés le matin pour le soir. Mais même deux ou trois jours c'est peu pour faire une enquête sérieuse.

Une fois les images mises en boîte, il faut les choisir (les monter) et en choisir peu, car la brièveté commande. En *« une-trente »*, *« deux-dix »* et même *« trois-cinquante »*, le commentaire doit expliquer le chômage ou la rupture de la gauche... Chaque déplacement coûte cher, très cher.

D'autres journalistes ne font qu'un travail écrit. Le présentateur d'abord : chargé de *« lancer »* les images, de donner quelques informations courtes, les *« brèves »*, et d'ajouter quelques commentaires, il est le personnage central du journal. Bien que le téléspectateur lui attribue l'ensemble des informations, il écrit son texte en liaison étroite avec les journalistes de la rédaction. Patrick Poivre d'Arvor, par exemple, assiste à toutes les conférences, visionne tous les « sujets » destinés au journal du soir, en discute avec les journalistes responsables. Conditions pour que son texte soit mieux qu'un fil conducteur entre les différents reportages. Tandis que sur Antenne 2 le présentateur est le maître du jeu, interrogeant les invités, recevant les journalistes chargés de traiter un sujet particulier, sur TF 1 il a un rôle parallèle, bien que privilégié, à celui des autres journalistes qui donnent aussi les informations et annoncent les reportages.

Ces journalistes dont on ne voit que le buste font ce qu'on appelle un *« plateau »* : faire un plateau, c'est avoir la possibilité d'être connu physiquement par le public, ce qui est pour chacun un véritable enjeu. D'où l'importance, comme pour une star, de bien *« passer à l'écran »*, élément dérisoire peut-être, mais qui peut faire *« la vie ou la mort »* d'un journaliste. Un *« chef d'orchestre »* — le chef d'édition — est chargé d'organiser le journal. Avec le directeur de l'information ou le rédacteur en chef, et devant le présentateur, il visionne et minute les sujets qui doivent passer le soir même. A partir de 20 heures, c'est lui qui doit prendre la décision de dernière minute. Il est, avec le réalisateur et les techniciens, dans une cabine de régie.

Reportages, films venus de l'extérieur, plateaux... : quels sont parmi ces éléments les plus représentés à l'écran ? L'étude des « conducteurs » (les sommaires des journaux) nous a permis de calculer la part relative de chacun.

Ce n'est pas, comme on le pense, le présentateur qui occupe la première place. Sur TF 1, Roger Gicquel garde l'antenne en moyenne sept minutes trente par soir. C'est légèrement plus que sur Antenne 2, où Patrick Poivre d'Arvor ne passe que pendant six minutes quatorze. Ce sont les reportages réalisés par les propres journalistes des sociétés qui, avec neuf minutes vingt sur TF 1, et dix minutes vingt sur A 2, utilisent le plus de temps. Ils sont plus longs sur Antenne 2 (deux minutes dix en moyenne contre une minute quarante) mais moins nombreux (sur une période d'un mois : cent cinquante minutes contre cent quatre-vingt-dix minutes). Les deux journaux ne sont pas plus « illustrés » l'un que l'autre.

Dans les deux cas, la moitié du temps est consacrée aux plateaux, c'est-à-dire au visage d'un homme (présentateur compris) lisant ou non sur un *« prompteur »*. Alors que sur Antenne 2 une partie du journal du soir est donnée à des invités (dont les interventions ont une durée moyenne de trois minutes douze) ce fait est rare sur TF 1. Mais il faut rappeler que TF 1 dispose d'un journal à 13 heures, où les invités s'expriment régulièrement.

Sur Antenne 2, après cette *« terrible demi-heure »*, les journalistes se dirigent vers le bureau du rédacteur en chef. La tension se relâche enfin. La conférence qui suit le journal de 20 heures, dite *« conférence critique »*, ressemble à une discussion au coin du feu entre familiers. *« Ça allait, ça ? — Oui, ça allait... »* Il faut pourtant ajouter que la dernière semaine, à quelques jours des élections, les conférences critiques prenaient un autre ton, un ton vraiment critique.

La description de tout ce qui entoure l'élaboration d'un journal et la transmission de l'information n'est pas gratuite. Alors que le téléspectateur croit être mis en contact avec la réalité, il reçoit une fabrication du réel, les journalistes étant tributaires de l'instrument dont ils croient se servir. Aux questions que pose tout système d'information : *« Quelles nouvelles méritent d'être traitées et d'après quels critères ? »* s'ajoutent, en ce qui concerne la télévision, tous les problèmes liés à l'image et à sa propre structure de communication.

ANA BARON
et
ISABELLE VEYRAT-MASSON.

Prochain article :
LA VOIX DE LA FRANCE ?

Écouter-voir

• ENQUÊTE : CHILI IMPRESSIONS. — Dimanche 7 mai, A 2, 21 h. 40.

La série « Chili Impressions » s'achève, après bien des contestations, sur un portrait du général Pinochet. Il fallait connaître l'œuvre avant de connaître l'homme. L'instigateur du complot, l'homme de la prise du pouvoir, le réorganisateur du Chili, ne se présente pas comme un justicier exalté, mais, au contraire, comme un homme tranquille. Si *« le premier qui fut roi fut un soldat heureux »*, le général Pinochet apparaît plutôt comme un homme heureux.

Considéré par son épouse comme un mari modèle — un peu dominateur, mais quel homme ne l'est pas ? — respecté par ses hommes, estimé de ses proches, le président chilien est en paix avec sa conscience, avec la satisfaction du travail bien fait. A la fin de l'émission, des femmes de prisonniers parlent de leurs maris, torturés et emprisonnés. La tranquillité d'un visage est chèrement payée par tout un peuple.

• PORTRAIT : KURT WEILL. — Du 8 au 12 mai, France-Culture (à 11 h. les 8 et 12 mai, à 11 h. et 17 h. 30 les 9, 10 et 11 mai).

Le nom de Kurt Weill est lié à celui de Brecht. Il y a les *songs* aussi célèbres aujourd'hui que les « vraies chansons », *Sourabaya Johnny, la Fiancée du pirate*, il y a *l'Opéra de quat' sous, Mahagonny, les Sept Péchés capitaux*... Ensemble, Brecht et Kurt Weill ont mis au point le fameux effet de distanciation critique, l'intervention de dissonances dans le flot routinier des récits, des mélodies. Maître du décalage ironique, pastichant les airs sirupeux ou les opéras bourgeois, Kurt Weill a donné naissance à un genre qui est devenu, en France, celui du cabaret rive gauche.

Pendant une semaine, Martine Cadieu propose deux rendez-vous quotidiens pour une « Histoire d'un homme de son temps ».

• NUITS MAGNETIQUES : L'ESPACE DES HOMMES. — Du 8 au 12 mai, France-Culture, 22 h. 30.

Tout commence avec celui qui se voudrait aussi grand que la tour Eiffel : Pierre Zucca raconte en riant ses regrets : mesurer 1,71 mètre ce n'est pas assez, non par rapport aux femmes, mais par rapport aux autres hommes. Puis le cinéaste qui vient de mettre en images *Roberte ce soir*, de Pierre Klossowski, brosse le portrait d'un séducteur, le sien ; il dit ses craintes et aussi ses tactiques de charmeur. Il n'est pas un dragueur.

M. X..., interrogé dans la deuxième émission, sera le sadique. M. Y... répond en faisant « comme si » il était une femme. Parle également l'écrivain Severo Sarduy pour louer l'homosexualité, cette possibilité d'« un amour sans lambeaux ». Parlent des hommes de la rue rencontrés dans les cafés. Parlent un psychanalyste, un musicien, le patron d'une boîte de nuit, etc...

Ils parlent d'eux à une féministe : Nicole Lise Bernheim, productrice et réalisatrice de ces six numéros d'une série pour les « Nuits magnétiques », a posé des questions avec insistance, avec humour aussi. Pour savoir quelle image les « types » se font d'eux-mêmes ? Comment ils se voient et se pensent ? Et se sentent dans leur peau ? Dans leur espace réservé ? L'espace des hommes, ici rendu, rythmé par des extraits de morceaux drôles signés Offenbach. Bruno Sourcis a aidé Nicole Lise Bernheim à mettre au point ce kaléidoscope de la masculinité. Une somme impressionniste.

• CINÉMA 16 : PHOTO-SOUVENIR. — Mercredi 10 mai, FR 3, 20 h. 30.

Le fantastique quotidien tend à détrôner le fantastique traditionnel. Les objets maléfiques (bijoux, miroirs, reliques), classiques du genre, chargés de symboles et de croyances, laissent la place à des ustensiles anodins et industriels.

Dans le film qu'Edmond Sechan a réalisé avec la collaboration de Jean-Claude Carrière (scénariste de Bunuel, Malle, Forman), le rôle principal revient à un appareil photo à développement instantané. Amical, mais frappé de difficultés de communication, ce malheureux appareil ne s'exprime que sur commande et, bien sûr, par l'utilisation exclusive de l'image. Un drame pour cette boîte noire qui évolue parmi les grands patrons et les jeunes loups de la chirurgie cardiaque, au milieu des cadavres et des tôles froissées. Ses avertissements réguliers manquent de clarté : on ne sait plus très bien s'il s'agit de mises en garde ou d'incitations à tomber dans un piège. On songe à cette série des années 60 : *« la Quatrième dimension »*. C'était mieux.

• DOCUMENTAIRE : LE MEXIQUE. — Vendredi 12 mai, FR 3, 21 h. 30.

Le premier Mexicain était métis, né de la Malinche, Indienne traîtresse, et de Cortez le Conquérant. La richesse des églises ne suffit pas à cacher l'incertitude des origines : conçues par l'Espagnol, c'est l'Indien qui les a bâties. De ces dualités, les artistes de la révolution de 1914 ont voulu tirer un art national, original. Du réalisme socialiste à l'utilisation des matières traditionnelles, le film de Jean-Louis Fournie, parsemé de bandes d'actualités et d'objets précolombiens, remonte les trois générations d'artistes issues de cette révolution.

Pour la nouvelle génération (Coronel, Soriano, Toledo), sous des formes et des approches différentes, le problème reste le même : sortir du métissage ou lui donner une dimension originale. C'est sans doute cette permanence qui rend l'art mexicain si attachant et ce film passionnant. Pourtant, si le commentaire est un très beau texte d'Octavio Paz, on regrette le peu de place accordé à la poésie, à la chanson ou à l'architecture.

Les films de la semaine



★ *La Chinoise*, de Jean-Luc Godard (1967), au ciné-club d'Antenne 2.

• COMME UN CHEVEU SUR LA SOUPE, *de Maurice Régamey*. — *Dimanche 7 mai*, TF 1, 18 h. 35.

Si Maurice Régamey, dont les films s'oublient facilement, n'a pas inventé Louis de Funès, il lui a donné l'occasion d'affirmer son personnage dans son premier rôle-vedette. A voir pour cette seule raison.

• PATTON, de Franklin J. Schaffner. — Dimanche 7 mai, TF 1, 20 h. 30.

Ce n'est pas une biographie bien ordonnée du général américain Patton, grand stratège de la deuxième guerre mondiale, mais une étude de caractère et de comportement. Schaffner reste lucide à l'égard du « héros », dont le portrait n'est pas flatté. George C. Scott le fait magistralement revivre dans sa démesure et son exhibitionnisme sans excès caricatural.

• OCTOBRE, de Serge Mikhaïlovitch Eisenstein. — *Dimanche 7 mai*, FR 3, 22 h. 30.

Moins célèbre que *le Cuirassé Potemkine*, ce film de 1927 (il resta inédit en France, dans les circuits commerciaux, jusqu'en 1966) porte, avec moins de rigueur, mais une plus grande explosion lyrique et baroque, les visions d'Eisenstein inspirées par l'histoire. Après la révolution vaincue de 1905, la révolution soviétique triomphante de 1917. Tourné dans la hâte, la fièvre, retardé par les événements politiques (l'éviction de Trostki par Staline en fit modifier le montage), ce poème épique conçu pour le dixième anniversaire de l'Octobre rouge unit le réalisme à la métaphore dans un fleuve étonnant d'images.

• PASSION SOUS LES TROPIQUES, de Rudolph Maté. — Lundi 8 mai, TF 1, 20 h. 30.

Tourné avant l'exploitation du cinémascope selon le procédé 3 D (images en relief exigeant du spectateur le port de lunettes spéciales), ce « thriller » au scénario bâclé a perdu, en « version plate », tous les effets des scènes d'action destinées à faire trembler. Restent Robert Mitchum et Jack Palance qui, eux, n'ont jamais eu besoin de « trucs » techniques pour s'imposer.

• LA LOI, de Jules Dassin. — Lundi 8 mai, FR 3, 20 h. 30.

Adaptation d'un roman de Roger Vailland (prix Goncourt), qui souffrit des impératifs d'une coproduction avec l'Italie. Jugé sévèrement à l'époque — on n'y retrouvait pas le style, la pensée de Vailland, — ce film de Dassin mérite l'attention pour sa peinture des rapports sociaux dans un village italien dominé par la loi du plus fort. Malgré l'aspect hétéroclite que donne le doublage à l'interprétation, les acteurs, fermement dirigés, sont très attachants.

• ARSÈNE LUPIN CONTRE ARSÈNE LUPIN, *d'Édouard Molinaro*. — *Mardi 9 mai*, FR 3, 20 h. 30.

Une suite imprévue aux romans de Maurice Leblanc. Jean-Claude Brialy et Jean-Pierre Cassel jouent les fils naturels — et rivaux — du gentleman-cambrioleur mort dans un vaudeville policier 1925. Humour et péripéties brillantes de la mise en scène. Aventures et jolies filles. La fantaisie réussissait à Molinaro.

• THÉRÈSE DESQUEYROUX, de Georges Franju. — Jeudi 11 *mai*, FR 3, 20 h. 30.

Le roman de François Mauriac transposé par Franju, avec l'aide de l'auteur et de son fils, Claude, pour l'adaptation. Film classique, malgré les retours en arrière dans le récit, dans la tradition du cinéma français d'analyse. Conforme à Mauriac par la peinture du milieu provincial étouffant, et des caractères, Franju n'en a pas moins donné sa vision personnelle de Thérèse, provinciale aspirant à la liberté, et gardant son mystère. Fantastique social, né de la réalité recréée par les ombres et lumières du cinéaste. Emmanuelle Riva et Philippe Noiret splendides.

• LA CHINOISE, de Jean-Luc Godard. — Vendredi 12 mai, A 2, 22 h. 50.

Maoïsme, révolution culturelle, tentation de la violence au sein d'un groupe disparate des étudiants (un acteur, un peintre, une paysanne). La contestation radicale de mai 1968 prophétisée par Godard. Un constat dans un lieu clos, un bouillonnement politique, une forme cinématographique éclatée. Il y a dix ans, ces « images-tracts » qui contestaient le « vieux monde » avaient suscité des réserves. Mais aujourd'hui ?

• LES GALETS D'ÉTRETAT, de Sergio Gobbi. — Dimanche 14 mai, TF 1, 20 h. 30.

Etretat joue, ici, le rôle de Deauville dans *Une femme est une femme*, de Claude Lelouch. La comparaison s'arrête là, tant le film est médiocre. Une mise en scène tape-à-l'œil pour une histoire invraisemblable de haine et d'amour où Maurice Ronet, égaré, semble enfin revivre lorsqu'il jette du haut d'une camionnette, des fleurs et des légumes sur Virna Lisi.

• THE MIRACLE WOMAN, *de* Frank Capra. — Dimanche 14 *mai*, FR 3, 22 h. 30.

Une évangéliste exploitée par des escrocs, la religion qui devient un spectacle à faire de l'argent. L'histoire rappelle *Elmer Gantry*, mais elle est abîmée par une romance sentimentale avec un aveugle. Frank Capra n'aime pas beaucoup ce film. *« J'avais plongé dans le lac des grandes idées et j'étais remonté avec du mélo et des clichés »*, a-t-il écrit dans son autobiographie. On lui doit pourtant l'étonnante direction de Barbara Stanwyck. Il faut avoir vu cette superbe actrice lancer un sermon en chaire et descendre, tout de blanc vêtue, sur la piste d'un cirque, dans la cage aux lions...

• QUAND LES TAMBOURS S'ARRÊTERONT, de Hugo Fregonèse. — Lundi 15 mai, TF 1, 15 h. 45.

Western d'action pure, avec personnages traditionnels, et attaque d'Indiens. Mais les Mescaleros se révoltent parce qu'ils meurent de faim, et Fregonèse rejoint partiellement les œuvres antiracistes de Delmer Daves et Anthony Mann à la même époque. Beaucoup de trouvailles picturales.

• LES AVENTURES DE YOGI LE NOUNOURS, de William Hanna et Joseph Barbera. — Lundi 15 mai, A 2, 16 h. 55.

Long métrage d'animation à la gloire de « Nounours » qu'on a beaucoup vu à la télévision dans des courts métrages. Amusant et pittoresque, encore que ce style de *cartoon* ait un peu vieilli. Plaira sûrement aux enfants.

• UN HOMME POUR L'ÉTERNITÉ, de Fred Zinnemann. — Lundi 15 mai, TF 1, 20 h. 30.

Reconstitution historique : l'opposition — qui lui coûta la vie — du chancelier d'Angleterre Thomas More au roi Henri VIII cherchant à obtenir son divorce d'avec Catherine d'Aragon. Débat philosophique et moral, rapports entre le citoyen et le pouvoir. Fred Zinnemann a donné à cela une résonance moderne : liberté individuelle et procès politique. Mise en scène sobre, interprétation exceptionnelle d'acteurs anglais.

• LE MÉDECIN ET LE SORCIER, de *Mario Monicelli*. — Lundi 15 *mai*, FR 3, 20 h. 30.

Après avoir, jusqu'en 1953, réalisé des films avec Steno, Mario Monicelli fit, seul, dans la *comédie* de mœurs, les gammes qui devaient le conduire au succès du *Pigeon*. Témoin de cette *époque* intermédiaire, *le Médecin et le Sorcier* (scénaristes Age et Scarpelli) regarde du côté de *Pain, Amour et Fantaisie* sans en avoir la verve et la portée sociale. Mastroianni terne, Vittorio de Sica (mage de village roublard) et Alberto Sordi (crapule minable) brillants.



RADIO-TELEVISION

Samedi 6 mai

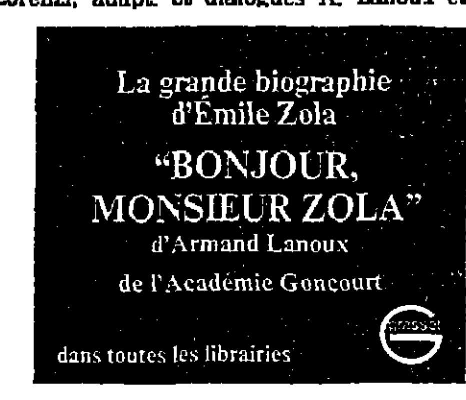
CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un... Michel Fugain ; 21 h. 30, Série : Serpico (11ᵉ épisode : Réseau clandestin) ; 22 h. 25, Sports : Télé foot.



CHAINE II : A 2

20 h. 35, Série : Emile Zola ou la conscience humaine (3ᵉ épisode : les cannibales), de S. Lorenzi, adapt. et dialogues A. Lanoux et



S. Lorenzi. Avec J. Topart, D. Davray, M. Schiltz, F. Chaumette.

Dans une France où l'on entend « mort aux Juifs, mort à Zola », se poursuit le procès de celui qui a dit : « Un jour, la France me remerciera d'avoir sauvé son honneur. »

22 h. 30 Variétés : Le dessus du panier.

Avec Bernard Haller, Alain Decaux, Achille Zavatta, Ludmilla Tcherina, Marcel Jullian.



CHAINE III : FR 3

18 h., Emission de la Caisse nationale des allocations familiales ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous : 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Prix Louis-Philippe Kammans 1978... La R.T.B. présente : « le Scoop », de J. Danois et J.-L. Colmant, avec F. Lemaire, L. Vincent, C. Maillet.

Un journaliste victime de son désir d'informations sensationnelles.

FRANCE-CULTURE

20 h., « L'Epopée de Gilgamesh », de R. Banks, avec P. Beaulieu, B. Allemane, J. Negroni (« Le taureau céleste et la mort d'Emkidu ») ; 21 h. 55, Ad Lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin ; 23 h. 50, Poésie : Jean Le Gac.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Concerts du mardi... Concert donné au Palais des congrès : œuvres de Beethoven, Fauré, Duprac, Petrini, Weber, d'Alvimare ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Les critiques musicaux : Honegger, Bach, Beethoven, Debussy, Poulenc ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit... échanges internationaux de Radio-France : « Schubertiade 77 ».

Dimanche 7 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques : Shalom Israël : à 9 h. 30, La source de vie ; à 10 h., Présence protestante ; à 10 h. 30, Le jour du Seigneur (avec un magazine sur l'Irlande ; une messe célébrée en l'église de Bonnelles, prédication Père Bernard Bro) ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Les animaux du monde ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série : Section contre-enquête.

17 h., Sports première : Championnat d'Europe de judo à Helsinki ; le Grand Prix automobile de Monaco ; Escrime : Challenge Jeanty.

18 h. 35, FILM : COMME UN CHEVEU SUR LA SOUPE, de M. Regamey (1957), avec L. de Funès, N. Adam, J. Jouanneau, N. Tallier, R. Manuel. (N., rediff.)

Un compositeur malchanceux, malheureux en amour et qui n'arrive pas à se suicider, fait appel à des tueurs. Quand la chance lui vient brusquement, les tueurs veulent le supprimer.

20 h. 30, FILM : PATTON, de F.-J. Schaffner (1969), avec G.C. Scott, K. Malden, M. Bates, K. M. Vogler, E. Binns, L. Dobkin, J. Doucette.

Les combats où s'illustra le général américain Patton au cours de la seconde guerre mondiale. De l'Afrique du Nord à l'occupation de l'Allemagne, en passant par la Sicile et la France.

CHAINE II : A 2

10 h., Emission pédagogique : Cousons, cousines ; 11 h. 25, Concert : le 5ᵉ Concerto grosso, opus 6, en ré majeur, de Haendel, et Extraits de « The Fairy Queen », opéra de Purcell, par le Nouvel Orchestre phil., dir. J. Poole ; 12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h. 25, Le grand album ; 14 h., Pom, pom, pom, pom... (repr. à 15 h., 16 h., 17 h. 20 et 18 h.) ; 14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 35, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et Variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and music : avec Nicole Croisille.

21 h. 40, Document INA : Chili impressions (quatrième épisode : Monsieur le président).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

10 h., Images de la Tunisie ; 10 h. 30, Magazine : Mosaïque (l'immigration à Nice et dans sa région) ; 16 h. 35, La révolution nucléaire (reprise de l'émission du 5 mai) ; 17 h. 30, Espace musical, de J.-M. Damian, avec Jessye Norman ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Deux enfants en Afrique ; 20 h. 5, Variétés : Le pays d'où je viens, de M. Dumay, réal. D. Sanders.

Rencontre à Colmar avec le mime Marceau, le ballet de l'Opéra du Rhin. Un ensemble folklorique de Marlenheim, les percussions de Strasbourg.

21 h. 30, Histoire de mai (première partie), d'A. Frossard, réal. P.-A. Boutang.

Lire notre article page 13.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle Eisenstein) : OCTOBRE, de S.M. Eisenstein (1927), avec Nikandrov, V. Popov, B. Livanov, Podvoisky (muet, N., rediff.).

La révolution soviétique de 1917, de la démocratie bourgeoise de Kerensky à la prise du pouvoir par les bolcheviks, après l'attaque du palais d'Hiver à Petrograd.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Le Gac (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre : l'Orchestre de chambre national de Toulouse (Corrette, Blinville), le Quatuor Parrenin (Dutilleux, Koering) ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Trois Sentences en une seule », de C. de la Barca, avec F. Chaumette, M. Etcheverry, C. Winter ; 16 h. 5, Lyriscope (à propos de « la Damnation de Faust » à Lyon) ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie, avec Gilbert Lascault et Jean Le Gac ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Einstein on the beach », par R. Farabet (rediffusion) ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : Jean Daive lit Pierre Reverdy.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Offenbach, Mascagni, Auber ; 8 h., Cantate pour le dimanche après l'Ascension ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia Sacra... Orchestre de chambre J. Barthe, chorale franco-allemande de Paris, dir. B. Lallement : Bach, Michna ; 12 h., Des notes sur la guitare : Vihuela et guitare du Siècle d'or ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « L'occasion fait le larron » (Rossini) ;

13 h. 40, Jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « le Sacre du printemps » (Stravinski) ; 17 h., Le concert égoïste de Bernard Haller ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 25, Festival S.I.M.C. en direct de Stockholm, avec l'Orchestre symphonique de la radio de Stockholm, dir. L. Segerstam, avec C. Pehrsson et I. Soerenson : « Partiels pour dix-huit musiciens » (Grisey), « Consort music » (Rechberger), « Chants de charme » (Sermilae), « Lumière III » (Harvey) ; 22 h. 35, Les critiques musicaux : « Incantation aux fossiles », d'Honegger ; 23 h., Musique de chambre avec cor ; 0 h. 5, Introduction à l'année Schubert.

Lundi 8 mai

CHAINE I : TF 1

10 h., Télévision scolaire.

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire : l'habillement ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 14 h. 25, Série : Aux frontières du possible ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 45, Comment jouer ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 43, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM : PASSION SOUS LES TROPIQUES, de R. Maté (1952), avec R. Mitchum, L. Darnell, J. Palance, S. Giglio, R. Hoyos Jr. (Rediffusion.)

Au Venezuela, un boxeur protège la maîtresse d'un gangster, poursuivie par un tueur.

21 h. 50, Magazine : Questionnaire, de J.-L. Servan-Schreiber... Que reste-t-il de mai 68 ?

Un débat qui mettra face à face MM. Pierre Chaunu, rénovateur des méthodes d'étude de l'histoire, hostile à l'avortement et au « mouvement » de mai 68, et Alain Touraine, un des fondateurs de la sociologie de Nanterre, auteur du livre le Communisme utopique. *Un débat entre spécialistes.*

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Série : Malaventure... Aux innocents les mains pleines (3ᵉ épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : Le magicien ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... l'étranger : la Chine populaire (les tombeaux des Han) ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Enrico Macias).

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Alain Decaux raconte... La mort de Jaurès ; 22 h. 25, Magazine artistique : Zig-Zag : Henri Michaux.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Sommet pour la paix des anciens combattants pour l'Europe des Neuf ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA LOI, de J. Dassin (1958), avec G. Lollobrigida, M. Mastroianni, Y. Montand, P. Brasseur, M. Mercouri, P. Stoppa. (N. Rediffusion.)

En Italie, dans un village des Pouilles, une jeune servante, que tous les hommes convoitent, entreprend de gagner au jeu symbolique de « la loi » régissant les rapports sociaux.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Arrabal (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le biofeedback et le cerveau ; à 8 h. 32, Autour de Linné ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « la Rage de lire », de C.-M. Cluny ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Atelier de recherches vocales ; 14 h. 5, Un livre, des choix : « le Mari de maman », de L. Jil ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Jacques Berque ; 17 h. 32, Kurt Weill ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de J. von Eichendorff, adapt. R. Barthe ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Les Chiffres », de J.-C. de Repper, avec (rediffusion) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 30, L'espace des hommes, par N.-L. Bernheim : « Aussi grand que la tour Eiffel », avec R. Caben et P. Zucca ; à 23 h. 30, Entretiens avec Bernard Noël, par Jean Daive.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique.

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Grieg, Dvorak ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Caroubel, Forqueray, Charpentier ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français, René Koering : Bach, Busoni, Liszt, Bert, Koering ; 17 h., Postlude : Berwald, Nielsen, Risager ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 40, Musique contemporaine, en direct de Stockholm ;

20 h. 30, Concours international de guitare ; 20 h. 50, Les grandes voix : Lauri-Volpi ; 21 h. 30, En direct de Londres... Quatuor Chilingirian : « Quatuor en si mineur opus 33 nᵒ 1 », « Quatuor en si bémol majeur opus 50 nᵒ 1 », « Quatuor en ré mineur opus 42 nᵒ 2 », « Quatuor en si mineur opus 64 nᵒ 2 », de Haydn ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Musique pour deux pianos et quatre mains (Dutilleux, Milhaud, Daniel-Lesur, Jolivet, Auric, Constant) ; 0 h. 30, Introduction à l'année Schubert.

Mardi 9 mai

CHAINE I : TF 1

10 h., Télévision scolaire.

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire : l'habillement ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 14 h. 25, Spécial Brésil : Maria d'Apparecida ; 14 h. 30, Série : Aux frontières du possible ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les jeunes ; 18 h. 45, Comment faire ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes.

19 h. 55 Football : Eindoven-Bastia, finale de la Coupe de l'U.E.F.A., match retour.

20 h. 45, Eh bien, raconte ; 21 h., Football : Eindoven-Bastia (2ᵉ mi-temps) ; 21 h. 50, Variétés : Découvertes.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Malaventure... Aux innocents les mains pleines (4ᵉ épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame : l'héritage de mai 68 ; 15 h., Les jours de notre vie (reprise du magazine médical « Des écoliers pas comme les autres » diffusé le 1ᵉʳ mai) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Peindre, c'est vivre ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Enrico Macias).

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. FILM : 1958, D'UNE REPUBLIQUE A L'AUTRE, de G. Larriaga et A. Cancès.

Un montage de documents d'archives sur les événements d'Algérie et de métropole en mai 1958.

Vers 22 h., Débat : Le retour du général de Gaulle au pouvoir.

Avec MM. Olivier Guichard (alors directeur adjoint du cabinet du président du conseil), le général J. Massu, Alain de Sérigny (alors directeur de l'Echo d'Alger*), et Léon Delbecque.*

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Catacombes - L'église du silence ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : ARSENE LUPIN CONTRE ARSENE LUPIN, d'E. Molinaro (1962), avec J.-C. Brialy, J.-P. Cassel, D. Cauchy, F. Dorléac, H. Garcin. (N.).

En 1925, après la mort d'Arsène Lupin, ses deux fils naturels — qui ne se connaissent pas — deviennent rivaux dans la recherche d'un trésor, compliquée d'une affaire politique.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Daive lit Pierre Reverdy (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : instants tunisiens ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le biofeedback ; à 8 h. 32, Autour de Karl von Linné ; à 8 h. 50, Autour de Louis XIV ; 9 h. 7, Matinée des hommes et des femmes, par M. Godelier ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec le duc de Castries ; 11 h. 2, Kurt Weill, par M. Cadieu (lire nos « Ecouter voir ») ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : les avant-gardes ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre des voix : « Loreleï », de M. Genevoix ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Quel avenir possible, quel avenir souhaitable ? ; 16 h., Match : Michel Crozier et Charles Levinson (la concertation) ; à 16 h. 25, En direct avec M. Gagnard ; 17 h. 32, Kurt Weill ; 18 h. 30, *Feuilleton* : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthe, d'après J. von Eichendorff ; 19 h. 25, Sciences : *Darwin* et le darwinisme ;

20 h., Dialogues : Deux cheminements de contemporains, avec Daniel Guérin et David Rousset ; 21 h. 15, Musique de notre temps : portrait de *Rostropovitch* ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... L'espace des hommes, par N.-L. Bernheim : « Je ne t'ai jamais promis un jardin de roses » ; à 23 h. 30, Entretiens avec Bernard Noël, par J. Daive.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, En direct du Festival d'Evian... Le matin des musiciens (Mozart, Bach) ; à 10 h. 15, Un quatuor de Ravel par le Quatuor J.-N. Molard ; 12 h., Chansons : de 48 à 68 ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. 15, Divertimento (Millocker, Duclos, Grell, Brahms) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude (Francœur, Pignolet de Montéclair, Mondonville, Grétry) ; à 15 h. 32, Musique d'autrefois au jardin d'Etat de Saint-Pétersbourg ; à 17 h., Postlude (Spohr, Landowski, Strauss) ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., En direct de Stockholm : la vie musicale en Suède ; 20 h. 30, *Orchestre* des jeunes de la communauté européenne, dir. E. Heath : ouverture des « Maîtres Chanteurs de Nuremberg », (Wagner) et « Symphonie nᵒ 6 » (Mahler), dir. C. Abbado ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Les critiques musicaux : « Monsieur Croche Antidilettante », de C. Debussy (Berlioz, Rameau, Rolland, Honegger) ; à 23 h., Jour J de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents premiers sillons : le trompettiste B. Soustrot (Bach, Franceschini, Scarlatti, *Telemann*) ; à 0 h. 5, *Musique pour* deux pianos et quatre mains (Tailleferre, Ohana, Louvier, Chabrier) ; à 0 h. 30, Introduction à l'année Schubert.

Mercredi 10 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire : l'habillement ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 16 h. 45, Dessins animés ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 45, Comment faire ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte ; 19 h. 55, Loto.

20 h. 30, Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête (Un rôle ambigu) ; 22 h., Magazine médical, d'I. Barrère : Indications.

Avec un reportage sur un médicament récemment découvert, la cimétidine ; la nouvelle technique de consolidation osseuse ; la vie quotidienne avec un mongolien de cinquante-six ans ; polémique sur les valves cardiaques.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Malaventure... Aux innocents les mains pleines (5ᵉ épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : L'homme qui valait trois milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Enrico Macias).

20 h. 10, Football : Liverpool-Bruges (finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. En direct de Wembley).

22 h., Feuilleton : Septième Avenue.

Jay Blackman affronte la mafia de la confection.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti républicain ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma 16 : La photo souvenir, de E. Sechan, avec J.-C. Carrière, Vi Vilers, B. Lecoq.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

0 h. 05, Magazine : Ciné regards : Objectifs cinéma (avec G. Oury, D. Boulanger).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Daive lit Pierre Reverdy (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : instants tunisiens ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le biofeedback ; à 8 h. 32, Autour de Karl von Linné ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et technique ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Kurt Weill, par M. Cadieu ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : l'Argentine et l'Uruguay ;

13 h. 30, Solistes : F. Clidat, piano (Scriabine), R. Viroval, violon (Ysaye) ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Adieu prairies heureuses », de K. Raine ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Le cinéma et mai 68 ; à 16 h. 25, en direct avec le réalisateur P. Pilard ; 17 h. 32, Kurt Weill ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthes, d'après J. von Eichendorff ; 19 h. 25, La science en marche : les mathématiques à l'assaut de la cellule vivante ;

20 h., La musique et les hommes : Darius Milhaud au Brésil (1917-1918) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... L'espace des hommes, par N.-L. Bernheim : « Amour sans lambeaux ou corps morcelé ? » ; à 23 h. 30, Entretiens avec Bernard Noël, par J. Daive.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, En direct du Festival d'Evian... Le matin des musiciens (Beethoven, Mozart, Haydn) ; à 10 h. 15, « Quatuor K. 589 » (Mozart), par le Quatuor Havlak ; 12 h., Chansons : de 48 à 68 ; 12 h. 40, Jazz classique : les enfants de F. Henderson ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère (Strauss, Ellenberg, Suppe) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude (Ibert, Dukas) ; à 15 h. 32, Concert de l'Orchestre philharmonique, dir. O. Klemperer (Bach, Beethoven, Schumann) ; à 17 h., Postlude (Enesco, Mompov, Lutoslawski) ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time.

19 h. 45, Soirée lyrique ; à 20 h., En direct du grand auditorium : « les Amants turcs », de Cimarosa, par les chœurs de Radio-France et le nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Norrington, avec C. Chateau, J. Chamonin, M. Berod ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Les critiques musicaux : « Monsieur Croche Antidilettante », de Debussy ; à 23 h., La dernière image ; à 0 h. 5, Musique pour deux pianos et quatre mains (Messiaen, Ohana, Busoni) ; à 0 h. 30, Introduction à l'année Schubert.

Les écrans francophones

Mardi 9 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., *le Distrait*, film de P. Richard.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Nick Verlaine ; 21 h., *le Chouchou du professeur*, film de G. Seaton.

TELEVISION BELGE : 19 h. 30, Football : finale de la coupe U.E.F.A. — *R.T. bis* : 19 h. 55, Savoir vivre ; 20 h. 25, La corde au cou.

Mercredi 10 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *la Valse dans l'ombre*, film de M. Le Roy ; 21 h. 45, Football : finale de la Coupe d'Europe des clubs champions.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme invisible ; 21 h., *Patate*, film de R. Thomas.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Contacts ; 20 h. 30, Football en direct de Wembley. — *R.T. bis* : 19 h. 55, *Panique dans la rue*, film d'E. Kazan.

Jeudi 11 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *L'homme qui rit*, film de J. Kerchbron.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *la Ballade des sans-espoirs*, film de J. Cassavetes.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *Lacombe Lucien*, film de L. Malle. — *R.T. bis* : 20 h., Télé-presse.

Vendredi 12 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sauve qui peut ; 21 h., *Wonder Woman*, film de L. Horn.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Baretta ; 21 h., *Ces merveilleux fous volants...*, film de Ken Annakin.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre ; 22 h. 5, *les Ordres*, film de Protat et Michel Brault.

Samedi 13 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme qui valait trois milliards ; 21 h., *Hercule*, film de C. Esway.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Sam Cade ; 21 h., *Cyclone à la Jamaïque*, film d'A. Mackendrick.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 30, Film : *la Charge des tuniques bleues*.

Dimanche 14 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jennie ; 21 h., *l'Enfant sauvage*, film de F. Truffaut.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Voyage au fond des mers ; 21 h., *Ma femme*, film de J. L'Hote.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, Variétés : Les belles années.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 11 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire : l'habillement ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé (les produits toxiques à la campagne) ; 14 h., Les 24 jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ;18 h. 45, Comment faire ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Série : Ce diable d'homme, de C. Brulé, mus. de J. Loussié, réal. M. Camus seconde épisode : Contrebandier de la liberté), avec D. Manuel, C. Dauphin, G. Caillaud, N. Garcia.

Sous la pression de l'opinion, l'emprisonnement (le cachot) est commué en exil. Voltaire débarque donc en mai 1726 à Londres où il fait une série de découvertes qui vont changer sa vie.

21 h. 25, Magazine : L'événement.

22 h. 30, Concert retransmis de Jérusalem à l'occasion du trentième anniversaire de l'Etat d'Israël : Œuvres de Bach, Beethoven, Brahms, Saint-Saëns, Tchaïkowski, Haydn et Verdi.

CHAINE II : A 2

10 h., Télévision scolaire.

13 h. 30, Emissions régionales ; 13 h. 50, Feuilleton : Malaventure... Aux innocents les mains pleines (6e et dernier épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame (Peter Ustinov) ; 15 h., Feuilleton : La planète des singes ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine : C'était hier ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Entretiens Julien Green-Marcel Jullian (1re partie) ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les formations politiques : L'opposition.

20 h. 30, Série : Emile Zola ou la conscience humaine (dernier épisode : J'attends toujours), de S. Lorenzi, adapt. et dialogues A. Lanoux et S. Lorenzi. Avec J. Topard, D. Davray, M. Schiltz, F. Chaumette.

Les Anglais sont des barbares et Zola est très malheureux. A Paris, l'affaire Dreyfus rebondit avec le suicide du colonel Henry. La révision du procès est annoncée, Zola rentre.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti républicain ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : THERESE DESQUEYROUX, de G. Franju (1962), avec E. Riva, P. Noiret, E. Scob, S. Frey, J. Perez, J. Monod, R. Devillers. (N.).

La femme d'un bourgeois terrien des Landes a tenté d'empoisonner son mari. Acquittée grâce à lui, tenue prisonnière dans la propriété, elle ne pourra lui faire comprendre les raisons de son acte criminel.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Daive lit Pierre Reverdy (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : instants tunisiens ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le biofeedback ; à 8 h. 32, Autour de Karl von Linné ; à 8 h. 50, Autour de Louis XIV ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag, avec A. Frossard ; 11 h. 2, Kurt Weill, par M. Cadieu ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : Festival du livre à Nice ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Cher moi », de P. Ustinov ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... La mystique orthodoxe : à 16 h. 25, Peut-on prévoir les avalanches ? ; 17 h. 32, Kurt Weill ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthes, d'après J. von Eichendorff ; 19 h. 25, Biologie et médecine : les progrès de la médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « la Locomotive folle », de S. I. Witkiewicz ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... L'espace des hommes, par N.-L. Bernheim : « Hommes avec un h majuscule » ; à 23 h. 50, Entretiens avec Bernard Noël, par J. Daive.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, En direct du Festival d'Evian... Le matin des musiciens (Bach, Stamitz, Boccherini, Neukomm, orch. Schoenberg, Mozart) ; à 10 h. 15, « Quatuor opus 59 » (Beethoven), par le Quatuor PWSM de Cracovie ; 12 h., Chansons : de 48 à 68 ; 12 h. 40, Jazz classique : les enfants de F. Henderson ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. 15, Divertimento (Rauber) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude (Widmann, Weiss, Schutz, Kapsberber) ; à 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui (Bancquart, Malec, Tabachnik) ; à 17 h., Poslude (Enesco, Silvestri, Constantinescu) ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h 45, Eveil à la musique ;

20 h., En direct d'Helsinki : la SIMC ; 20 h. 30, « Stabat Mater » (Pergolèse), « Requiem en ré mineur » (Cherubini), par l'Orchestre national de France, dir. N. Bonavolonta, avec la maîtrise et les chœurs d'hommes de Radio-France ; 23 h., France-Musique la nuit... Actualité des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5, Musique pour deux pianos et quatre mains (Busoni) ; à 0 h. 30, Introduction à l'année Schubert.

Vendredi 12 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 35, Faire : l'habillement ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h. 5, Télévision scolaire ; 14 h. 25, Emission religieuse : La source de vie ; 17 h., Télévision scolaire ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 45, Comment faire ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Le colonel Chabert, de J. Meyer et A. Husson, d'après H. de Balzac, mise en scène J. Meyer. Avec J. Meyer, G. Fontanel, D. Leverd.

Un héros des guerres de l'Empire revient chez lui quand on ne l'y attendait plus.

22 h. 20, Variétés : A bout portant (Jean Amadou) ; 23 h. 10, Ciné première (avec Jean Edern Hallier, écrivain et éditeur).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Série : Malaventure... Dans l'intérêt des familles (premier épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame (Histoire de l'amour et de la sexualité, 10e épisode : demain) ; 15 h., Série : Les mystères de New-York : 16 h., Aujourd'hui magazine (Les loisirs) ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Entretiens Julien Green-Marcel Jullian (2) ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Enrico Macias).

20 h. 35, Série : Les brigades du Tigre (Cordialement vôtre).

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (La passion du football).

Avec MM. R. Pittet (Il était une fois la Coupe du monde) ; *J. Ferran et D. Braun* (la Coupe du monde 1930-1978) ; *M. Hidalgo* (Football en liberté) ; *R. Vignal* (Hors Jeu) ; *D. Bathenay et Th. Roland.*

22 h. 50, Ciné-club, FILM : LA CHINOISE, de J.-L. Godard (1967), avec A. Wiazemsky, J.-P. Léaud, M. Semoniako, J. Berto, L. de Bruinj, O. Diop.

Pendant l'été 1967, cinq jeunes gens, enfermés dans un appartement bourgeois, constituent une cellule marxiste-léniniste et cherchent à passer de la théorie révolutionnaire à la pratique.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Fédération sportive et gymnique du travail ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine : Le nouveau vendredi (Une révolution à l'anglaise), réal. S. Walsh.

Comment la société britannique a su s'adapter à la crise économique. En Grande-Bretagne on a compris qu'il n'est pas nécessaire d'être très riche pour bien vivre... Une révolution, « à l'anglaise », très progressive vue par Christine Ockrent pour ce premier numéro de « Vendredi » nouvelle manière.

21 h. 30, Série documentaire : L'art et la révolution (le Mexique), de J.-L. Fournier.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Daive lit Pierre Reverdy (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : instants tunisiens ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le biofeedback ; à 8 h. 32, Autour de Karl von Linné ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Kurt Weill, par M. Cadieu ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : le cinéma par écrit ;

13 h. 30, L'acousmatique pour tous ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Eumeswil », d'E. Junger ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Les Français s'interrogent sur... la régulation des naissances chez les animaux ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthe, d'après J. von Eichendorff ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : l'aquaculture ;

20 h., Les maîtres du roman populaire français, de 1918 à 1950, par P. Dupriez et S. Martel ; 21 h. 30, Musique de chambre : T. Dussaut, piano (Aloche), M. Grancher, chant, O. Gartenlaub, piano (Roussel), Quatuor Deffayet (Barraud) (rediffusion) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... L'espace des hommes, par N.-L. Bernheim ; à 23 h. 50, Entretiens avec Bernard Noël.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, En direct du festival d'Evian... Le matin des musiciens (Mozart, Strauss, Stravinski, Berio) ; à 10 h. 15, « Sixième quatuor » (Bartok), par le Quatuor Imisoara ; 12 h., Chansons : sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique : les enfants de F. Henderson ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. 15, Divertimento (Strauss, Altman, Kubanek, Strauss) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude (Hoffman, Hummel, Rossini) ; à 15 h. 32, Musique anglaise (Grainger, Gax, Delius, Williams, Gerhard) ; à 17 h., Postlude (Hoffmeister, Viotti, Kozeluh) ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time : Beau be-bop ; 19 h. 45, En direct d'Helsinki : la SMIC ;

20 h. 30, Grands crus : musique de Finlande ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands : concert de l'Orchestre national de France, dir. G. Bertini, avec C. Farley, T. Vasary : « Lulu » (Berg), « Concerto no 3 » (Bartok), « Symphonie no 4 » (Brahms) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... Renaissance des orgues, avec P. Houbart ; à 0 h. 5, Musique pour deux pianos et quatre mains (Koering, Auric, Poulenc, Milhaud, Stockhausen) ; à 0 h. 30, Introduction à l'année Schubert.

Samedi 13 mai

CHAINE I : TF 1

11 h. 5, Emission pédagogique : Initiation au russe ; 12 h., Emission régionale ; 12 h. 30, Cuisine ; 12 h. 45, Jeunes pratiques ; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée.

14 h. 5, Restez donc avec nous ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, Série : Le message mystérieux ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Variétés : Spéciales vacances blanches ; 21 h. 30, Série : Serpico (La trompette du temps) ; 22 h. 20, Télé-foot.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Top club ; 14 h. 35, Des animaux et des hommes ; 15 h. 25, Les jeux du stade ; 18 h., Chroniques du temps de l'ombre : Ce jour-là, j'en témoigne ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 55, Football : Finale de la Coupe de France (première mi-temps) ; 21 h., Football (deuxième mi-temps).

21 h. 50, Top club ; 21 h. 55, Questions sans visage ; 22 h. 45, Drôle de baraque.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Prix Louis-Philippe Kammans 1978 : la société Radio-Canada présente : Mieux vaut savoir.

Comédie de mœurs ou vaudeville de pacotille ? Un mari soupçonneux demande à sa femme de le tromper avec son ami. On connaît la suite.

21 h. 55, Aspects du court métrage français.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Daive lit Pierre Reverdy (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 30, 78... 2000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches, avec D. Schmid ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture... Perspectives du vingtième siècle : Journée Ivan Wychnegradsky, avec M. Joste, piano (Scriabine, Miclachevsky, Tcherepnine, Messiaen, Wychnegradsky), S. Billier, piano (Tcherepnine, Obouhov), J. Vandeville, hautbois (Ballif), Trio à cordes de Paris (Carillo, Marie, Bancquart), et le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. A. Myrat : « Prélude et mort d'Isolde » (Wagner), « Rêverie » (Scriabine), « la Journée de l'existence » (Wychnegradsky), avec M. Haniotis ; 18 h., La source intermittente ; 19 h. 25, Communauté radiophonique ;

20 h., « L'épopée de Gilgamesh », de R. Banks, avec F. Beaulieu, P. Vaneck, J. Negroni ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences (Balbastre, Schumann, Mozart) ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs : Psalette Saint-Vincent-du-Mans ; 9 h. 30, Eveil à la musique ; 9 h. 45, Vocalises ; 11 h. 15, Les Jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78, la critique des auditeurs ; 15, En direct du Studio 118 : Récital Carmen et Suzanne Fournier (Debussy, Schoenberg) ; 15 h. 45, Vient de paraître ; 16 h. 32, GRM-INA : l'art des bruits ; 17 h. 15 Après-midi lyrique : « Idoménée » (Mozart) ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h 30, Festival estival de Paris : « la Passion selon saint Matthieu », de Schutz, par le Petit Chœur de la Chaux-de-Fonds et l'Ensemble instrumental du Conservatoire, dir. R. Faller, avec P. Huttenlocher, V. Girod, P Péquegnat ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Futiles années folles ; à 23 h., Jazz forum ; à 0 h. 5, Echanges internationaux : Orchestre symphonique de Londres, dir. Sir G. Solty, avec S. Pherkassky, piano (Stravinski, Tchaïkovski, Beethoven).

Dimanche 14 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques : A bible ouverte ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur.

12 h. 2, La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux.

14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Les animaux du monde ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série policière : Section contre-enquête ; 17 h., Sports première ; 18 h. 10, Dramatique : Mort d'un guide, écrit par H. Grange. Réal. J. Ertaud. Avec P. Rousseau, V. Lanoux, G. Claisse, J. Allard.

20 h. 30, FILM : LES GALETS D'ETRETAT, de S. Gobbi (1971), avec V. Lisi, M. Ronet, A. Cordy, J. Mills, G. Aslan, C. Barbier.

Violentée par un coureur automobile donjuanesque, la directrice d'un institut de beauté entreprend de le rendre amoureux d'elle pour le faire souffrir et se venger.

22 h. 5, Les grands mystères de la musique : Manuel de Falla, réal. M. Dumoulin.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : Messe de Gloria, de Puccini (par l'orch. de Lyon, dir. S. Baudo. Avec les chœurs de Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert. Solistes : A. Vanzo et Ph. Hutten-Cocher).

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h., Pom, pom, pom... pom (reprise à 15 h., 16 h., 17 h. 20 et 18 h.) ; 14 h. 25, Dessin animé ; 14 h. 35, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et Variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Un homme, un jour : Watergate.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de l'Algérie ; 10 h. 30, Mosaïque : Reportage sur la presse immigrée.

16 h. 35, Emission artistique : Art et révolution, le Mexique (reprise de l'émission du 12 mai) ; 17 h. 30, Espace musical, de J.-M. Damian ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Deux enfants en Afrique.

20 h. 5, Histoires de France, d'A. Conte et J.-L. Dejean : Gutenberg, réal. M. Fabre.

20 h. 30, Série cinéma du soleil : De la Camargue, Denys Colomb de Daunant.

21 h. 35, Histoire de mai, d'A. Frossard et P.-A. Boutang (seconde partie).

Lire notre article page 13.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle Franz Capra) : THE MIRACLE WOMAN, de F. Capra (1931), avec B. Stanwyck, D. Manners, S. Hardy, B. Mercer, R. Hopton, C. Middleton. (V.o. sous-titrée, N.).

Manipulée par des escrocs, la fille d'un pasteur, qui semble possédée d'une inspiration divine, se produit dans un cirque et guérit des malades.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Daive lit Pierre Reverdy (et à 14 h., 19 h. 55) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, « Les Rois aveugles », de J. Kessel, avec G. Thirion, P. Derrez, M. Cassan ; 16 h. 5, Concerts de la musique de la garde républicaine, dir. R. Boutry (Moussorgsky, Bach, Sauguet) ; 17 h. 30, Rencontre avec F. Marceau ; 18 h. 30, Man non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : Pierre Reverdy lu par J. Daive, J. Sojcher, J. Fremon, A. Veinstein ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Bob Wilson, par D. Caux ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : William Cliff.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique (Ganne, Aubert) ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, En direct d'Evian : Musical Graffiti ; 11 h., 150e anniversaire de la mort de Schubert ; 12 h., Des notes sur la guitare (Sanz, Visee, Carpentier, Ponce) ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : extrait des « Petites Michu » (Messager) ;

13 h. 40, Jour J 77 ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Gloria » (Vivaldi) ; 17 h., Le concert égoïste de Claude Helffer (Beethoven, Varese, Manoury, Bruckner) ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Festival de Bordeaux : concert de l'Orchestre national de la radiodiffusion polonaise, dir. J. Maksimuk, avec P. Paleczny, piano : « Conte de fées » (Moninsko), « Concerto no 1 » (Chopin), « Livre pour orchestre » (Lutoslawski), « Krzezany » (Kilar), « Polonaise no 6 » (Chopin) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Futiles années folles ; 23 h., Musique de chambre avec piano ; 0 h. 5, Effractions.

Lundi 15 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire : la chaudronnerie ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Restez donc avec nous ; 14 h. 25, Série : Aux frontières du possible.

15 h. 45, FILM : QUAND LES TAMBOURS S'ARRETERONT, de H. Fregonese (1951), avec S. McNally, C. Gray, W. Parker, A. Shields, J. Griffith. (Rediffusion.)

Un joueur professionnel, expulsé d'une bourgade de l'Ouest, près de la frontière mexicaine, aide les habitants, réfugiés dans l'église, à résister à une attaque des Indiens Mescaleros.

17 h., Les aventures de l'énergie ; 17 h. 15, Le club du lundi ; 17 h. 45, Variétés : Julien Clerc au Bol d'Or ; 18 h. 50, Un, rue Sésame ; 19 h. 15, Comment faire ? ; 19 h. 20, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 30, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM : UN HOMME POUR L'ETERNITE, de F. Zinnemann (1966), avec P. Scofield, W. Hiller, L. McKern, R. Shaw, O. Welles, S. York. (Rediffusion.)

Comment Thomas More, catholique romain, devenu chancelier d'Angleterre, résista au roi Henri VIII qui voulait se servir de lui pour divorcer de Catherine d'Aragon

22 h. 25, Pour le cinéma : introduction au Festival de Cannes.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Malaventure ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : La planète des singes ; 15 h. 50, L'aventure est au nord : Sur la piste du bœuf musqué ; 16 h. 20, La piste aux étoiles ;

16 h. 59, FILM : LES AVENTURES DE YOGI LE NOUNOURS, de W. Hanna et J. Barbera (1964), avec les voix de J. Dynam, R. Carel, H. Virlojeux, L. Dolène, F. Pasquali.

En lutte avec le gardien du parc de Jellystone, l'ours Yogi joue au fantôme, puis tente de retrouver son amie Cindy, capturée par les gens d'un cirque.

18 h. 25 Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Série : Soif d'aventures (Magyars et tziganes) ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Document de création : Brésil, Minas Gerais, de Cl. Gallo ; 22 h. 30, Bande à part : les Déglingués.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, De Combourg à Berlin : François-René de Chateaubriand, ambassadeur de France ; 19 h. 40, Tribune libre : René Major ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE MEDECIN ET LE SORCIER, de M. Monicelli (1957), avec V. de Sica, M. Mastroïanni, M. Merlini, A. Sordi (N.).

Dans un village italien du Sud, un jeune médecin essaie de combattre l'influence d'un « mage », réputé infaillible.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : William Cliff (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les claviers de la psychothérapie ; à 8 h. 32, Autour de Karl von Linné ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « Dominique et ses prêcheurs », du Père M.-H. Vicaire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-Musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : festival du livre à Nice ;

13 h. 30, Atelier de recherches vocales ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Femme gauchère », de Peter Handke ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Le président L.-S. Senghor ; 17 h. 32, Musiciens de Paris : Patrice Sciortino ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthes, d'après J. von Eichendorff ; 19 h. 25, Présence des arts : exposition Tapiès ;

20 h., « Le Naufrage », d'Eric Westphal, avec P. Bardet, B. Soufflet, R. Monod ; 21 h. 20, L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Festival du livre à Nice.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, En direct d'Evian : Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons : l'Irlande ; 12 h. 40, Jazz classique (les guitaristes) ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. 15, Divertimento (Allprandi, Howarth, Civil) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude (Andrieu, Beethoven) ; à 15 h. 32, Portrait de Daniel Meier ; à 17 h., Postlude (Messiaen, Liszt, Stravinski) ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : G. Lauri-Volpi ; 20 h. 30, Thèmes variés : escales ; 21 h. 30, En direct de Berlin : « Feuersnot » (Strauss), par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, les chœurs des Petits Chanteurs de Toelzen et le Petit Chœur de Rias ; 23 h. 30, France-Musique la nuit... Bande annonce pour une semaine de nuit salonnarde ; à 0 h. 5, Quand la musique fait salon : au Siècle des Lumières (Rameau, Rousseau, Pergolèse, Dauvergne).

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes les heures) : 8 h., J. Pangam. 9 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., O. Nanteau, L. Bozon et J.-C. Weiss ; 12 h. 30, Inter-midi (reprises magazine à 13 h.) ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h. 30, Le grand parler ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 15 h. 15, Un prénom, une vie ; 15 h. 45, Les oubliés de l'histoire ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve ; 22 h., Le Pop-Club.

Samedi : 9 h., F. de Closets ; 10 h., J.-F. Kahn ; 18 h., Spectacle inter ; 20 h., Tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Les tréteaux de la nuit ; 23 h., Au rythme du monde.

Dimanche : 9 h. 30, L'oreille en coin ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Disque d'or ; 23 h., Jam parade.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : informations à 7 h (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 24 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Gaston Bonheur (lundi), Marie Marquet (mardi), Pierre Schaeffer (mercredi), Mme Trenet (Jeudi), Jean-Philippe Lecat (vendredi)



SOCIETE

MARÉE NOIRE

DIX MILLE OISEAUX...

IL nous aura donc fallu voir ça : la Bretagne mendiante ! Mais oui, voici qu'elle *mendie* : venez chers touristes, venez ; La marée noire ? Un mauvais rêve. Quelques criques polluées entre Portsall et Santec, et voilà tout. Du reste, les bons petits soldats s'emploient à les nettoyer. Ce n'est rien. Venez... La table bretonne n'a jamais été aussi succulente. Les huîtres-à-l'Amoco ? Une blague. Le crabe à la sauce panaméenne ? Une farce. Et les médias d'orchestrer les lamentations de la grande bouffe : Et puis, vous savez, ils reviennent nos oiseaux ! A votre bon cœur, bonnes *gens* ! Venez.

Et ça marche. Même auprès du peuple breton qui avait mille raisons d'opposer son caractère et sa *fierté à l'impéritie scandaleuse* des pouvoirs publics. Ça marche... Ya ! Que les plages soient propres pour recevoir les fesses parisiennes, belges, allemandes, hein ! c'est ça l'essentiel. Et la *France* est bien gentille qui nous *prête* ses régiments ! La biffe au secours du syndicat d'initiative, *brao e,* c'est beau ! Et tous ces dons qui affluent. B.H.V. ! Vins de Bordeaux ! Thierry le Luron ! Depuis *1870, il y a toujours eu un pacte d'alliance entre* l'Hexagone et le Sacré-Cœur ! Le réduit breton vaut bien une messe. Et pourquoi pas le *Te Deum ?*

Et moi, je voudrais clouer un cormoran *noir* sur le mur d'une chapelle maritime. Un ex-voto. Ce même oiseau que j'ai vu à Brest, mort, *crucifié, promené* dans une manif au-dessus d'une jeunesse qui, elle, ne s'agenouille pas et reste bien le dernier orgueil d'une nation aveugle, muette, et servile...

Les oiseaux *noirs*, nous aimerions les voir partout, sur les maisons des pêcheurs, sur les églises, sur les portiques souillés de la mer, sur les granges des fermes, comme des apostrophes aux *résignés,* à tous ceux-là qui ont mis leur dignité à la retraite. Oiseaux noirs, signes sacrés d'une colère qui *ne voudrait* pas s'éteindre, oiseaux altiers et de marée *haute,* oiseaux criards, oiseaux bouleversants que l'on voudrait broder sur nos emblèmes et promener *sous les* soleils froids, sur les chemins d'océan, dans des troménies populaires, à la face de la valetaille, qui ne voit dans ce pays qu'une table de *restaurant...*

Mais non, tout est bien, tout est grâce ! On nous le dit, on nous le *répète sur toutes les ondes.* Je dois faire *partie* de ces fous qui persistent à dire, contre vents et marées, qu'il y a eu crime en Bretagne. Que *nul responsable* n'a rendu compte de son action, ou plutôt de son inaction. Que c'est l'âme même de mon pays qui s'est *trouvée* outragée. Que c'est la justice que nous *réclamons* — et non la charité. Qu'un pouvoir férocement centraliste et continental, par nature même, ne saurait défendre les intérêts matériels et moraux d'une nation profondément maritime.

D'ores et déjà, dix *mille* oiseaux sont morts. C'est une statistique officielle. Il est vrai que le cormoran ne se mange pas à l'étouffée ! Quel dommage pour l'industrie hôtelière. Ce sont ces dix mille oiseaux, ces totems, que nous brandissons, nous les derniers dix mille Bretons de la réserve armoricaine. *Une marche était prévue sur Paris,* le 6 mai. Dix mille oiseaux noirs. Dix mille hommes et filles. Un oiseau pour une âme libre. Dix mille oiseaux. Et la pureté de la mer mérite bien ces dix mille têtes hautes. Allons...

XAVIER GRALL.

« Bénévoles, tenez bon ! »

A la différence des macareux et autres cormorans, le bénévole, *cet oiseau d'une* nouvelle espèce, va volontairement s'engluer dans le pétrole, mais *il n'est pas* plus qu'eux conscient des risques. Le bénévole donc descend à la plage, sa pelle à la main, son petit seau sous le bras et la conscience claire ; il va « secourir » les Bretons.

Mais le pétrole de l' « Amoco-Cadiz » n'est pas seulement du « gros qui tache », il est aussi extrêmement corrosif : on peut réduire en miettes un gros morceau de granit *mazouté* en trois coups de râteau. Le bénévole respire allégrement les composants volatils (ramasser le pétrole essouffle comme tout autre effort physique). Il est en contact cutané avec les composants lourds qui provoquent des lésions de la peau. Il peut aussi en avaler : par exemple s'il reçoit des éclaboussures dans la bouche, et cela arrive. Ou encore, s'il glisse dans une fosse où le pétrole ramassé est stocké. Il court alors le risque d'y patauger longtemps ; c'est arrivé aussi et il est impossible d'en sortir seul.

Ce bénévole n'a aucune information — on ne lui en fournit pas — sur les conséquences médicales du nettoyage des côtes. Pour les femmes enceintes, pour les asthmatiques, etc.

Des estivants bien bronzés

Quant à *l'encadrement* médical... Etant là-bas, j'ai dû avoir recours à un médecin pour tachycardie et palpitations. Il *m'adresse à un médecin militaire* : « Désolé, me répond celui-ci, je n'ai ni stéthoscope ni brassard de tension. » Bon, tant pis ! Je vais à la Croix-Rouge (qui encadre l'opération nettoyage). Dans une petite roulotte, je trouve deux filles qui n'ont d'autre matériel que leur jeu de cartes et trois aspirines.

Bref, je me retrouve à l'hôpital où l'on me dit qu'il faut attendre quelque temps pour voir si les symptômes sont durables, et, en tout cas, ne plus aller démazouter. Devant moi, une fille a les mêmes symptômes.

« Bénévoles, tenez bon et la Bretagne sera sauvée pour l'été. » C'est ce que nous rabâchent les radios à longueur de journée. Sur *place*, on se rend compte que le pétrole descend dans le sable. Le nettoyage se fait en surface, puis les plages sont ensuite recouvertes de gravier. En juillet et en août, les estivants seront sûrement bien bronzés.

Mais la campagne radiophonique sur la « solidarité nationale » évite de parler des autres problèmes : la grande foire du plan Polmar (tout est improvisation) ; ce que pensent réellement les Bretons (beaucoup sont opposés au bénévolat) ; l'indemnisation des paysans ; les mesures qui devraient être prises pour éviter que cette catastrophe ne se renouvelle. Au fait, que ce serait-il passé si l' « Amoco-Cadiz » avait été un méthanier gros porteur ?

J'ai vraiment le sentiment que les bénévoles sont une sous-espèce de pigeons.

PHILIPPE LECHIEN.

COUPLE

Un homme et un chat

« COMMENT s'appelle-t-il ?

— *Mao. Il est né en 1976. C'était l'année de la lettre M. C'est un siamois, comme vous voyez.*

— Il se plaît chez vous?

— *Vous posez mal la question. La question est : Est-ce que je me plais chez lui ? J'habite chez mon chat. Il est ici à longueur de journée. Moi, je vais au bureau.*

— C'est un chat entier ?

— *Coupé, hélas ! Avant l'opération, il s'est montré invivable. Il gémissait la nuit cinq heures d'affilée. De désir, sans doute. Je manquais de sommeil. Aussi, je l'ai emmené à la clinique et j'ai fait les cent pas dehors, tel un jeune marié, au comble de l'inquiétude. Mais au bout de quelques minutes, c'était fini. Nous n'avons pas souffert.*

— Où dort-il ?

— *Dans son lit, bien entendu. Il me met du côté droit. C'est une tradition. Il est sur les draps l'été et sous les draps l'hiver. Il s'allonge comme un lièvre. Et il prend son bain avec moi.*

— Il se mouille ?

— *Jamais. Il fait le tour de la baignoire sur le rebord. Il est fasciné par l'eau. Il se mire. C'est Narcisse. Et quand je téléphone, il a une crise de jalousie. Il fait son intéressant pour me distraire. Mais ça ne prend pas.*

— Pour un peu, vous allez dire qu'il parle.

— *Il ne parle pas, il raconte plein de choses. Nous nous racontons plein de choses.*

— Mao voyage ?

— *Sur mon épaule gauche pendant que je conduis. Au bout de 200 kilomètres j'ai une crampe et je dois m'arrêter. Au début, je l'ai fourré dans un sac aéré, spécial pour chats, avec fermeture éclair. Il est sorti quand même. Au troisième sac, j'ai renoncé. Il préfère mon épaule. C'est un dieu-lare.*

— Et il coûte cher ?

— *Très cher. J'ai établi nos budgets respectifs d'alimentation. Il me bat à plate couture. Heureusement que je suis célibataire et cadre supérieur. Il ne se plaint pas, il n'a que du premier choix. J'oubliais : il soupe avant de s'endormir, vers 23 heures.*

— Il prend ses vacances avec vous ?

— *Non. Il est en pension chez une vieille amie qui le cajole. N'empêche qu'au moment des retrouvailles, il commence par compisser mes chemises. Pour marquer le coup, c'est normal. C'est fou ce qui se passe dans une cervelle de 15 grammes.*

— Définissez la place de Mao dans votre vie.

Un silence, puis :

— *On est attendu. On se sent attendu, même au bureau. On peut lui dire qu'on l'aime sans être rabroué. On peut lui dire qu'il vous aime, sans être contredit. On se sent utile à quelqu'un, je dis bien à quelqu'un. C'est une femme, c'est un fils. Il est exclu qu'une personne humaine prenne un jour sa place. Il ne sera jamais sacrifié à quiconque. Voilà, j'ai dit la vérité.*

— Est-ce que « Un homme et son chat » serait un bon titre pour cet article ?

— *Certainement pas. C'est « Un chat et un homme » qu'il faut écrire. Nous sommes un couple de vieux garçons égalitaires. Et nous avons chacun, mais chut, de mauvaises arrière-pensées de domination. Réciproques, naturellement...* »

Propos recueillis par
OLIVIER RENAUDIN.

TÉMOIGNAGE

Paris vu par une émigrée de l'Est

Une jeune femme, émigrée d'un pays de l'Est européen et qui désire conserver l'anonymat, nous a remis le témoignage ci-dessous sur les premières semaines de son séjour en France et sur les impressions retirées des formalités auxquelles elle a dû s'astreindre, comme tout étranger, à la préfecture de police de Paris.

IL est insupportable de vivre, en pleine lumière, le rêve caché qui alimente secrètement l'espoir d'une vie, d'accepter après des années d'illusion une confrontation entre l'imaginaire et le réel. Voilà pourquoi, arrivée pour la première fois à Paris — la Mecque, pour des milliers de personnes enfermées à l'Est dans des systèmes aussi absurdes que solides, — j'eus peur de mes réactions.

Je connaissais Paris par cœur, depuis longtemps sans y être jamais venue, sans être jamais sortie de mon pays. De nombreuses lectures et d'interminables discussions m'avaient fait découvrir que pour nous, étrangers, Paris n'était pas seulement une ville, mais un univers. Le soir, nous nous rassemblions, nous parlions de Paris et dans notre vie programmée, fruste, qui n'avait pour passé et avenir que des slogans vides de contenu, explosait une autre vie, la « vraie » vie. Paris signifiait voyages, culture, histoire, contestation, agitation, information, amour, l'imprévisible et en même temps l'impossible.

Aujourd'hui je vis le rêve, je suis à *Paris et je le vois exactement* comme nous l'imaginions. Emouvant : un rayon de soleil sur le visage cruel d'un mascaron, la paix pleine de promesses des petites cours intérieures, autant d'invitations au repos et à la réflexion. Menaçant : dans les façades maussades des H.L.M., entassées dans leur désolation. Eblouissant : avec toutes ses merveilles d'architecture et tous ses musées. Consolateur : avec ses cafés, havres de grâce contre une solitude et un rythme de vie déroutants.

Les trois tickets

Il y a pourtant un endroit à Paris dont nous ne savions rien, qu'aucun livre ne nous avait signalé. C'est un musée fort impressionnant, car il se renouvelle tous les jours sans changer pour autant : la préfecture de police. Je m'y rendis pour la première fois il y a six mois, juste après mon arrivée et je fus frappée par le nombre de personnes qui faisaient sagement la queue sur le trottoir, d'un côté et de l'autre de l'entrée principale. Il n'était que 8 heures du matin, mais c'était déjà trop tard. On me dit que pour pouvoir faire la queue, j'aurais dû venir à cinq heures. Un policier qui veillait au maintien de l'ordre m'expliqua que le premier jour j'étais censée faire la queue de *gauche* à droite pour obtenir un ticket qui me *permettrait* le lendemain de la faire de droite à gauche pour recevoir un deuxième ticket, grâce auquel j'aurais le droit de faire la queue à l'intérieur de la préfecture, pour en obtenir un troisième et m'adresser enfin à qui de droit.

J'y suis donc retournée trois jours de suite. Le premier, il fit beau. Le deuxième il plut. Je regardais le ciel, le cheminement lent des nuages gris donnait l'impression d'un balancement léger des murs de la préfecture, à croire que la ceinture vivante et bariolée qui l'encerclait était seule à les soutenir. Quelle pensée absurde ! Le troisième jour, je reçus le ticket magique, mais je fis la queue devant un bureau qui n'était pas le bon, car personne n'avait su m'indiquer où je devais me présenter. Le quatrième jour vint enfin mon tour.

Suspecte...

Je pris place dans un petit confessionnal, et je dis tout. On me pria de revenir. Je revins donc deux jours plus tard, et j'appris que j'étais suspecte, parce qu'ici on n'a pas l'habitude de sacrifier la réalité au rêve ; on sacrifie plutôt le rêve à la réalité. J'appris aussi que ma vie avait été faite de péchés, dont le plus grand était celui de venir d'ailleurs, et on me pria de repasser. Depuis, je ne cesse d'y retourner. Je ne fais plus la queue à l'extérieur ; maintenant, j'ai le droit d'en faire deux à l'intérieur. Après quoi, munie d'un autre ticket, je vais dans un de ces fauteuils qui sentent la transpiration et la fatigue, je régresse. Je ne dois plus penser ni agir, l'administration me prend en charge.

Je passe ainsi des heures, parfois des journées, à regarder les autres étrangers et à être regardée. On parle beaucoup à la préfecture de police, mais comme les mots ne servent plus qu'à définir et à classer, les conclusions sont nécessairement les mêmes. Parmi les étrangers, il y en a beaucoup qui ne comprennent pas le français. Ils traînent alors, angoissés, dans les couloirs pendant des journées entières, en attendant qu'un compatriote arrive et les aide à s'expliquer, car à la préfecture de police on ne parle que français, et on ne trouve pas de traducteurs.

Blanc, Jaune, Noir...

Les conversations (interrogatoires en miniature) que j'ai eues avec les employés, aussi bien que celles que j'ai entendues autour de moi m'ont surprise par leur ton dur, autoritaire ; et ce qui m'a étonnée le plus, c'était le mépris que les fonctionnaires témoignaient à l'égard de l'étranger, mépris hiérarchisé, qui varie en fonction de la couleur de la peau ou de l'origine : on fait attendre un Noir plus qu'un Jaune, un Jaune plus qu'un Blanc, un Blanc de l'Est plus qu'un Blanc tout court. Si tous ces Godots de préfecture, qui se confondent avec leur fonction au point d'oublier la loi, pouvaient comprendre que la plupart de ces êtres, Blancs, Noirs ou Jaunes, ont fui leur pays en proie à des dictatures de gauche ou de droite, s'ils pouvaient imaginer un seul instant ce que représentent pour ces étrangers les années d'attente et de terreur, la souffrance de la séparation, mais aussi l'espoir de vivre enfin dans un pays libre et démocratique, ils hésiteraient peut-être à leur faire payer leurs besoins névrotiques d'autorité et de reconnaissance sociale.

D'un côté du rideau de fer, on rêve, de l'autre côté on essaie, paradoxalement, de briser le rêve.

TREIZE ANS

Échec et maths

(Suite de la page 11.)

Son rêve subconscient, je le connais, bien qu'il n'ose le formuler : c'est l'esprit sans but, sans barrière, sans frein, sans objet, libéré de toute rationalité abusive. Pour lui aussi, inventer c'est penser à côté. Inventer sa vie. De deux choses, ce qui l'intéresse est toujours plutôt la troisième. Ce qui le fascine, c'est la quantité X, l'inquantifiable, celle qui échappe aux logarithmes, l'inconnue, l' « autre chose », l'inextrapolable. Comment avec un si mauvais esprit n'être pas atteint d'hostilité envers les maths, modernes ou à l'ancienne ? Comment ne protesterait-il pas contre une forme de raisonnement abstrait et formel qui, si clarificatrice et organisatrice qu'elle soit, pour être mathématique n'en est même pas pour autant forcément « scientifique » ? « Car ce n'est pas avec cela que l'on fait des découvertes, *dit le professeur Lagarrigue, directeur du laboratoire d'Orsay.* Pour découvrir, il faut partir de la réalité, des faits concrets, se fier à son imagination, à son flair beaucoup plus qu'à la logique... »

Un si profond dissentiment, me dit implicitement Dominique, m'indique que ma place n'est pas dans une société. Il n'y a rien pour moi dans toutes ces mathématiques. Et, ajoute-t-il bizarrement, dans un monde où, comme disait Maupassant, il n'y a plus que des palefreniers et des banquiers, à tout prendre, je préfère les chevaux aux chèques, moi !

Voyant son désarroi, je tente de le réhabiliter, au moins à ses propres yeux. Je lui rappelle qu'il est « rare que les géomètres soient fins », *donc... Et qu'après tout Einstein aussi l'a souligné : l'imagination est plus importante que la connaissance. Donc, encore !...*

A ses parents affolés, je suggère que le terrorisme scientifique actuel qui fait un dogme de la primauté de la mathématique pourrait n'avoir qu'un temps : 90 % des professions, et non des moindres, ne peuvent-elles être exercées sans plus de maths que celles du niveau de la troisième ? Ne peut-on raisonner sans emprunter aucune structure mathématique ? Et les exemples ne sont-ils pas troublants des mathématiciens illustres qui, lorsqu'ils cessent de « compter », raisonnent comme des enfants, la fraîcheur en moins ?

Oui, mais il faut produire, soupirent ces grandes personnes, vivre (mourir ?) avec son temps. Et sans la science, les maths et les nombres ?...

C'est vrai, sans tout cela, comment sophistiquer de plus en plus de bombes atomiques et de « désordinateurs » ? Comment saccager rationnellement la planète sans un nombre accru d'officiants extatiques à l'autel d'une « science » qui, déjà, dans son délire logique, fait peur, sinon horreur, alors même que ce n'est pas la première fois qu'elle vend son âme ?

Subodorant que les chemins des mathématiques pourraient conduire à la catastrophe, quand ils ne conduisent pas nulle part, Dominique a choisi, même s'il ne le sait pas. Jamais il ne contribuera à transformer le monde en quantités mesurables. Jamais il ne sera un calculateur. Mais saura-t-il profiter de sa « malchance » ? Saura-t-il vivre plutôt que produire ? Et, surtout ! comprendra-t-il ce que le mathématicien Grothendieck veut dire quand il déclare au Collège de France : « S'amuser à faire des maths quand la moitié de l'humanité souffre de la faim me paraît aberrant. »

PIERRE LEULLIETTE.

VARIATIONS SUR UN NAUFRAGE

« Vous nous laissiez couler bien tranquillement, hein ? »

QUATRE *heures de l'après-midi, face à Callelongue, à quelques milles de Marseille. Un Sylphe tire des bords, vent debout, pour tenter de passer une petite pointe rocheuse, dernier obstacle avant les approches plus clémentes du Vieux-Port.*

Sur la côte (à une centaine de mètres), on a bien remarqué les efforts du petit voilier pour doubler le cap difficile malgré un vent contraire de force 5. Cela dure depuis une heure au moins. A Callelongue, on apprécie en connaisseur les manœuvres, d'autant qu'il n'y a pas d'autres voiles sorties dans les parages, et pour cause...

Et puis, soudain, ça tourne mal. Le Sylphe vire de bord au mauvais endroit et se plante sur quelques méchants rochers placés là par un Etre suprême qui n'a pas lu ce qu'écrit de lui Bernardin de Saint-Pierre. Assez rapidement, tandis que les deux navigateurs impuissants, puis franchement affolés, affalent les voiles et appellent au secours, le bateau se coince entre deux récifs. Ballotés, trempés, ahuris, les deux jeunes gens, un garçon et une fille, ont en outre du mal à faire porter leur voix jusqu'à la côte toute proche, où ils distinguent des silhouettes qui s'agitent.

Pendant une demi-heure, ils vont rester là, sur leur petit voilier (6,50 m), qui se transforme insensiblement en épave : l'avant cogne contre des rochers recouverts à chaque vague et l'arrière est encastré entre d'autres rochers qui l'empêchent de se dégager. Ils ne veulent pas abandonner leur bateau (le pourraient-ils d'ailleurs ?). Ils n'ont pas mis leur gilet de sauvetage.

Sur la côte, on s'aperçoit vite que les moyens de secours sont limités. Un vieil ouvrier, enveloppé de lainages, tourne en rond et s'exclame que, s'il n'était pas si enrhumé, il se mettrait volontiers à l'eau pour donner un coup de main à ces jeunots. Il n'a pas peur de l'eau froide. Il peut nager des kilomètres sans fatigue. Il l'a fait cent fois, etc. Ces velléités rentrées se transforment assez naturellement en propos peu amènes sur les capacités navigatrices des deux jeunes gens, et sur la jeunesse en général...

Nettement plus efficace, le patron du centre de plongée de Callelongue prévient par téléphone la police maritime de Marseille et tente de faire démarrer un petit bateau à moteur. Mais où est donc la clé de l'antivol du moteur ? Où l'a-t-on mise encore ? Les choses, malgré la bonne volonté des uns et des autres, traînent nécessairement un peu

Sur le voilier, la fille et le garçon ont fini par trouver des gilets de sauvetage et les ont enfilés. En revanche, le moral est assez bas : ils s'attendent d'une minute à l'autre que leur bateau coule, la coque percée par les coups de boutoir des rochers contre lesquels il est jeté violemment à chaque vague. Ils ont maintenant l'impression que leur voix ne porte pas.

Ou pire encore : que leurs appels au secours ont bien été entendus, mais que nul ne s'en soucie. Ne dit-on pas que la plupart des automobilistes accélèrent à la vue d'une voiture accidentée sur le bas-côté d'une route, sans se soucier des blessés éventuels ? Les silhouettes qu'ils distinguent ne seraient-elles là que pour ne pas manquer un bon spectacle, pensez, un naufrage ! dont on fera le récit ensuite aux amis, à l'heure du pastis ?

Tous les secours arriveront presque en même temps : le petit bateau à moteur de Callelongue (enfin débarrassé de son antivol) qui parvient à les remorquer hors de cette mauvaise passe, le puissant canot pneumatique de la police de Marseille avec des hommes grenouilles, l'hélicoptère de la protection civile...

Les jeunes gens hésitent une seconde entre l'invective (« Vous nous laissiez couler bien tranquillement, hein ? ») *et l'effusion* (« Merci pour tout ! »). *Ils se rendent compte brutalement que les « côtiers » ont tout fait pour les aider et que ce n'était pas facile (à cause de ce maudit antivol, pardi !). Ils comprennent que ces silhouettes, apparemment indifférentes ou amusées, s'agitaient en fait pour les sauver. Le vent, soufflant dans le mauvais sens, avait porté leurs cris, mais non les réponses des autres.*

Dans leur confusion, ils proposent un billet de banque en guise de remerciement. Les « silhouettes » repoussent le billet à la manière méridionale, avec hauteur et chaleur à la fois : « Vous êtes fous ou quoi ? » *Peu à peu, devant un café fumant, les uns et les autres en viennent à savourer quelque chose qui n'a pas de prix : une certaine fraternité humaine retrouvée...*

DOMINIQUE DHOMBRES.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

SPORTS

CHAMPIONNATS D'EUROPE DE JUDO

Adelaar (Pays-Bas) vainqueur de Rougé dans la lignée de Geesing et de Ruska

La première journée des championnats d'Europe de judo qui se sont disputés vendredi 5 mai, dans le Palais des glaces d'Helsinki a été marquée par les victoires de Peter Adelaar (Pays-Bas) en lourds, Deltmar Lorenz (Allemagne de l'Est) en mi-lourrs et Alexander Yatskevitch (U.R.S.S.) en moyens.

Les Français Angelo Parisi et Jean-Luc Rougé sont respectivement deuxième des mi-lourds et troisième des lourds. Samedi 6 mai sont en jeu les titres des catégories mi-légers, légers et mi-moyens, dimanche 7 mai ceux des super-légers et des « toutes catégories ».

De notre envoyé spécial

Helsinki. — L'Allemand de l'Est Deltmar Lorenz battant en finale le Français Angelo Parisi : logique. Tout au long de cette première journée des championnats d'Europe de judo, l'Allemand de l'Est, qui a une défense défiant les lois de la pesanteur, a placé des attaques d'une vigueur particulière. Déjà malmené lors des séries éliminatoires par ce Lorenz, Angelo Parisi, champion d'Europe toutes catégories l'an dernier, ne l'aurait vraisemblablement pas surclassé, même s'il n'avait dû interrompre le combat après un choc extrêmement violent et douloureux à la hanche gauche.

La victoire du Soviétique Alexander Yatskevitch dans la catégorie des moins de 86 kilos : logique encore. Cet ancien champion du monde junior, vainqueur du dernier Tournoi de Paris, est, en dépit de ses allures d'intellectuel à lunettes, un véritable chat sauvage qui bondit et griffe tout ce qui bouge. Le Français Jean-Pierre Tripet, sorte de Marty Feldmann des tatamis, en a fait l'expérience à ses dépens, puis le vaillant Allemand de l'Est Joseph Ultsch en finale.

Mais qui aurait parié un kopeck sur les 2,13 m. et les 130 kilos du Néerlandais Peter Adelaar ? Pour tous les familiers des compétitions européennes, ce géant balourd a été jusqu'à présent un sujet de dérision. Avec ses grands pieds plats, sa mâchoire de bouledogue, le Batave paraissait devoir toujours être incapable de coordonner ses mouvements : le buste, les bras, les jambes, la tête, semblaient doués d'une autonomie propre qui donnait à son judo des allures guignolesques. Vendredi 5 mai, à Helsinki, il n'a pas été différent, et pourtant le voilà sur la plus haute marche du podium.

De long et fréquents stages au Japon, financés par la Fédération néerlandaise pour former ce prétendant à la succession des prestigieux Geesing et Ruska, auraient-ils porté leurs fruits ? En fait, la prestation du nouveau champion d'Europe a laissé perplexe. Dans la poule éliminatoire il a triomphé sans péril d'un Suédois et d'un Roumain de petit calibre.

En quarts de finale, il a d'abord rencontré le Finlandais Markku Airio, qui, bruyamment soutenu par son public, lui a donné énormément de fil à retordre. A tel point qu'il a été déclaré vainqueur « aux drapeaux », c'est-à-dire qu'en l'absence d'un avantage décisif, les juges de touche ont donné leur avis à l'aide de drapeaux. L'adversaire suivant, en demi-finale, était Jean-Luc Rougé, champion d'Europe de la catégorie l'année dernière.

Rougé écrasé

De l'avis général, le Français devait accomplir une simple formalité : il avait déjà franchi les éliminatoires en moins de 90 secondes et, en quarts de finale, le Tchèque Novak ne lui avait posé aucun problème. Il « en voulait », et tout le monde s'apprêtait pour une « finale historique » avec le Soviétique Sergueï Novikov, vainqueur aux Jeux olympiques de Montréal. Que s'est-il passé ? Rougé a d'abord eu du mal à saisir correctement le kimono du Néerlandais. Du coup, ses premières attaques n'ont pas abouti. Tandis qu'Adelaar s'efforçait d'amener le combat au sol, manifestement Rougé n'était pas à son aise et cherchait curieusement à fixer son adversaire au lieu de le déplacer pour provoquer la faille.

Toujours est-il que lorsque Adelaar tendit une jambe pour faire une sorte de croc-en-jambe au ralenti, le Français semblait pouvoir enjamber l'obstacle facilement. Il a essayé. Mais Adelaar paraissait couler comme une avalanche de neige mouillée, lourdement, irrésistiblement. Rougé était précipité, il tombait, il était couché sur le tapis, écrasé par une masse inerte, battu, relégué à la troisième place après trois années au sommet.

Voilà donc notre Hollandais dégingandé en finale. Mais ce n'était pas le Soviétique attendu qui lui faisait face. Amaigri, émoussé, Novikov s'est fait chahuter par le Hongrois Imre Varga, qui en d'autres lieux a mis à son tableau de chasse un autre Soviétique prestigieux, Tochotochvili. Une fois encore, personne ne donnait cher du kimono d'Adelaar. Une fois encore, il a brouillé les pronostics. Sans panache, mais sûrement : affalé sur le Hongrois, il l'a proprement garrotté.

Peter Adelaar a donc gagné le titre de champion d'Europe des poids lourds. Mille questions se posent. Rougé s'est-il préparé assez sérieusement ? Les Soviétiques n'ont-ils plus de lourds pour prendre la relève des vieux champions ? Les lourds européens sont-ils vraiment inférieurs à Adelaar ? Les réponses intéressent tout particulièrement les Japonais, qui depuis plusieurs années se sont fait supplanter dans cette catégorie reine. Or, pour la première fois, ils ont envoyé à un championnat d'Europe des « espions » : Daïgo, ancien champion du monde, et Sekine, ancien champion olympique qui, des tribunes, ont photographié et pris des notes sur la plupart des combats. Ils souriaient, paraît-il, en quittant le Palais des glaces.

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL

En demi-finales de la Coupe de France

Mince avantage pour Nice et Sochaux avant les matches retour

De notre envoyé spécial

A une semaine de la finale de la Coupe de France, il est bien difficile de deviner quelles seront les deux équipes présentes au Parc des Princes le 13 mai. Les matches aller des demi-finales, disputés le 5 mai, se sont achevés sur le même score de 1 but à 0 à l'avantage des équipes visitées. Monaco et Nancy paraissent toutefois en mesure de retourner la situation en leur faveur, lundi 8 mai, pour les matches retour, face à Nice et à Sochaux.

Nice. — L'Olympique Gymnaste Club de Nice (O.G.C.N.) n'a guère éprouvé de difficultés pour battre, vendredi 5 mai, l'Association sportive de Monaco en demi-finale, match « aller », de la Coupe de France. Le score (1 à 0) montre mal, au demeurant, ce qu'a été la domination niçoise. Avec un peu de réussite, c'est un avantage de plusieurs buts que Nice aurait pu s'assurer pour le match « retour » qui aura lieu lundi 8 mai en Principauté.

Si Monaco, tout nouveau champion de France, conserve des chances certaines de se qualifier pour la finale, eu égard au seul but marqué par Nice, il lui faudra pour y parvenir, dans les trois jours qui séparent les matches « aller » et « retour », retrouver la fraîcheur physique qui a fait sa force tout au long de l'année. A n'en pas douter, les Monégasques avaient les jambes bien lourdes, vendredi 5 mai, et, sans doute, faut-il y voir les conséquences d'un championnat difficile qui n'a pris fin que mardi dernier. Sur ce plan, les Niçois, dont les ambitions pour le titre s'étaient envolées depuis bien longtemps, ont été mieux lotis et ils ont pu se ménager, comme l'ont démontré, par exemple, les résultats de la dernière journée de compétition, au cours de laquelle ils ont été battus par Nantes (6 à 1), au terme d'une rencontre jouée, pour leur part, au petit trot.

Il n'est pas impossible que les champions de France, rassurés pour leur avenir, après avoir gagné le droit de participer à la prochaine Coupe d'Europe des clubs champions, soient victimes d'une sorte de démobilisation consciente ou non. Si tel est le cas, ils auront la possibilité de se reprendre, lundi 8 mai, et de tout faire pour que, en 1978, l'Association sportive de Monaco réussisse aussi bien que sa devancière d'il y a quinze ans, championne de France et victorieuse de la Coupe en 1963.

Les Monégasques se sont fort bien rendu compte qu'ils l'ont échappé belle en n'encaissant qu'un but à Nice. Pour une fois, les deux équipes étaient du même avis, à savoir que c'est par un écart de trois buts qu'aurait dû se solder ce match « aller ». Il s'est toujours trouvé un pied ou un torse monégasque pour stopper ou dévier les tirs niçois, et à plusieurs reprises, Ettori, le gardien de but de la Principauté, a réussi d'étonnantes parades, notamment en deuxième mi-temps, où, en 20 secondes, il repoussa quatre tirs apparemment aussi vigoureux les uns que les autres. Seul, Guillou eut l'occasion de le prendre en défaut à la trente-neuvième minute, sur un tir croisé à ras de terre, décoché des 18 mètres, très bien placé, et masqué dans sa trajectoire par plusieurs joueurs.

L'inefficacité monégasque ne pouvait mieux se traduire que par l'effacement de son avant-centre Dello Onnis, dont la réputation de chasseur de buts est pourtant bien établie. Onnis, comme ses équipiers, mais d'une manière plus caricaturale, n'a jamais été en mesure de porter le danger devant le but de Baratelli, qui n'a connu qu'une alerte vraiment sérieuse en quatre-vingt-dix minutes, lorsqu'il dut sortir de sa surface pour contrer un raid de Nogues. Tout le match, en définitive, s'est résumé dans la tranquillité de Baratelli et l'activité de son vis-à-vis, Ettori, dont la soirée a été fort agitée.

FRANÇOIS JANIN.

● *En championnat de football* de deuxième division, Saint-Dié a provoqué une surprise vendredi 5 mai en battant Besançon (1-0), qui occupe la première place du groupe A

LA PRÉPARATION DU « MUNDIAL »

L'UNION SYNDICALE DES JOURNALISTES RENOUVELLE SES INQUIÉTUDES

Le comité directeur de l'Union syndicale des journalistes sportifs de France (U.S.J.S.F.), réuni mercredi 3 mai, a examiné une nouvelle fois les conditions dans lesquelles les journalistes pourront accomplir leur mission en Argentine pendant la Coupe du monde de football.

Trois faits justifient une inquiétude accrue :

— Le ministre français des affaires étrangères n'a pas cru devoir encore répondre à la lettre que lui avait envoyée, le 7 avril, Maurice Vidal, président de l'U.S.J.S.F. et vice-président de l'Association internationale de la presse sportive. Le silence des autorités françaises sur une matière aussi sérieuse que la sécurité de journalistes français en mission est plus qu'étonnant. L'U.S.J.S.F., faute de réponse dans les prochains jours, a donc décidé de saisir le président de la République de cette situation.

— En réponse à la lettre du président de l'U.S.J.S.F., la Fédération internationale de football association (FIFA), par la plume de son chef de presse, approuve tacitement les propos du contre-amiral Lacoste, en jugeant « normaux » les principes suivants : « *Chaque pays peut (théoriquement) expulser des journalistes quand ils répandent de fausses « informations » ou quand ils se posent en opposition aux lois d'un pays.* » Par ailleurs, la FIFA déclare « *ne pas apprécier la propagande faite par une certaine presse politique* », qu'elle oppose aux journalistes sportifs.

— Les propos du général Antonio Merlo, président du comité d'organisation du « mundial », portant à l'avance jugement sur certains envoyés spéciaux et allant même jusqu'à prévoir l'enlèvement par les guérilleros « *d'un journaliste étranger, préalablement arrangé entre les terroristes et cette personne* ».

L'U.S.J.S.F considère que ces propos scandaleux sont une menace sérieuse pour la sécurité des journalistes qui voudront effectuer leur mission d'information, menace aggravée par la position de la FIFA dans cette affaire, et par le silence des autorités françaises.

ANCIENS COMBATTANTS

L'UFAC APPELLE A CÉLÉBRER LE 8 MAI

L'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre appelle tous les Français et Françaises à se joindre aux anciens combattants pour une célébration fervente du 8 mai 1945. Dans toutes les villes et tous les villages de France des manifestations du souvenir se dérouleront lundi prochain, à cette occasion, autour des monuments aux morts.

A Paris, la commémoration solennelle aura lieu lundi 8 mai, à 12 heures, à l'Arc de Triomphe de l'Etoile, où une couronne sera déposée par l'UFAC sur la tombe du Soldat inconnu.

● *Après la manifestation de Cologne* contre les organisations d'anciens SS (*le Monde* du 25 avril), l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (79, rue Saint-Blaise, Paris-20e) estime : « *La puissance de cette riposte doit permettre qu'il soit mis fin à une activité contraire au droit international et dangereuse pour la sécurité des citoyens et des nations.* »

● *Les assises nationales* de la fédération Les fils des tués, regroupe les orphelins et les orphelines de toutes les guerres (1914-1918 - T.O.E. - 1939-1945 - Indochine et Algérie) se tiennent à Villefranche-sur-Saône jusqu'au 7 mai.

RAPATRIÉS

Les problèmes des Français musulmans

M. KABERSELI : la concertation n'est toujours pas entamée.

Certains dirigeants des associations représentatives des Français musulmans commencent à douter de l'utilité de la mission interministérielle et de la commission nationale, créées en décembre dernier afin de régler les problèmes que continue de poser l'insertion des citoyens musulmans rapatriés d'Afrique du Nord dans la communauté française.

M. Ahmed Kaberseli, secrétaire général du comité national de coordination des Français de confession islamique, regroupant cinq associations, s'étonne notamment du silence observé par ces deux instances depuis plusieurs semaines. « *Six mois après notre réception par le chef de l'Etat, le 14 novembre 1977, la concertation voulue par le gouvernement n'est toujours pas entamée*, déclare-t-il. *La commission nationale ne s'est réunie qu'une seule fois, le 2 mars, jour de son installation : depuis, rien ne se passe...* »

Les protestations des représentants des Français musulmans pourraient conduire le nouveau président de la commission, M. André Villeneuve, nommé le 20 mars en remplacement de M. Mahdi Belhaddad, démissionnaire, à réunir celle-ci dès la semaine prochaine.

CARNET

Décès

— M. et Mme Dominique Aubenas,
M. et Mme John K. Wright,
M. et Mme Benoit Aubenas,
Mlle Brigitte Aubenas,
ses enfants,
Sylvie, Florence, Marie-Dominique, Olivier, ses petits-enfants,
Les familles Picardat, Bastier, Britsch, Aubenas, Himly, Martz, Benielli et Pujol, parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme René AUBENAS,
née Marie-Elisabeth Regnault,

agrégée de l'Université,
ingénieur-docteur
du Conservatoire national
des arts et métiers,
chevalier
dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 3 mai 1978, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière de Montlouet (Eure-et-Loir), aura lieu le lundi 8 mai 1978, à 16 heures, en l'église de Gallardon (Eure-et-Loir).

60, rue du Chemin-Vert,
92100 Boulogne.
47, Brunswick Gardens,
Kensington, Londres W 8.
24, rue Vilain-XIIII,
1050 Bruxelles.
7, rue Scheffer, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Vlasta LOWITOVA,
survenu le 27 avril 1978.

De la part de :
Thomas et Nicole Lowit,
Alexandre et Madeleine Lowit,
ses enfants.

Les obsèques ont eu lieu le 3 mai 1978.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le docteur Simone Mayer, professeur à la faculté de médecine de Strasbourg,
François et Agnès Mayer,
Ainsi que toute la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès du

docteur Georges MAYER,
professeur à la faculté de médecine de Strasbourg,
titulaire de la chaire d'hématologie,
directeur de la clinique
des maladies du sang,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,
officier dans l'ordre des Palmes
académiques,
médaillé des épidémies,
survenu le 4 mai 1978.

L'inhumation aura lieu le lundi 8 mai 1978, à 11 heures, au cimetière israélite de Cronenbourg.

23, rue Louis-Apffel,
67000 Strasbourg.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Michel Nivelt,
Mme Martine Nivelt,
M. et Mme Bernard Nivelt,
Mme Maria Molenat,
M. et Mme Gilbert Janthial et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel NIVELT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier du Mérite maritime,
leur époux, père, fils, frère, beau-frère et oncle, survenu le 28 avril 1978, à l'âge de cinquante-cinq ans, à Montpellier.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Courbevoie, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Courbevoie.

7 et 9, rue Jean-Baptiste-Charcot,
92400 Courbevoie.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Le conseil d'administration de la Fédération des industries nautiques a la douleur de faire part du décès de

M. Michel NIVELT,
président d'honneur
de la Fédération des industries
nautiques,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier du Mérite maritime,
survenu le 28 avril 1978, à l'âge de cinquante-cinq ans, à Montpellier.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Courbevoie, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Courbevoie.

Fédération des industries nautiques, port de La Bourdonnais, 75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean RATINAUD,
professeur agrégé d'histoire,
essayiste et écrivain,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 5 mai 1978, à Brest.

De la part de son épouse et de ses enfants,
M. et Mme Jean-Noël Berthemet
Et M. Jean-François Josselin-Ratinaud.
2, rue Bourdelle, 29200 Brest.

— Mme René Renucci,
Mme Jeanne Renucci-Wiener,
M. Thierry Chaput,
Mme Laurence Renucci et ses enfants,
Mme Irène Renucci et ses enfants,
M. Aimé Renucci,
M. et Mme Jean Renucci et leur fille,
M. et Mme Marcel Renucci et leur fille,
Mlle Angèle-Marie Poli,
Le docteur Robert Mary,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. René RENUCCI,
le 3 mai 1978, à son domicile, en sa soixante-quinzième année.

Les obsèques civiles, suivies de l'incinération auront lieu le 11 mai, à 8 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
Paris, San-Gavino, Olivese, Cozzano, Ajaccio.

— Le conseil d'administration de l'Opéra Club a le vif regret de faire part de la disparition de son président,

M. René RENUCCI,
décédé dans sa soixante-quinzième année, en son domicile parisien, le 3 mai 1978.

Les membres du conseil d'administration, de direction, ainsi que le personnel, rendent hommage au disparu et expriment à sa famille leurs condoléances les plus sincères.

Visites et conférences

LUNDI 8 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h. 15, 174, rue Saint-Jacques : « Maisons du faubourg Saint-Jacques » (Mme Barbier).

15 h., Musée des monuments français : « Jeanne d'Arc en son temps » (Histoire et Archéologie).

15 h., 1, rue du Figuier : « La bibliothèque Fornay » (l'Art pour tous).

15 h. 30, porte de la Sainte-Chapelle : « La Sainte-Chapelle » (M. de La Roche).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles inconnues et caves du Marais » (A travers Paris).

15 h., métro Pont-Marie : « L'hôtel de Lauzun » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 87, rue Vieille-du-Temple : « Cent ans de République » (Mme Ferrand), entrées limitées.

15 h., 65, boulevard Arago : « Charmantes cités d'artistes » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai de Conti, M. Georges Balandier : « Anthropologie de la violence ».

14 h. 30, hôtel des Arts-et-Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna : « Les institutions ».

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'art de vivre », entrée libre.

17 h., 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, M. Charles Duits : « L'enseignement de Gurdjieff et les phénomènes para-normaux » (GERP).

17 h. 30, S.A.D.G., 100, rue du Cherche-Midi, M. Thomas Maldonato : « Architecture et politique de l'environnement ».

19 h. 30, 26, rue Bergère, docteur Thérèse Brosse : « L'homme intégral » (l'Homme et la Connaissance).

20 h., American College, 65, quai d'Orsay, M. Serge Emrof : « Les effets associés de la relaxation, de l'auto-hypnose et de la suggestion » (Esprit et Vie).

AUTOMOBILE

Citroën CX 2500 diesel : raffinement et performances

Son lancement n'a pas encore fait grand bruit — moins en tout cas que son ralenti — pourtant la France propose enfin, avec la Citroën CX 2500 D, une berline Diesel « performante ». Et pas seulement sur le plan de l'économie, la 2200 D étant déjà un modèle du genre (*le Monde* du 23 décembre 1975), mais sur celui des aptitudes routières : la nouvelle CX 2500 D accélère comme une GS X et a les reprises d'une CX 2000. Ce qui, sur nos routes réglementées, révèle un comportement plus que satisfaisant.

Il aura suffi de rogner dans le bloc moteur de la 2200 D pour que des pistons plus gros s'y déplacent un peu plus. La cylindrée passant à 2 500 centimètres cubes, une nouvelle régulation de l'injection de gasole (Roto-diesel) a été choisie pour que la puissance développée soit désormais de 75 ch DIN à 4 250 tours-minute (+ 13,6 % par rapport à la 2200 D). Mais le plus important, ici, est l'augmentation du couple qui progresse de plus de 20 % entre 1 000 et 2 000 tours-minute, l'effort maximal (15,3 mKg) étant produit à 2 000 tours-minute. A ce régime on progresse, en quatrième, à 65 kilomètres-heure là où, bien souvent, une réponse immédiate du moteur est nécessaire. On gagne donc nettement en sécurité comme en agrément de conduite (souplesse) par rapport à l'ensemble des berlines Diesel *non automatiques* du marché.

Mais l'augmentation du couple — qui procure par ailleurs une diminution de la consommation aux basses vitesses, en ville notamment — n'a pas que des avantages : la progression dans les zones encombrées peut être fatigante tant les efforts transmis à l'embrayage, commandé par une pédale trop longue, sont importants. Et la nouvelle vigueur du moteur aux bas régimes s'exprime à l'arrêt par des vibrations transmises jusqu'à la pédale de frein. Inconvénients mineurs qui s'estompent avec l'habitude...

Citroën a choisi la finition Pallas pour ses nouvelles berlines Diesel. La démarche est la même pour Fiat, qui commercialisera bientôt ses 131 diesel dans leur version la plus luxueuse et la mieux équipée. L'époque des « berlines utilitaires » est donc bien révolue et le raffinement s'accommode désormais de l'usage du gazole. De plus, la CX reste incomparable sur le plan du confort et de la tenue de route. C'est pourquoi, compte tenu de son équipement, de ses performances et de son prix, la 2500 D est actuellement la meilleure berline Diesel du marché

MICHEL BERNARD.

★ Prix : 47 960 F (berline Pallas), 48 060 F (break confort) et 50 360 F (break super). Consommations : 6,5, 8,7, 8,2 litres de gazole.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTE

S. 2 - Extrême-Orient.
S. 4 - Chenard, Boix-Vives, Tabl. modernes.
S. 12 - Tabl., salle à mang. XVIe.

EXPOSITION

S. 11 - Obj. d'art. d'Extr.-Orient.
S. 14 - Tableaux, mobilier.
S. 13 - Numismatique.



BAHREIN :
lieu d'échanges privilégié entre l'Orient et l'Occident

L'EUPHORIE ÉCONOMIQUE LAISSE PLACE AU SOUCI DE « DIGÉRER L'EXPANSION »

LA capitale de Bahrein, Manama, a perdu son aspect vieillot de ville provinciale. Le « boom économique » des années 1975-1976 a radicalement transformé l'apparence du centre-ville. Les tours et les ensembles commerciaux y écrasent désormais, de leurs masses de béton, d'acier et de verre, les souks avoisinants dont les ruelles pittoresques commencent à poser d'inextricables problèmes de circulation et de stationnement aux automobilistes. En bordure de la mer, près du vieux port, l'imposant complexe de Manama centre — avec ses 27 000 mètres carrés de salles d'exposition, de bureaux et d'appartements — demeure en partie inoccupé, démontrant ainsi que la période d'euphorie économique est bel et bien révolue. Ici et là, des bâtiments à demi achevés — dont cinq deviendront des hôtels de grand luxe — témoignent de l'extraordinaire optimisme des constructeurs et constituent autant de paris sur l'avenir.

Il y a trois ans, une véritable frénésie de construire s'était emparée de Manama, dès l'annonce de la création des banques *offshore*. Il fallait bâtir beaucoup et vite, à n'importe quel prix, pour faire face aux demandes de bureaux et de logements destinés aux sociétés et experts étrangers. Rapidement, les loyers atteignaient des sommets insoupçonnés, faisant de la capitale de Bahrein l'une des villes les plus chères du monde, même pour les sociétés et les banques internationales, pourtant peu regardantes sur les frais et les dépenses d'installation. La spéculation foncière et immobilière s'en donnait à cœur joie, faisant le bonheur des propriétaires et lançant la spirale inflationniste à des taux avoisinant 25 à 30 % par an.

Le marasme économique, qui, au début de 1977, a atteint presque tous les Etats du Golfe, n'a pas épargné Bahrein. Les économistes de l'archipel refusent cependant — à juste titre — de parler de crise et préfèrent qualifier la situation actuelle de « *période de stabilisation* » consécutive à une « *surchauffe de l'économie* ». « *Il s'agit maintenant de digérer l'expansion* », nous a déclaré à ce propos M. Youssef Chirawi, le ministre du développement et de l'industrie, qui a laissé entendre que la pause actuelle était non seulement inévitable mais également salutaire.

Tel est également le point de vue exprimé par une mission de la Banque mondiale qui, à la demande du gouvernement de Manama, a effectué vers la fin de février une étude approfondie sur « *l'état et les perspectives* » de l'économie de l'archipel. Rendant compte à la presse de leurs premières impressions, les experts de la Banque mondiale ont confirmé qu'il n'y avait eu que « *très peu de croissance économique en 1977 et qu'il n'y en aurait guère plus en 1978* », mais que « *l'économie était parfaitement saine* ». Ils ont recommandé la poursuite de la politique d'austérité, telle qu'elle se dégage des budgets pour les années fiscales 1978 et 1979, rendus publics en février. Pour la première fois depuis longtemps, les responsables de l'économie bahreinienne se sont montrés fort prudents dans leurs prévisions budgétaires, ne tenant compte que des seuls revenus de l'archipel afin de juguler les tendances inflationnistes de l'économie. Des résultats ont déjà été obtenus dans ce domaine, et M. Chirawi situe à environ 12 % le taux actuel de l'inflation.

Les dirigeants de Manama mettent à profit le répit actuel pour faire le bilan économique des trois dernières années. Celles-ci ont été marquées par la décision, prise en septembre 1975, de faire de Bahrein une grande place financière entre l'Europe et l'Extrême-Orient. L'idée d'installer à Manama des *offshore banking units-OBU* (unités bancaires à activités extérieures) à proximité des capitales pétrolières dans le but de canaliser les liquidités oisives vers les grandes banques du marché mondial, avait été à l'époque accueillie avec un certain scepticisme.

Le succès de l'entreprise, qui est allé bien au-delà des espérances de ses promoteurs, revient en grande partie aux qualités de dynamisme d'un banquier britannique à l'esprit inventif, M. Allan Moore, que le gouvernement de Manama avait placé en 1974 à la tête de la B.M.A. (Bahrein Monetary Agency). Ayant eu au cours de la dernière décennie à s'occuper d'activités bancaires à Singapour, M. Moore arriva très vite à la conclusion que Bahrein disposait d'atouts majeurs pour jouer le rôle de place financière régionale, notamment à cause de sa situation géographique, à mi-chemin entre Singapour et Londres (ce qui lui permet d'opérer le matin à l'heure de Singapour et l'après-midi à celle de la City), d'autant plus que son réseau de télécommunications est le meilleur de la région. Aujourd'hui, les banques *offshore* sont fermement installées à Bahrein avec trente-sept unités bancaires internationales opérationnelles dont les actifs totalisaient au 31 décembre 1977 15,7 milliards de dollars.

La décision de faire de Bahrein une place bancaire et un centre de services régional n'est pas le fruit du hasard. Elle a été prise en 1975, à la suite d'un choix délibéré qui implique l'abandon graduel de la politique de diversification industrielle que Bahrein avait adoptée pour pallier le déclin de sa production pétrolière. A cet effet, l'archipel avait été doté de quelques grands projets industriels de pointe (la raffinerie de Bapco, la fonderie d'aluminium d'Alba et, tout récemment encore, la cale sèche construite par l'OPAEP) avec pour but de créer des emplois pour une population appelée à doubler au cours des vingt-cinq prochaines années. Depuis 1975, cette politique d'industrialisation semble freinée au profit du développement d'une économie de services.

Selon certains, ce tournant s'expliquerait par des considérations purement économiques, les responsables ayant constaté que les réserves de gaz naturel étaient en réalité moins importantes que ce qui avait été calculé à l'origine. D'autres affirment qu'il s'agit plutôt d'une option politique dans le dessein d'empêcher l'accroissement d'un prolétariat qui, ainsi que l'avait démontré l'agitation des ouvriers d'Alba en 1974, se montrait de plus en plus turbulent et revendicatif.

Le pont-digue Al-Khobar - Jesra

Quoi qu'il en soit, aucun projet de développement industriel majeur n'est pour l'instant prévu. Pour relancer l'économie, les autorités comptent plutôt sur la réalisation du projet de pont-digue reliant l'archipel de Bahrein au continent saoudien. Longtemps considéré comme un « serpent de mer », cher aux journalistes en mal de copie, ce projet a été souvent comparé au fameux tunnel sous la Manche et condamné comme lui à être relégué aux oubliettes de l'histoire. Aujourd'hui, il faut se rendre à l'évidence : le pont-digue est sur le point de se réaliser. Les travaux de sondage des fonds marins, confiés à l'entreprise néerlandaise Intersite Middle East, doivent en principe s'achever vers le mois de juillet, et les appels d'offres internationaux seront vraisemblablement lancés dès novembre.

Le tracé de l'ouvrage, une succession de digues et de ponts métalliques, a déjà été fixé à la suite d'études préliminaires entreprises par une société de consultants saoudo-danoise. Selon un rapport rendu public vers la fin de 1977 par le sous-secrétaire aux transports saoudien, M. Saloum, le pont-digue quittera la côte saoudienne à 6 kilomètres au sud d'Al-Khobar et s'avancera suivant une trajectoire curviligne pour rejoindre la côte de Bahrein à 1 kilomètre au nord du village de Jesra, après avoir traversé l'extrême nord de l'île d'Oum-Nasan. La longueur totale de l'ouvrage sera de 24,5 kilomètres (dont 2,5 kilomètres sur l'île d'Oum-Nasan) et comprendra 10 kilomètres de digues de sable construites sur des fonds marins de moins de 6 mètres et 12 kilomètres de ponts métalliques enjambant les fonds marins plus profonds et dont certains seront aménagés pour permettre le passage de navires de moyen tonnage. Selon les experts, l'alternance de digues et de ponts aura non seulement l'avantage de réduire les frais de construction, mais elle contribuera également à préserver l'environnement hydraulique et le taux de salinité ambiant en permettant les échanges de courants marins de part et d'autre de l'ouvrage.

Le pont-digue sera raccordé à un réseau complexe de routes d'accès d'une longueur totale de 50 kilomètres, reliant, d'une part, Manama et, de l'autre, les principaux centres de la province orientale de l'Arabie Saoudite aux deux extrémités de l'ouvrage. Ce système routier sera doté de treize échangeurs et d'un poste douanier moderne situé sur l'île d'Oum-Nasan.

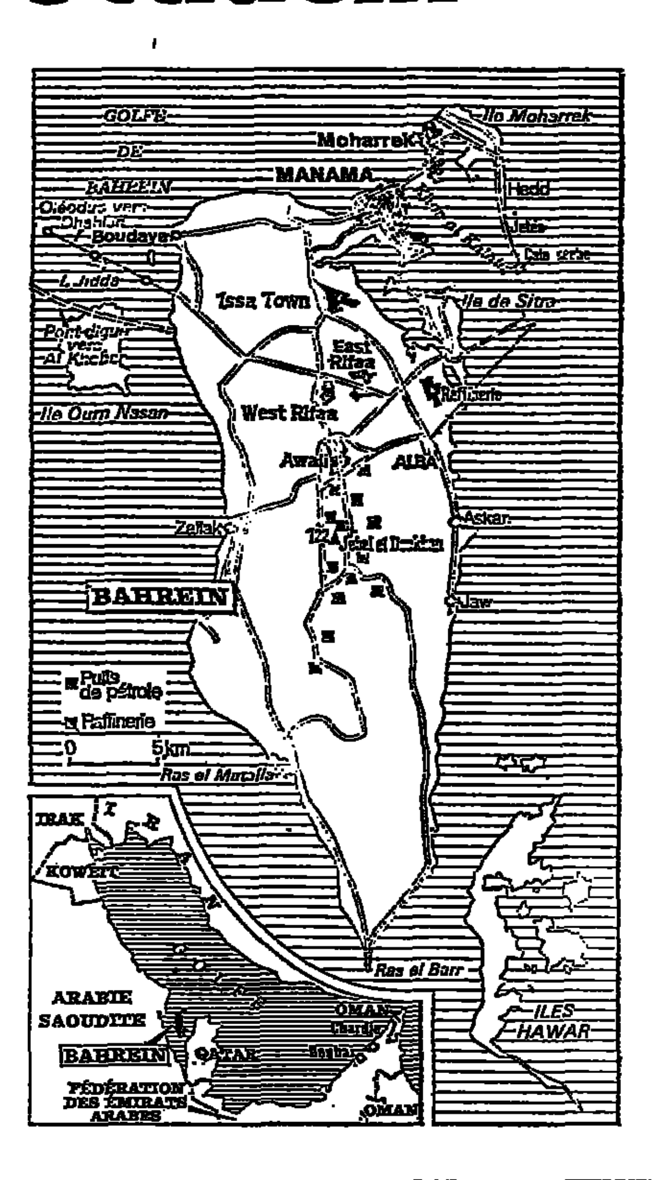
Selon les premières estimations, le coût de l'ensemble des travaux, dont les frais seront entièrement pris en charge par l'Arabie Saoudite, sera de 800 millions de dollars. Mais si l'on tient compte de la hausse probable du coût de la main-d'œuvre et du prix des matériaux, le montant total de la facture à payer pourrait bien s'élever à 900 millions de dollars et même davantage, si les travaux sont achevés conformément au calendrier prévu, c'est-à-dire vers la mi-1983.

Les milieux d'affaires, entrepreneurs et commerçants de Bahrein attendent avec impatience le coup de pioche qui donnera le signal du nouveau « boom économique ». Les banquiers voient dans la réalisation de ce projet une nouvelle justification de leur politique d'ouverture sur l'extérieur, notamment en direction de l'Arabie Saoudite, dont ils escomptent devenir le principal centre financier à l'étranger. Les commerçants espèrent bénéficier des retombées des gigantesques investissements actuellement en voie de réalisation dans la province orientale de l'Arabie Saoudite et voient déjà Mina-Salmane devenir l'un des principaux ports du continent saoudien. Les hôteliers et les propriétaires immobiliers, pour leur part, comptent sur l'afflux des « touristes » saoudiens pour voir se résorber les premiers symptômes de surcapacité qui se font sentir à Manama. Déjà, la spéculation immobilière s'est déplacée de la capitale vers la région de Jesra, où débouchera le pont-digue.

Les prévisions les plus modestes prévoient, dès l'entrée en service du nouvel ouvrage, un trafic journalier de 8 000 voitures privées et de 600 camions de marchandises dans les deux sens. En l'an 2000, selon les statistiques du très sérieux M. Saloum, ces chiffres seront respectivement de 30 000 voitures privées et de 3 000 camions. Complaisamment rapportés par les autorités, ces chiffres alimentent les craintes de ceux qui redoutent que, face à cette véritable « *marée humaine saoudienne* », l'archipel finisse par perdre sa « *spécificité nationale* », qui fait à la fois son originalité et sa force, pour ne devenir qu'un « comptoir » de l'Arabie Saoudite. Celle-ci ne cherchera-t-elle pas à faire appliquer dans l'archipel, où prévaut le mode de vie le plus libéral du Golfe, les lois du puritanisme wahabite, en exigeant notamment l'interdiction de l'alcool actuellement en vente libre à Bahrein ? Comment réagiront les ulémas saoudites devant le mouvement d'émancipation de la femme bahreinienne ?

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 20.)



LE DÉCLIN DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES A RENDU NÉCESSAIRE LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS

BIEN que sa production de pétrole ait débuté à Bahrein, il y a près de cinquante ans — ce qui en fait un des plus anciens pays pétroliers du Golfe — le petit Etat est loin d'être aussi bien loti que ses voisins. Les cinquante-huit mille barils extraits par jour au cours de ces dernières années (58 165 en 1976 et 58 182 en moyenne en 1977) font piètre figure comparés aux 8,5 millions de barils quotidiens des Saoudiens, et ne représentent guère que 3 % de la production du petit émirat d'Abou Dhabi. Les réserves seront assez vite épuisées et, au rythme actuel d'extraction, les 256 millions de barils « prouvés » dureront moins de quinze ans. Les quatre forages réalisés ces derniers mois n'ont donné aucun résultat. La volonté des dirigeants bahréniens de mieux promouvoir l'exploration et de maîtriser la production de ces faibles gisements les a amenés à souhaiter être pleinement responsables de l'activité pétrolière. Le ministre du développement et de l'industrie, M. Youssef Ahmed El-Chirawi, vient de déclarer que les négociations pour la prise de contrôle à 100 % de la Bahrain Petroleum Company (BAPCO) avait atteint un « *stade très avancé* ». Depuis le 1er janvier 1974, Bahrein contrôle 60 % de la BAPCO, la compagnie américaine Caltex possédant les 40 % restant. D'autre part le gouvernement a créé en février 1976 le Bahrain National Oil Co (BANOCO) pour gérer sa part de production (les droits de commercialisation et de distribution de produits pétroliers à Bahrein ayant été transférés de la BAPCO à la société d'Etat BANOCO le 16 décembre 1976).

Les gisements de gaz naturel

Cette prise de contrôle doit cependant concerner la seule production de brut. La raffinerie de Sitrah restera — pour des raisons financières — l'entière propriété de Caltex. Grâce à un pipe-line sous-marin qui la relie à l'Arabie Saoudite, cette raffinerie a traité 260 913 barils de pétrole par jour en 1977 et dispose désormais d'une unité de désulfuration.

Enfin l'archipel peut aussi compter sur le gaz. Les gisements de gaz naturel de Khuff, au sud de l'île — dont les réserves sont évaluées à une quarantaine d'années — sont largement utilisés pour la production d'aluminium et la génération locale d'électricité, mais une partie non négligeable — près du quart — est réinjectée dans les puits de pétrole afin d'en améliorer le taux de récupération.

De plus, à en croire le revue *Le pétrole et le gaz arabes*, la Bahrain National Oil Company BANOCO) envisage de valoriser environ 110 millions de pieds-cube par jour de gaz associé (près de 1,3 milliard de mètres cubes par an) pour produire 250 000 tonnes de gaz liquide (butane, propane). Le projet comprendrait la pose d'un réseau de collecte de gaz et la construction d'une usine de traitement. Des discussions sont actuellement en cours entre la BANOCO et l'Arab Petroleum Investment Corporation (APICORP) pour le financement qui s'élèverait à 80 millions de dollars. Un « *joint venture* » pourrait réunir BANOCO, Caltex et l'APICORP, le gouvernement bahrénien ayant recours à une émission obligataire locale ou régionale pour financer sa part.

En effet, malgré une faible production, le pétrole rapporte 430 millions de dollars, soit en 1977 60,7 % des recettes budgétaires. Encore faut-il souligner le rôle de l'Arabie Saoudite dans l'origine de ces recettes. Non seulement, les trois quarts des produits raffinés à Sitrah sont originaires du puissant royaume voisin, mais surtout 50 % des revenus pétroliers proviennent du gisement d'Abou-Saafah. Or Bahrein ne participe nullement à l'exploitation de ce champ *off shore* situé entre les deux pays. Seul le respect par les Saoudiens de l'engagement de partager les revenus du gisement d'Abou-Saafah permet donc à l'île de financer son budget.

Cette dépendance vis-à-vis du royaume wahabite comme le déclin prochain de la production pétrolière ont poussé les dirigeants à diversifier leur économie et à industrialiser l'archipel.

Depuis sept ans déjà, l'ALBA (Aluminium Bahrain Company) produit de l'aluminium. En 1977, elle a tourné à pleine capacité (120 000 tonnes par an), et il est envisagé d'accroître la capacité de production de 35 000 tonnes. Depuis janvier 1976 — après le rachat de participations de la British Metal Corporation et de la Western Metal Corporation, — la part du gouvernement dans cette entreprise est de 77,9 %. Bénéficiant d'un contrat à long terme particulièrement avantageux pour la fourniture d'énergie (gaz) et disposant, selon le *Financial Times*, d'alumine australien à un bon prix (malgré la révision récente du contrat passé avec la société australienne ALCOA), ALBA obtient une valeur ajoutée importante. Sa production est dirigée en majeure partie vers le Japon (88 000 tonnes en 1977), mais la demande des pays arabes va croissant (22 000 tonnes en 1977 contre moins de 7 000 en 1976). Les ventes d'aluminium représentent désormais près de 50 % des exportations non pétrolières.

Cependant les difficultés de l'économie mondiale ne laissent pas d'inquiéter. Les stocks sont importants (près de six mois de production) et l'inflation des salaires des expatriés, ajoutée à un suremploi de main-d'œuvre locale, pèse sur la compétitivité. Des licenciements seront donc inévitables dans les mois à venir.

La fonderie a eu un effet d'entraînement. Plusieurs entreprises se sont ainsi créées dans son sillage. La Bahrain Atomiser International Tolling — détenue pour 51 % par le gouvernement de Bahrein — dispose d'une capacité annuelle de production de poudre d'aluminium de 3 000 tonnes et une société 100 % gouvernementale, la Balexco, peut fournir 3 000 tonnes par an d'extrudés d'aluminium au marché régional.

(Lire la suite page 20.)

L'euphorie économique laisse place au souci de « digérer l'expansion »

(Suite de la p. 19.)

Interrogés à ce sujet, les dirigeants de Manama expriment leur conviction que les Saoudiens sauront faire preuve de sagesse et ne feront rien qui puisse « *tuer la poule aux œufs d'or* ». Si Bahrein est devenu un centre régional d'affaires apprécié par les hommes d'affaires internationaux, c'est en grande partie au mode de vie tolérante qu'ils y trouvent, et nos interlocuteurs sont persuadés que les dirigeants de Ryad ne feront rien pour compromettre cet état de choses. Certains vont même jusqu'à affirmer que l'existence aux portes de l'austère Arabie Saoudite d'un « lieu de détente » et de « distraction », qui servirait d'exutoire aux mœurs sévères en vigueur sur le continent, n'est pas pour déplaire aux gouvernants de Ryad. Il semble d'ailleurs que ce problème ait déjà été abordé avec le roi Khaled d'Arabie Saoudite lors d'un récent séjour de ce dernier à Manama. Le souverain wahabite se serait montré très compréhensif et aurait laissé entendre que les Saoudiens étaient disposés à fermer les yeux sur bien des choses.

Les dirigeants de Bahrein avaient, lors de l'indépendance de l'archipel en 1971, opté clairement pour une certaine dépendance politique à l'égard de Ryad, de préférence à l'adhésion aux Emirats arabes unis alors en gestation. Ils n'ignoraient pas que leur indépendance serait forcément tempérée par l'influence de leur puissant voisin, estimant qu'il n'existait aucune « *alternative réaliste* ».

Sur le plan économique, les relations étroites avec Ryad se sont avérées bénéfiques : l'industrie pétrolière de Bahrein est fortement tributaire des champs pétrolifères de Dhahran qui alimentent la raffinerie de Bapco, ainsi que l'engagement pris en 1972 par le roi Fayçal de partager avec l'archipel le gisement pétrolier *offshore* de Safaa. Sur le plan politique toutefois, Bahrein a dû se plier à certaines exigences de Ryad, et il n'est un secret pour personne que la décision de dissoudre en 1975 l'Assemblée nationale a été en grande partie motivée par l'hostilité des Saoudiens à la voie parlementaire dans laquelle s'était engagé l'archipel. A l'époque, le premier ministre, cheikh Khalifa, avait expliqué que la dissolution du Parlement « *n'était qu'une mesure provisoire destinée à permettre de trouver un substitut plus efficace à une institution qui ne représentait plus le peuple* ». En fait, rien n'a été entrepris depuis lors dans ce sens. Les différents projets tendant à faire renaître la vie parlementaire, sous une forme ou une autre, en tempérant la représentation des élus par l'adjonction de députés nommés représentant les « *forces saines de la nation* » n'ont jamais vu le jour.

Le pouvoir est de nouveau exercé d'une manière à la fois paternaliste et autoritaire par le cheikh Issa Ben Salmane El Khalifa avec le concours d'un gouvernement de dix-sept membres, dont huit appartiennent à la dynastie régnante. En fait, le souverain de Bahrein, connu par son caractère débonnaire et naturellement enclin à la consultation, partage le pouvoir avec plusieurs de ses proches, dont son frère, le premier ministre, le cheikh Khalifa, considéré comme l'« homme fort » du palais ; son fils, le cheikh Hamad, prince héritier et ministre de la défense, qui joue un rôle de plus en plus remarqué dans les affaires de l'Etat, et son cousin cheikh Mohamed Ben Moubarak, réputé libéral, qui préside aux destinées de la diplomatie de l'archipel depuis l'indépendance de Bahrein, en 1971.

La politique de la carotte et du bâton

La disparition du Parlement, nous a-t-on assuré, n'a suscité que peu de réaction populaire, et la plupart des députés déchus se sont ralliés au nouvel ordre des choses. Les autorités ont recours à la politique de la carotte et du bâton. Elles ont d'abord facilité la réinsertion dans la vie sociale et politique du pays des députés qui ont choisi de faire amende honorable pour leurs incartades et se sont efforcées par une politique de subvention des denrées de base et de financement de logements populaires de combler l'écart qui s'était creusé entre la majorité de la population et une minorité qui s'est enrichie davantage grâce au « boom économique ».

Simultanément, elles ont manié la répression « sélective » contre les membres de l'opposition de gauche qui a été contrainte de se réfugier dans la clandestinité. Deux députés qui figuraient parmi la cinquantaine de personnes appréhendées à la suite de la dissolution de l'Assemblée se trouvent toujours en prison en vertu de la loi controversée de la « sécurité de l'Etat » que le Parlement déchu avait obstinément refusé de ratifier et qui autorise le ministère de l'intérieur à maintenir les suspects en détention préventive pendant une période maximum de trois ans.

Selon les représentants de l'opposition, environ cent quarante prisonniers politiques sont actuellement détenus dans des « *conditions inhumaines* » dans le centre pénitencier de Safra, situé entre Rifaa et Awalli. Il n'est pas possible de vérifier ce chiffre, les autorités observant sur ce sujet un mutisme total. Il semble pourtant que la majorité des prisonniers politiques actuellement détenus aient été arrêtés vers la fin de 1976 à la suite de l'affaire de l'assassinat du rédacteur en chef de l'hebdomadaire de l'extrême droite religieuse *Al Mawaqef*. La victime, qui avait été président de l'Assemblée nationale, menait une campagne de presse dirigée à la fois contre les autorités qu'il accusait de « *tiédeur* » à l'égard de la religion et contre la « *subversion communiste* ». Ses assassins, des jeunes gens en état d'ivresse au moment du crime, ont été condamnés à mort et exécutés. Mais les autorités n'ont pas réussi à imposer la thèse du « *crime politique* », et deux des suspects présentés comme membres du F.P.L.O.G.A. (Front populaire pour la libération d'Oman et du Golfe arabe, lié aux maquisards du Dhofar) ont été acquittés par le tribunal mais ont été maintenus en détention conformément à la loi d'exception. Deux autres suspects sont morts sous la torture. Ces excès sont attribués au zèle affiché par certains services de la police et de la sécurité intérieure, supervisés par des officiers britanniques et jordaniens.

Les représentants de l'opposition clandestine, recrutée essentiellement dans les milieux ouvriers et estudiantins, admettent volontiers que leur mouvement traverse une période de reflux. D'autres intellectuels, ralliés au nouveau régime, justifient les rigueurs de la répression, affirmant que l'archipel ne pourra mener à bon terme ses ambitieux projets de développement économique que s'il arrive à maintenir une stabilité politique sans laquelle le rôle de Bahrein en tant que centre financier régional serait inimaginable.

JEAN GUEYRAS.

Le déclin des ressources pétrolières a rendu nécessaire la diversification des activités

(Suite de la p. 19.)

La construction d'un laminoir était, elle aussi prévue, mais l'archipel semble peu disposé à se lancer dans de nouveaux grands projets avant plusieurs années.

La seconde activité d'importance sur l'île est la réparation navale. Déjà la Bahrain Ship Repairing and Engeenering Company (BASREC) était l'un des plus importants ateliers de réparation entre Singapour et le Portugal. La nouvelle cale sèche inaugurée le 15 décembre 1977 va désormais permettre d'accueillir les super-tankers.

Longue de 375 mètres et large de 75, elle a été construite par des Sud-Coréens sur 50 hectares gagnés sur la mer à une dizaine de kilomètres au sud de l'aéroport.

Sa construction a été financée par plusieurs membres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP). L'Arabie Saoudite, le Koweït, Qatar, les Emirats arabes unis et Bahrein disposent chacun de 18,84 % du capital, l'Irak de 4,7 % et la Libye de 1,1 %. Si l'archipel a été choisi, il le doit sans nul doute à la volonté de Ryad de « *stabiliser* » son voisin.

Le Golfe, point de passage obligatoire pour 80 % des V.L.C.C. (Very large crude cruisers, soit les navires de 175.000 tonnes et plus), est, il est vrai, particulièrement bien placé pour une telle cale. D'autant que de nombreux navires attendent à vide dans l'espoir d'un chargement.

Dès le 3 octobre, un navire italien de 231 000 tonnes a utilisé la cale, qui, depuis lors, effectue principalement des travaux simples (peinture, carénage). Mais la formation d'une main-d'œuvre adéquate devrait permettre prochainement de proposer des services identiques à ceux des cales européennes.

Lors de son inauguration, l'Arab Ship Building and Repair Yard (ASRY) affirmait avoir sur son carnet une quarantaine de V.L.C.C. pour l'année 1977. Mais, sur un marché fortement déprimé, cela n'a été rendu possible que par l'octroi d'importants rabais par rapport aux cours usuels (de l'ordre de 20 %, selon le *Financial Times*). L'ASRY pourrait donc connaître quelques difficultés dans les années qui viennent, mais, avec l'OPAEP comme bailleur de fonds, elle peut, sans grande inquiétude, attendre que le marché connaisse des jours meilleurs.

Enfin, pour répondre aux besoins locaux, des industries légères (matériaux de construction, produits alimentaires, boissons non alcoolisées, textiles, matières plastiques) ont été implantées dans l'aire du port de Mina-Salmane et à Sitrah.

Fort de son réseau de communications moderne (port et aéroport), de télécommunications par satellite, d'une zone branche et d'un système bancaire *off shore* très développé (les actifs de ces banques ont augmenté de 152,7 % de 1976 à 1977), Bahrein entend devenir le Singapour du Proche-Orient. L'archipel peut en tout cas se targuer d'avoir déjà l'économie la plus diversifiée du Golfe.

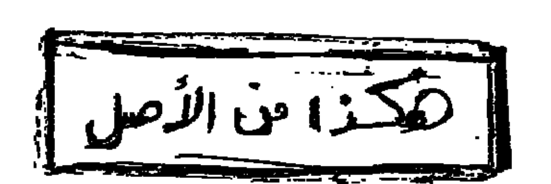
EXPORTATION DE PRODUITS PÉTROLIERS
(en millions de D.B.)

	Importations de brut	Exportations pétrolières	Excédent
1973	78,3	132,4	54,1
1974	269	430,3	161,3
1975	240,9	391,8	150,9
1976	272,2	463,7	191,5
1977	357,8	572,5	214,7

BUDGETS 1977-1978-1979

	1977	1978	1979
DEPENSES :			
— De développement	138,5	145	130
— De fonctionnement	111	135	150
	249,5	280	280
RECETTES :			
— Pétrole	150	170	—
dont Abou-Saafah ..	70	82	—
— Taxes	45	69	—
— Dons, prêts et obligations	40	41	—
	235	280	280

★ Un dinar vaut environ 12 F.





LITTÉRATURE :

Poésie de la mer et engagement politique...

par ALI TAQI

A l'époque pré-islamique, un poète bahreinien, Tarafa Ibn El Abd fut le premier à utiliser une image maritime pour décrire un phénomène terrestre en comparant une caravane de chameaux à une flotte. Bien que ni la Jahiliya ni le Moyen Age ne fournissent d'exemples analogues, il est connu que la mer fut toujours pour les Bahreinis une source d'inspiration et de force. Les poèmes et les chansons folkloriques évoquent longuement les nuages, les vents et les vagues. Cela se comprend d'autant plus facilement qu'avant la découverte du pétrole en 1932 presque tous les Bahreinis dépendaient de la mer pour leur survie et étaient pêcheurs de perles ou de poissons. L'élément liquide était au cœur même de la vie et de la pensée des habitants de l'émirat. Quand le jeune poète contemporain, Ali Abdallah Khalifa, voulut décrire l'oppression à Bahrein, il compara son peuple aux mâts gémissants, « Anin el Sawari ». Un autre poète contemporain, l'un des plus renommés, Abdel Rahman Rafi, donna à son premier recueil le titre : *les Chansons des quatre mers (Aghani el Bihar el Arbaa)*.

Autre source d'inspiration : l'eau douce qui a rendu possible la culture. Le palmier où elle trouve son accomplissement prend valeur de symbole dans la littérature et le second recueil d'Ali Abdallah Khalifa, qui traite aussi de la misère du peuple, a pour titre *la Soif des palmiers, Atach el Nakhil*, et cette fois l'image de la détresse est empruntée aux palmiers altérés. Pour sa part, Abdel Hamid El Qaid intitula son premier recueil poétique *Un amoureux au temps de soif (Acheq Fi Zaman el Atach)*.

Quand les Bahreinis voulurent honorer l'Egyptien Ahmad Chawki, proclamé Prince des poètes en 1937, ils lui offrirent un palmier d'or dont les dattes étaient des perles.

Une source d'eau douce Adaari (les Vierges) a elle aussi joué un rôle dans la création littéraire. En effet, les jardins, qui en sont proches, sont parfois privés d'eau au profit d'autres jardins plus éloignés. Les poètes ont su jouer de cette analogie et, dans leurs vers, Bahrein est une Adaari (richesse pétrolière) dont le profit va aux lointaines compagnies étrangères au détriment des autochtones. Bahrein jouit d'une situation géographique exceptionnelle et cette petite île aux confins extrême du monde arabe devint de ce fait, au cours du Moyen Age, un asile politique pour les opposants. Ainsi, chiisme, révoltes zinj des Noirs et mouvement karmate y trouvèrent refuge. Peut-être ce rôle de refuge pour tous les mal-pensants a-t-il influé sur la politisation, particulièrement remarquable, des Bahreinis en général.

Si le pays, comme toute terre arabe, fut toujours fertile en poètes, ceux-ci s'étant attachés à des thèmes traditionnels et locaux, franchissaient difficilement les frontières de leur pays et limitaient leur audience à leurs coreligionnaires. Il fallut attendre les années 30 pour que s'engageât l'ère moderne de la littérature bahreinie, ouverte par deux poètes qui incarnent des courants différents.

La première tendance, dont Abdallah el Zayed est le meilleur représentant, est dominée par le souci de la situation sociopolitique du pays (influence britannique, arriération, etc.). La seconde est celle d'Ibrahim El Urayyedh. S'ils sont tous deux sensibles à l'éveil du monde arabe et à son nationalisme, Al Urayyedh traite des thèmes plus généraux, Al Zayed s'intéressant davantage à la situation locale et au Golfe. Il fut d'ailleurs l'un des premiers à réclamer l'unité des Emirats et cet esprit soucieux de réformes participa personnellement à la vie sociale et littéraire de Bahrein, où il fonda le premier journal et créa la première imprimerie.

Après la seconde guerre mondiale, la tendance la plus engagée prit le dessus. A cette époque, le monde arabe était en pleine mutation et le nationalisme s'y exacerbait tandis que se posait la question palestinienne et que le combat anticolonialiste prenait de l'ampleur. Les exigences de réformes politiques et sociales et les revendications ouvrières s'exprimaient au lendemain du bouleversement introduit en 1932 par l'industrie pétrolière. D'ores et déjà, la mise en place d'un système d'éducation laïque, qui remonte à 1919, avait contribué à l'apparition de nouvelles classes sociales, commerçants libéraux, petite bourgeoisie active et couche ouvrière très revendicative. Du même coup, la politisation de la population recevait une vigoureuse impulsion et se traduisait dans tous les domaines, notamment en matière littéraire.

Une intelligentsia active

La meilleure tribune où s'exprimaient ces courants nouveaux fut la revue *Saut el Bahrein (la Voix de Bahrein)*, fondée en 1949. Cette publication littéraire, en principe, très politisée offrait aux intellectuels la possibilité de présenter simultanément leurs vues et leurs revendications sociales. A l'époque, l'archipel disposait déjà d'une véritable intelligentsia, celle-là même qui devait diriger le grand mouvement politique de 1954-1956. Elle comptait, notamment, des hommes de lettres de valeur dont Ali el Tajir, qui se distinguait par ses études sociales et littéraires, Hassan Jawad el Jishi et Ali Sayyar, tous deux critiques littéraires et journalistes, ainsi que des poètes, tel Abdel Rahman el Maawda.

Après l'écrasement, par les Britanniques, de la tentative d'émancipation politique après l'affaire de Suez, toutes les données de la vie politique, sociale et littéraire du pays furent bouleversées. Soudain Bahrein cessa d'être l'île paisible et bénie où commençait à affluer la manne pétrolière pour se transformer en un pays moderne, déchiré par toutes les contradictions du monde contemporain.

Le « mouvement » de 1954-1956 a laissé une trace visible sur tous les aspects de la vie du pays. Il a marqué profondément les générations suivantes. C'est, en effet, vers les années 50, avec le premier boom pétrolier, que le Golfe tout entier commença à sortir d'un isolement imposé par les Anglais et à vivre d'une existence marquée par toutes les épreuves d'une région tourmentée. Après cette date décisive de 1956, à la distinction déjà relevée entre tenants d'une littérature plus ou moins « engagée », vient s'ajouter un intérêt particulier pour le style et les modes d'expression. Du même coup, quant au sujet, les « engagés » et les « non-engagés » se divisent, pour ce qui est de la forme, en traditionalistes et novateurs.

Les deux camps qui s'opposent ne cherchent pas seulement leurs références sur place. Ils sont curieux de tout ce qui se fait dans le monde arabe et ailleurs, s'ouvrant de plus en plus aux littératures étrangères, surtout occidentales : Sartre, Camus, Kafka, Dostoïevski, Breton, Aragon, Brecht et d'autres trouvent une audience dans l'archipel.

Les « engagés », soucieux d'abord de la situation dans leur pays, s'associent de plus en plus à leurs compagnons de lutte dans le monde entier et comprennent que le combat est universel et qu'il faut y faire cause commune. Il ne s'agit plus seulement de défendre les pauvres pêcheurs de perles ou les petites gens, mais tous les déshérités, tous les dépossédés, ouvriers et paysans de la planète. Ce souci va faire surgir quelques poètes et écrivains de tout premier plan, non seulement dans le Golfe, mais dans le monde arabe.

Prolétaires et pêcheurs de perles

Les plus remarquables représentants de la littérature engagée sont Kassim Haddad et Ali Abdallah Khalifa. Ce dernier est d'une langue claire et simple et écrit en arabe dialectal aussi bien que classique, dans un style tantôt traditionnel et tantôt moderne. Pour exprimer des préoccupations universelles, il emprunte largement au trésor des images des lettres locales. Pour lui, les prolétaires d'aujourd'hui prolongent les misérables pêcheurs de perles d'hier, le peuple est un bateau dont les combattants sont les rames. Kassim Haddad est le poète engagé par excellence. Glorifiant uniquement la lutte du peuple, il lui donne une dimension religieuse et métaphysique. Dans son recueil *la Tête de Hussein émigré des villes de trahison*, il compare la situation actuelle à la tragédie de Hussein, petit-fils du Prophète qui fut le martyr de la lutte contre l'injustice.

A l'époque du protectorat et jusqu'en 1971, presque tous les écrivains bahreinis ont été engagés et contestataires. Certains le sont demeurés.

Les meilleurs représentants de la littérature sans coloration politique sont les poètes Ghazi el Kosseibi, Abdal Rahman Rafi et Alawi el Hashemi. Les poèmes romantiques d'el Kosseibi sont de splendides chants d'amour. Abdel Rahman Rafi s'adonne à la poésie populaire. S'exprimant tantôt en dialectal et tantôt en littéraire, il dépeint l'homme ordinaire, sa vie et ses préoccupations quotidiennes. Cela lui a valu de devenir l'un des poètes les plus connus et les plus populaires du Golfe. Chez Alawi el Hachemi, la psychologie se teinte d'angoisse moderne, de tristesse et de déchirement.

Bien que la poésie y occupe une place de choix, la littérature bahreinie connaît d'autres formes d'expression : théâtre, nouvelles et critique. On doit à Ibrahim el Urayyedh, le célèbre poème épique *Wa Mutasimah* qui glorifie le calife Al Mutasim. Tandis que Hassan el Jishi et Ali Sayyar se distinguent dans la critique littéraire, Ahmad Kamal marque de sa personnalité, vers 1950, le domaine de la nouvelle dont les meilleurs représentants sont aujourd'hui Mohamed Abdel Malik et Khalaf Ahmed Khalaf.

Enfin, il convient de signaler le rôle non négligeable des femmes de l'archipel dans la vie littéraire. Quelques-unes se sont illustrées dans plusieurs domaines telles la poètesse Hamda Khamis, la nouvelliste Fawzia Rachid et la critique littéraire Bahia el Jishi.

L'ouverture sur l'extérieur

Bahrein a joué sa partie dans le mouvement littéraire arabe et n'a pas, du même coup, échappé à tous les problèmes que celui-ci rencontre : l'insuffisance de l'ouverture sur la littérature mondiale, la prédominance de la poésie au détriment des autres genres et le manque d'expérience dans le domaine de la critique.

Le relatif isolement tient à une double raison : la connaissance assez limitée des langues étrangères à laquelle s'ajoute l'insuffisance des productions. Toutefois, l'ignorance des langues est moins répandue à Bahrein que dans les autres pays de la région, car l'anglais y a été largement diffusé par une présence britannique de plus d'un siècle. La grande majorité des Bahreinis ayant reçu une éducation le pratiquent peu ou prou. Pour ce qui est des autres langues étrangères, le français gagne actuellement du terrain et a été introduit dans l'enseignement supérieur. L'Alliance française possède une école fréquentée par des centaines d'élèves tandis qu'une vingtaine d'étudiants suivent des cours actuellement en France dans les domaines les plus variés (théâtre, cinéma et arts notamment). Les autres langues sont beaucoup moins connues. Le problème de la traduction est préoccupant dans tout le monde arabe. Même les œuvres majeures étrangères traduites depuis le début du siècle ont été parfois déformées pour des considérations commerciales.

La prédominance de la poésie par rapport aux autres genres littéraires est particulièrement accusée à Bahrein. Si la courte nouvelle a fait quelque progrès, le théâtre est encore dans un état embryonnaire et il ne semble pas qu'il se développera dans un avenir proche. Plusieurs tentatives dans ce sens, bien qu'encouragées par les autorités n'ont pas été couronnées de succès.

La déficience de la critique est bien évidemment liée à l'insuffisance de l'ouverture sur les cultures et littératures étrangères. Les quelques essais faits dans ce domaine sont très modestes. Mais là comme ailleurs, la littérature bahreinie connaîtra dans l'avenir un développement important, rendu possible par les considérables mutations de la vie intellectuelle, politique et sociale du pays.

HISTOIRE

De la civilisation de Dilmoun au règne des Khalifa

LES fouilles archéologiques entreprises dans l'archipel vers la fin du siècle dernier ont permis de faire remonter à 3 000 ans avant J.-C. les premières traces de la présence d'une société humaine organisée. Les centaines de milliers de tumulus qui couvrent à perte de vue le centre de l'île autour de Al Hajjar ont déjà livré aux chercheurs des poteries, des sceaux et des objets du culte dont des exemplaires identiques ont été retrouvés sur les sites de Mésopotamie, à Ur. La civilisation sumérienne du Tigre et de l'Euphrate pourrait ainsi avoir touché Bahrein désigné, à l'époque, sous le nom de Dilmoun, et servi de relais avec la civilisation de l'Indus. Les fouilles, qui n'en sont qu'à leur début, devraient livrer des éclaircissements sur cette période de l'histoire du Golfe, encore peu connue, et sur les conditions dans lesquelles une civilisation de commerçants et de navigateurs sans doute brillante disparut.

En 323 avent J.-C., la flotte d'Alexandre le Grand, conduite par Néarque, quitte les rives de l'Indus et, après avoir longé les côtes de l'océan Indien, s'engage dans le Golfe et touche le Chatt el Arab en faisant escale à Bahrein. Le lieutenant d'Alexandre lui donne le nom de Tylos. Du quatrième au septième siècle les Perses sassanides, qui dominent tout le Golfe, exercent vraisemblablement leur souveraineté sur l'archipel, devenu le principal entrepôt pour les marchandises en provenance de l'Asie que les caravanes poussent ensuite sur les marchés de Palmyre, Damas, Babylone et Ninive et les oasis de l'Arabie. L'Islam toucha Bahrein du vivant du Prophète et Omor Ibn el As en fut le zélé propagandiste. Les Perses sont chassés en quelques années et les habitants s'organisèrent pour défendre leur territoire des incursions ennemies en érigeant des tours de guet, dont celle de Ras el Zoula subsiste encore aujourd'hui.

Les guerriers karmates, des hérétiques musulmans qui se sont emparés de la Pierre noire de la Kaaba à La Mecque, organisés au sein d'une petite république communautaire, s'y établissent pendant une vingtaine d'années. Mais les Bahreinis mettent à profit les rivalités entre les califats omeyyade de Damas et abbasside de Bagdad pour conquérir enfin une indépendance qui sera totale du onzième au seizième siècle. Cependant, les conflits entre les deux communautés, sunnite majoritaire chez les commerçants et pêcheurs de perles, et chiite, importante chez les agriculteurs, créent quelques querelles intestines qui ne sont pas encore tout à fait éteintes.

La domination portugaise

Au seizième siècle, les marins portugais arrivent dans le Golfe : Alfonso de Albuquerque, qui a longé les côtes de l'Afrique en y laissant quelques comptoirs, points de départ de l'installation lusitanienne, occupe Mascate, franchit le détroit de Hormouz, et s'empare de Bahrein autour de 1515. L'édification de forts là où ils prennent pied ne permet pourtant pas aux Portugais d'exercer une longue domination : les Chiites de l'archipel font appel au chah Abbas pour les délivrer non seulement de la présence portugaise mais aussi de leur chef sunnite. Les Portugais cèdent la place aux Perses, qui incluront l'île dans la région persane de Fars.

Cette annexion, de 1622 à 1783, contestée en 1718 quand les Arabes de l'Oman s'installent dans l'archipel, et au milieu du dix-huitième siècle, lorsque la tribu de Huwala prétend, elle aussi, y exercer son autorité, servira de justification plus tard à l'Iran pour réclamer Bahrein comme sa « *quatorzième province* ». Cette prétention ne cessera d'ailleurs qu'en mai 1970, suivant la décision que prend le chah, confirmée par le Parlement iranien. Intermittente, l'occupation persane est brutalement interrompue lorsque, en 1787, le cheik Armed Al Khalifa, petit-fils d'un commerçant de Koweit émigré à Qatar, reconnu par les Bahreinis comme leur chef, défait le gouvernement persan et s'empare de l'île.

La famille des Al Khalifa fournit dès lors les cheiks régnants de Bahrein. Leurs débuts seront difficiles. En effet, le sultan de Mascate réussit à imposer par les armes sa suzeraineté au second de la dynastie des Al Khalifa, le cheik Salman, qui ne sait lui résister. Cette attitude de soumission est mal ressentie par les tribus. Elles font appel à l'émir voisin du Nedj. Celui-ci constitue alors son Etat en jouant des rivalités des autres princes de l'Arabie. Il accourt, chasse les Omanais et... prend leur place. En désespoir de cause, le cheik de Bahrein s'adresse aux Britanniques dont la Royal Navy concourt au rétablissement de la sécurité, fort compromise par les activités des pirates opérant dans tout le Golfe.

En 1816, un premier accord est conclu, qui sera suivi par de nombreux autres traités, dont le plus important sera celui du 22 décembre 1880. Les Saoudiens sont expulsés.

Le 13 mars 1892, un autre document anglo-bahreini confirme les dispositions précédentes et institue un protectorat de fait sur l'archipel puisque, selon les termes de cet engagement, la Grande-Bretagne reste seule responsable de la défense et des relations extérieures. L'installation des Britanniques, dont, à partir de 1892, un délégué réside à Bahrein, ne se fait pas sans provoquer quelques remous au sein de la population et même chez la famille régnante, puisque les troupes anglaises sont amenées, plusieurs fois, à rétablir l'ordre, et qu'en 1871 le souverain est démis au profit du cheik Issa, plus accommodant.

Ce dernier prend le titre de ruler (gouverneur) avec la charge de traiter uniquement des questions intérieures. Mais l'autorité du représentant de la Couronne ne cessera, au fil des ans, de s'accroître à son détriment en empiétant sur ses maigres prérogatives. Londres réussira cependant à obtenir que cessent certaines prétentions sur Bahrein. Ainsi la Turquie, en 1914, reconnaîtra la légitimité du pouvoir des Al Khalifa sur l'ensemble de l'archipel et, un an plus tard, le chef des entreprenants Wahabites, Abdel Aziz Ibn Saoud, roi du Hedjaz et du Nedj, acceptera par un traité de mettre un terme à ses intentions agressives.

L'esprit indépendant et frondeur des Bahreinis, lâs de subir la domination étrangère, se transforme rapidement, sous l'effet de mesures de plus en plus contraignantes prises par les autorités britanniques, en un sentiment nationaliste des plus vifs.

Les événements consécutifs à la première guerre mondiale et les traités qui consacrent, au lendemain de celle-ci, le partage de l'Empire ottoman assurent à la Grande-Bretagne une place dominante dans le Golfe. Londres installe à Manama, la capitale de Bahrein, son résident politique pour l'ensemble de la région. Les conseillers britanniques s'imposent au sein de l'administration locale, pour des problèmes qui, pourtant, selon les traités, n'auraient pas dû être de leur ressort. Les notables ainsi dépossédés de leur pouvoir s'en irritent. Déjà, en 1912, certains d'entre eux avaient cru bon de manifester leur mécontentement auprès du cheik Issa Ben Ali. Leur déportation aux Indes vint mettre un terme à leurs revendications. Le climat s'alourdit considérablement avec la nomination, en 1926, de Charles Belgrave comme conseiller financier du cheik. Une personnalité hors du commun, une activité débordante, l'absence de scrupules et une omniprésence pendant trente et un ans permettent de comprendre, dans une certaine mesure, le degré d'exaspération, voire de haine, atteint par les nationalistes pour lequels les progrès accomplis durant cette période, grâce aux initiatives du conseiller, ne comptent guère.

La forte réduction des activités liées à la pêche et au commerce des perles et l'exploitation à partir de 1932 des gisements de pétrole transforment la vie économique et sociale du pays. La compagnie américaine BAPCO, propriétaire des concessions, utilise en effet une main-d'œuvre importante, plus de deux mille personnes, qui devient vite le foyer de l'agitation. En 1938, des grèves lancées pour une plus juste égalité des salaires entre étrangers et Bahreinis est sévèrement réprimée sur les conseils de M. Belgrave. L'opposition se fait alors plus vive et opère, pour éviter la répression, dans la clandestinité. Les nationalistes s'enhardissent d'autant plus que la population leur est favorable et que même la famille régnante paraît prêter une oreille complaisante à quelques-unes de leurs idées. La bourgeoisie moyenne chiite ou sunnite, où dominent les commerçants, fournit les cadres au mouvement. Les autorités britanniques surveillent attentivement le développement de ce courant nationaliste, mais évitent d'intervenir trop directement. Le cheik Salmane Ben Ahmed doit à son réel sens politique et à un certain libéralisme le fait qu'il s'accommode pour le moment de l'éveil politique de ses sujets. De son côté, Charles Belgrave poursuit la construction économique et administrative de l'archipel tout en développant un système éducatif qui sera ouvert à beaucoup. Quant au résident britannique, il attend le moment où son intervention deviendra inévitable pour briser le cours trop rapide, selon lui, des événements.

Un programme de réformes

Depuis 1954, le mouvement nationaliste s'est constitué autour d'un Comité d'union nationale (CNU). Ce comité réclame la formation d'une Assemblée élue et responsable, d'un gouvernement disposant de ministères spécialisés, la reconnaissance des libertés syndicales et la réforme du système judiciaire. La population applaudit à ces propositions et obtient du cheik qu'il mette à l'étude un programme minimum de réformes. On procède alors à l'élection — la première avait eu lieu en 1919 pour le conseil municipal — de deux conseils nationaux pour la santé publique et l'éducation et de plusieurs conseils municipaux. Cependant, de nouvelles manifestations violentes réclament, entre autres, le rappel de M. Belgrave, et les répercussions locales de la guerre de Suez sont le prétexte pour les autorités pour procéder à la dissolution du CUN et au procès de ses principaux dirigeants. La tension ne baisse pas pour autant, et le départ effectif de Charles Belgrave, en 1957, ne démobilise pas les esprits. Les nationalistes, malgré l'efficacité du système policier mis en place, les arrestations, les emprisonnements, les expulsions ou les exils, continuent à opér r dans la clandestinité. Des liaisons s'établissent avec les autres pays arabes qui abritent des organisations révolutionnaires et des partis progressistes.

En 1965, c'est l'explosion d'une colère trop longtemps contenue. Les ouvriers pétroliers déclenchent une grève pour protester contre des licenciements jugés abusifs. La population fait cause commune avec les grévistes. Un front des forces progressistes se forme et donne un ton politique aux revendications qui touchent maintenant à la présence britannique et aux libertés. Le pouvoir ne veut pas céder et la troupe britannique stationnée dans l'archipel doit intervenir. Le calme revient au prix de concessions de part et d'autre, mais déjà l'influence britannique décline dans le Golfe : le désengagement à l'est de Suez s'opère. Un an avant le retrait définitif de la Grande-Bretagne, en 1971, un Conseil d'Etat est créé pour assister le cheik dans le gouvernement. Les élites politiques formées à la longue et difficile lutte nationaliste des dernières années sont, sans aucun doute, parmi celles du Golfe les mieux préparées à prendre la relève des administrateurs britanniques. Avant de quitter Bahrein, la Grande-Bretagne aura réussi à faire taire les prétentions de l'Iran sur l'archipel, réitérées encore en novembre 1957 par le chah, et à amoindrir les rivalités traditionnelles qui opposent la principauté à Qatar. Mais Bahrein, après avoir longtemps tergiversé, refusera de rejoindre au sein d'une même fédération les Emirats de la côte de la Trêve, qui constitueront, le 28 juillet 1971, la Fédération des Emirats arabes unis.

L'échec de l'expérience démocratique

Au départ des Britanniques, le cheik Issa Ben Salmane el Khalifa est sur le trône. Il a pris la succession de son père le 2 novembre 1961. Venu très jeune aux affaires politiques — en 1958, il est président du conseil municipal de Manama, — il sait faire preuve d'ouverture et affiche quelque libéralisme, mais refuse de céder aux pressions lorsqu'elles viennent de la rue. Après l'échec des négociations, entre 1968 et 1971, sur le projet de fédération des neuf émirats, formule souhaitée par Londres, le cheik Issa, constatant que Bahrein ne peut espérer obtenir une place privilégiée au sein du système, ne craint pas de conduire son pays, seul, à l'indépendance. Celle-ci est effective le 28 juillet 1971. Les traités de protection et de collaboration avec la Grande-Bretagne sont remplacés par un traité d'amitié. Le nouvel Etat est admis à la Ligue arabe et aux Nations unies, ce qui consacre sa souveraineté. Le 23 décembre 1971, Bahrein signe avec les Etats-Unis une convention qui octroie à la flotte américaine le droit d'utiliser les installations militaires de la base aéronavale de Jufair. Après s'être entouré sur le plan extérieur des garanties assurant à son Etat une sécurité indispensable, le souverain bahreini, qui porte désormais le titre d'émir, entreprend de doter le pays de structures démocratiques susceptibles de répondre aux aspirations profondes de son peuple.

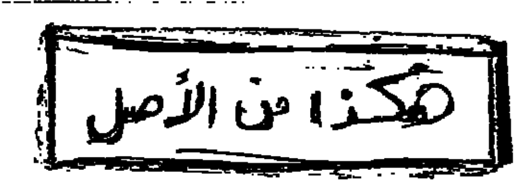
Les émeutes de mars 1972

Les émeutes de mars 1972, provoquées par la hausse du coût de la vie, aussitôt exploitées par l'opposition, témoignent, en effet, que la tension politique persiste. Le 1er décembre 1972, la consultation de trente mille électeurs désigne vingt-deux membres d'une Assemblée constituante, dont les vingt autres représentants sont désignés d'office — les douze membres du gouvernement — ou nommés par l'émir. La gauche, composée par le Front de libération nationale, d'inspiration communiste, par le Front populaire pour la libération d'Oman et du Golfe arabe (F.P.L.O.G.A.), à vocation révolutionnaire, et qui soutient les maquis du Dhofar à l'autre extrémité de la péninsule Arabique, boycotte le scrutin. Quelques nationalistes « *historiques* » rentrés de leur exil forcé participent par contre au vote. Ils seront une dizaine à siéger dans la nouvelle Assemblée. Le vice-président, Abdel Aziz Chemlane, est un des leurs. La Constituante ainsi formée élabore le texte d'une Constitution, le 2 juin 1973, dont le texte entre en application le 6 décembre. Le 7, de nouvelles élections ont lieu pour envoyer trente députés à l'Assemblée nationale. Deux listes s'affrontent : une liste « *populaire* », d'inspiration progressiste, qui regroupe la gauche, et une liste « *religieuse* », modérée, avec des notables. La première obtient la majorité, malgré la défection du F.P.L.O.G.A., et l'un de ses dirigeants, Hassan Jawad el Habchi, est porté à la présidence.

Entre le conseil des ministres, issu de l'ancien Conseil d'Etat, dont les douze membres siègent d'office à l'Assemblée, et celle-ci, le conflit ne tarde pas à surgir. L'appui apporté par le Bloc religieux du cheik Salah el Abassi au gouvernement présidé par le cheik Khalifa Ben Salmane, frère de l'émir, ne suffit pas à contenir la poussée du Bloc populaire. Une première épreuve de force à lieu le 28 octobre 1974 à l'occasion de la soumission d'un projet de loi sur la sécurité de l'Etat destiné à renforcer les pouvoirs du ministre de l'Intérieur. L'Assemblée refuse d'en adopter le texte. Le fait que d'autres projets n'avaient été retenus par les députés qu'au terme de longues discussions et de nombreux amendements persuadait volontiers le pouvoir qu'une obstruction systématique voulue par la gauche empêchait le jeu normal des institutions parlementaires.

PHILIPPE RONDOT.

(Lire la suite p. 26.)



Bahrein, le sceau du Golfe



450 compagnies ont choisi récemment le sceau bahreini pour leurs activités dans le Golfe en installant leur représentation régionale à Bahrein.

Pourquoi Bahrein ? Dans le Golfe, Bahrein occupe une position géographique centrale, offre une vie politique stable, une main-d'œuvre qualifiée, un port sans problèmes, une législation commerciale avantageuse ainsi que les meilleures liaisons aériennes et le meilleur réseau de télécommunications.

Tout ceci a fait de Bahrein le premier centre financier du Golfe avec 35 banques « off shore » dont les actifs dépassent 12 milliards de dollars. Bahrein héberge aussi Alba, la fonderie d'aluminium géante, la cale sèche de l'OAPEC et d'innombrables entreprises industrielles ou de service dont les activités vont de la réparation de turbines à la fabrication de matelas.

Plus récemment une nouvelle législation a été mise en place pour encourager l'installation de compagnies « off shore ». Des licences de banques d'investissement sont disponibles et une nouvelle zone industrielle a été créée avec des terrains offerts à des loyers préférentiels.

En 1978 de plus en plus de compagnies acquerront le sceau bahreini.

Pour de plus amples renseignements, contactez le

MINISTÈRE DE L'INFORMATION
P.O. BOX 253
BAHREIN



ARCHÉOLOGIE

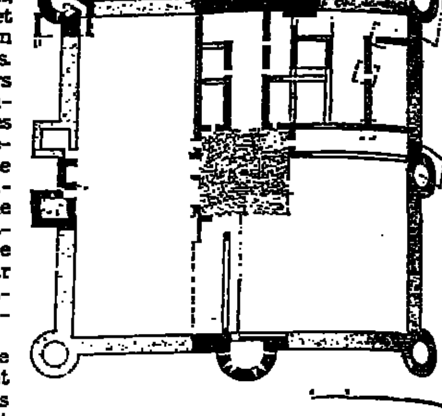
Cent ans d'exploration

PAYS désigné par l'un des plus vieux récits du monde comme le « *séjour de l'immortalité* », terrain où crûrent les premiers palmiers dattiers, rivages où les hommes recueillirent très tôt la nacre enclose dans les huîtres perlières, Bahreïn a été, plus près de nous, aux débuts de l'Islam, le lieu où fut déposée la Pierre noire de la Kaaba, ravie à La Mecque par d'audacieux opposants aux califes de Bagdad, les Karmates.

Au-delà de ces faits teintés de merveilleux, Bahreïn fut aussi, dès le troisième millénaire, un relais commercial très actif entre l'Oman, l'Inde, plus tard l'Extrême-Orient et l'Irak. Ce rôle important dans le commerce du Proche-Orient en fit, à plusieurs reprises dans son histoire — tout comme aujourd'hui, — un enjeu âprement disputé entre ses puissants voisins. Il fut aussi la source de sa propriété et modela la mentalité de ses habitants qui, doués pour les activités d'échange, n'ont jamais perdu cette aménité si évidente au voyageur qu'ils héritèrent d'un passé fabuleux, où l'île était identifiée au paradis terrestre.

Toujours inconnue, la préhistoire de Bahreïn nous est seulement suggérée par la présence de silex taillés, que l'on trouve, çà et là, au hasard des promenades. Son histoire prend forme vers le milieu du troisième millénaire, mais on ne peut encore que l'écrire en pointillé. Insuffisantes, gênées par les exploitations agricoles et les agglomérations modernes concentrées dans la seule partie de l'île de tous temps propice à la vie — la palmeraie du Nord, — les fouilles archéologiques ne permettent d'ouvrir que quelques lucarnes sur un riche passé.

C'est il y a tout juste cent ans — en 1879 — que le capitaine Durand entreprit les premières recherches, réalisant — fait remarquable pour l'époque — un inventaire très complet des antiquités de l'île. Ses investigations furent reprises par des chercheurs britanniques, puis danois, et l'on doit à deux d'entre eux, Peter Vilhelm Glob et Geoffrey Bibby, bon nombre de découvertes. C'est dans un de leurs sondages — une tranchée de 100 mètres ouverte perpendiculairement au rivage nord de l'île, à Qaat-El-Bahrein, — qu'on peut le mieux discerner les traces d'occupation et de construction laissées par les différentes civilisations qui se sont succédé.



Fortin islamique.

Des fragments de céramique rouge et noire, trouvés au-dessus du sol vierge, marquent la plus ancienne présence humaine en cet endroit. Leur ressemblance avec ceux trouvés à Oum-El-Nar et Hili (Emirats arabes unis) et Kulli (Belouchistan) permettent à la fois de les dater des environs de 2500 avant Jésus-Christ et de découvrir les relations qui existaient déjà entre ces régions.

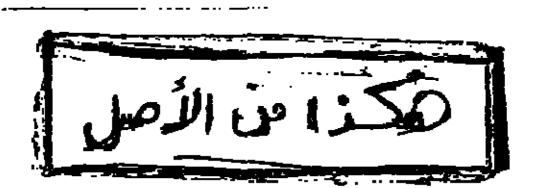
Commence ensuite la période de grande prospérité sumérienne marquée par les règnes prestigieux de Sargon d'Akkad, de Goudéa de Lagash et d'Hammourabi. Bahreïn participe à la richesse de son puissant voisin Sumer (l'actuel Irak), car c'est par elle que transitent le cuivre de l'Oman, la cornaline, le lapis-lazuli, l'ivoire et les bois précieux de l'Inde avant de pénétrer en Mésopotamie par le grand port d'Our, sur l'Euphrate. Les relations de l'île avec l'Irak et l'Inde se reflètent dans l'iconographie d'inspiration sumérienne de ses cachets et l'utilisation de poids d'origine indienne.

Cent mille tombes-tumulus

C'est à cette époque (environ 2 000 ans avant J.-C.) que le nom de Dilmoun (ou Tilmoun) apparaît dans les textes cunéiformes gravés sur les tablettes d'argile mésopotamiennes. C'est de cette époque aussi, celle d'une conjoncture économique favorable, que datent des ensembles architecturaux d'importance, construits en blocs de pierre parfaitement bien taillés et assemblés, qui ont été partiellement exhumés : dans le sondage de Qalaat-Bahrein, une partie du rempart de la ville percé d'une porte auquel s'appuient des habitations ; plus à l'ouest, à Diraz, un temple à colonnes et un puits monumental, dans lequel on descendait par un escalier ; à Barbar enfin, un autre temple, ovale, identifié grâce à de nombreux objets votifs.

Certains de ces bâtiments ont été recouverts par des constructions plus tardives : entrepôt et cimetière d'époque Kassite ; palais d'Upéri et tombes d'époque assyrienne. C'est alors, en 676 avant J.-C., que Dilmoun est mentionnée pour la dernière fois, à l'occasion de sa conquête par Sargon l'Assyrien.

C'est à cette longue période de deux milliers d'années qu'il faut



d'un patrimoine remarquable

rattacher les vestiges archéologiques les plus spectaculaires, ces tombes en forme de tumulus — une centaine de mille, assure-t-on, — qui s'étendent à perte de vue sur plus de 5 000 hectares. Ces monticules de hauteurs diverses — les plus élevés, ceux de Aali, atteignent une dizaine de mètres — recouvrent des caveaux aux parois appareillées, en forme de T le plus souvent, mais parfois de plan plus complexe et pourvus d'un escalier d'accès. Les pillards avaient, dans bien des cas, précédé les chercheurs, qui ne trouvèrent alors qu'ossements bousculés et céramiques brisées, les objets de valeur ayant disparu. Ces tombeaux, qui excitèrent la curiosité des premiers archéologues, au siècle dernier, sont encore fouillés actuellement — ceux notamment qui, se trouvant sur le tracé de la route allant de la capitale à la digue qui reliera Bahrein au continent arabe, sont voués à la destruction.

Les périodes hellénistique puis sassanide n'ont pas laissé de traces aussi spectaculaires. On peut néanmoins citer un trésor de trois cents monnaies d'argent à l'effigie d'Alexandre le Grand, conservé au musée de Bahrein et datant de la même période (3e-2e siècle avant J.-C.), de nombreuses tombes recouvertes de dalles de pierre situées le long de la route de Boudaya. Pour éviter le pillage de ces sépultures, les corps étaient fréquemment recouverts d'une épaisse couche d'oursins, dont les piquants, jouant parfaitement leur rôle, rendent encore la fouille délicate.

Les recherches archéologiques sur ce passé lointain de Bahrein se firent en trois étapes : une période où des archéologues, parfois aussi compétents que passionnés, étaient souvent des fonctionnaires étrangers en poste à Bahrein. Vinrent ensuite les Danois et leur animateur infatigable, Geoffrey Bibby, à l'origine directeur à Bahrein d'une compagnie britannique qui exploitait le pétrole de Qatar. Gagné à l'archéologie, il revint plus tard et mena pendant quinze années des recherches fructueuses, confondant quelque peu son destin avec l'histoire merveilleuse de l'île. Troisième période, enfin : celle de la maturité. Elle commença vers 1970, lorsque les fouilles, réglées par une toute nouvelle loi sur les antiquités, dépendirent d'un service archéologique actif et responsable. Aux efforts des archéologues locaux — le Dr Abdel Kader Takriti et Mme Haya Al-Khalifa, pour ne citer que les plus éminents — se joignirent ceux de plusieurs participants étrangers issus des universités d'Amman, Bagdad (Dr Munir Y. Taha), Oxford (Dr Michael Raof). Mais toutes ces recherches étaient axées sur le passé pré-islamique de l'île.

On reconnut bientôt la nécessité et l'urgence d'inventorier et de préserver les vestiges d'un passé national plus proche, dont le prestige était ranimé par l'importance économique nouvelle des pays arabes. Cette nécessité et cette urgence favorisèrent la mise en œuvre d'un projet de fouille franco-bahreinienne d'un site islamique. Envisagée à l'automne de 1976, cette fouille fut entreprise à l'automne de 1977.



Cachet d'albâtre de Dilmoun.

La période comprise entre l'expansion de l'islam au septième siècle de notre ère, et l'arrivée des Portugais dans le golfe paraissait devoir, la première, retenir l'attention. Le nom de l'île — Al-Bahrein (les deux mers), — qui succéda à celui de Dilmoun à une date indéterminée, demeure inexpliqué. Il désigna, pendant les premiers siècles de l'hégire, non seulement l'archipel de Bahrein, mais une partie du continent arabe tout proche. Bahrein fut alors, fait saillant de cette période, le point d'origine de plusieurs mouvements de rébellion contre le califat abbasside — révoltes à tendance égalitariste s'appuyant sur des conceptions religieuses dissidentes, — les Zandjs, puis les Karmates. Ceux-ci, après s'être emparés de la Pierre noire de la Kaaba, en 930 (pour vingt ans), dominèrent Bahrein jusqu'à la deuxième moitié du onzième siècle. Leur puissance politique, qui leur permit de tenir en échec le puissant empire abbasside, devait s'appuyer sur une prospérité économique issue d'un commerce toujours prospère. Les Karmates finirent cependant par être dispersés.

Bahrein connut ensuite une alternance de périodes d'indépendance et d'annexions opérées par des dynastes arabes ou persans, jusqu'au jour où, en 1514, apparurent les voiles des navires portugais venant de l'océan Indien. Ces navigateurs-marchands s'emparèrent de l'île quelques années plus tard et y maintinrent pendant quatre-vingts ans une hégémonie plus économique que politique : seuls les profits prélevés sur le commerce les intéressaient.

De ces événements qui ont concerné l'ensemble de l'empire islamique, il importe de retrouver des traces. Le seul monument bien connu qui en ait subsisté est la vénérable mosquée Al-Khamis, située à la limite de l'ancienne capitale, Bilad-El-Qadim (à l'ouest de l'actuel Manama). Elle fut fondée selon la tradition, dès 692, reconstruite à la fin du onzième siècle, et remaniée au quatorzième, puis au quinzième siècle. Restaurée tout récemment, cette grande mosquée a joué un rôle qui justifierait des recherches aboutissant à la connaissance de ses différents plans.



Vieille maison de Bahrein.

Une mission française active

Un autre monument repéré par les Danois dans leur sondage de Qalaat-El-Bahrein, était susceptible d'apporter plus de lumière encore sur l'histoire de l'île, de la période karmate à l'arrivée des Portugais. C'est un fortin carré à tours d'angles, occupant une position stratégique sur la côte nord de l'île. Son plan rappelle celui des châteaux arabes de Syrie-Jordanie-Irak des huitième et onzième siècles. Mais son emplacement à quelques dizaines de mètres en avant de l'imposante forteresse édifiée par les Portugais avait donné à penser que ce fortin pouvait être le premier ouvrage que les conquérants lusitaniens avaient élevé à leur arrivée dans l'île.

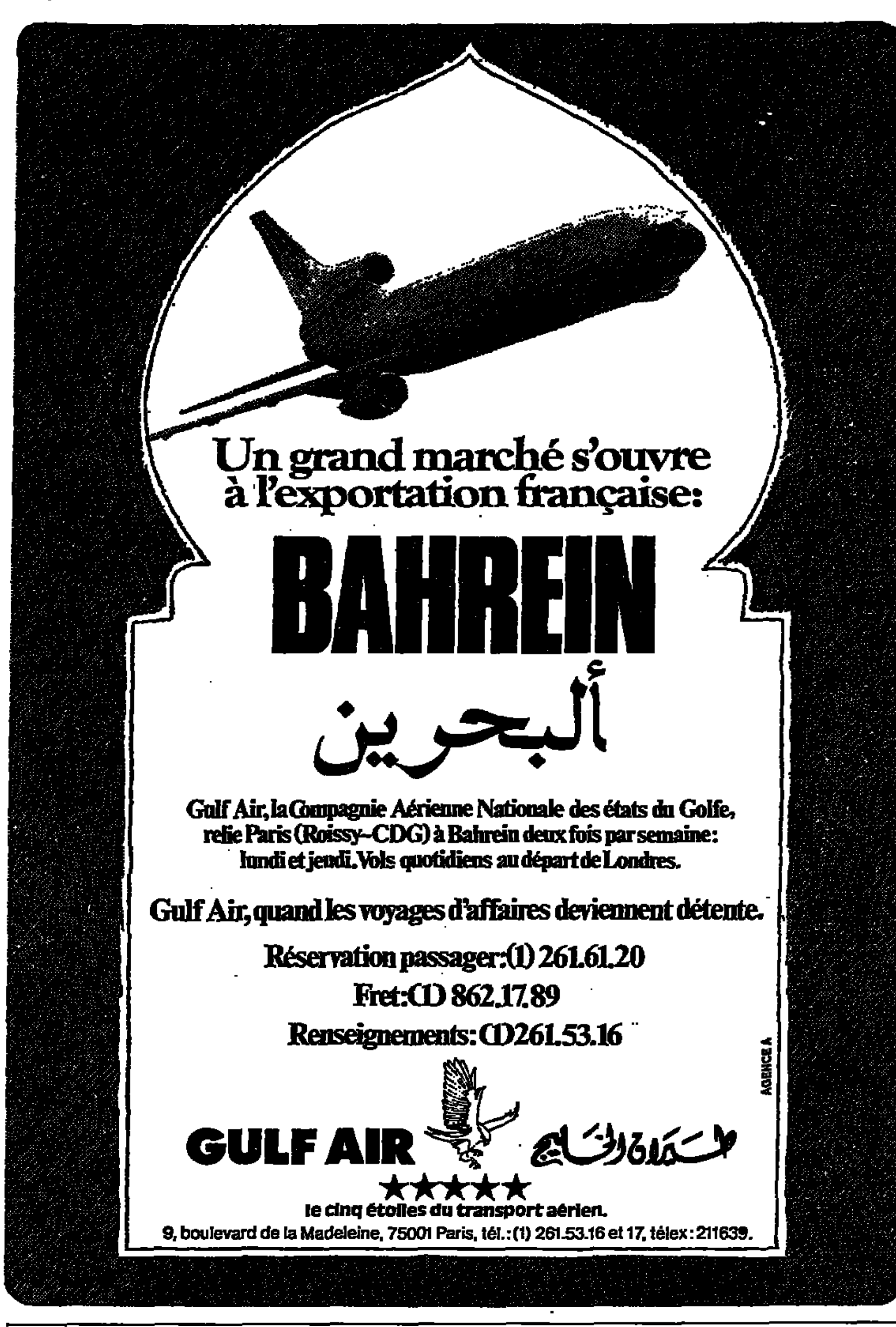
La reprise de la fouille fut l'objet de cette première campagne franco-bahreinienne. Ses résultats ne furent pas décevants. On put, grâce à des monnaies chinoises découvertes là et datées de 990 à 1090, établir que le bâtiment a été édifié au plus tard au dixième siècle, donc à l'époque où les Karmates étaient maîtres de l'île. Les organes de défense dont il était pourvu en font l'un des plus anciens — sinon le plus ancien — ouvrages islamiques fortifiés. Les nombreuses monnaies frappées en Chine attestent en outre le volume des relations commerciales qu'entretenait Bahrein avec l'Extrême-Orient, de la fin du dixième à la fin du onzième siècle. Le fortin a subi d'importants remaniements à une date ultérieure : la poursuite des fouilles permettra d'établir ce que fut son histoire jusqu'à l'arrivée des Portugais, mais tout permet de penser que ce fortin n'est qu'un témoin parmi d'autres, qui restent à étudier, des vestiges architecturaux de Bahrein à son passé islamique.

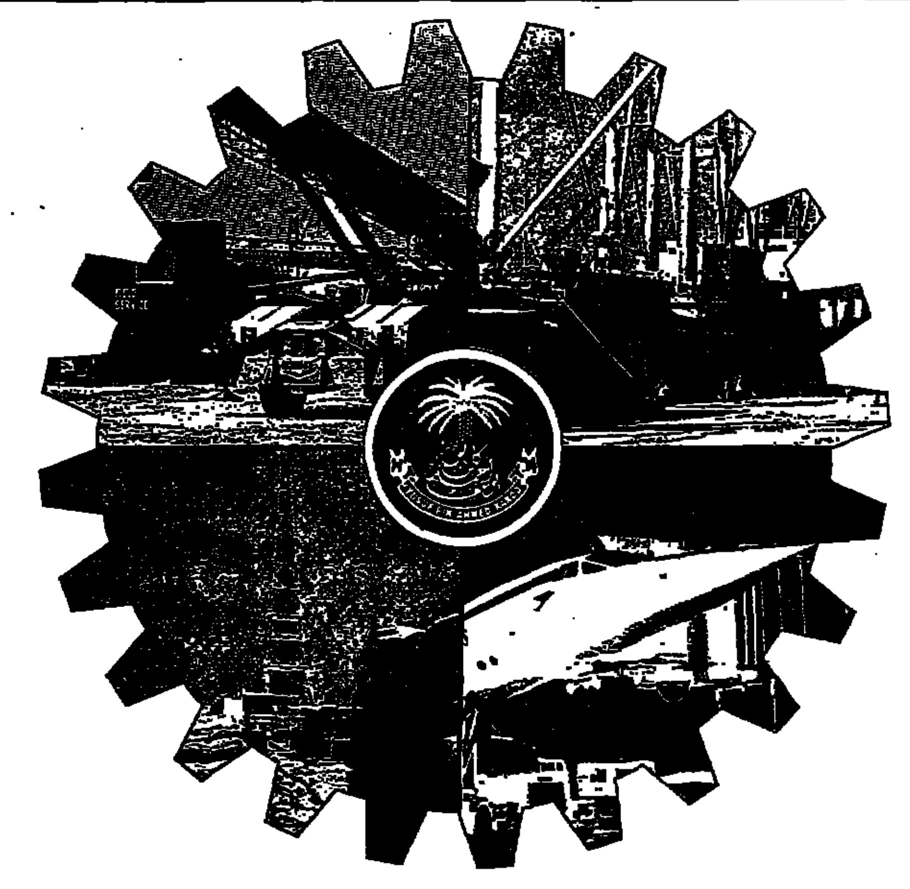
Les Portugais, quant à eux, surent résister aux attaques des Ottomans, mais non à celles des Persans, qui, en 1602, parvinrent à les chasser de l'île. C'est en 1783 qu'Ahmad Ben Khalifa affranchit Bahrein de la tutelle persane, et ses descendants surent conserver le pouvoir jusqu'à nos jours. Le recensement des sites de la période post-portugaise, l'analyse du matériel que l'on y trouve, témoins des activités et des échanges commerciaux alors pratiqués, et l'étude des dernières vieilles demeures de Manama et de Moharrek constituèrent le second éventail des activités de la mission française à Bahrein, l'automne dernier.

Cette mission, était composée, outre l'auteur de ces lignes, de Mmes Claire Hardy-Guilbert, archéologue, et Arlette Nègre-Fumaroli, numismate; de MM. Christian Lalande, architecte D.P.L.G., et Serge Renimel, archéologue géophysicien. Elle était placée sous l'autorité du ministère de l'éducation de l'Etat de Bahrein, dont dépend le service des antiquités, dirigé par le Dr Abdel Kader Takriti. Elle bénéficia de l'appui et des subsides des ministères des affaires étrangères des deux pays. L'ambassade de France à Manama et la société Dodin-Bouygues lui réservèrent une aide amicale.

MONIK KERVRAN,
C.N.R.S.
Centre d'archéologie islamique de Paris-Sorbonne.









LETTRE DE BAHREIN

Manama : « l'endroit du repos » devenu capitale trépidante

MANAMA : en arabe l'« endroit du repos ». Curieux nom pour une ville aussi agitée, où les principales artères encombrées de voitures dont les klaxons couvrent la clameur des haut-parleurs faisant office de « muezzins » dans les minarets ! Ville du repos, Manama l'était peut-être il y a quelques années lorsque l'industrialisation et le développement d'une économie de service n'avaient pas encore touché Bahrein.

A cette époque, le voyageur pouvait décrire son arrivée par la mer comme un enchantement où se fondaient le bleu de la mer et la blancheur immaculée des maisons arabes. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Le nouveau venu, qui, la plupart du temps, n'est pas un touriste mais un homme d'affaires, n'arrive plus par la mer mais par l'aéroport international situé à Moharrek, petite île au nord de Bahrein reliée par un pont à la capitale.

Une fois à Manama, il faut se rendre à l'évidence : les petites maisons aux murs blanchis à la chaux ont disparu. Par contre, le front de mer est envahi par des immeubles modernes, dont l'architecture n'est d'ailleurs pas laide, mais qui masquent entièrement la vieille ville. C'est l'endroit qu'ont choisi, pour s'y installer, des banques, des grands hôtels et aussi le nouveau palais du gouvernement. Construits sur des terrains gagnés sur la mer, ces immeubles se sont octroyé une situation privilégiée.

L'entrée de la ville, à proprement parler, est matérialisée par une porte : Bab-Al-Bahrein. La franchir, c'est pénétrer d'un coup dans le monde arabe, sa cohue, ses cris, ses petites boutiques, ses palabres interminables autour d'une tasse de thé ou d'un narghilé. Le souk de Manama n'est destiné ni aux touristes ni aux amateurs de productions locales. Inutile d'espérer y dénicher « la petite merveille acquise à un prix ridicule après des heures de marchandage ». Par contre, si vous cherchez un seau en plastique ou un morceau de tuyau en plomb, voici une source inépuisable de trésors. Centre de la vie arabe comme l'agora était celui de la Grèce antique, le souk est l'endroit par excellence où l'on peut se mêler à la foule et observer.

L'extrême disparité des races et des costumes constitue le premier motif d'étonnement. Les Indiens et les Pakistanais qui fournissent la principale main-d'œuvre du pays — dans son livre « les Emirats mirages », Jean Lacouture les appelle justement « les bougnoules » des pays arabes — se rassemblent près de la poste où de longues files d'attente se forment en fin de mois pour l'envoi des mandats. Quelques Anglais flegmatiques que l'on jurerait sortis de la « City » passent d'un air distrait dans la rue où les hôtesses de l'air des grandes compagnies internationales font du « shopping ».

Parmi la population locale, les hommes portent, pour la plupart, le costume traditionnel. Seules quelques jeunes s'habillent à l'occidentale. L'évolution est plus nette chez les femmes arabes. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir une mère et sa fille faire leur marché. La première est enveloppée dans une grande cape noire qui la couvre de la tête aux pieds et elle se dissimule le visage sous le voile. Les vieilles femmes portent encore parfois la « batoula », sorte de masque en tissu ou en cuir qui cache entièrement la face, ne laissant que deux ouvertures au niveau des yeux. Chez les jeunes femmes, par contre, surtout parmi celles qui travaillent et sont en contact avec les Occidentaux, il n'est pas rare de voir des « jeans » moulants et des chaussures à hauts talons. Un subterfuge couramment utilisé consiste à revêtir la robe noire par-dessus la tenue occidentale et s'en débarrasser en arrivant au bureau ou chez des amis.

La Bahreinie est relativement privilégiée par rapport à ses voisins du Golfe. Elle a bénéficié pour son émancipation du libéralisme du pays qui, dès 1928, créa une école pour filles. Lorsqu'il fallut former un personnel d'encadrement féminin, les Bahreinies profitèrent de bourses d'études dans les universités de pays arabes moins stricts comme Le Caire ou Beyrouth. De retour à Manama, il n'était plus question qu'elles reprennent le voile. Plus « évoluées », elles sont encore fort loin de pouvoir s'affirmer pleinement en tant que femmes. Il est vrai qu'elles sont autorisées à prendre le volant, ce qui nous semble aller de soi, mais a valeur de privilège à quelques kilomètres des côtes de l'Arabie Saoudite, où ce droit est réservé aux hommes.

Pour les pays voisins, Manama est un endroit où il fait bon vivre. Après les déserts du Koweït et de l'Arabie Saoudite, Bahrein apparaît comme un îlot de verdure entre sable et mer. De tout temps, les sources d'eau claire qui jaillissent dans l'île ont fait l'admiration des visiteurs. Cette eau permet à la végétation et aux palmeraies de se développer, surtout dans le Nord. Une ferme expérimentale a même été créée à Boudaya, petite localité située à une dizaine de kilomètres de la capitale, sur la côte ouest. Malheureusement, la nappe phréatique d'où provient l'eau douce, trop sollicitée, commence à donner des signes d'épuisement. Les premières victimes en sont les palmiers, qui dépérissent et finissent par perdre fruits et palmes, dressant vers le ciel un pieu devenu stérile.

Le tour de l'île est vite fait, puisqu'elle n'a que 40 kilomètres sur 15 et que, sur ce bref parcours, les curiosités touristiques ne ralentissent guère le voyageur. Si l'on excepte un potier dans le petit village d'Aali, l'artisanat bahreinien est pratiquement inexistant.

Outre ses atouts naturels, Bahrein passe dans les pays arabes pour une terre de savoir-vivre. L'influence anglaise dans ce domaine est indéniable, la prolifération des clubs sportifs et culturels en est le meilleur exemple. Mais peut-être apprécie-t-on davantage chez les vertueux voisins le fait que l'alcool soit ici en vente libre, aussi bien pour les étrangers que pour les insulaires. Venant de pays où les prohibitions du Coran sont prises au pied de la lettre, certains visiteurs ont un goût prononcé pour le week-end à Bahrein... La construction prochaine du pont qui reliera l'Arabie Saoudite à l'île va sans doute multiplier ces dégustateurs. Comment éviter alors que Manama, à chaque fin de semaine, ne se transforme en un gigantesque débit de boisson ?

Pour les résidents, les distractions du vendredi, jour férié en terre d'islam, sont quasi institutionnelles. Des courses de chevaux où s'affrontent les écuries princières sont organisées l'après-midi sur l'hippodrome de Rifaa, à quelques centaines de mètres du palais de l'Emir, le cheikh Issa ben Salman Al-Khalifa. Passionné de chevaux, le chef de l'Etat a réussi à préserver la race arabe à Bahrein, et les pur-sang qui participent aux compétitions sont admirables de finesse et d'allure.

Cependant le loisir préféré de tous reste la plage. Les Bahreinis pique-niquent souvent sur les plages de Moharrek ou celles qui sont en cours d'aménagement vers le sud de l'île, tandis que les étrangers sont admis à profiter de la plage privée de l'Emir. Située à Zellaq, à environ vingt-cinq kilomètres de Manama, la « ruler's beach », comme on l'appelle ici, bénéficie d'un cadre exceptionnel. Avant d'y accéder, des gardes débonnaires demandent de déposer à l'entrée les appareils photo. Le désir du cheikh Issa de protéger sa vie privée se double sans doute du souci d'éviter aux photographes amateurs la tentation de fixer pour la postérité l'image d'un prince arabe entouré de jeunes et jolies baigneuses. Après avoir traversé un jardin ombragé couvert de fleurs et égayé par le chant des oiseaux, la « maison de campagne » de l'Emir apparaît. Elle ressemble plus à un gros bungalow qu'à un palais et donne directement sur la plage de sable fin qui descend en pente douce vers la mer. C'est là que se retrouve la colonie étrangère de Bahrein, profitant de la douceur du site et de la brise marine qui vient tempérer la chaleur implacable du soleil.

Pris entre les exigences de son développement et le respect des traditions ancestrales, Bahrein n'a pas la tâche facile. Un exemple récent le montre bien : le transfert du souk aux viandes, légumes et fruits de la vieille ville à un marché couvert moderne situé sur le front de mer. A ce déménagement rationnel, tout un quartier a perdu son charme et son animation. Certes, après une journée où la température n'était pas descendue en dessous de 40 degrés à l'ombre, chacun pouvait sans risque de s'égarer retrouver aisément le souk aux viandes. Le nouveau marché — moins odorant — est propre, fonctionnel, mais aussi terriblement banal. Qui songerait à reprocher aux autorités d'avoir sacrifié le folklore à l'efficacité ? Bahrein, dans tous les domaines, doit faire des choix analogues, mais ne risque-t-il pas en fin de compte de perdre son identité ou, du moins, son pittoresque et son cachet ?

F. MERCIER.

De la civilisation de Dilmoun au règne des Khalifa

(Suite de la page 22.)

Dans le même temps, des troubles agitaient la capitale et les centres ouvriers. La hausse continue du coût de la vie et un taux d'inflation élevé contribuaient à aggraver le malaise, devenu général au point que la plupart des sociétés étrangères retardaient leurs investissements. Il n'était jusqu'à l'Arabie Saoudite qui s'inquiétât de la situation. Ryad, en effet, n'avait jamais dissimulé son hostilité à l'expérience parlementaire engagée à Bahrein. Le fait que la rébellion du Dhofar, qui ne cachait pas son ambition de porter la révolution à l'ensemble du Golfe, trouvait son principal appui politique extérieur chez les progressistes bahreinis confortait le sentiment du souverain wahabite qu'il fallait qu'un terme soit mis à ce processus démocratique.

Le 23 août 1975, une trentaine d'arrestations sont opérées dans les milieux d'extrême gauche, le Front populaire issu du F.P.L.O.G.A. et le Front de libération nationale. Le ministre de l'intérieur dénonce les connexions qui existeraient, selon lui, entre ces opposants et les réseaux communistes de l'Organisation communiste arabe, qui sont démantelés au même moment en Syrie, au Liban et au Koweït. L'Union des étudiants, également mise en cause, voit ses activités suspendues. Le 24 août, le premier ministre, suivi par son gouvernement, démissionne. Reconduit le lendemain dans ses fonctions, le cheik Khalifa forme un nouveau gouvernement de seize membres et demande la dissolution de l'Assemblée nationale. Le 26, l'émir accède à cette requête et suspend la Constitution. L'opposition dénonce dans ce « coup de force » l'influence de l'Arabie Saoudite et l'adhésion de la dynastie des Al Khalifa à un système collectif de sécurité de certains pays du Golfe placé sous le contrôle des Etats-Unis.

Ainsi, en août 1975, se trouve mis un terme brutal à l'expérience de la démocratie à Bahrein. Le cheik Issa Ben Salmane, tout en renforçant le pouvoir de la famille royale, en particulier au sein du gouvernement, convient alors qu'un retour à la vie parlementaire ne doit pas être exclu dans les prochaines années et que ces mesures exceptionnelles n'ont qu'un caractère provisoire.

PHILIPPE RONDOT.

هكذا من الأصل

Le Monde économie-régions

AFFAIRES

LA CRISE DANS LA RÉPARATION NAVALE MARSEILLAISE

Le démantèlement du groupe Terrin provoquerait la faillite d'au moins vingt entreprises

De notre correspondant régional

Marseille. — Un démantèlement de Terrin, la mise aux enchères des installations, la dispersion du personnel : nul à Marseille ne saurait l'envisager. Avec ses ingénieurs, techniciens et ouvriers de haut niveau, ses 100 000 mètres carrés d'ateliers, ses cinq cents machines-outils et toute une gamme de techniques acquises au cours de plus de soixante-quinze ans d'expérience, Terrin représente un patrimoine dont on ne comprendrait pas que tout ne soit pas fait pour le sauvegarder. Pourtant, le processus de dégradation continue sans que le gouvernement soit encore intervenu, et l'on peut craindre qu'une telle attitude ne coûte très cher à Marseille...

Les licenciements massifs qui ont été annoncés le vendredi 5 mai par les syndics posent d'abord un grave problème social dans un département qui compte déjà près de cinquante mille demandeurs d'emploi. La solution de ce volet social conditionne toute solution économique. L'annonce des difficultés de Terrin a déjà eu des répercussions sur l'activité des deux autres entreprises de réparation navale marseillaises : la Compagnie marseillaise de réparations (C.M.R.), qui emploie sept cents salariés et les établissements Paoli (deux cents salariés). En une semaine, cinq bateaux attendus par la C.M.R. ont reporté leur arrêt technique par crainte de troubles sociaux. Perte de travail pour l'entreprise : de soixante mille à quatre-vingt mille heures. L'un de ces navires, l'*Aquitaine* (un pétrolier de 250 000 tonnes), qui était arrivé en rade de Marseille, a rebroussé chemin pour aller se faire caréner à Bahrein. Quant à l'Algérie, elle décide de surseoir jusqu'au mois prochain à l'exécution d'un contrat avec la C.M.R. signé en toute urgence le 2 mai...

Une cessation d'activité prolongée de Terrin ne pourrait qu'aggraver les difficultés d'exploitation du Port autonome de Marseille. Pour la première fois, l'an dernier, le Port a clos son exercice avec une légère perte de 3 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 450 millions. Cette perte était déjà le résultat de la crise de la réparation navale. Compte tenu, en effet, des rabais importants consentis sur la location des installations et de l'outillage portuaire, et de la raréfaction de la clientèle, le déséquilibre entre les recettes et les charges d'exploitation s'était élevé à 27 millions de francs. « *Nos recettes pour le premier trimestre de 1978 sont de 10 millions de francs*, explique le directeur du Port, M. Yves Boissereinq. *Si aucun chiffre n'est réalisé à la fin de l'année, le déficit pourrait être de l'ordre de 50 à 60 millions de francs.* » Autre conséquence financière pour le Port de la mise en règlement judiciaire de Terrin : l'incertitude de recouvrement d'une créance de 18 millions de francs, dont la moitié a été transformée en un prêt à faible taux d'intérêt remboursable sur dix ans à partir de 1980. Trois cents salariés du Port autonome sont d'autre part employés dans le secteur de la réparation navale, mais ils seront, s'il le faut, affectés provisoirement à d'autres tâches.

Si elle devait entraîner des mouvements sociaux prolongés paralysant l'ensemble des bassins du Port de Marseille, la déconfiture de Terrin pourrait avoir alors des effets difficilement calculables. Il suffit de rappeler que le chiffre d'affaires annuel des différentes professions portuaires (transitaires, agents maritimes, manutentionnaires, etc.) est de l'ordre de 2 milliards et demi de francs pour le seul trafic des marchandises diverses.

Trois années difficiles au moins

« *Même sans envisager le pire*, estime M. Boissereinq, *nous aurons deux à trois années difficiles jusqu'à ce que la réparation navale marseillaise s'adapte au niveau du marché avec des effectifs sensiblement allégés. Nous allons perdre beaucoup d'argent, ce qui amputera notre cash-flow et réduira nos possibilités d'investissements, mais je dirai qu'il s'agit pour nous d'un devoir de solidarité.* »

La chambre de commerce de Marseille avait recensé, en mai 1977, deux cent quarante-huit sous-traitants et fournisseurs locaux et régionaux de Terrin, employant pour la sous-traitance seule trois mille cinq cents salariés et détenant une créance globale d'environ 40 millions de francs. Ces entreprises de sous-traitance regroupent un ensemble d'activités très diverses et généralement à haute valeur ajoutée, allant du carénage à la mécanique de précision, en passant par le levage, le sablage, la peinture navale, le boisage, le contrôle des soudures, le modelage, etc.

Si l'une d'elles, l'entreprise de carénage Gardella, atteint mille salariés, et une dizaine d'autres approchent ou dépassent cent salariés, la plupart ont des effectifs compris entre vingt-cinq et soixante-dix personnes. Quarante-trois représentant un peu plus de deux mille salariés réalisent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires avec Terrin. Mais un grand nombre d'autres, qui ne dépendent du groupe marseillais que pour 20 % par exemple, ne pourraient se priver, sans d'importantes difficultés, de cette activité d'appoint.

Les « ardoises » sont également très diverses, de 9 millions pour la plus grosse à quelques dizaines de francs pour les plus petites. Sans noircir exagérément le tableau, on peut penser qu'une vingtaine d'entreprises au moins représentant plusieurs centaines de salariés seraient mortellement touchées par une cessation d'activité prolongée ou un démantèlement de Terrin.

Les entreprises les plus solides pourront néanmoins attendre, d'autant que la C.M.R. et les établissements Paoli demeurent et que certaines se sont déjà efforcées de diversifier géographiquement leur activité, comme par exemple Gardella, avec les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, et la Société métallurgique Dunkerque - Normandie... « *Nous accepterions, pour participer à une solution de l'affaire Terrin, de transformer nos créances en actions et peut-être de mettre symboliquement de l'argent*, n'exclut pas le président du groupement des sous-traitants, M. Maurice Jauffret. *Mais que l'on reparte vite et que l'on nous aide à tenir le coup, sinon ce sera aussi notre effondrement...* »

GUY PORTE.

L'ascension du groupe TAG

Le groupe à capitaux saoudiens TAG (Techniques d'avant-garde) et M. Akram Ojjeh, son « actionnaire-animateur », font encore parler d'eux. On vient d'apprendre que TAG a acheté en Bourse deux cent quatre-vingt mille actions du Crédit commercial de France, soit près de 5 % du capital de la deuxième banque privée française. Cette opération, qui avait l'accord des dirigeants du C.C.F., a coûté une cinquantaine de millions de francs.

Outre les achats directs à l'industrie française (1 250 millions de francs pour la commande de soixante Falcon à Dassault) et la création de « joint venture » en Arabie Saoudite avec des groupes français, TAG et M. Ojjeh ont, en l'espace de quelques mois, investi directement en France pour plusieurs centaines de millions de francs : achat du paquebot France *(117 millions de francs), de la collection Wildenstein (105 millions de francs), de plusieurs immeubles (une centaine de millions), prises de participation de 44 % dans Air Alpes (22 millions), de 10 % dans la société de travaux publics Dumez (environ 50 millions), de 25 % dans les Lignes télégraphiques et téléphoniques (200 millions)* (1). *La liste n'est pas close, d'autres opérations étant en cours de négociation. Il est vrai que les moyens financiers de TAG sont considérables. Ne dit-on pas que le groupe de M. Ojjeh est un des instruments privilégiés du recyclage des pétrodollars de la famille royale saoudienne ?*

« Nos investissements sont d'ordre financier, et à long terme », *explique-t-on chez TAG, où l'on affirme ne* « pas vouloir s'occuper de la gestion régulière », *mais avoir simplement* « un droit de regard » *en fonction de la participation au capital.*

Faut-il s'inquiéter de ces investissements ?

En fait, dès lors qu'ils demeurent minoritaires dans les grandes sociétés, ils ne sauraient présenter de risques pour l'« indépendance » des industries concernées — beaucoup moins en tout cas que certains « accords de coopération » franco-américains signés ces dernières années — dans la mesure où celles-ci conservent la maîtrise de la technologie, de la gestion, des techniques commerciales. Toutes choses devenues, aujourd'hui, aussi importantes, sinon plus, que le seul « pouvoir financier ». — J.-M. Q.

(1) En versant 200 millions au groupe Thomson, M. Ojjeh a, semble-t-il, surpayé les actions L.T.T. Sur cette base, L.T.T. vaudrait 800 millions, alors que l'affaire a été estimée, par divers experts, autour de 450 millions de francs. Une « fleur » pour Thomson ?

IVECO ET DAIMLER-BENZ ENVISAGENT DE PRODUIRE EN COMMUN DES BOITES DE VITESSES

L'Office fédéral des cartels ouest-allemand a annoncé mardi 25 avril qu'il était *a priori* hostile au projet d'accord que lui ont soumis les firmes IVECO (filiale poids lourds de Fiat) et Daimler-Benz. Les deux principaux producteurs de véhicules utilitaires européens ont, en effet, signé un protocole d'accord visant à fabriquer en commun des boites de vitesses automatiques. Ce protocole a été soumis à l'Office fédéral des cartels et aux autorités communautaires. Ces dernières n'ayant pas encore donné leur avis, la décision finale reste, pour l'heure, suspendue.

TRANSPORTS

● *Pan Am suspend son vol Paris-San-Francisco.* — La compagnie américaine Pan Am a suspendu jusqu'au 8 mai l'exploitation du tronçon Paris-Londres de sa nouvelle liaison quotidienne vers San-Francisco, en attendant le dénouement du conflit qui l'oppose aux autorités françaises. La direction générale de l'aviation civile avait interdit, mercredi 3 mai, le débarquement à Paris des passagers d'un Boeing 727 de cette compagnie, estimant que le changement d'avion effectué depuis le 1er mai à l'escale de Londres est contraire aux accords aériens existants.

● *Le Port de Londres est au bord de la banqueroute* en partie à cause du comportement des syndicats de dockers, a fait savoir le président du Port, M. John Cukney, dans un rapport présenté à la presse. Le port a perdu 8 millions de livres sterling l'an dernier. — (*A.F.P.*).

ÉNERGIE

LES RÉSERVES PÉTROLIÈRES DU VENEZUELA SERAIENT LES PLUS IMPORTANTES DU MONDE

Le bassin de l'Orénoque, au Venezuela, contiendrait des nappes de pétrole d'un volume évalué à 700 milliards de barils (100 milliards de tonnes), soit deux fois plus que les seules réserves de l'Arabie Saoudite. Ces indications ont été fournies le 5 mai à Taïf (Arabie Saoudite), lors d'une conférence de presse de M. Valentin Hernandez, ministre vénézuélien du pétrole, qui participe à la réunion extraordinaire de l'OPEP. Toutefois, certains experts estiment que les coûts d'extraction de ce pétrole de l'Orénoque seraient, pour le moment, exorbitants : deux fois plus que le prix moyen actuel du baril, et donc deux cents fois plus que les coûts d'extraction dans les Etats du golfe Persique ou en Arabie Saoudite, qui sont de 10 à 20 cents par baril.

Président en exercice de l'Organisation, M. Hernandez a également indiqué, au cours de sa conférence de presse, que les excédents de pétrole du marché mondial avaient diminué de moitié depuis décembre, tombant de 2 à 1 million de barils par jour. Les treize ministres de l'OPEP devaient se retrouver samedi matin pour une première séance de travail, la journée de vendredi ayant été consacrée à des contacts bilatéraux.

La réunion des ministres des finances des pays de l'OPEP, qui aurait dû avoir lieu la semaine prochaine en Autriche, à Vienne, a été renvoyée au 16 mai. Sans doute pour tenir compte des résultats des conversations de ce week-end entre les ministres du pétrole de l'Organisation. — (*A.F.P., Reuter.*)

SOCIAL

Les revendications des fonctionnaires du Parlement

M. CHABAN-DELMAS A REÇU UNE DÉLÉGATION DU SPAP-C.F.D.T.

M. Jacques Chaban-Delmas a reçu, le 3 mai, une délégation du bureau du Syndicat des personnels des assemblées parlementaires, affilié à la C.F.D.T., qui l'a entretenu des revendications et du rôle des fonctionnaires de l'Assemblée nationale. Dans un communiqué publié le 5 mai, le SPAP - C.F.D.T. précise que M. Chaban-Delmas a « *marqué son intention d'établir, entre la présidence, le bureau de l'Assemblée nationale et les syndicats représentant le personnel, une réelle concertation pour tout ce qui touche au fonctionnement, si mal connu, des services de l'Assemblée nationale* ».

[A l'occasion du renouvellement de l'Assemblée nationale, le SPAP-C.F.D.T. avait transmis à chaque parlementaire une notice d'information sur les différentes catégories des personnel et la structure des services du Palais-Bourbon, ainsi qu'une proposition de statut législatif du personnel des Assemblées parlementaires. Il avait suggéré que les questeurs « reprennent à leur compte cette initiative et déposent une proposition de loi permettant de doter, enfin, les fonctionnaires parlementaires d'un véritable statut ».

Le SPAP - C.F.D.T. relève que si la loi de finances pour 1963 reconnaît aux personnels titulaires des Assemblées la qualité de fonctionnaires de l'Etat, le statut général des fonctionnaires ne leur est pas applicable, le bureau de chaque Assemblée ayant compétence pour élaborer le règlement intérieur qui leur tient lieu de statut et dont les dispositions ne peuvent être contestées devant la juridiction administrative, appelée à ne connaître que des seuls litiges d'ordre individuel.

Pour le SPAP-C.F.D.T., cette situation n'assure pas aux quelque mille fonctionnaires de l'Assemblée « l'indépendance indispensable à l'exercice de leurs fonctions, au service de tous les parlementaires ».]

Elections professionnelles

RECUL DE LA C.G.T. A AIR FRANCE AU BÉNÉFICE DE F.O. ET DE LA C.G.C.

Aux élections des délégués du personnel au sol, à Air France, la C.G.T. et, dans une moindre mesure, la C.F.T.C. et les syndicats autonomes Air France, enregistrent une perte d'influence au profit de F.O. et de la C.G.C. Force ouvrière progresse dans toutes les catégories d'employés, confirmant sa lente mais constante montée depuis plusieurs années : 18,8 % en 1971, 26,46 % en 1977 et 29,48 % en 1978. Même évolution pour la C.G.C., qui recueille 10,53 % des voix au lieu de 8,34 % l'année dernière et 6,3 % en 1971.

Inscrits : 20 735 (20 694 en 1977). Exprimés : 15 523 (15 460). Ont obtenu : C.G.T., 5 650 voix (6 224), soit 36,40 % (40,26 %) ; F.O., 4 576 (4 091), soit 29,48 % (26,46 %) ; C.F.D.T., 2 321 (2 283), soit 14,95 % (14,84 %) ; C.G.C., 1 635 (1 290), soit 10,53 % (8,34 %) ; C.F.T.C., 607 (751), soit 3,91 % (4,86 %) ; S.N.M.C.A.C. (mécaniciens), 546 (606), soit 3,52 % (3,92 %) ; U.S.A.F., 188 (227), soit 1,21 % (1,41 %).

GRÈVE AUX WAGONS-LITS MARDI 9 MAI

L'intersyndicale de la Compagnie internationale des wagons-lits a lancé un ordre de grève générale de vingt-quatre heures, pour le mardi 9 mai.

Quelque deux mille trois cents employés sont visés par ce mot d'ordre, notamment le personnel des wagons-restaurants, des « grills », des cabines et des couchettes : contrôleurs, serveurs, cuisiniers, hôtesses et agents d'entretien. Des perturbations risquent d'en résulter dans ces services. Les revendications portent essentiellement sur la garantie de l'emploi de ce personnel.

REPRISE DES ACTIONS REVENDICATIVES A LA R.A.T.P. LUNDI 8 MAI SUR LES LIGNES D'AUTOBUS

Les organisations C.G.T., C.F.D.T. et autonomes de la R.A.T.P., qui réclament l'ouverture de discussions sur les effectifs et la situation des conducteurs d'autobus, ont proposé à leurs adhérents de reprendre, lundi 8 mai, les actions revendicatives qui, déjà, ont perturbé le trafic des autobus les 2 et 3 mai. Une manifestation est d'autre part prévue, le mardi 9 mai, devant le siège de la R.A.T.P.

L'ENTRETIEN C.G.C. - C.N.P.F.

Des possibilités d'accord sont apparues sur l'aménagement annuel de la durée du travail

L'entretien d'une délégation de la C.G.C., conduite par M. Yvan Charpentié, son président, avec le leader du C.N.P.F., M. François Ceyrac, vendredi 5 mai, a permis de dégager des possibilités d'accord sur l'aménagement annuel de la durée du travail et l'octroi de nouvelles garanties aux cadres âgés. Mais le dirigeant de la C.G.C. a aussi souligné les « divergences » qui les séparent du patronat, notamment sur la réduction des horaires.

M. Ceyrac devait poursuivre les contacts avec les syndicats en recevant, lundi 8 mai, F.O., puis la C.G.T. et mardi 9 mai, la C.F.T.C. Un calendrier de discussions sera ensuite proposé à toutes les confédérations.

« *Nous n'avons pas à être déçus ou satisfaits. Il s'agissait d'une réunion exploratoire. Nous avons l'habitude des rendez-vous sociaux, à défaut de rencontre historique* », a lancé M. Yvan Charpentié, président de la C.G.C., à l'issue d'un entretien d'un peu plus de deux heures avec le président du C.N.P.F., M. François Ceyrac.

Ce langage prudent et la touche d'ironie à l'adresse du leader de la C.F.D.T., qui l'avait précédé mercredi 4 mai au C.N.P.F., symbolisent parfaitement les limites de la concertation qui vient de reprendre avec le patronat.

Pour les habitués du dialogue que sont les dirigeants de la C.G.C., l'entretien avec le C.N.P.F. a permis de déceler des préoccupations communes, des possibilités d'accord, mais aussi les obstacles qui séparent les cadres du patronat.

Préoccupations partagées et possibilités d'accord ? « *Sur la durée du travail, nous avons trouvé des possibilités de réflexion commune en ce qui concerne son aménagement dans le cadre de l'année* », a déclaré M. Ceyrac, qui a qualifié l'entretien d' « *intéressant et de serein* ». Autres perspectives d'accord citées par le président du C.N.P.F. : la recherche d'une plus grande efficacité du régime d'assurance-chômage, la garantie de rémunération minimales au niveau des branches. De son côté, M. Charpentié a évoqué « *le regret mutuel à propos du montant du SMIC, qui interfère les salaires minimaux dans certaines branches industrielles, alors que le SMIC devrait jouer le rôle de « salaire-balai »* ».

Le président de la C.G.C. a surtout insisté sur l'accueil, en partie favorable, mais en partie seulement, du C.N.P.F., aux propositions suivantes de la Confédération des cadres.

Sur l'aménagement annuel de la durée du travail, qui implique une modification de la loi de 1936 sur les quarante heures par semaine, la C.G.C. souhaite, comme le patronat, une véritable refonte, mais elle réclame en même temps une réduction des horaires : M. Ceyrac propose un aménagement des mille neuf cent vingt heures de travail par an, alors que la C.G.C. voudrait raisonner sur une enveloppe réduite à environ mille huit cents heures. « *Le C.N.P.F.*, a indiqué M. Charpentié, *ne semble pas vouloir parler de réduction de la durée du travail ; il veut ouvrir des discussions sur l'aménagement, et ensuite, et peut-être, de la réduction, sujet qui serait examiné plus tard.* »

Autre « divergence » soulignée par la C.G.C. : le drame des cadres âgés et licenciés. « *Le C.N.P.F. est prêt*, a déclaré M. Charpentié, *à engager des discussions avec la C.G.C. avant début juillet, mais il est plus préoccupé d'améliorer le système du placement que d'envisager des freins aux licenciements.* » La C.G.C., qui réclame l'interdiction de licenciement des cadres âgés de plus de cinquante ans, s'est en effet heurtée au refus du C.N.P.F. Néanmoins, des mesures pourraient être adoptées en commun, telles que l'augmentation du délai de préavis et l'indemnisation de licenciement.

« *La discussion a parfois été franche et directe* », a indiqué M. Carpentié. « *Nous avons été soucieux d'aller au fond des choses, et ce premier entretien a été une étape utile* », a souligné M. Ceyrac. — J.-P. D.

● RECTIFICATIONS. — Dans l'article sur le Niger publié dans *le Monde* de l'économie du 25 avril, il fallait lire, au troisième paragraphe : « *le kilo de métal pur à 20 000 F C.F.A...* » (et non 25 000 F C.F.A.), et au huitième paragraphe : « *120 000 tonnes seront extraites en 1982* » (et non 12 000 tonnes). Enfin, au troisième paragraphe, un membre de phrase a sauté : « *Les recettes budgétaires tirées de l'uranium approcheront les 20 milliards de francs en 1978, et elles pourraient atteindre, en francs constants, 80 milliards dans quatre ans* ».

Droit syndical

SUCCÈS POUR UN « ABSENT »

(De notre correspondant.)

Epinal. — Situation peu banale que celle de M. Philippe Antoine : il a été élu, récemment, délégué du personnel C.F.D.T. à la Simax, à Rupt-sur-Moselle (Vosges), alors qu'il est hors de cette entreprise depuis près de trente et un mois.

Début octobre 1975, en effet, M. Philippe Antoine, délégué syndical C.F.D.T., secrétaire du comité d'entreprise, était licencié contre l'avis de l'inspecteur du travail et du comité d'entreprise, pour avoir « sapé, dans l'usine, l'autorité du chef d'entreprise en donnant lui-même les directives au personnel et aussi pour avoir abusé de ses heures de délégation ». Le 21 octobre de la même année, le ministre du travail autorisait ce licenciement — décision que le tribunal administratif de Nancy annulait le 15 décembre 1977. Aussitôt, la direction de la Simax exerçait un recours devant le Conseil d'Etat et s'opposait à ce que M. Antoine reprenne le travail. Le 10 mars 1978, le tribunal d'instance de Remiremont (Vosges), considérant que ce recours n'est pas suspensif, a jugé que M. Antoine « fait toujours partie du personnel » et que, par conséquent, « il peut être candidat aux élections de délégués du personnel ».

M. Antoine a obtenu 71 % des suffrages exprimés. Un joli succès pour un « absent ».

Y. C.

RÉGIONS

Depuis 1971, 832 communes ont fusionné

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 16 juillet 1971, 832 fusions intéressant 2 025 communes ont été prononcées, 659 d'entre elles (intéressant 1 654 communes) l'ont été sous le régime de la « fusion-association », régime plus souple que celui de la fusion pure, dans lequel la commune associée garde certains pouvoirs, notamment pour l'état civil. Ces chiffres sont publiés dans le dernier bulletin d'information du ministère de l'intérieur.

En application de l'article 8 de la loi, 64 consultations de la population des communes intéressées ont été organisées : dans 14 cas, la population s'est prononcée en faveur de la fusion des communes concernées.

Cette loi avait prévu le retour à l'autonomie d'une ancienne commune aujourd'hui fusionnée. En application de ces dispositions, le retour à l'autonomie de 13 communes fusionnées a été prononcé.

Après les travaux effectués il y a deux ans dans le cadre de la commission Guichard, puis la consultation de tous les maires de France l'été dernier, la fusion autoritaire des communes reste la « hantise » de tous les maires ruraux. C'est ce qu'explique ci-dessous M. Etienne Furtos, maire d'Unias (Loire), président de la Fédération nationale des maires de France.

POINT DE VUE — Les maires ruraux sur la défensive

par ETIENNE FURTOS

TOUS les maires de France ont reçu, le 30 juin 1977, un dossier fait de questionnaires à retourner à la préfecture ou directement à la commission des communes de France chargée de l'analyse et placée sous la présidence de M. Jacques Aubert, conseiller d'Etat.

Nous avons reçu, le 13 janvier 1978, un document accompagné d'une lettre de M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, et une deuxième lettre d'accompagnement de M. Raymond Barre, premier ministre.

Le premier ministre nous dit que le plus important objectif du gouvernement est de développer les pouvoirs locaux.

Pour le réaliser, un projet de loi-cadre sera déposé cette année. Il se félicite, en outre, du dialogue qui s'est noué à cette occasion entre les élus locaux et le gouvernement.

De l'ensemble des réponses des maires des communes rurales se dégage une impression générale de mesure et de prudence.

Les maires des communes urbaines, dont les réponses ont été analysées, constituent un ensemble beaucoup moins homogène que celui des maires des communes rurales.

Nous avons nous-même étudié attentivement les réponses et nous avons condensé en quelques lignes les principales préoccupations des maires des communes rurales et des maires des villes.

∴

Une revendication unanime des maires se fait jour pour accroître les ressources des communes. Elle procède d'un constat pessimiste de la situation financière des communes et vise à une répartition plus équitable, entre elles et l'Etat, des ressources procurées par la fiscalité.

Pourquoi ? La plupart des maires des communes rurales estiment qu'ils ne disposent pas, à l'heure actuelle, de moyens financiers suffisants pour s'acquitter de leurs obligations légales.

Certains d'entre eux remarquent que leur budget de fonction leur permet tout juste d'assurer la rémunération d'un secrétaire de mairie, à temps partiel, ou d'un garde-champêtre.

La disposition de moyens financiers supplémentaires apparaît donc aux maires comme une condition de bon fonctionnement, voire de l'existence même de leurs communes.

Tous les maires demandent le remboursement de la T.V.A. acquittée par leur commune.

Les maires des communes urbaines partagent, dans leurs grandes lignes, les points de vue de leurs collègues ruraux.

∴

Il faut aussi libéraliser le régime des prêts. Les maires souhaitent, en substance, la disparition des liens entre le prêt et la subvention et une plus grande liberté. Ils estiment que le manque de ressources et les interventions excessives des services de l'Etat sont la vraie source des problèmes communaux.

D'autre part, ils ne ressentent apparemment pas le besoin de changer la forme actuelle de la coopération.

Les syndicats de communes leur paraissent une solution adaptée à leurs problèmes.

Les réponses des communes urbaines ont, dans leur ensemble, la même tonalité.

La coopération ne doit pas être imposée.

L'initiative de la coopération doit revenir aux communes elles-mêmes.

La commune doit être respectée, le respect de l'identité de la commune et de son autonomie constitue la pierre de touche de toute réforme éventuelle.

L'expérience montre que toutes les formules de coopération qui ont été imposées par l'Etat, telles que les communautés urbaines ou les syndicats communautaires des villes nouvelles, se sont révélées des échecs.

Les communes de plus de trente mille habitants optent plus nettement pour la réforme globale.

Il ressort des réponses aux questionnaires que les difficultés financières des communes sont de très loin au premier rang des préoccupations des maires.

Il est cité très souvent dans les réponses : les excès de la tutelle (non constatés dans le département de la Loire), l'excès de la paperasserie, les dépenses indirectes supportées par les communes (notamment dans le domaine de l'enseignement) et l'insuffisance de personnel communal.

Une importante question nous a été posée : le développement de la coopération est-il préalable à une réforme importante de l'administration municipale ?

A cette question la majorité des maires ruraux a répondu d'une manière négative.

L'impression générale de tous nos collègues est que les communes rurales refusent, dans leur majorité, une réforme globale.

Beaucoup redoutent que la simple idée de réforme globale ne serve de prétexte à différer les mesures financières qui leur paraissent les plus urgentes, et ils voient fréquemment, dans l'expression même « réforme globale », une menace contre l'autonomie communale. Elle est, d'après eux, le germe de l'uniformité et, à plus ou moins brève échéance, elle entraînera la disparition de leurs communes.

A quelle sauce serons-nous mangés ?

A notre avis, chaque fois qu'une proposition a été faite pour la simplification ou l'amélioration des lois, telle que la suppression de la patente et sa transformation en taxe professionnelle ou taxe d'habitation, nous avons vu, en pratique, de graves perturbations financières et une aggravation de la situation.

Soyons vigilants, soyons unis pour défendre nos communes et trouver un équilibre entre les petites et les grandes cités.

Le maintien de l'espace rural et des communes est indispensable à la vie harmonieuse de la nation.

DÉBAT — Rhin-Rhône en cachette ?

Les échéances se rapprochent pour la liaison Rhin-Rhône. Le gouvernement devra, avant le 14 juillet, se prononcer par décret sur l'utilité publique du projet. Mais, étant donnés les délais nécessaires pour recueillir les nombreuses signatures ministérielles, le Conseil d'Etat devra remettre son avis au gouvernement, sur ce projet, au plus tard à la mi-juin. La Haute Assemblée dispose, pour se déterminer, de nombreux rapports, notes et études, de la DATAR, du ministère des transports, d'un bureau d'études spécialisé, du conseil général des ponts et chaussées.

Pour sa part, l'Association mer du Nord-Méditerranée réunira son assemblée générale à Marseille le 9 juin.

Les opposants au projet ne désarment pas. Il y a quelques jours, plusieurs membres du comité de liaison anti-canal (CLAC) se sont réunis à Sochaux. Ils ont écrit aux parlementaires des régions concernées leur demandant de s'informer sur l'état actuel du dossier, puisque « en votre qualité de parlementaire, vous avez accès aux documents officiels ».

« Comme l'a développé le Livre blanc publié par le CLAC, écrit, par exemple, M. D. Carry, animateur de l'Association belfortaine de protection de la nature, à M. Raymond Forni, député (P.S.) du Territoire de Belfort *il est bien évident que la crise actuelle, le déplacement de la grosse industrie vers les ports maritimes et le tiers-monde, l'orientation des pays occidentaux vers des activités à fort investissement de matière grise, ont bouleversé les données économiques des années 60 et obligent à reconsidérer tout le problème de Rhin-Rhône. De son côté, la liaison Rhin-Main-Danube est d'ailleurs fort contestée en Allemagne, et l'étude du tronçon déjà réalisé n'est pas convaincante sur les avantages de la voie d'eau.*

» Etant donné l'impact extrêmement lourd du canal projeté sur 230 kilomètres de vallées (dégâts irrémédiables sur les rivières, les nappes alluviales, les sites, le cadre de vie) et les conséquences très discutables sur le plan économique, vous comprendrez que les cultivateurs, les habitants de la zone du canal, les associations regroupées dans le comité anti-canal et toute la région soient fort inquiets des prochaines décisions et impatients de connaître l'état actuel du dossier.

» Fort incomplet et, parfois, profondément faussé (étude d'impact du professeur Linder totalement dénaturée) lors de l'enquête d'utilité publique de février 1977, ce dossier est-il désormais rectifié, et en particulier fait-il bien apparaître ce qu'est en réalité l'opération envisagée : un coup de poker, un pari totalement gratuit sur l'avenir, une hypothèse hautement improbable sur le « pouvoir fécondant de la voie d'eau » ?

» En votre qualité de parlementaire, vous avez accès aux documents officiels. En conséquence, le comité anti-canal vous prie de bien vouloir demander communication de ce dossier et, en particulier, de l'enquête économique, et d'en faire publier les éléments nouveaux, de manière à permettre aux élus et à la population de donner suffisamment tôt leur avis. »

Les conséquences de la marée noire en Bretagne

LE GOUVERNEMENT PRÉCISE LES CONDITIONS DANS LESQUELLES SERONT INDEMNISÉES LES VICTIMES

Le gouvernement vient de prendre de nouvelles dispositions pour indemniser les pêcheurs bretons, les goémoniers et les mareyeurs victimes de la marée noire de l'*Amoco-Cadiz*, en attendant le versement des fonds par les compagnies d'assurances, indique le ministère des transports. D'autres dispositions comparables s'appliqueront aux salariés que la marée noire a contraints à l'inactivité mais qui ne relèvent pas du statut des inscrits maritimes.

Ces mesures ont pour but :

— De couvrir les frais fixes des bateaux pendant la période d'inactivité des pêcheurs ;

— De couvrir les pertes éventuelles de rendement des goémoniers et des pêcheurs entre la date de reprise de leurs activités et le 31 décembre 1978 (en prenant comme base de reconstitution des chiffres d'affaires les déclarations fiscales des armateurs et des équipages) ;

— D'indemniser les conchyliculteurs qui ont perdu leurs produits ou qui ont été obligés de les transférer dans des lieux de stockage.

Le ministère des transports indique en outre que ce système d'indemnisation complémentaire devrait permettre de faire face aux principales conséquences de la pollution de l'*Amoco-Cadiz*, *« mais il reste un système d'avance sur l'indemnisation à obtenir de la part des assureurs du navire. Les pouvoirs publics examineront les conditions dans lesquelles, en liaison avec le Comité central des pêches, l'assistance juridique pourra être apportée aux professionnels de la pêche et des cultures marines, afin de les aider à préparer les dossiers d'indemnisation qui seront présentés aux assureurs de* l'Amoco-Cadiz. »

M. GISCARD D'ESTAING VISITERAIT LE LITTORAL DU NORD-FINISTÈRE LE 14 MAI

Le président de la République se rendrait le dimanche 14 mai sur les côtes du Finistère-Nord, qui avaient été atteintes par la marée noire de l'*Amoco-Cadiz*, apprend-on à Rennes.

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui avait promis à des enfants de Portsall, en vacances à Courchevel à la mi-avril, de venir les voir chez eux, visiterait sur le littoral breton divers sites souillés par le pétrole qui s'était échappé le 17 mars du tanker libérien.

AGRICULTURE

● *1977 aura été une bonne année pour les viticulteurs des Corbières.* — Ils ont produit 836 677 hectolitres, ce qui les place au premier rang par le volume des « V.D.Q.S. » vendus en France, avec 45 % du total.

Les ventes constatées en 1977 ont augmenté de près de 10 % par rapport à 1976. Les exportations sont également en légère hausse et dépasseraient 10 % du volume de la production.

ÉTRANGER

AU PORTUGAL

L'escudo est dévalué conformément aux conditions posées par le F.M.I.

De notre correspondant

Lisbonne. — La Banque du Portugal a annoncé, vendredi 5 mai, que l'escudo était dévalué immédiatement de 6,1 % et qu'il le serait à nouveau de 1,25 % par mois jusqu'à la fin de l'année 1978. Les autorités portugaises appliquent ainsi les conditions posées par les experts du Fonds monétaire international (*le Monde* du 6 mai). M. Mario Soares a cependant évoqué dans une interview à l'hebdomadaire *O Jornal* l'éventualité d'une reprise des négociations avec le F.M.I. dans un délai de six mois. « *Cela signifie*, a-t-il dit, *que nous pourrons encore essayer de trouver d'autres sources de crédit, car le problème financier du Portugal ne sera évidemment pas résolu avec ce premier grand prêt de 750 millions de dollars que l'accord récent avec le F.M.I. permettra de concrétiser* ».

D'autre part, aucun parti politique n'a encore pris position à propos du « *plan de stabilisation économique* » dont les grandes lignes feront partie de la « *lettre d'orientation* » que le gouvernement de M. Mario Soares s'apprête à faire parvenir à Washington. Ils attendent de toute évidence la communication que le premier ministre et le ministre des finances et du plan doivent faire, dans les prochains jours, à ce sujet. Un débat très vif pourrait ainsi avoir lieu au cas où, comme le laissent entendre les milieux gouvernementaux, le texte de l'accord avec le F.M.I. serait soumis à l'appréciation de l'Assemblée législative.

D'autres décisions, non monétaires, mais que certains considèrent comme indissociables des négociations avec le F.M.I., peuvent susciter aussi des polémiques. C'est le cas notamment de plusieurs dispositions en cours de discussion au conseil eds ministres visant à accélérer la remise de terres aux propriétaires expropriés à la suite de l'application de la réforme agraire. Cela provoquerait, selon un spécialiste en matière agricole du C.D.S. — parti associé au P.S. dans la coalition gouvernementale, — le licenciement d'environ quinze mille ouvriers de l'Alentejo. « *Il s'agit pourtant d'un chômage temporaire*, a-t-il ajouté, *car le gouvernement étudie actuellement la possibilité de reclassement de tous ces travailleurs.* »

JOSÉ REBELO.

Le Canada souscrit un emprunt record sur le marché international des capitaux

Londres (*A.F.P.*). — Le Canada va établir un nouveau record d'emprunt sur le marché international des capitaux, en mobilisant en une seule opération 3 milliards de dollars pour défendre sa monnaie, devenue l'une des plus faibles du monde industrialisé, indique-t-on dans la City. Le plus gros emprunt enregistré précédemment sur ce marché a été de 2,5 milliards de dollars, émis en 1974 par la Grande-Bretagne.

Le nouveau prêt s'ajoutera aux nombreux autres effectués dernièrement par le Canada. Selon le *Financial Times*, ce pays aurait emprunté au total 8,5 milliards de dollars, rien que l'an dernier, sous diverses formes (emprunts à moyen terme, émissions obligataires, prêts bancaires, etc).

Le Canada continue, souligne-t-on, de jouir d'un excellent crédit, à tel point que le montant du dernier emprunt a pu être triplé. Initialement, 1 milliard de dollars seulement était demandé, mais les offres de souscription ont afflué à un point tel que les autorités canadiennes ont décidé d'en profiter pour renforcer leurs réserves.

L'émission est organisée par un groupement bancaire international composé de l'Union des banques suisses, de la Dresdner Bank et de banques américaines, Bank of America, Bankers Trust, Chase Manhattan, Chemical Bank et Continental Illinois. Les modalités n'en ont pas encore été annoncées, mais on prévoit qu'il sera contracté pour huit ans au taux du « *prime-rate* » américain pendant les quatre premières années, plus une prime annuelle de 0,25 % pendant les quatre dernières. La Deutsche Bank organise par ailleurs deux autres opérations à l'intention du Canada, l'une de 1,5 milliard de deutschemarks (environ 700 millions de dollars), l'autre de 125 millions de dollars, cette dernière pour le compte d'Ontario Hydro.

En Inde

LES NÉGOCIANTS REFUSENT DE PAYER LA SURTAXE SUR LES DIAMANTS

La surtaxe de 25 %, imposée par la société De Beers sur les dernières ventes de diamants bruts effectuées à son siège londonien, n'a pas été du tout appréciée par les négociants indiens de pierres précieuses, qui ont refusé tout net de la payer. C'est la première fois que des acheteurs opposent en bloc un tel refus à une firme qui, contrôlant 85 % du marché mondial du diamant, exerce un véritable monopole.

Cette surtaxe a été imposée par la De Beers afin de combattre la vague de spéculation qui, depuis plusieurs semaines, faisait rage dans les principaux centres de taille de diamants (Tel-Aviv, New-York, Anvers, Londres, Bombay) et était jugée nuisible à long terme. Une première surtaxe de 40 % avait déjà été appliquée lors de la vente mensuelle d'avril, et la clientèle avait, semble-t-il, payé sans sourciller.

Les négociants indiens ont sans doute jugé qu'une fois suffisait. Ils ne seront cependant pas rayés de la liste des clients de la De Beers (trois cents environ dans le monde), comme le veut la règle édictée par l'organisme central de vente de la compagnie. Le refus collectif de la clientèle indienne intervient au moment où l'accord de commercialisation, conclu il y a plusieurs années entre la De Beers et l'Union soviétique, vient d'être reconduit.

Le commerce indien du diamant se fait, rappelons-le, à 80 % par Anvers. En 1977, les diamantaires indiens ont acheté pour 7 milliards de francs belges de diamants bruts, dont 2,7 milliards chez De Beers, et 4,3 milliards chez d'autres vendeurs de la place.

LA BANQUE CENTRALE VEND DE L'OR POUR LA PREMIÈRE FOIS

Les ventes d'or auxquelles la Banque de l'Inde vient de procéder, pour la toute première fois, afin de combattre le trafic et la spéculation, ont porté sur 492 kilos de métal précieux, soit moins qu'escompté. Dans la City de Londres, l'on pensait en effet qu'une dizaine de tonnes d'or allaient être mises en vente sur le marché indien lors de cette première adjudication.

Les prix auxquels cet or a été vendu, quoique moins élevés que ceux habituellement pratiqués en Inde, ont toutefois oscillé entre 227 et 242 dollars l'once, alors que le cours moyen de l'or vendu par le F.M.I., le 3 mai dernier, s'est établi à 170 dollars l'once contre 177,92 dollars le mois précédent. Les ventes ne s'adressent évidemment qu'au marché intérieur de l'Inde.

Les experts londoniens estiment toujours que l'Inde devrait, au total, vendre 70 tonnes de métal jaune lors des sept ventes aux enchères programmées sur les trois prochains mois.

ITALIE

● *Le coût de la vie* a augmenté de 1 % en février, annonce l'Institut italien de la statistique. Au cours des douze derniers mois, la hausse a été de 13,1 %. Par ailleurs, la balance commerciale italienne a enregistré en janvier dernier un déficit de 123 milliards de lires contre 480 milliards de lires en janvier 1977. — (*A.F.P.*)

DIMINUTION DU CHOMAGE AUX ÉTATS-UNIS

Washington (*A.F.P.*). — Avec 5,93 millions de sans emploi, le taux de chômage aux Etats-Unis est revenu à 6 % de la population active en avril. Ce taux avait atteint 9,1 % en mai 1975 avant de baisser progressivement à 7,1 % en avril 1977, puis à 6,1 % en février 1978 et de remonter à 6,2 % en mars. Pour la population noire le taux de chômage a baissé lé 12,4 % à 11,8 %.

Le nombre de personnes employées en avril s'élevait à 93,4 millions, soit 535 000 personnes de plus qu'en mars. (58,4 % de la population totale). Selon le département du travail, l'amélioration de la situation de l'emploi résulte de la reprise de l'activité économique qui avait été très touchée au début de l'année par la grève des mineurs et les conséquences du mauvais temps.

Bourses étrang

NEW-YORK

LES MATIÈRES PREMIÈRES

…isse du cuivre et du pl…

Fermeté de l'étain

LA SEMAINE FINANCIÈRE

Bourses étrangères

NEW-YORK
Baisse

La hausse des taux d'intérêt a provoqué, cette semaine, un mouvement de reflux sur le marché new-yorkais et l'indice des industrielles, qui, depuis la mi-avril, progressait régulièrement, a, pour la première fois, accusé une baisse sensible pour s'établir à 829,08, soit à 18,24 points au-dessous de son niveau du 28 avril.

Une mauvaise nouvelle arrivant rarement seule, les opérateurs ont appris, en plus, que les prix de gros avaient augmenté de 1,3 % en mars. Cette accélération de l'inflation a ajouté encore au pessimisme ambiant déclenché par le renchérissement du loyer de l'argent. A la veille du week-end, l'annonce d'un recul du chômage, le mois dernier, a redonné toutefois un peu de vigueur au marché.

	Cours 28 avril	Cours 5 mai
Alcoa	47 3/8	46 3/4
A.T.T.	62 3/4	62 1/8
Boeing	49	47 1/4
Chase Man Bank	30 3/4	32
Du P. de Nemours	116 3/4	114 5/8
Eastman Kodak	51 3/8	52 1/4
Exxon	47 1/8	48 5/8
Ford	51	50
General Electric	52 1/4	50 5/8
General Foods	29 7/8	29
General Motors	65 3/8	63 1/8
Goodyear	17 1/2	17 3/8
I.B.M.	265	262 1/2
I.T.T.	31 1/2	31 3/8
Kennecott	24 1/4	23 3/4
Mobil Oil	66 1/2	67 1/4
Pfizer	30	31
Schlumberger	71 1/8	71 3/4
Texaco	25 7/8	25 1/8
U.A.L. Inc.	25 3/4	27 7/8
Union Carbide	41 3/4	39 7/8
U.S. Steel	28 3/8	27
Westinghouse	20 1/8	20
Xerox Corp.	49 1/8	48 1/2

L'activité est, dans l'ensemble, demeurée forte avec 190,17 millions de titres échangés contre 203,06 millions précédemment.

FRANCFORT
Redressement

Réduite elle aussi à trois séances, la semaine a été des plus calmes, mais marquée quand même par un léger redressement des cours.

Indice de la Commerzbank du 5 mai : 772,9 contre 769,2.

	Cours 28 avril	Cours 5 mai
A.E.G.	86,40	86
B.A.S.F.	134,10	135,90
Bayer	135,80	138,70
Commerzbank	223,50	225,50
Hoechst	131,70	133,30
Mannesman	162,20	155,30
Siemens	271,50	273
Volkswagen	203,20	202,30

LONDRES
Nouvelle avance

Favorablement influencé par l'élection d'un modéré à la présidence du syndicat des métallurgistes, le marché a poursuivi son avance, sans tenir vraiment compte de la faiblesse de la livre, ni des rumeurs, confirmées vendredi après-midi, d'un relèvement du taux de l'escompte. A la veille du week-end, l'indice des industrielles s'est inscrit à 481,5 (contre 465,7 le 28 avril), soit à son niveau le plus élevé depuis janvier.

Indices « F.T. » du 5 mai : mines d'or, 141,9 (contre 147,7) ; Fonds d'Etat, 71,73 (contre 71,28).

	Cours 28 avril	Cours 5 mai
Bowater	202	202
Brit. Petroleum	800	824
Charter	124	128
Courtaulds	119	124
De Beers	336	334
Free State Geduld*	20	18 1/2
Gt Univ. Stores	288	298
Imp. Chemical	341	357
Shell	553	578
Vickers	176	182
War Loan	32 5/8	32 3/4

(*) En dollar, net de prime sur le dollar investissement.

TOKYO
Légère reprise

Trois séances seulement cette semaine, le marché ayant chômé les 3 et 5 mai à l'occasion, respectivement, de la journée de la Constitution et de la Fête des enfants. Une légère reprise s'est opérée et, à la veille du week-end, le Nikkei Dow Jones avait progressé de 7,91 points, à 554,09, et l'indice général de 2,95 points, à 412,82.

Les échanges ont porté sur 895,5 millions de titres contre 1 500 millions.

	Cours 28 avril	Cours 4 mai
Canon	498	495
Fuji Bank	278	278
Honda Motors	587	586
Matsushita Electric	671	760
Mitsubishi Heavy	133	133
Sony Corp.	1 830	1 860
Toyota Motors	9 49	998

Bourse de Paris

SEMAINE DU 2 AU 5 MAI

HAUSSE DANS LE DÉSERT

Trois séances seulement, une nette contraction des affaires, la corbeille désertée par nombre de professionnels. Et pourtant, les cours des valeurs françaises se sont redressés. Légèrement certes, mais d'un vendredi à l'autre, les différents indices ont tout de même progressé de 1,5 % environ, rattrapant ainsi près de la moitié du terrain perdu la semaine dernière.

Le marché a rouvert ses portes mardi après quatre jours de fermeture. Autour des groupes de cotation, déjà un peu clairsemés, l'atmosphère est sereine. Il y a peu d'ordres dans les carnets des commis, mais beaucoup sont dans le « bon sens » : l'achat. A l'issue d'une séance calme, l'indicateur instantané a progressé de 0,6 % environ, mais la hausse a été très sélective. De nombreuses valeurs sont restées dans l'ombre. Le lendemain, un scénario identique se déroule sous les yeux d'une foule encore un peu moins nombreuse, la quasi-totalité des établissements bancaires ayant fermé leurs portes à midi. Mais, tandis que le volume des échanges à terme diminue encore légèrement, le mouvement de reprise se poursuit, s'accélérant même un peu. A la veille du week-end (le marché était clos jeudi, jour de l'Ascension), les pronostics concernant le nombre de professionnels présents au palais Brongniart s'avèrent exacts. « Les touristes sont presque aussi nombreux que nous », ironise un commis d'agent de change sans doute mécontent de n'avoir pu, à l'instar d'une foule d'opérateurs, bénéficier d'un nouveau congé de quatre jours en faisant le « pont » de l'Ascension. Mais la Bourse n'est pas restée ouverte pour rien. Les cotations sont certes expédiées au pas de charge tant les ordres font défaut, mais les valeurs françaises confirmeront encore leur bonne orientation.

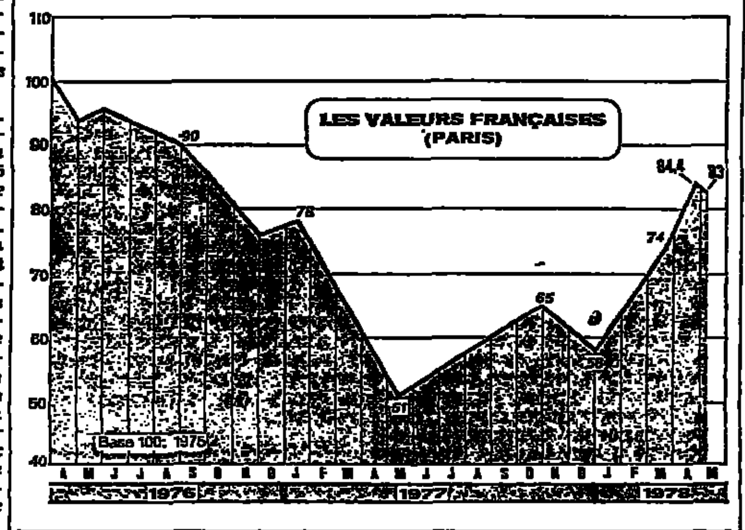
Finalement, ni l'absence d'une partie de ses acteurs, ni la vague de ventes bénéficiaires qui l'a submergée la semaine dernière, ne sont parvenues à casser la dynamique de hausse qui entraîne encore la Bourse de Paris. Née de la victoire électorale de la majorité dès le 13 mars, relancée par le premier ministre le 20 avril à l'Assemblée nationale, cette dynamique de hausse, en dépit de quelques pauses très saines, a déjà permis aux actionnaires de gagner, ou de regagner, plus de 20 % en huit semaines (voir graphique). Va-t-elle se poursuivre ? Ceux qui le croient font valoir pêle-mêle les mesures annoncées en faveur des valeurs mobilières, la promesse d'une liberté des prix retrouvée, une meilleure conjoncture économique générale et (surtout ?) le fait que les indices boursiers restent encore à plus de 15 % au-dessous de leurs niveaux de la fin 1975. Les autres, moins nombreux, parlent de la taxation des plus-values qui renaîtrait bientôt de ses cendres, de l'inflation dont le rythme pourrait bien s'accélérer, du chômage dont les victimes se multiplieraient, etc. Bref, débarrassé de l'hypothèque politique, le marché a retrouvé sa fonction traditionnelle : mettre en présence, optimistes et pessimistes du monde des affaires.

Sur le marché de l'or, en dépit de la vente de métal jaune du Fonds monétaire international, le lingot s'est redressé progressivement, s'adjugeant 790 francs en trois séances, pour s'établir à 26 390 francs. Quant au napoléon, il a encore cédé 3 francs, revenant à 256,90 francs. Les volumes quotidiens de transactions sont restés minces.

PATRICE CLAUDE.

ENCORE A 15 % AU-DESSOUS DU NIVEAU DU DÉBUT DE 1976

Malgré une remontée de 20 % en huit semaines (à dater du premier tour des élections législatives), et d'une reprise de près de 45 % sur le point le plus bas de 1978, l'indice général des valeurs françaises s'inscrit encore à 15 % en dessous du niveau du début de 1976. Les conséquences de la grande baisse amorcée il y a deux ans, au lendemain des élections cantonales, et accélérée au vu du résultat des élections municipales, ne sont donc pas entièrement effacées, tant s'en faut.



LES MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse du cuivre et du plomb
Fermeté de l'étain

METAUX. — *Les cours du cuivre ont poursuivi leur repli à Londres. Les stocks du Metal Exchange ont encore diminué de 2 600 tonnes à 550 300 tonnes, conformément aux prévisions mais le marché s'attend maintenant à un mouvement inverse.*

Recul des cours du plomb. Bien qu'elle ait initialement surpris, la décision d'un producteur américain de réduire de 2 cents le prix du plomb raffiné pour le ramener à 31 cents la livre s'est ensuite généralisée aux Etats-Unis. Influencée par un repli de la demande intérieure, cette baisse a pesé sur l'intérêt acheteur. Les stocks londoniens se sont accrus de 375 tonnes à 61 875 tonnes.

Forte hausse des cours de l'étain. Les stocks ont diminué de 140 tonnes à 2 520 tonnes à Londres, au plus bas niveau depuis janvier 1975 et le marché a bénéficié d'une forte demande à Penang où le rationnement des offres a été réintroduit. En outre, les informations selon lesquelles Taïwan se préparerait à acheter 4 000 tonnes lors des enchères du 11 mai ont stimulé les cours (40 000 tonnes de cuivre, 15 000 tonnes de plomb et 26 000 tonnes de zinc seront également mises en vente). D'autre part, la liquidation des excédents de stocks stratégiques des Etats-Unis n'interviendrait pas, au plus tôt, avant octobre. A noter également qu'un relèvement des prix plancher et plafond apparaît comme probable lors de la prochaine réunion du Conseil international de l'étain en juillet.

DENREES. — *Résistance des cours du cacao en dépit de prises de bénéfices. La tendance a été favorisée par la réserve des producteurs et un bon courant d'achats de la part des opérateurs sur statistiques, parallèlement à la rareté de l'offre pour les livraisons courantes. Une firme privée londonienne estime que la production mondiale de cacao sera cette année supérieure de 99 000 tonnes aux besoins et devrait totaliser 1 465 000 tonnes. L'abondance de l'offre, notamment en provenance de l'Inde et de la C.E.E. a, en revanche, pesé sur les cours du sucre. Selon les dernières estimations du département américain de l'agriculture, la production mondiale de la campagne 1977-1978 devrait ressortir au niveau record de 90,3 millions de tonnes, soit 4,3 % de plus que la campagne précédente (86,6 millions de tonnes). Les cours du café ont pour leur part étroitement fluctué. Le négoce attend, en effet, la réunion des nouveaux dirigeants de l'Institut mexicain du café qui doivent défini leur nouvelle politique de vente.*

CEREALES. — *Les cours du maïs se sont raffermis sur le marché aux grains de Chicago, mais les cours du blé ont de nouveau fléchi. Le comité intérimaire créé en mars dernier se prépare maintenant à Genève, à définir un accord international sur le blé. La fixation de la fourchette des prix plancher et plafond et le volume du stock régulateur restent à déterminer.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS du 5 mai 1978

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 687,50 (692,50) ; à trois mois, 705,50 (701,50) ; étain, comptant, 6 500 (6 115) ; à trois mois, 6 390 (6 060) ; plomb, 302 (305,50) ; zinc, 299 (290).
— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 58,20 (57,70) ; aluminium (lingots), 53 (inch.) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 75,83 (inch.) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 150-155 (inch.).
— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 598 (1 595).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, juill., 58,79 (57,15) ; oct., 60,65 (60,60).
— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), juill. 233 (232) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, 485 (inch.).
— Roubaix (en francs par kilo) : laine, mai, 23,30 (23,25).
— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 615 (inch.).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 53-55 (52-53).
— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 214,25-215,25 (210,25-211).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, juil. 151,80 147,16) ; sep. 147,90 (143,85) ; sucre, juil., 7,53, 7,92) ; sept. 7,81 (8,17) ; café, juil., 133,25 (153) ; sept. 137,50 (137,50).
— Londres (en livres par tonnes) : sucre, août : 105 (108,40) ; oct. 108,80 (112,30) ; café : juil. 1386 (1390) ; sept. 1295 (1315) ; cacao : juil. : 1967 (1953) ; sept. 1885 (1872).
—Paris (en francs par quintal) : cacao, sept. : 1628 (1616) ; déc. 1530 (1505) ; café, juil. : 1220 (1180) ; nov. : 1175 (1107) ; sucre (en francs par tonne) : août : 895 (913) ; oct. 912 (933).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juil. : 299 3/4 (311 3/4) ; sept. 307 (314 1/2) ; maïs, juil. : 250 3/4 (248) ; sept. 249 1/2 (246 1/4).

MARCHÉ MONÉTAIRE

Une semaine pour rien

Le loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire de Paris est resté fixé à 8 1/2 %, sans changement. La Banque de France a eu beau adjuger 3,5 milliards de francs contre effets de première catégorie au taux de 8 1/4 %, le marché s'est montré plus tendu. Il est vrai que la semaine se prêtait mal à une détente, avec ses « ponts », transformés en viaducs par certains : que de téléphones sonnant dans le vide... Les sorties de billets ont été abondantes, et les prêteurs en ont profité pour durcir quelque peu leurs exigences. A terme, leurs prétentions sont moindres : 8 1/4 % à un mois, et 8 1/2 % à 8 9/16 % à six mois. Il est donc plausible que l'on assiste à une détente la semaine prochaine.

A l'étranger, le fait saillant est la poursuite de la hausse des taux aux Etats-Unis, où les autorités monétaires les laissent s'élever lentement, afin de freiner la croissance de la masse monétaire, qui a vigoureusement repris. La plupart des banques américaines ont suivi l'exemple de la Chase Manhattan, et porté leur taux de base de 8 % à 8 1/4 % : la *City bank*, compte tenu du jeu de sa formule d'indexation, ne serait pas obligée de le faire, mais il est possible qu'à son tour elle cède à la contagion.

A Londres, la Banque d'Angleterre a porté son taux d'escompte de 7 1/2 % à 8 3/4 %, en raison des pressions qui s'exercent sur la livre. C'est le deuxième relèvement qui intervient en l'espace d'un mois. Le 11 avril dernier, le taux d'escompte britannique était passé de 6,5 % à 7,5 %. Il est désormais à son plus haut niveau depuis un an. — F. R.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre tit.	Capitaux
Obl. C.S.F. 8 % 77.	52 500	13 217 212
Matra	6 150	13 031 300
C.G.E.	35 675	13 027 055
4 1/2 % 1973	17 200	12 516 000
Perrier	52 500	10 688 310
C.S.F.	48 550	9 912 837
Michelin	5 090	7 454 340

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar plus discuté - Bonne tenue du franc
Hausse de l'or

Un DOLLAR plus discuté après une hausse initiale, un FRANC FRANÇAIS en amélioration continue et une LIVRE STERLING médiocrement orientée, tel a été le comportement du marché des changes au cours d'une semaine très calme, largement amputée par les chômages du 1er mai et de l'Ascension.

Au départ, la monnaie américaine « résistait » assez bien à l'annonce de « mauvaises » nouvelles, comme l'aggravation du déficit de la balance commerciale des Etats-Unis au premier trimestre, et l'augmentation du prix de détail. Elle montait même mardi sur la place de Paris aux alentours de 4,63 F. Puis, la nouvelle d'une hausse de 1,3% des prix de gros américains en avril lui portait un coup sensible, dans la mesure où le chiffre annoncé dépassait les estimations antérieures. Aux yeux des milieux financiers internationaux, cette hausse est de mauvais augure, car elle en préfigure d'autres, et menace dans ses fondements mêmes l'expansion de l'économie des Etats-Unis.

La baisse du DOLLAR est restée, toutefois, très limitée, puisque le cours de cette monnaie se maintient au-dessus de 2,07 DM à Francfort et de 4,60 F à Paris.

Le redressement du FRANC FRANÇAIS s'est poursuivi, notamment vis-à-vis des monnaies fortes du « serpent » monétaire européen : le cours du DM est revenu en dessous de 2,22 F et celui du FLORIN en dessous de 2,08 F. A l'étranger, on fait toujours confiance à M. Raymond Barre pour manœuvrer entre les écueils de la stagnation et de l'inflation, sport périlleux par les temps qui courent.

La LIVRE STERLING s'est maintenue par rapport au DOLLAR, mais a faibli vis-à-vis des monnaies européennes pour se redresser un peu à la veille du week-end, dans la perspective d'une hausse du taux d'intérêt britannique. A Londres, l'événement le plus marquant a été l'annonce d'une très forte ponction sur les réserves monétaires de la Grande-Bretagne, ramenées, en avril 1978, de 20,3 milliards de dollars à 17 milliards de dollars, les interventions de la Banque d'Angleterre sur le marché des changes pour soutenir la LIVRE ayant coûté 1,75 milliard de dollars.

Une très sensible dévaluation de l'ESCUDO pourrait être l'une des principales conséquences de l'accord conclu entre le Portugal et le Fonds monétaire international. On croit savoir que cette dévaluation serait initialement de 6,5 %, avec des « ajustements » ultérieurs de 1,5 % à 2,5 % par mois, soit plus de 20 % d'ici à la fin de l'année. Selon d'autres sources, la dévaluation serait de 15 % immédiatement (le Fonds monétaire aurait exigé 20 % ou plus).

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a monté sensiblement au lendemain de l'adjudication mensuelle du Fonds monétaire, qui a reçu un accueil très favorable. Le prix moyen d'adjudication s'est inscrit, certes, en baisse sensible (170,40 dollars l'once contre 177,92 dollars précédemment), mais les demandes ont été les plus élevées depuis décembre 1976, représentant 3 millions d'onces pour 524 800 mises en vente par le Fonds.

En conséquence, les cours sont passés de 170 dollars à près de 173 dollars l'once en fin de semaine. Le Trésor américain a annoncé que sa première vente d'or aurait lieu le 23 mai et porterait sur 300 000 onces, montant jugé peu important par rapport aux capacités du marché.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	1,8300	8,4271	3,5685	3,7972	59,0907	4,0534	1585,87
	—	1,8290	8,4271	3,5391	3,7768	58,9303	4,0366	1585,74
New-York	1,8300	—	21,7155	51,2820	48,1927	3,0969	45,1467	0,1153
	1,8290	—	21,7037	51,6795	48,4261	3,1036	45,3103	0,1153
Paris	8,4271	4,6050	—	236,15	221,92	14,2613	207,90	5,3138
	8,4271	4,6075	—	238,11	223,12	14,3001	208,76	5,3143
Zurich	3,5685	195,00	42,3452	—	93,9759	6,0390	88,0361	2,2501
	3,5391	193,50	41,9967	—	93,7040	6,0055	87,6755	2,2318
Francfort	3,7972	207,50	45,0597	106,4102	—	6,4261	93,6794	2,3944
	3,7768	206,50	44,8182	106,7183	—	6,4098	93,5659	2,3817
Bruxelles	59,0907	32,2900	7,0119	16,5589	15,5614	—	14,5778	3,7260
	58,9303	32,2200	6,9929	16,6511	15,6029	—	14,5990	3,7162
Amsterdam	4,0534	221,50	48,0998	113,5897	106,7460	6,8597	—	2,5559
	4,0366	220,70	47,9001	114,0568	106,8765	6,8497	—	2,5455
Milan	1585,87	866,60	188,18	444,41	417,63	26,8380	391,24	—
	1585,74	867,00	188,17	448,06	419,85	26,9087	392,84	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 28/4	COURS 5/5
Or fin (kilo en barre)	25650 ..	26350 ..
— (kilo en lingot)	25600 ..	26390 .
Pièce française (20 fr.)	259 90	256 90
Pièce française (10 fr.)	208	205 ..
Pièce suisse (20 fr.)	230	230 ..
Union latine (20 fr.)	221 20	225 ..
• Pièce tunis. (20 fr.)	180 .	181 ..
Souverain	245 20	248 ..
• Souverain Elizabeth II	277	281 ..
• Demi-souverain	255 ..	263 .
Pièce de 20 dollars	1156 ..	1192 ..
— 10 dollars	551 .	589 ..
— 5 dollars	390 ..	399 50
— 50 pesos	1061	1051 ..
• — 20 marks	315 ..	330 .
— 10 florins	234 50	242 70
• — 5 roubles	130 10	130 50

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	28 avril	5 mai
Indice général	91	92,4
Assurances	148,1	148,5
Banq. et sociétés financ.	81,1	81,8
Sociétés foncières	79,2	79,8
Sociétés investiss. portef.	93,3	93,6
Agriculture	84,3	85,8
Aliment., brasseries, distill.	84,1	85,9
Autom., cycles et l. équip.	110,5	113,9
Bâtim., matér. constr., I.P	108,6	109,7
Caoutchouc (ind. et comm.	64,4	64,2
Carrières salines, charbon	90,2	93,3
Constr. mécan. et navales	78,9	81,8
Hôtels, casinos, therma.	107,9	110,9
Imprimeries, pap., cartons	64,6	64,7
Magas., compt. d'exportat.	74,6	73,8
Matériel électrique	109,2	112,8
Métall., com. des pr. métal	52,6	52,7
Mines métalliques	84,3	87,5
Pétroles et carburants	79,7	79,9
Prod. chimiq. et él.-mét.	98,3	100,1
Services publics et transp.	90,4	91,3
Textiles	128,9	131,4
Divers	110,3	112,4
Valeurs étrangères	102	102,5

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	28 avril	5 mai
Val. franç. à rev. variable.	630,6	640,3
Valeurs étrangères	753,9	757,5

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	28 avril	5 mai
Indice général	74,2	75,4
Produits de base	46,6	47,6
Construction	107,6	108,6
Biens d'équipement	72,9	74,8
Biens de consom. durables	125,8	127,8
Biens de cons. non durabl.	70,1	71,5
Biens de consom. aliment.	78,3	80
Services	106,9	108,1
Sociétés financières	85,1	85,7
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	183,5	182,8
Valeurs industrielles	66,6	68

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

	28 avril	5 mai
Indice général	91	91,4

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	1er mai	2 mai	3 mai	4 mai	5 mai
Terme	—	89 153 935	87 817 182	—	97 852 460
Compt. R. et obl.	—	92 145 463	154 917 368	—	49 206 511
Compt. Actions.	—	50 680 103	54 484 348	—	39 160 851
Total	—	231 979 501	257 218 898	—	186 219 822
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)					
Franç.	—	130,0	130,6	—	131,1
Etrang.	—	100,4	100,6	—	99,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)					
Tendance.	—	131,0	132,2	—	133,0
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	—	74,3	74,8	—	75,4

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— TÉMOIGNAGES SUR LA GAUCHE : André Philip et la liberté d'expression à la S.F.I.O. ; « Bouches cousues, bouches fermées, bouches ouvertes », par Claude Roy.

3. ÉTRANGER
— LE SORT DE M. MORO ET LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME : « Pour une communauté européenne de sécurité ». libre opinion de M. Coste-Fleuret.

4. EUROPE

5. AFRIQUE

6. PROCHE-ORIENT

DIPLOMATIE

7 - 8. SOCIÉTÉ

9 - 10. CULTURE
— VENTES : marchands de tapis.
— VARIÉTÉS : l'anniversaire de Serge Gainsbourg.

LE MONDE AUJOURD'HUI
PAGES 11 A 17
— Au fil de la semaine : Un record du monde, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre de Nicosie, par Dimitri T. Analis.
— Marée noire : Dix mille oiseaux, par Xavier Grall ; « Bénévoles, tenez bon ! », par Philippe Lechien.
— RADIO-TELEVISION : « Histoire de mai », sur FR 3, par Catherine Humblot ; Quelques journées dans la vie de deux rédactions, TF 1 et A 2, par Ana Baron et Isabelle Veyrat-Masson.

18. SPORTS

19 à 26. BAHREIN : LIEU D'ÉCHANGES PRIVILÉGIÉ ENTRE L'ORIENT ET L'OCCIDENT

27 - 28. ÉCONOMIE - RÉGIONS
— AFFAIRES : la crise de la réparation navale marseillaise.

29. LA REVUE DES VALEURS

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (13 à 16)
Carnet (18) ; Informations pratiques (18) ; « Journal officiel » (18) ; Météorologie (18) ; Mots croisés (18).

Les difficultés dans les travaux publics

M. Philippe Clément, président de la Fédération nationale des travaux publics, vient de lancer un cri d'alarme : « Notre profession est sinistrée », affirme-t-il. M. Clément demande avec insistance une reprise des commandes des pouvoir publics, financées soit par un déséquilibre budgétaire, soit par un grand emprunt. Quelle chance a-t-il d'être entendu ? M. Raymond Barre n'a fait aucune allusion aux équipements publics, ni à l'Assemblée nationale, ni au cours de ses entretiens avec le patronat, et le ministère de l'équipement a « éclaté » dans le nouveau gouvernement, entre celui des transports et celui de l'environnement.

Au-delà des difficultés conjoncturelles, le secteur des travaux publics va devoir s'adapter, lui aussi, à un nouveau type de croissance. Cette « traversée du désert » déjà commencée touche de plein fouet les entreprises les plus fragiles, surtout les moyennes entreprises.

La traversée du désert sera pénible

« Notre profession est sinistrée. » C'est un véritable cri d'alarme que lance M. Philippe Clement, président de la Fédération nationale des travaux publics (F.N.T.P.). *« Nous n'avons jamais eu aussi peu de commandes en attente, à peine un mois pour nombre d'entreprises,* explique M. Clément, *ce qui bien évidemment pèse sur les prix, tout le monde se battant pour arracher les rares marchés qui subsistent. (...) Nous avons perdu 2 % en deux ans de notre effectif ouvrier, qui est au total de 350 000. Nous risquons d'aller bien au-delà. La profession a tout fait pour éviter ou limiter les licenciements, espérant qu'après les élections le gouvernement relancerait les investissements publics. Il n'en est rien, puisque le premier ministre a « ignoré le secteur » lorsqu'il a reçu les représentants du patronat. »*

Même si la dernière note de conjoncture de la F.N.T.P. (*le Monde* du 4 mai) enregistrait, à fin février, une nette augmentation des marchés conclus (+ 15,1 %) par rapport à janvier, laissant présager « un début d'amélioration des carnets de commande », après un hiver fortement perturbé par des conditions climatiques désastreuses, M. Clément a sans doute raison de ne pas se bercer d'illusions sur les symptômes de reprise ainsi apparus. Rien ne dit que les intempéries feront place au beau temps, indispensable à une reprise d'activité. Plus graves, parce que dépendant d'une volonté politique, sont les inquiétudes que fait naître l'attitude du gouvernement actuel envers ce secteur névralgique. L'activité des entreprises de travaux publics dépend presque intégralement des pouvoirs publics, qu'il s'agisse de l'Etat ou des collectivités locales. Or, le premier, avec un budget 1978 (1) tout juste maintenu, ne s'est en rien engagé sur la voie de la relance; quant aux secondes, leurs difficultés financières et leur endettement sont trop patents pour que les incitations conjoncturelles les conduisent à lancer de vastes programmes.

Les efforts consentis avant les élections en faveur des entreprises de travaux publics semblent aujourd'hui appartenir à un passé oublié. Non seulement, M. Raymond Barre, à l'Assemblée nationale, n'a fait aucune référence aux équipements publics, mais, de plus, l'éclatement du ministère de l'équipement entre ceux des transports et de l'environnement complique encore la tâche des entreprises : *les différents responsables ne savent plus à qui s'adresser »*, dit M. Clément. Dans ces conditions, il parait douteux que sa demande d'une reprise des commandes des pouvoirs publics (qui bénéficieraient aux entreprises en amont, comme les cimenteries, ou en aval, comme l'automobile), par le biais d'un déséquilibre budgétaire ou par celui d'un grand emprunt, soit suivie d'effet.

Des situations contrastées

Il est vrai que la situation des entreprises est très variable suivant leur taille, leur situation géographique, leur plus ou moins grande spécialisation, leur activité à l'exportation, les gains de productivité qu'elles ont ou non réalisés au cours des dernières années.

Ce sont incontestablement les entreprises moyennes, souvent familiales, qui souffrent le plus dans la conjoncture actuelle. De 1971 à 1976, le nombre des entreprises de 50 à 100 salariés a diminué de 14,6 %, passant de 655 à 559, celui des entreprises de 100 à 500 salariés a également diminué, de 6,6 %, passant de 450 à 420, tandis que le nombre des petites entreprises augmentait de 3,6 % (on en comptait 4 915 en 1976 contre 4 734 en 1971).

Quant à celles qui occupent plus d'un millier de personnes, elles étaient 47, contre 41 cinq ans plus tôt. Rien d'étonnant à cela. Les petites entreprises locales sont mieux introduites, mieux adaptées aussi aux besoins réguliers des collectivités locales. Quant aux projets d'une envergure moyenne, les grosses entreprises ont enlevé les marchés auxquels elles ne daignaient pas, auparavant, s'intéresser. En effet, leur assise financière assurée leur permettait d'envisager avec davantage de sérénité la pratique de prix plus que serrés, l'essentiel étant que la machine continue à tourner. C'est dans ces entreprises aussi qu'on a observé les gains de productivité les plus élevés, et ce sont ces mêmes firmes que l'on retrouve sur les marchés étrangers, générateurs de profits importants. Toutefois, il semble que l'oxygène ainsi apporté ne bénéficie que très incomplètement aux branches françaises de ces entreprises. L'appartenance à des groupes financiers et bancaires puissants se traduit parfois par une évasion vers d'autres secteurs d'activité...

Les conséquences inquiétantes d'une conjoncture difficile ne doivent pas masquer aux entreprises de travaux publics les mutations de structure qu'elles vont devoir affronter. Ce ne sont pas des aides ponctuelles qui pourront régler les problèmes qui se posent. La période de forte croissance pendant laquelle les besoins et la multiplication des marchés incitaient à la création accélérée d'entreprises est désormais révolue. Il faut désormais s'adapter, là aussi, à un nouveau type de croissance, où la maintenance jouera un rôle grandissant. Les entreprises les plus fragiles, par leur manque de capitaux propres, par l'insuffisante rigueur de leur gestion, seront évidemment les premières touchées, ainsi que celles qui n'auront pas réussi à acquérir une taille suffisante pour lutter avec les plus fortes. Une difficile traversée du désert a commencé pour les entreprises de travaux publics à la recherche d'un nouvel équilibre.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) 44 milliards de francs pour l'ensemble équipement - logement - transports, dont la progression sur les crédits effectifs de 1977 (+ 10 %) compense à peine l'érosion monétaire.

Le meurtre d'Henri Curiel

L'hypothèse d'un acte d'anciens de l'O.A.S. paraît écartée

Au troisième jour de leur enquête sur le meurtre d'Henri Curiel, les policiers de la brigade criminelle ne disposent toujours d'aucun élément susceptible d'orienter leurs investigations. Ils semblent cependant avoir écarté, dès l'origine, l'idée d'un acte de vengeance à retardement commis pas des « nostalgiques » de l'O.A.S.

La revendication, une heure après, de l'attentat par un « groupe Delta » a toutefois été prise au sérieux : elle intervenait, en effet, avant que la nouvelle de la mort de Henri Curiel ne soit rendue publique. Les enquêteurs ne croient cependant guère à un retour de l'organisation Delta dont le chef, Roger Degueldre, a été exécuté en juillet 1961.

Interrogé à ce propos par France-Inter, M. Pierre Sergent, ancien responsable de l'O.A.S. — métropole, a déclaré : *« Je suis un ancien ami du lieutenant Degueldre, à cause duquel les groupes Delta s'étaient appelés de cette façon-là. Depuis, à ma connaissance, il n'y a plus aucune activité des commandos Delta en tant que tels. Pour ma part, je ne fais aucune relation entre ces gens qui utilisent un nom qui nous a appartenu, à certaine époque, et l'assassinat de M. Curiel. »* M. Sergent a rappelé, d'autre part, que, *« en tant qu'agent du K.G.B. soviétique »*, Henri Curiel avait aidé le F.L.N. pendant la guerre d'Algérie. *« De là à transporter cette guerre, qui nous avait passionnés en 1961-62, en 1978 et à en arriver à exécuter un homme comme celui-là, je n'y crois pas du tout (...). Je crois que c'est une affaire de services spéciaux entre l'Est et l'Ouest. »*

La haine du terrorisme

L'examen des nombreux dossiers saisis au domicile de M. Curiel, ainsi que de son agenda personnel, n'a pas, selon la direction de la police judiciaire au Quai des Orfèvres, permis de découvrir le moindre indice. *« Les coups peuvent venir aussi bien de droite que de gauche »*, avait dit un jour M. Curiel. Cette constatation s'est vérifiée dans sa propre mort. Selon un de ses amis, une bonne trentaine de gouvernements dans le monde pouvaient, en effet, lui en vouloir. Mais ses activités ont pu tout aussi bien déranger des « faucons » israéliens ou des « jusqu'au-boutistes » palestiniens.

A défaut d'avoir pu être identifiés formellement comme un agent du K.G.B., Henri Curiel devait-il être simplement assimilé aux apôtres du tiers-monde ? Selon ceux qui l'ont connu ces dernières années, il était resté un communiste orthodoxe, théoricien froid et excellent organisateur convaincu du danger de l'activisme. Il avait, selon eux, à plusieurs reprises exprimé sa haine convaincu du danger du terrorisme. Il avait, selon eux, à plus pour ce type d'activisme, contraire à sa nature non violente. Vendredi soir encore, la veuve de Henri Curiel, a déclaré à TF 1 qu'il n'y avait « *rien de plus monstrueux et de plus faux* » que de dire que son mari avait appartenu à des organisations terroristes. « *Lier le nom de mon mari à celui de Carlos, c'est salir sa mémoire. Carlos est un être abject qu'on vomit* », a-t-elle ajouté.

M. GEORGES SUFFERT : rien à voir avec ce qui s'est passé

Auteur d'un article, paru dans *le Point* en juin 1976, qui présentait Henri Curiel comme le « *patron des réseaux d'aide aux terroristes* », M. Georges Suffert a notamment déclaré au *Matin* :

« Je n'ai rien à voir avec ce qui s'est passé hier... Ce qui s'est passé hier est infiniment mystérieux et n'a rien à voir avec mon article qui date, je vous le fais remarquer, de deux ans. L'attentat perpétré contre Henri Curiel, qui est abominable, n'a pas été l'œuvre d'illuminés agissant sur la base d'un article de presse mais de véritables professionnels. (...)

» Pourquoi et comment j'ai été amené à m'intéresser aux activités d'Henri Curiel ? Il est vrai que je ne suis pas spécialiste de ces questions, mais je suis catholique et je vais à la messe le dimanche. C'est comme cela que j'ai obtenu des renseignements de la part de prêtres choqués de ce qui se passait dans certains établissements religieux et dans certains groupes de militants chrétiens favorables aux causes révolutionnaires.

» Il ne s'agissait pas là de la seule aide matérielle apportée à des réfugiés politiques en France. Peut-on dire pour autant que Curiel était un agent du K.G.B. ? Le mot est sans doute trop fort. Il reste qu'avec le réseau Jeanson Curiel a eu des activités prosoviétiques. »

● *Le parti socialiste* déclare qu'un assassinat politique tel que celui d'Henri Curiel montre « *que notre pays est entré à son tour dans le tragique enchaînement de la violence* ». Dans un communiqué publié vendredi 5 mai, le parti socialiste souligne qu'il « *attend des pouvoirs publics une vigilance accrue* » et réaffirme que « *quel qu'en soit le prétexte, aucune cause ne justifie le crime* ».

● *M. Lucien Bitterlin*, président de l'association France-pays arabes, estime que l'attentat dont a été victime M. Henri Curiel n'est qu'une « *provocation délibérée* », perpétrée par des professionnels. « *Le commando Delta qui a revendiqué l'assassinat du fondateur du parti communiste égyptien n'a*, a-t-il indiqué à France-Inter, *aucun rapport avec les réseaux Delta du temps de l'O.A.S.* », ajoutant qu'il ne croyait pas à une action de « *nostalgiques* » de cette organisation.

M. TAITTINGER DÉFINIT LE ROLE DES PARLEMENTAIRES DE L'OPPOSITION A L'ONU

Les parlementaires de l'opposition qui feront partie de la délégation française à l'assemblée des Nations unies sur le désarmement seront un peu *« les témoins de l'action de la diplomatie française »*, a déclaré, vendredi 5 mai, M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur, vice-président de la délégation, au micro de France-Inter.

Ce sera pour eux, a-t-il dit, *« l'occasion de voir le fonctionnement des organismes internationaux, de voir les difficultés que nous rencontrons, de voir comment les idées peuvent véritablement circuler à l'intérieur, comment se font les échanges et finalement comment se fera peut-être une décision de proposition retenue par la communauté internationale ».*

« Ils se rendront compte beaucoup mieux, a-t-il ajouté, *de la réalité du problème, des raisons pour lesquelles le désarmement, depuis vingt ans, n'a pas progressé, et peut-être, à ce moment-là, seront-ils amenés à rectifier leurs idées et à être moins critiques quant aux idées que propose le gouvernement français. »* Il s'agira autant, pour eux, *« d'assister que de prendre des contacts. Rien ne les empêche d'avoir des contacts sur place avec des membres de partis correspondants aux leurs ».*

● *Attentat séparatiste au Pays basque.* — Un centre de vacances a été partiellement incendié par des inconnus, dans la nuit du 4 au 5 mai à Souraïde (Pyrénées-Atlantiques). La gendarmerie a retrouvé sur les lieux du sinistre un tract de l'organisation clandestine basque « Iparretarral » (ceux d'ETA du nord), dénonçant la politique touristique mise en œuvre dans la région.

● *Le « Times » et le « Sunday Times »* de Londres menacent de suspendre leur publication, le temps qu'il faudra pour que soit conclu un véritable accord avec les ouvriers d'imprimerie. Cet avertissement a été adressé ce samedi 6 mai par la direction du groupe « Times newspapers » aux syndicats du Livre.

La menace d'interruption de la production, qui interviendrait dans deux mois, a pour but de mettre un terme aux grèves sauvages déclenchées par les imprimeurs depuis le début de l'année. Ces arrêts de travail, basés sur des revendications salariales, ont coûté au *Times* et au *Sunday Times* 20 % de leur production au cours du premier trimestre et annule la totalité de leurs bénéfices pour 1977. — *(A.F.P.)*

● *Une journée de solidarité avec le peuple kurde* est organisée le 7 mai à Paris. — Films, exposition de photographies (Chris Kutchera, Ann Erikson, Jean Bertolino), ventes de livres, de disques, d'affiches, buffet et programme artistique de musique populaire et de danses du Kurdistan, animé par le barde Temo, tels seront les principaux éléments de cette manifestation qui se déroulera au 44, rue de Rennes, à partir de 14 heures.

● *« Face à la reprise des bombardements meurtriers effectués par l'aviation française contre les combattants du Polisario »*, l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique appelle *« les forces démocratiques à se mobiliser pour exiger le retrait des troupes d'intervention françaises engagées contre le peuple sahraoui »*. Intervenant au moment où va se réunir à Paris la conférence des pays africains francophones et lusophones, cette intervention vise à *« consolider l'alliance avec des régimes africains que le gouvernement français veut protéger par des moyens contraires au droit international »*, affirme l'Association.

★ Association des amis de la R.A.S.D., B.P. 236, 75264 Paris, Cedex 06.

Commencée en février 1977

L'INSTRUCTION DU PROCÈS DE L'ÉCRIVAIN SOVIÉTIQUE GUINZBOURG EST PROLONGÉE JUSQU'AU 30 JUIN PROCHAIN

(De notre correspondant.)

Moscou. — L'instruction de l'affaire Guinzbourg a encore été prolongée. La femme de l'écrivain a déclaré, vendredi 5 mai, que son avocat a été officiellement informé par les autorités judiciaires que la clôture de l'instruction avait été repoussée au 30 juin. A la fin du mois dernier, il semblait que la date du procès d'Alexandre Guinzbourg fût proche car son avocat, qui, selon la loi soviétique, n'a pas le droit d'assister son client au stade de l'instruction, finissait de prendre connaissance du dossier mis au point par le parquet.

M. Guinzbourg, qui a été arrêté au début du mois de février 1977, est au secret dans la prison Kalouga (à 180 kilomètres au sud de Moscou) (1). Ancien administrateur du fonds Soljénitsyne d'aide aux prisonniers politiques soviétiques et à leur famille, il risque une peine de dix ans de détention pour *« propagande et agitation antisoviétique »*. — D. V.

(1) Le 20 avril dernier, le Pen-Club français annonçait que, *« répondant au vœu d'Amnesty International »*, il venait d'élire M. Guinzbourg comme *« membre associé »*. Agé de quarante-deux ans, il subit actuellement sa troisième incarcération ; à la suite des deux précédentes, il avait été atteint de tuberculose.

« IL EXISTE UN RACISME INNÉ ENVERS LES NOIRS EN U.R.S.S. » affirme M. Carter

Washington *(Reuter, U.P.I.)*. — M. Carter a déclaré vendredi, à Spokane (Etat de Washington, sur la côte ouest des Etats-Unis), au cours de sa tournée dans les Etats de l'Ouest, qu'il *« existait un racisme inné envers les Noirs en Union soviétique »*. Le président a révélé, d'autre part, qu'il avait adressé plusieurs mises en garde aux dirigeants soviétiques à propos de l'Afrique. *« Faites attention à la manière dont vous employez votre force militaire en Afrique si vous voulez être un ami des Etats-Unis et maintenir la paix. »* Tel est le « message », résumé en ces termes par le président, qui a été transmis à Moscou.

Le numéro du « Monde » daté 6 mai 1978 a été tiré à 536 836 exemplaires.

RÉUNI A MONTROUGE (Hauts-de-Seine)

Le conseil national du P.S.D. s'interroge sur l'opportunité d'adhérer à l'U.D.F.

Les soixante-treize candidats présentés ou soutenus par le parti socialiste démocrate aux élections législatives n'ont recueilli au total que 148 600 voix, soit en moyenne 2 035 suffrages par candidat. Un seul a connu le succès : M. Paul Alduy, maire de Perpignan, qui a été réélu député de la première circonscription des Pyrénées-Orientales.

Ces résultats lui ôtant tout espoir de parvenir à créer une cinquième force politique importante située entre les deux courants de la majorité (U.D.F. et R.P.R.) et les deux principales formations de l'opposition (P.S. et P.C.), le parti de M. Eric Hintermann, secrétaire général, se propose d'arrêter une stratégie nouvelle. Tel est le but de la réunion de son conseil national convoqué le dimanche 7 mai à Montrouge (Hauts-de-Seine), avec pouvoir de congrès, mais à huis clos, les délégués des différentes fédérations.

Dans une circulaire adressée à ceux-ci, M. Eric Hintermann a clairement posé le problème que doit résoudre le P.S.D. : *« Il est dorénavant impossible pour un parti politique de survivre isolément à partir du moment où les Français ont décidé de ne pas voter en dehors des quatre grands groupes. Tous les partis politiques français, même les plus importants, font des alliances. Pour quelles raisons le P.S.D. serait-il le seul à s'y refuser ? Le purisme serait, en vérité, suicidaire. Le choix en est simple : exister en s'alliant ou disparaître. »*

Le secrétaire général du P.S.D. estime que ce choix d'une alliance se limite à deux possibilités : le P.S. ou l'U.D.F.

Lors de sa réunion du 2 avril, le comité directeur a retenu, toutefois, quatre scénarios pour l'avenir du parti : conserver son indépendance en accentuant son identité socialiste ; rejoindre le P.S. pour y créer un nouveau courant; adhérer à l'U.D.F. ; garder son autonomie mais en multipliant les contacts avec la majorité et l'opposition, en jetant notamment des « passerelles » entre l'U.D.F. et les socialistes et radicaux de gauche hostiles aux communistes. A la veille du conseil national, l'idée d'un ralliement au P.S. ne paraissait avoir aucun partisan. Tout au plus certains membres du P.S.D. spéculent-ils, à moyen terme, sur un éventuel éclatement du parti de M. Mitterrand. Les fédérations, à la quasi-unanimité, souhaitent essentiellement jouer un rôle au sein de la majorité présidentielle, dont le P.S.D. pourrait devenir l'aile socialiste démocrate. Leur ambition est d'aider M. Valéry Giscard d'Estaing à gouverner au centre gauche.

Les divergences qui existent entre elles portent uniquement sur les moyens les plus appropriés pour parvenir à cet objectif.

Pour M. Eric Hintermann, appuyé en ce sens par de nombreuses fédérations (Hautes-Alpes, Cher, Eure-et-Loir, Loiret, Oise, Mayenne, Maine-et-Loire, Pas-de-Calais, Somme, Yvelines, etc.), la voie la plus simple et la plus logique serait d'adhérer à l'U.D.F. Le P.S.D. en serait alors la quatrième composante, auprès du P.R., du C.D.S. et du parti radical, *« dans le cadre des alliances centristes traditionnelles du socialisme français »*. Plusieurs membres du bureau exécutif du P.S.D., notamment MM. Christian Chauvel, ancien député de la Loire-Atlantique, Pierre Masia (Rhône), André Routier-Preuvost, tous trois secrétaires généraux adjoints, estiment préférable que le parti conserve ses distances vis-à-vis de l'U.D.F. pour dialoguer plus fructueusement tant avec la majorité qu'avec l'opposition.

Parmi les fédérations qui insistent sur la nécessité de souligner davantage l'idéal socialiste du parti figurent l'Allier, l'Aude, la Loire-Atlantique, la Sarthe, etc. Afin de concilier ces différentes orientations, M. Eric Hintermann se proposait de faire adopter une motion de synthèse prévoyant une double démarche : l'adhésion à l'U.D.F. et la création d'un centre de réflexion *« où se retrouveraient des socialistes des diverses obédiences pour fixer l'idéal social-démocrate »*.

A. R.